

# Le Genre : un outil nécessaire

introduction à une problématique



*Dirigé par  
Jeanne Bisilliat et  
Christine Verschuur*

**Cahiers**  
*genre et développement*

n°1 2000

**afed - efi**  
Paris - Genève

L'Harmattan



# **Le Genre : un outil nécessaire**

introduction à une problématique

- **Coordination documentaire**

- Centre de documentation et d'information scientifique pour le développement (CEDID) de l'Institut de recherche pour le développement (IRD – ex ORSTOM). Paris (France)

- Responsable : *Thérèse Tréfeu*

- espace femmes international (e f i) – Genève (Suisse)

- Responsable : *Marie-Jo Glardon*

- **Traduction**

- Textes anglais : *Colette Galland*

- Textes espagnols : *Laure Oberson*

- Christine Verschuur*

- **Réalisation et saisie**

- Appel 2000 :**

- Martine Monza*

- **Mise en page, maquette et couverture**

- Text'23 :**

- Joële Drouet et Anne Ravilly*

- **Photo couverture : tapisserie nicaraguayenne**

- Daphné Tréfeu*

- **Financements**

- Ce “Cahiers genre et développement” a été réalisé grâce à l'importante contribution financière de la Division des ressources humaines de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) – Berne

- Ont participé également :

- association femmes et développement (a f e d)

- 4, avenue du Stade de Coubertin, 92100 Boulogne (France)

- espace femmes international (e f i)

- 2, rue de la Tannerie, 1227 Carouge (Suisse)

# **Le Genre : un outil nécessaire**

introduction à une problématique

*Dirigé par Jeanne Bisilliat  
et Christine Verschuur*

L'Harmattan  
5-7, rue de l'École-Polytechnique  
75005 Paris - FRANCE

L'Harmattan Inc  
55, rue Saint-Jacques  
Montréal (Qc) - Canada H2Y 1K9

# SOMMAIRE

Présentation	<i>Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur</i>	9
Introduction	<i>Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur</i>	13

## 1

### Genre et développement : une histoire déjà longue

---

Luttes féministes et développement : une perspective historique	<i>Jeanne Bisilliat</i>	19
Conceptions et pratiques du développement : contributions féministes et perspectives d'avenir	<i>Huguette Dagenais et Denise Piché</i>	31

## 2

### Le genre : une notion complexe et évolutive

---

Genre : une catégorie utile d'analyse historique	<i>Joan Scott</i>	41
“Mots échoués sans contexte”	<i>Jeanne Bisilliat</i>	69
L'homme : le sexe surévalué	<i>Norberto Inda</i>	77

## 3

### Relations de genre, relations de pouvoir

---

Femmes dans le développement, le chemin vers l'autonomie	<i>Jan Pronk</i>	87
Les préjugés masculins dans le processus de développement : généralités	<i>Diane Elson</i>	95
La révolution de l'égalité entre les sexes	<i>PNUD</i>	105
Le renforcement du pouvoir des femmes	<i>PNUD</i>	117

## 4

### Besoins pratiques et besoins stratégiques

---

Mobilisation sans émancipation ? Participation des femmes, Etat et révolution au Nicaragua

*Maxine Molyneux* 123

Planification selon le genre dans le Tiers Monde : comment satisfaire les besoins pratiques et stratégiques selon le genre

*Caroline Moser* 133

## 5

### L'invisible travail

---

De la différence des sexes en économie politique : introduction

*Nancy Folbre* 141

Evaluer et valoriser le travail des femmes

*PNUD* 147

## 6

### Quels rôles pour les femmes ?

---

Triples rôles, rôles selon le genre, rapports sociaux : le texte politique sous-jacent de la formation à la notion de genre

*Naila Kabeer* 155

Le "triple rôle"

*Jeanine Anderson* 175

## 7

### Ensemble, elles luttent et réfléchissent : un premier aperçu

---

Propositions, stratégies et méthodes alternatives

*DAWN* 181

Luttes de femmes, paroles de femmes

*Isabel Rauber* 193

## **8**

### **Les politiques de développement face à la notion de genre**

---

- Femmes dans le développement : cadre pour un projet d'analyse**  
*Catherine Overholt, Kathleen Cloud,  
Mary B. Anderson, James E. Austin* 201
- Intérêts des femmes et planification : approche méthodologique en  
vue de leur intégration dans les projets locaux, régionaux et nationaux**  
*Kate Young* 215
- Les institutions et la "stratégie intégrée" : programme d'action de Pékin**  
*CAD-OCDE* 221

## **9**

### **La formation à la notion de genre et les outils de sa mise en œuvre**

---

- Formation à la notion de genre et transformation sociale :  
programme pour un changement**  
*Maitrayee Mukhopadhyay, Marguérite Appel* 233
- Formation à la problématique homme-femme** *CAD-OCDE* 239
- L'introduction de la perspective du genre dans les actions de  
développement : l'expérience de la coopération suisse au Niger** 243
- Comment mettre en œuvre le concept d'autonomie**  
*Jan Pronk* 249

**Bibliographie générale** 256

---

**Ressources documentaires et sites Internet** 259

---

## Présentation

Ce **Cahier Genre et Développement** est le premier d'une série qui aura pour objectif, non seulement d'expliquer la notion de genre mais aussi de faire comprendre les difficultés qui existent afin qu'elle soit acceptée et mise en œuvre.

Nous optons délibérément pour introduire ce terme dans nos Cahiers. Cependant il ne recouvre pas pour tous et toutes le même sens. Pour certain(e)s praticien(ne)s ou théoricien(ne)s du développement, il est utilisé en substitution au mot "femmes", perpétuant l'approche des programmes "femmes et développement"; pour d'autres il sert à décrire des rôles différents culturellement et socialement attribués aux hommes et aux femmes ; pour d'autres enfin il s'inscrit dans une analyse des rapports sociaux et reconnaît que les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes au sein des différentes instances de la société (famille, communautés, marchés, Etat-nation, monde) sont responsables d'une distribution inégale des ressources, des responsabilités et du pouvoir entre femmes et hommes (Murphy, in Mukhopadhyay et Appel, 1999). C'est cette approche de la notion de genre que nous adoptons.

Dans le monde de la coopération et de la recherche anglo-saxonne, nordique ou hispanophone, la nécessité d'introduire l'analyse des relations inégales entre les hommes et les femmes dans toute discipline, projet et politique de développement est maintenant mieux reconnue, la pertinence de cette approche mieux comprise. Il existe une bibliographie importante et de nombreuses possibilités de se former, des recherches s'y développent depuis de nombreuses années. Des groupes d'universitaires et de chercheurs, des spécialistes et des praticiens du développement, des ONG et des associations, produisent un corpus de réflexion, un savoir-faire. Une certaine connaissance s'accumule, sur et dans les environnements socio-culturels se rapportant à ces terrains. Le nombre de personnes comprenant cette problématique s'amplifie, dynamique qui crée les conditions d'un élargissement de la réflexion critique sur le thème. Les francophones, du Nord comme du Sud, sont pour le moment exclus pour une bonne partie d'entre eux de ce mouvement. Il s'ensuit que les références à des terrains et des sociétés situés dans d'autres parties du monde n'existent pas, ou très peu, ce qui est préjudiciable à la réflexion globale, la privant d'une approche différente et pourtant probablement complémentaire.

Les **Cahiers Genre et Développement** veulent donc répondre au

besoin, ressenti par celles et ceux qui en sont exclus, de participer à la dynamique intégrant la notion de genre à la réflexion sur le “développement”, dans les programmes et les politiques qui s’y rattachent, et à la nécessité d’augmenter le nombre de personnes compétentes en ce domaine.

L’accès à cette réflexion et à ces documents pose un double problème : tout d’abord ils sont en langue anglaise ou espagnole, non maîtrisés par beaucoup, par ailleurs ils sont dispersés.

Non seulement au niveau des formations universitaires proposées, des expériences, programmes et politiques de développement, mais aussi des projets de recherche, des publications et des centres de documentation spécialisés, nous souffrons dans le monde francophone d’un manque chronique de repères sur cette notion de genre.

Nous en arrivons au point que certaines formations sur l’approche genre et développement destinées aux praticien(ne)s francophones du Sud et du Nord sont dispensées en français par des Instituts britanniques ou néerlandais ! Seuls la Suisse et le Canada, échappent un peu à cette situation. Néanmoins, des formations commencent à se mettre en place sur cette thématique, les politiques et programmes de coopération commencent à introduire cette approche dans leurs programmes, surtout en Suisse et en Belgique. On peut d’ailleurs signaler la sortie prochaine d’un manuel Genre et Développement dans le cadre du Centre international de formation et de recherche en population et développement (CIDEP) en Belgique.

Les **Cahiers Genre et Développement** sont un recueil de documents de référence sur la notion de genre et l’analyse des problèmes de développement qu’elle permet. Ils ne constituent pas un “manuel”, mais proposent de manière accessible, en langue française, un choix de documents, historiques pourrait-on dire, sur la thématique “genre et développement” : articles théoriques, analyses sectorielles, outils de planification selon le genre, données de base, bibliographies, adresses utiles (Internet, centres de documentation). Ce matériel est notamment constitué par des traductions, des synthèses ou des extraits. Cette politique éditoriale se poursuivra pour tous les numéros de la série.

Ils sont destinés à des responsables ou des chargé(e)s de projets, dans des ONG de développement, des institutions de développement et des organismes de coopération, et à des chercheurs ou étudiant(e)s effectuant ou prévoyant d’effectuer une recherche sur ce thème, ou souhaitant intégrer cette approche dans leur futur travail.

Ces **Cahiers** ont été réalisés par deux associations, suisse et française, **e fi** (espace femmes international, Genève) et **a f e d** (association femmes et développement, Paris). **e fi** avait réalisé en 1997, avec l’appui financier de la FGC (Fédération genevoise de coopération) un programme de formation sur le thème “genre et développement” pour des chargé(e)s de projets dans des

ONG de développement basées à Genève et travaillant dans des pays du Sud. Ces **Cahiers Genre et Développement** font suite au souhait de compléter et poursuivre cette expérience. **L'afed** (association femmes et développement) est orientée vers la recherche et la formation universitaire, et s'est associée dès le début au projet. Elle a organisé en 1994 un colloque international intitulé "les femmes chefs de famille au Nord et au Sud" dont les actes ont paru chez Karthala en 1995, et en prépare actuellement un autre, en collaboration avec la Maison des sciences de l'homme, sur "Droit, genre et société en Afrique."

La Coopération suisse, qui a une expérience datant de plusieurs années sur ce thème, a fourni un soutien important à ce projet. Le CEDID, Centre de documentation de l'IRD (ex-ORSTOM, France), s'est également impliqué de manière importante. A titre individuel, le projet a aussi bénéficié de nombreux soutiens. Nous voulons particulièrement remercier les auteur(e)s qui ont toutes et tous rapidement accédé à notre demande de reproduction de leurs textes. Certaines auteures n'ont pas reçu toute la place qu'elles méritent, mais nous aurons l'occasion de leur redonner la parole dans les numéros à venir. Nous sommes conscientes – et il nous a fallu procéder à des choix difficiles – que ce premier numéro n'inclut pas tous les éléments souhaitables pour disposer d'une introduction complète sur cette notion.

Ce premier **Cahier Genre et Développement**, intitulé "Genre, un outil nécessaire, introduction à une problématique", sera suivi de Cahiers thématiques publiés deux fois par an. Les deux prochains numéros seront consacrés à l'ensemble des problèmes économiques. En effet, nous considérons l'analyse des relations de genre comme une approche fondamentale pour modifier la compréhension et la voie du "développement" que l'économie néo-libérale tend à imposer. Sans cette approche différente, il sera difficile d'imaginer des propositions différentes. "Soyons réalistes, exigeons l'impossible".

**Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur**



## Quelques mots d'introduction

Le mot “développement”, en liaison avec pays sous-développés, pays en voie de développement, pays en développement désigne un phénomène relativement récent. C'est après la deuxième guerre mondiale que les pays riches, voulant effacer les inégalités entre eux et les pays pauvres, ont décidé de mettre en œuvre des politiques et des projets de développement destinés à combler l'injustice de ce retard. Ainsi, sous l'impulsion de l'Occident, les pays du Sud devaient connaître un progrès linéaire qui les conduirait à notre niveau. Projet encore largement empreint d'impérialisme et d'évolutionnisme.

Pour la première fois dans l'humanité, avec une telle ampleur puisque les trois quarts du monde étaient concernés, furent alors élaborées des politiques de développement mises en œuvre dans des projets, ceci à toutes les échelles et dans tous les domaines. Ces politiques et ces projets furent – et sont encore trop souvent, il faut le souligner – pensés “au neutre”, pour “la population”, “les ouvriers”, “les paysans”, etc. Tout au long de ce processus d'acquisition/imposition d'une modernité, bien des erreurs furent commises. Ce n'est pas le lieu ici d'en parler. Nous ne retiendrons, pour notre propos, que l'une d'entre elles, l'une des plus importantes pour ses effets désastreux sur le plan économique et social tout comme sur le plan de la “rentabilité” mais aussi de la justice : les femmes furent oubliées, les relations hommes-femmes ou relations de genre furent oubliées. Esther Boserup fut l'une des premières à dénoncer, dès les années 70, l'impact négatif sur les agricultrices africaines des projets qui, non seulement, ne les aidaient pas à progresser mais, au contraire, diminuaient leurs profits et les dépossédaient trop souvent de leurs maigres avantages, retardant ainsi le processus global de développement. **Le système d'oppression patriarcale de leurs propres sociétés fut renforcé par le nôtre ; un double système de pouvoir masculin se mit en place** accentuant la subordination et la marginalisation économique des femmes avec leurs enfants.

Le lancement de la Décennie “Femmes, Egalité et Paix” avec la Conférence de Mexico en 1975 marque le début officiel de cette prise de conscience. Si toutes les féministes ont toujours mis l'accent sur la non-homogénéité du groupe femmes, ce furent véritablement les anglo-saxonnes qui comprirent le mieux – et tirèrent les conséquences – que cette non-homogénéité existait encore plus entre femmes du Sud et du Nord, d'autant plus

grave qu'elle mettait en cause des chiffres énormes : en Asie, en Afrique, en Amérique Latine, des millions de femmes pauvres, analphabètes, chefs de famille sans aucune protection sociale, tenues de faire des journées de travail reproductif et productif de 15 à 18 heures pour aider leurs familles à survivre.

Elles voulurent – rapidement rejointes par leurs collègues du Sud – faire sortir les femmes de “leur invisibilité”, faire cesser ce développement “au masculin” qui reléguait ces véritables actrices du développement dans une image, aussi idyllique que fausse et conservatrice de “femme au foyer”. Etudes de terrain, analyses des politiques, évaluations de projets constituèrent peu à peu un nouveau champ du savoir. Ce dernier, d'autant plus riche, que s'entremêlèrent, en synergie, au fur et à mesure de son élaboration le savoir féministe et le savoir praticien.

Cela fut rendu possible par les pressions qu'elles exercèrent sur les organes de coopération de leurs gouvernements respectifs (Angleterre, USA, pays nordiques, Pays-Bas) mais aussi sur les Institutions internationales pour qu'ils commanditent les travaux pré-cités et pour qu'ils acceptent de prendre en compte cette réalité ignorée ; un développement équilibré ne pouvait que se faire avec les femmes. Ce long apprentissage mutuel fut aussi source de nouveaux savoirs.

Mais les pays francophones, leurs féministes et leurs gouvernements, restèrent largement en marge de ce mouvement.

Ne faut-il pas d'ailleurs voir un signe dans le fait que les femmes africaines francophones, conscientes de ce grave décalage historique, ont créé récemment un site Web pour lutter contre la désinformation dont elles souffrent – dans ce champ tout se fait en anglais – afin de “renforcer le français et la visibilité des femmes d'Afrique francophone sur Internet” ; l'une des fonctions importantes de ce site sera d'offrir des traductions, notamment des textes produits par les organismes internationaux.

Une autre remarque : le terme genre n'est apparu ni de manière soudaine ni de manière gratuite. Si on le trouve pour la première fois, en 1972, dans l'ouvrage d'Ann Oakley, *Gender and Society*, son usage massif est relativement récent. Il constitue en fait une des étapes fondamentales de la réflexion féministe ; il s'inscrit dans le féminisme, il n'en est pas un avatar adouci qui le rendrait acceptable. Il se situe, au contraire, encore plus précisément dans le contexte de revendication d'une égalité hommes-femmes qui est celle de tous les féminismes : “Est féministe toute protestation un peu argumentée contre l'oppression sexuelle, toute revendication d'une plus grande égalité, voire toute affirmation de la valeur du “féminin” face à ses détracteurs” (Michelle Perrot in “Le féminisme et ses enjeux : vingt sept femmes parlent”, livre collectif, Paris, Centre fédéral FEN-Edilig, 1988). Il n'en est que plus urgent de dénoncer son usage, souvent dévié, servant à exprimer de manière masquée les mots femme et sexe. Réellement subversif, son contenu

est ainsi pratiquement évacué.

La peur absurde envers le terme “genre” qui implique, il est vrai, l’accès des femmes au pouvoir, cette peur des responsables, déguisée en refus grammatical, doit enfin s’atténuer, disparaître. Les autorités francophones dans le développement, qu’elles soient politiques ou scientifiques, froncent encore les sourcils devant le mot, pourtant utilisé par toutes et tous, notamment dans les universités, les centres de recherche, les espaces internationaux d’où émergent les grands principes du développement (voir par exemple le retentissement du Rapport mondial sur le développement humain en 1995).

Nous voulons donc créer un espace de connaissance autour de la thématique genre et développement, apporter des outils de réflexion aux femmes francophones, et aux hommes bien évidemment, et cela dans un esprit d’ouverture envers nos devancières anglaises, américaines, latino-américaines qui ont repris des concepts féministes ou en ont forgé de nouveaux pour les adapter aux situations spécifiques créées par les politiques et les projets de développement : repères intellectuels pour toutes celles et tous ceux qui cherchent, avec bonne volonté, à comprendre la formidable complexité du développement afin que leur action soit plus efficace, plus complète, et non plus source de distorsions socio-économiques préjudiciables à tous, ou pire, sources de détresses matérielles et psychologiques.

Nous avons voulu éviter le simplisme des soi-disant réponses à la question du “dites-nous comment faire” même si nous sommes conscientes, en agissant ainsi, de nous heurter à une tendance lourde de notre époque. Mais il n’existe pas de McDonald’s intellectuel pour résoudre la pauvreté, la misère du monde que, de surcroît, nous les pays du Nord, contribuons à créer.

Nous devons au contraire tenter d’entendre, et de faire entendre, la complexité, voire le désordre, inhérents à tout changement et encore plus à tout phénomène de mutation accélérée amplifié par un libéralisme débridé et une mondialisation implacable. En cela, la pensée féministe, “acculée” à déconstruire et reconstruire sans cesse, est d’un apport heuristique incontestable.

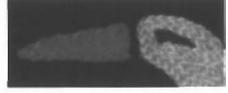
Tout cela induit des répétitions, liées à la manière dont s’est construit ce discours épistémologique : une notion est avancée, discutée, mise en œuvre – le développement est une pratique –, reprise, affinée et cela par des auteures différentes jusqu’au moment où elle émerge dans les textes des conventions, des recommandations lors des Conférences internationales, “lieux essentiels de cristallisation et de consécration ultimes d’une utopie pour un ordre mondial idéal” (Arlette Poloni).

Il nous a semblé intéressant et utile de montrer quelque peu ce trajet conceptuel dans son histoire.

Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur



1



# **Genre et développement : une histoire déjà longue**



# Luttes féministes et développement : une perspective historique

Jeanne Bisilliat

in : Jeanne Bisilliat (ed). *Femmes du Sud face aux changements*, Paris, l'Harmattan, 1997, p. 21-45 (extraits)

**E**n 1946, une Commission de la condition de la femme, à l'intérieur de la Commission des droits de l'homme, est établie pour examiner les problèmes spécifiques des femmes, veiller à la mise en œuvre du principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Elle détermine quatre domaines, valables dans le monde entier, où les formes les plus fortes de discrimination s'exercent contre les femmes :

- les droits politiques et possibilités de les exercer
- les droits légaux, en tant qu'individus et membres de la famille
- l'accès des filles et des femmes à l'éducation, à la formation et à la formation technique
- le travail

Ces quatre domaines restent, à l'aube du 20<sup>e</sup> siècle, ceux où les femmes sont largement discriminées, en dépit des combats féministes et de quelques progrès.

En 1948, Eleanor Roosevelt, présidente de la Commission nommée pour rédiger la première version de la Déclaration universelle des droits de l'homme obtient que soit écrit dans l'Article deux (2) de cette déclaration adoptée en 1948 : "Chacun peut bénéficier de tous les droits et libertés... sans aucune distinction, telle que la race, la couleur, le sexe, la langue..."(C'est nous qui soulignons).

Dans les années 1950, l'Organisation internationale du travail (OIT) obtient, de son côté, que soient approuvées les Conventions sur "la rémunération égale à travail égal" et sur la "non discrimination selon l'emploi et l'occupation".

En 1973, le Congrès américain vote le "Percy Amendment" qui fait obligation à l'AID (Agence internationale de développement américaine) d'inclure les femmes dans tous ses projets de développement : événement "législatif" qui a sans aucun doute pour base la renaissance et l'organisation

du mouvement féministe aux Etats-Unis dans les années 60.

En 1974, deux événements importants vont contribuer à accorder plus de valeur au statut de la femme, le terme de statut étant étroitement lié au véritable contrôle que la femme exerce sur sa propre vie :

– La Conférence mondiale de la population montre l'importance des interactions entre le planning familial et le statut de la femme. Cette constatation s'appuie sur des études concernant les problèmes de population, considérés dans les années 60 comme l'un des problèmes majeurs des pays en développement.

– La Conférence mondiale sur l'alimentation, qui reconnaissait que la situation alimentaire mondiale ne pouvait être améliorée qu'avec la complète intégration des femmes aux politiques de développement.

1975 est déclarée Année internationale de la femme. Il fallut commander des études pour pouvoir tenter d'établir un bilan ; en effet la documentation était alors presque inexistante, tout autant que les données quantitatives puisqu'elles n'étaient pas désagrégées par sexe. Des 18 études de base, une conclusion pessimiste se dégagait : "La situation des femmes s'est détériorée malgré les efforts de développement réalisés dans de nombreuses régions du monde... La production déterminée par les lois du capitalisme et orientée vers le profit plutôt que vers le bien-être de la population a rétréci la portée d'un grand nombre de programmes de développement". On le voit, dès avant 1975, une corrélation est établie, qui ne cessera d'être réaffirmée : l'orientation du développement vers la seule rentabilité économique doit être abandonnée si l'on veut que les populations pauvres, et particulièrement les femmes, accèdent à plus de bien être ; l'économique, le politique sont intimement liés au social.

L'année de la femme, 1975, commence avec la Conférence de Mexico à l'ouverture de laquelle la secrétaire générale de la Conférence, Mme Helvi Sipilä déclare : " Nous n'avons que deux semaines devant nous pour mettre au point une stratégie appropriée pour surmonter des siècles d'oppression et de discrimination". Parallèlement à la Conférence où ne siégeaient que les gouvernements se tenait la Tribune à laquelle participaient des groupes de femmes, des individus, des ONG. C'est le début de la mise en oeuvre de nombreux réseaux nationaux et internationaux qui prendront, tout au long des années, une force de plus en plus grande et acquerront une influence certaine.

Un Plan d'action mondial est adopté à Mexico qui indique les priorités assignées aux gouvernements et reflète les principaux sujets de préoccupation concernant la condition et le rôle des femmes. Par ailleurs, les agences des Nations unies ainsi que les universités, les fondations, les gouvernements de certains pays du Nord et du Sud initièrent des programmes de recherche permettant le recueil systématique de données sur les femmes et constituant ainsi un important matériel de référence.

En 1979, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes fut adoptée.

Elle devient un Traité international en 1981. Un comité contrôlant l'application par les Etats partenaires de la convention, le CEDAW, est créé. La convention permet aux groupes féministes, dans certains pays du Sud, d'obtenir des changements dans les lois nationales. Au 1<sup>er</sup> juin 1990, 102 pays sur 180 ont adhéré à cette Convention ; en 1999, il reste 28 pays qui ne l'ont pas ratifiée. Mais cela ne veut pas dire que là où elle est signée et ratifiée, elle est observée, loin s'en faut.

En 1980, une conférence a lieu à **Copenhague**, marquant la mi-décennie. Un premier bilan est dressé, assez négatif, qui entraîne une redéfinition du Plan d'action mettant l'accent sur l'emploi, la santé et l'éducation, considérés du point de vue des femmes.

Sur un autre plan, un ensemble de mécanismes internationaux et nationaux est mis en place :

- l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW).

- le Fonds de contribution volontaire pour la décennie des Nations unies de la femme, placé jusqu'à la fin de la décennie sous la tutelle du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de Vienne. Après Nairobi, il sera relié au PNUD et prendra l'appellation "UNIFEM" (Fonds de développement des Nations unies pour la femme) ;

- les commissions économiques régionales des Nations unies (Afrique, Amérique Latine et Caraïbes, Asie et Pacifique) disposent de centres de recherche et de formation sur la femme ;

- la Communauté européenne, se dote, seulement en 1982, d'une cellule Femmes et Développement placée au sein de la Direction des ressources humaines de la Direction générale du développement (DG VIII) puis, quelques années après, d'une deuxième cellule à la DG I ;

- le Parlement européen crée une commission parlementaire sur les Droits des femmes ;

- l'OCDE crée un Groupe d'experts femmes qui fonctionne dans le cadre du Comité d'aide au développement (CAD) dont les principes directeurs sont censés guider l'action de ces pays en faveur des femmes ;

- quelques pays du Nord mettent en place des bureaux femmes au sein des ministères des Affaires étrangères chargés de la coopération. Les plus actifs et les plus efficaces sont ceux des pays nordiques et des Pays-Bas ;

- quelques pays du Sud font de même, créant des mécanismes ad hoc le plus souvent situés dans le cadre des ministères des Affaires sociales.

D'une manière générale, ces nouvelles structures sont caractérisées par un faible pouvoir politique et des ressources financières encore plus faibles.

En 1985, a lieu la **Conférence internationale de Nairobi** qui vient clôturer la décennie. Le bilan, encore une fois négatif, oblige à lancer un ensemble de résolutions sous le nom de **Prospectives d'action pour la pro-**

**motion de la femme**, signées par les 157 pays présents et devant valoir référence légale jusqu'en 2000. Le "Forum 85" qui l'accompagne voit se renforcer les réseaux de femmes chercheuses, professionnelles et d'ONG. Enfin, **en 1995 se tient la Conférence internationale de la femme à Beijing**, qui correspond au cinquantenaire des Nations unies.

Cette rétrospective historique, si rapide soit-elle, permet néanmoins de faire quelques constats : l'énorme déploiement de mécanismes, structures, conventions, résolutions, stratégies n'a pas suffi pour que les femmes, partenaires **de facto** du développement deviennent des partenaires **de jure**. Les évidences quant à la participation économique et sociale des femmes ont beau être flagrantes, criantes, ces évidences continuent à se heurter à une surdité culturelle et politique obstinée. Malgré tout, les femmes sont sorties de l'invisibilité où elles étaient confinées, un savoir s'est constitué et les discours politiques des hommes se sont affinés, celui des femmes s'est renforcé, de telle sorte que le discours sur le développement est peu à peu contraint à inclure les femmes dans ses énoncés. Le mouvement est désormais irréversible même s'il est loin de suivre une progression linéaire.

## Evolution de la terminologie

Les actions entreprises en direction des femmes pendant la décennie ont reçu l'appellation 'Women and Development' puis celle de 'Women in Development' (WID), soit 'femmes dans le développement' que les locuteurs français ont transformée en 'femmes et développement' (FED). Ces termes recouvraient une stratégie d'intégration des femmes au développement dans laquelle les Etats devaient jouer un rôle important. Mais cette stratégie était fondée sur un certain nombre de présupposés scientifiquement erronés :

- le ménage, comme aux USA ou en Europe, serait composé d'un mari, d'une femme et d'enfants,
- il existerait au sein de la famille une division du travail clairement établie entre les sexes, le mari chargé d'apporter un revenu à la famille et la femme assumant les tâches de reproduction et les tâches domestiques,
- il existerait, au sein du ménage, un contrôle égalitaire des ressources et un pouvoir de décision égalitaire entre les hommes et les femmes.

Sur un autre plan, les recherches, les évaluations de projets montrent de plus en plus clairement que ce que l'on a coutume d'appeler le développement économique et social a, dans les faits, coupé les femmes de leurs ressources traditionnelles pour la subsistance, augmenté leur charge de travail, leur a donné une responsabilité accrue dans la survie de leurs familles. La pauvreté ne fait qu'augmenter – et ce sont les femmes, particulièrement les 30 % de femmes chefs de famille, qui sont les plus pauvres. Or, leur pauvreté est perpétuée par la nature des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes qui accordent à ces dernières un accès de plus en plus limité aux res-

sources dont elles ont absolument besoin pour faire face à leurs responsabilités familiales.

Une critique de la stratégie d'intégration des femmes au développement va donc assez rapidement voir le jour : on lui reproche principalement d'impliquer que le problème de fond est constitué par les femmes alors qu'il s'agit bien plus de l'allocation des ressources entre hommes et femmes. On remet donc en cause les approches précédentes et l'on cherche des concepts méthodologiques permettant de fonder une nouvelle réflexion. C'est ainsi que l'utilisation du concept de genre s'est substituée peu à peu à celui, trop réducteur, de WID ou de FED dans l'ensemble des analyses, des actions et des planifications concernant les femmes.

Le mot anglais "gender" désigne le sexe, féminin et masculin, socialement construit en même temps qu'un processus de construction hiérarchique interdépendante et complémentaire entre les hommes et les femmes.

C'est dans les années 70 que les féministes anglo-saxonnes commencent à utiliser le terme genre (Ann Oakley : *Gender and Society*, 1972). Le concept de genre, qui correspond chez les féministes francophones aux "relations sociales de sexe" induit :

- le rejet du déterminisme biologique sous-jacent dans le mot 'sexe', et dans l'expression 'inégalité sexuelle' ;

- le regroupement de toutes les différences constatées entre les hommes et les femmes qu'il s'agisse des différences individuelles, des rôles sociaux ou des représentations culturelles, c'est-à-dire le regroupement de tout ce qui est variable et socialement déterminé. Il est également affirmé que 'les femmes' ne forment pas un groupe homogène mais un ensemble traversé par des différences de classe, de race et d'ethnie ;

- l'asymétrie fondamentale, la hiérarchie et les relations de pouvoir entre les deux groupes, les deux rôles, les deux sexes, les deux genres.

Le genre renvoie aux catégories sociales (féminin et masculin) et non aux catégories sexuelles (hommes et femmes). Il implique un savoir sur la différence sexuelle et reflète un pouvoir qui est aussi une manière d'ordonner le monde, inséparable de l'organisation sociale de la différence sexuelle. Le savoir n'est ni fixe, ni fini, il est variable et sujet à d'innombrables changements. Il en est de même pour les complémentarités et oppositions entre les genres qui peuvent se transformer, évoluer, c'est-à-dire s'inscrire dans le changement social.

C'est un concept essentiellement dynamique permettant de remettre en question l'apparente immuabilité des rôles sociaux et d'envisager la fin de la subordination universelle des femmes.

Il faut ici introduire une double remarque importante : le terme est trop souvent utilisé de façon déviée, pour exprimer de manière masquée et penset-on, plus acceptable, les mots "femme" ou "sexe". Son contenu, réellement

subversif, est ainsi complètement évacué. Par ailleurs, le champ des connaissances factuelles et théoriques sur "femmes et développement" s'étant essentiellement constitué en anglais et les francophones n'y ayant guère contribué, il nous est impossible, après plus de dix ans, de vouloir imposer une autre évidence lexicale. En outre, cela aurait-il un sens puisque "genre" peut être utilisé en français, comme le montrent, entre autres, les nombreuses études des historiennes francophones ?

Cette notion de "genre" est encore très contestée par de nombreux/ses responsables du développement et scientifiques français qui fondent leur refus sur la différence d'usage entre les deux langues rendant, selon eux, le mot "genre" impropre en français. C'est "grammaticalement" exact mais, comme chacun le sait, les langues sont dites vivantes seulement parce qu'elles évoluent. On ne peut continuer à refuser en France – contrairement aux Suisses, aux Belges et aux Canadien/nes francophones – d'adopter un terme universellement utilisé dans le monde sans être passible de passésisme ou, plus exactement, de conservatisme pour ne pas dire de mauvaise foi.

Consciente des problèmes posés, je m'efforce de traduire le terme en utilisant des circonlocutions qui, hélas, alourdissent le texte mais le rendent acceptable, par exemple "notion de genre" ou "relations selon le genre", etc. Notons que l'usage de l'adjectif "genré" semble s'imposer au travers des traductions des textes, incontournables, écrits en anglais.

Depuis les années 90, deux autres notions sont de plus en plus présentes dans les stratégies revendiquées par les femmes témoignant de l'approfondissement de leur réflexion féministe face aux effets ravageurs du libéralisme et de la mondialisation sur la majorité des populations démunies, les femmes au premier chef. Elles sont désormais adoptées par tous les organismes internationaux, tout au moins sur le plan des énoncés discursifs, et le "politiquement correct" ne peut plus s'en passer. Ce sont :

– la notion d'**empowerment**, que l'on peut traduire par "renforcement du pouvoir" mais qui est plus souvent rendue par "accès au pouvoir" bien que cette traduction affaiblisse le sens ;

– la notion de **mainstreaming**, (littéralement, être, mettre dans le courant principal). Il s'agit en fait d'introduire le principe d'égalité entre hommes et femmes dès l'élaboration des politiques ainsi que dans tous les processus liés au développement. Dans les textes officiels, ce terme est traduit par "approche intégrée". Là encore, cette traduction ne rend ni la complexité ni le dynamisme de l'expression anglaise. Il faut également signaler qu'il existe de nombreuses réticences sur l'emploi du mot "intégration" auquel on reproche de pouvoir impliquer "assimilation".

## **Présentation critique des politiques dirigées vers les femmes de 1975 à 1993**

Ce qui suit doit être lu dans une double optique :

– 1 – Les pays du Tiers Monde affrontent une crise économique de plus en plus grave. Depuis que, dans les années 70, l'échec irrémédiable des politiques fondées sur la "croissance" devant engendrer des "retombées économiques", devenues mythiques, a été reconnu, les grands donateurs ont fabriqué un discours tournant autour de termes comme 'satisfaction des besoins essentiels', 'développement à visage humain', etc. Mais, ce nouveau discours fut simplement plaqué sur des décisions renforçant les déséquilibres structurels. Par ailleurs, les pays du Sud doivent faire face au remboursement inique de la dette : le flux des transferts nets de capitaux depuis 10 ans va du sud vers le nord et les pays pauvres remboursent 50 milliards de plus qu'ils ne reçoivent en terme de nouveaux capitaux. Le FMI (Fonds monétaire international), suivi de la Banque mondiale, a mis en place les politiques dites 'd'ajustement structurel' (PAS). Mais, comme on le sait, les PAS ne sont pas élaborées pour répondre aux besoins des populations des pays qui sont, au contraire, obligés d'adopter de plus en plus des modèles de production orientés vers l'exportation, perpétuant ainsi les déséquilibres déjà existants. En outre, elles obligent également les Etats à opérer un ensemble de compressions dans leurs dépenses publiques notamment dans celles de la santé et de l'éducation ce qui frappe de plein fouet les pauvres, et encore plus les femmes (on ne peut pas attendre un renversement de ces tendances avec la nouvelle panacée des actions de compensation – l'ajustement à visage humain – dirigées vers les pauvres puisque les options de fond restent inchangées). Enfin, les décisions souveraines des Etats sont désormais entre les mains des créanciers ce qui les place dans une situation de dépendance accrue (par exemple tout pays qui accepte un programme PAS doit en même temps s'engager à mettre en place des politiques de limitation de la fécondité). La fécondité des femmes devient ainsi un enjeu géo-politique. On peut donc affirmer, sans crainte, que le remboursement de la dette ainsi que les PAS constituent le plus récent mécanisme d'exploitation du sud par le nord.

– 2 – C'est dans ce contexte politique et économique global que les femmes du nord comme du sud ont mené leurs actions dans le cadre du développement. Non seulement elles ont appris, grâce à l'identification de plus en plus précise du système d'obstacles auquel elles devaient faire face, à se battre mieux, à imposer de nouvelles stratégies mais aussi elles ont infléchi leurs revendications vers des objectifs plus politiques que traduisent les termes d'empowerment et de mainstreaming. En effet elles ont reconnu qu'un changement profond et durable de la situation des femmes serait acquis si, et seulement si un autre modèle de société, plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et plus démocratique était mis en place à travers le monde, ce qu'implique le "développement durable". On ne peut donc pas se contenter de "pro-

jets spécifiques femmes” qui n’agissent, dans le meilleur des cas, que sur une infime partie de la vie des femmes mais, au contraire, on se doit d’affronter dans son entier la chaîne causale qui perpétue leur subordination.

Les différentes approches ou politiques utilisées pour que les femmes deviennent des partenaires égales dans le développement sont les suivantes (leur énumération ne suit pas un ordre d’apparition puisque certaines sont parfois utilisées en même temps) :

– **l’approche bien-être** est la politique la plus ancienne et encore la plus populaire parce qu’elle est politiquement neutre et ne remet pas en cause la subordination des femmes. Elle cherche à aider les groupes les plus vulnérables, où sont placées les femmes, en donnant la priorité à la production industrielle et agricole à capital intensif, et en créant des emplois pour les hommes. Les problèmes des femmes sont pris en main par des ministères marginaux, des petites ONG. Selon C. Moser, cette approche est fondée sur trois présomptions : les femmes sont des bénéficiaires passives du développement, la maternité est le rôle le plus important pour les femmes et l’éducation des enfants est leur tâche la plus effective. Cette approche se concentre donc sur la famille dans laquelle la femme est un agent de reproduction et l’homme un agent de production ; son principal défaut est de considérer que les caractéristiques biologiques des femmes constituent à elles seules le problème et qu’il suffit d’influencer leur comportement reproductif pour le résoudre au lieu de leur donner les moyens de transformer leurs rôles. Elle crée chez les femmes, vues comme des bénéficiaires et non comme des actrices, une dépendance dommageable ;

– **l’approche égalité**, définie en opposition à la première, met l’accent sur le rôle fondamental des femmes comme actrices à part entière dans le processus de développement. Elle vise à réduire l’inégalité entre les hommes et les femmes, surtout dans le domaine de la division du travail fondée sur le genre, et à augmenter l’autonomie politique et économique des femmes. La difficulté de cette approche consiste à indiquer avec précision les indicateurs permettant de mesurer le degré d’augmentation ou de diminution de l’égalité pour évaluer le succès d’un programme ;

– **l’approche anti-pauvreté** relie l’inégalité économique des hommes et des femmes non plus seulement à la subordination mais à la pauvreté. Il faut donc augmenter la production des femmes pauvres, accroître leurs possibilités d’emploi et les occasions de gagner un revenu. Cette approche reçoit beaucoup de critiques y compris de la part des autorités nationales qui croyaient déceler, dans ces tentatives, une menace de modifier l’habituelle division du travail, base de l’ordre établi. On a également reproché à cette orientation d’ignorer les rôles de reproduction des femmes, leurs contraintes culturelles et sociales. La mauvaise foi de ces reproches est facilement décelable bien que compréhensible ;

– **l’approche efficacité** prédomine aujourd’hui. Elle considère les femmes comme des ressources humaines sous-utilisées qui doivent être par conséquent intégrées plus largement dans le processus de développement afin de mieux utiliser leurs différents potentiels. Cette approche part du pré-supposé qu’une meilleure participation économique des femmes leur confèrera automatiquement un meilleur statut leur permettant ainsi d’atteindre progressivement l’égalité avec les hommes. Cette approche est très contestée car elle repose, dit-on, sur trois présomptions discutables : une participation économique accrue des femmes concourrait à l’égalité (de nombreuses études montrent que ce n’est pas automatique) ; les femmes auraient du “temps libre” pour fournir un travail additionnel (toutes les études y compris celles des budgets-temps, montrent qu’elles travaillent déjà au moins 4 ou 5 heures de plus que les hommes) ; enfin, dernier argument, les femmes n’auraient pas encore été touchées par le développement. De surcroît, cette approche ignore une de leurs charges de travail, très importante et incompressible, celle qu’elles assument pour la reproduction et l’éducation des enfants ;

– **l’approche “accès au pouvoir” (empowerment)**. Semblable à l’approche égalité, c’est la plus récente. Contrairement à la première, issue des féministes occidentales, elle est fondée sur l’expérience et la réflexion des féministes du Tiers Monde. Elle souligne le rôle que l’oppression coloniale et néocoloniale a joué dans la subordination des femmes et veut aider ces dernières à accroître leurs forces et à obtenir le pouvoir auquel elles ont ‘théoriquement’ droit. Cette approche distingue les stratégies à court et à moyen terme reposant sur les réalités des relations déterminées par le genre. Les premières sont destinées à apporter une réponse aux crises actuelles dans la production alimentaire, dans les secteurs de l’emploi formel et informel alors que les secondes cherchent à identifier les structures d’inégalité entre les genres, les classes et les nations pour pouvoir les dépasser. Cette approche, très politique, n’a pas encore reçu beaucoup d’appui ni de la part des gouvernements ni de celle des agences multi et bilatérales.

Ce qui précède fait apparaître la force des résistances qui s’opposent à l’émergence d’une véritable égalité entre les hommes et les femmes, point de départ nécessaire à l’obtention d’un pouvoir partagé. Face à ces résistances, les femmes se sont efforcées d’une part d’élaborer un appareil critique de l’action et des politiques qui la sous-tendent et, d’autre part, de placer cette critique dans le cadre d’un système conceptuel plus fin et plus pertinent au centre duquel se place la notion de genre. Cette dernière, en permettant de dépasser la fausse immuabilité des rôles féminins, débouche sur des analyses plus efficaces puisqu’elle identifie mieux les raisons des blocages, des résistances, des complémentarités, des conflits, à court et à moyen terme, entre les hommes et les femmes. Elle permet donc également, et ceci en amont de l’action, que soient mieux adaptés à la réalité tous les mécanismes de planification et d’évaluation des politiques et des actions, les mesures nécessaires

concernant l'harmonisation du droit coutumier et du droit moderne dont l'actuelle juxtaposition est source de conflits et de retards.

Mais il faut souligner l'utilisation, encore très forte, de l'argument culturel destiné à "camoufler" (Joke Schrijvers) le refus d'agir en vue de l'amélioration du statut des femmes : les nationaux refusent souvent d'introduire une innovation, même garantie par la loi, qui pourrait aider les femmes sous le fallacieux prétexte de respecter la "coutume", c'est-à-dire la culture.

Imposer les cultures de rente auprès des hommes ce qui a bouleversé aussi profondément que gravement les structures familiales n'induit, semble-t-il, chez les développeurs aucun doute d'ordre 'culturel' alors que l'introduction du moindre petit puits pour les femmes leur pose aussitôt un cas de conscience sous le prétexte qu'on ne doit pas intervenir en risquant de changer les modèles 'culturels' en vigueur. Cet usage relativiste de la culture, étroitement corrélé à l'idéologie androcentrique des développeurs, est hautement préjudiciable au succès des politiques de développement qui voudraient considérer les femmes comme des participantes actives.

A cette mauvaise foi systématique, on ne peut qu'opposer la croissance du nombre de mouvements de femmes dans le Tiers Monde qui réclament, dans le cadre de leurs cultures respectives, que les droits des femmes soient reconnus à l'exemple des droits de l'homme afin de permettre leur émancipation politique et économique.

### **Antiféminisme et identité nationale**

Cette dimension de la culture politique nationale ne peut être ignorée tant la France a la double réputation d'être un pays anti-féministe et féminolâtre. "Rien de plus constant, et de plus unanime que les Français quand il s'agit de ravalier, par le fait, le sexe qu'ils feignent d'indemniser en fumée d'encens" écrivait Fourier... Si exception française il y a, sans doute est-elle d'abord déni de l'anti-féminisme hexagonal. Il prend de multiples formes, dont la sous-estimation du féminisme, difficile à acclimater tant les Françaises chériraient, depuis plusieurs siècles, la condition privilégiée dont elles jouissent.

*Christine Bard : Pour une histoire des antiféminismes in Un Siècle d'antiféminisme, sous la direction de Ch. Bard, Fayard, 1999*

## Conclusion

Il semble donc évident que le processus de prise de conscience, commencé officiellement en 1975 débouche depuis déjà quelques années sur le renforcement du concept d'autonomie sans lequel il ne peut exister de véritable égalité. Bien sûr, si l'autonomie est un but en soi sur le plan personnel, elle est aussi une méthode sur le plan théorique et organisationnel ; cela implique que les femmes ne veulent pas créer un mouvement séparé du reste de la société mais qu'elles revendiquent, de manière légaliste, de participer, sur des bases égalitaires, à la définition politique d'un autre développement qui ne s'accompagnerait plus d'une détérioration de leurs conditions de vie, de celle de leurs enfants et de leurs familles. Réunies avant la Conférence de Rio sur l'environnement, elles ont rappelé dans un texte appelé "**Agenda 21 des Femmes**" qu'un environnement sain et durable exige la paix mondiale, le respect des droits humains (c'est à dire les droits des hommes et des femmes), la démocratie participative, l'auto-détermination des peuples. Peut-on leur donner tort ? Peut-on persister à penser que de tels objectifs puissent être réalisés sans les femmes ?

Entre Nairobi et Beijing, le discours des féministes du Nord et du Sud renvoie de plus en plus à la contradiction structurelle entre les politiques néolibérales mises en oeuvre et l'apparente volonté de concevoir des politiques centrées sur les personnes ; le **Sommet Social de Copenhague en 1995** a montré les limites de cette contradiction. "Nous avons besoin que le féminisme s'établisse à une échelle globale". Grâce à la mise en relation de plus en plus efficace des nombreuses associations féministes aussi bien nationales qu'internationales, on voit s'inventer sous nos yeux une nouvelle forme de démocratie, **la démocratie en réseau**. L'avenir nous dira si cette "citoyenneté planétaire" permettra aux femmes de conquérir, enfin, le droit d'être, au même titre que les hommes, les sujets des "Droits de l'Homme". La reconnaissance des "droits humains" lors de la Conférence de Beijing constitue un modeste pas en avant.

### **Le développement durable**

Le concept de développement durable (sustainable development), d'origine anglo-saxonne, entra réellement dans le vocabulaire avec le rapport Brundtland de la Commission Mondiale pour l'environnement et le développement et fut reconnu mondialement lors de la Conférence de Rio en 1992. Selon ce rapport, un développement durable doit répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Il implique donc un certain souci de justice, et d'équilibre que les femmes, dans de nombreux mouvements, ont fait leur.

# Conceptions et pratiques du développement : contributions féministes et perspectives d'avenir

*Introduction de Huguette Dagenais ; Denise Piché*

*in : Huguette Dagenais et Denise Piché (ed.)*

*Femmes, féminisme et développement / Women, Feminism and Development*

*Montreal, MacGill-Queen's University Press, 1994 p. 3-48 (extraits)*

.....31

Quand on parcourt les nombreux ouvrages sur le développement parus au cours des dix dernières années, on s'aperçoit qu'il y a consensus quant à la "crise" ou même "l'impasse" dans laquelle se trouve la théorie du développement. Les auteurs reconnaissent volontiers la "fin des certitudes" que semblaient procurer les grands schémas théoriques des décennies précédentes et, conséquemment, la nécessité d'un changement profond dans les "paradigmes". On assiste actuellement au "remplacement des grandes synthèses théoriques" par une "réflexion plus fondamentale sur le sens des notions de développement" (Thériault 1988:3) et cette réflexion s'étend désormais davantage aux plans éthique et épistémologique. "En fait", pour reprendre le diagnostic établi par Henri Rouillé d'Orfeuil au terme d'un examen des théories du sous-développement, "ce qui apparaît, c'est à la fois le malaise des théoriciens d'avoir si mal décrit les évolutions et le malaise des praticiens de devoir œuvrer le plus souvent à l'aveuglette" (Rouillé d'Orfeuil 1987:31).

Sur les plans terminologique et stylistique, toutes ces clarifications et remises en question conceptuelles et idéologiques se traduisent par une multiplication des termes. Aux concepts ou "notions" (car, apparemment, plusieurs hésitent dorénavant à parler de concept) de Tiers Monde, centre et périphérie, Nord et Sud, dépendance, mal-développement se sont ajoutées celles de développement alternatif, endogène, autocentré, durable (*sustainable*), d'écodéveloppement, de développement à visage humain, etc. De plus, on est souvent frappé par le haut niveau d'abstraction du discours et le ton désabusé, sinon franchement cynique, adopté par beaucoup d'auteurs, particulière-

ment dans la francophonie. Cette situation témoigne de nuances et de divergences réelles dans les positions théoriques, mais elle favorise aussi le maintien entre les auteurs de cette "distinction" si importante dont a parlé Pierre Bourdieu (1979) et facilite l'évitement des termes à connotation morale (richesse, pauvreté) ou militante (exploitation, pression). Certes, les formules lapidaires et les trouvailles stylistiques présentent souvent l'avantage de synthétiser, sous forme percutante, donc aisément mémorisable et facile à citer, des points de vue et des enjeux complexes, mais une fois estompée la fascination qu'exerce inévitablement une telle agilité, la compréhension des phénomènes en cause n'est pas assurée pour autant. De plus, l'ardeur des débats entraîne parfois une inflation du discours savant qui n'est pas sans provoquer à son tour une certaine confusion. A tel point, d'ailleurs, qu'Ignacy Sachs n'hésite pas à parler de "combat d'étiquettes" et de "débat purement sémantique" (Sachs 1987:19 ; Dagenais 1988).

Heureusement, pendant que ces spécialistes, très majoritairement masculins et occidentaux, il va sans dire, jonglent avec les concepts et les mots, des démarches concrètes, moins spectaculaires mais, comme dirait J.-Yvon Thériault, "peut-être plus durable(s) en regard de la construction d'une société plus juste" (Thériault 1988:3), se poursuivent. Il en est ainsi de la recherche féministe sur le développement. Par des études empiriques "théoriquement informées" (Sklair 1987:62), elle approfondit notre compréhension du processus, des effets, des lacunes et également des espoirs du développement. Même si leurs travaux sont largement ignorés par les spécialistes du développement, en particulier dans la francophonie<sup>1</sup>, ce sont, sans l'ombre d'un doute, les féministes qui, ces vingt dernières années, ont poussé le plus à fond la critique des théories et des actions de ce vaste champ, puisque non seulement elles contestent l'impérialisme capitaliste à la base des pratiques et des concepts dominants mais elles ont démontré le rôle clé des rapports sociaux de sexe

En recherche féministe, cependant, l'imprécision des notions ne constitue pas un prétexte à des débats, car cette recherche ne part pas des catégories du discours ou des théories mais des vrais problèmes et des personnes, en particulier des femmes, dans leur contexte social, culturel et historique propre (Dagenais 1987). De ce fait, il n'est pas étonnant qu'elles soient animées par ce que Huguette Dagenais (1988) appelle un sentiment d'urgence. Loin de céder au désabusement et au cynisme de bon ton, qui caractérisent bon nombre de textes sur le développement, et plutôt que de "refuser" d'emblée le développement comme "mystification" occidentale (Latouche 1986a et 1987) ou "abandonner" simplement le terme parce que la représentation courante ne correspond pas à la réalité historique (Vuarin 1988), elles préfèrent re-politiser les concepts et travailler à l'élaboration d' "alternatives" (Sen et Grown 1987) théoriques et pratiques en vue d'un "autre développement" (Dagenais 1988). Pour elles, contrairement à ce qu'en pense Serge Latouche (1986b:241), un tel objectif n'est pas "un mythe". De même, si "l'objet" Tiers

Monde, pour différentes raisons, est devenu à peu près impensable aujourd'hui" (Caillé 1987:9), l'expression conserve pour bon nombre de féministes une connotation historique et politique soulignant "les multiples oppressions" (de classe, de sexe, ethnique, nationale) (Sen et Grown 1987) subies par les femmes concernées. En d'autres mots, dans les travaux féministes, la terminologie demeure instrumentale et souple. C'est pourquoi, en tant qu'éditrices de ce livre, nous sommes pleinement d'accord, cette fois, avec Serge Latouche quand il explique : "Pays-sous-développés, pays en voie de développement, Tiers-Monde, Sud<sup>2</sup>, périphérie, tous ces termes sont inadéquats, mais on ne peut s'en passer. Personnellement, je les utilise tous. D'une part, cela évite les répétitions. Et puis, étant tous inadéquats, ils sont tous aussi adéquats, d'une certaine façon parce qu'ils parlent d'une réalité qui se transforme, difficile à cerner" (Latouche 1987:13). Même si les contributrices de ce livre ne s'attardent pas à définir explicitement le concept de développement, leurs textes s'inspirent tous d'une même conception holistique, sensible aux dimensions historique, politique et contextuelle du processus, que la définition suivante, empruntée à Kate Young, synthétise bien, selon nous :

... 33

"Le développement est conçu comme un processus complexe impliquant une amélioration sociale, économique, politique et culturelle de la société elle-même. Amélioration, dans ce sens signifie la capacité de la société non seulement à répondre aux besoins physiques, émotionnels et créatifs de la population à un niveau historiquement acceptable ; mais aussi à libérer le temps du travail humain du fardeau sans fin liée à la production des besoins essentiels. Cela entraîne des standards de vie meilleurs, mais non une consommation immodérée ainsi qu'une forme de société permettant une distribution égale de la richesse sociale (Young 1988a:7)".

Nous faisons nôtre cette définition de Young, en réitérant, avec le Collectif DAWN, l'importance de partir des femmes les plus pauvres ("from the vantage point of poor women"), les premières concernées par l'urgence de l'augmentation du pouvoir ("*empowerment*")<sup>3</sup> des femmes (Sen et Grown 1987), et avec Maria Mies, celle de ne pas perdre de vue les deux "pôles extrêmes" de l'ordre économique et social international que représentent actuellement le "surdéveloppement" des pays riches et puissants d'Occident et le sous-développement des pays colonisés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (Mies 1986). (...)

## **Contributions féministes en vue d'un autre développement**

Sans prétendre peindre un portrait synthèse de l'importante contribution féministe aux perspectives théoriques et appliquées sur le développement, le livre illustre néanmoins, par la grande variété des travaux réunis, l'ampleur du terrain conceptuel, thématique et géographique couvert. Il vise aussi à mettre un peu plus en valeur la spécificité de l'apport féministe,

notamment en regroupant les textes de façon à établir un dialogue entre la théorie et la pratique, entre la recherche et l'action. Car c'est bien là une des grandes caractéristiques du féminisme que de chercher à construire une interprétation de la société qui parte de l'expérience des femmes pour mieux y retourner sous la forme d'orientations pour le changement social. Plusieurs des auteurs sont d'ailleurs engagés à la fois dans la recherche et dans l'action. (...)

## Les concepts et les méthodes passés à la critique

En se basant sur son expérience professionnelle au sein et au contact des organismes de coopération internationale, Eva Rathgeber (une des auteures de ce livre) procède d'abord à une présentation critique des trois courants de pensée qui ont, selon elle, caractérisé les interventions de ces institutions auprès des femmes, à savoir *Women in Development*, *Women and Development* et *Gender and Development*, respectivement désignés par les acronymes *WID*, *WAD* et *GAD*. Comme Rouillé d'Orfeuil, cité précédemment, elle constate que "les spécialistes en développement oublient trop souvent la théorie sous-jacente à leur pratique". Optant pour l'approche *GAD*, "genre et développement" parce que, contrairement aux précédentes, cette approche dit-elle, "lie les rapports de production aux rapports de reproduction et tient compte de tous les aspects de la vie des femmes", Rathgeber examine ensuite la mise en pratique de ces perspectives théoriques par les principales agences de développement. Le bilan n'est pas reluisant. Même l'approche *GAD*, jugée plus adéquate, semble plus volontiers appliquée en recherche que dans le domaine de l'intervention. L'auteur termine d'ailleurs en citant quelques exemples de projets de recherche réalisés dans cette perspective par des chercheuses africaines.

Délibérément percutant, le titre de la contribution de Rathgeber remplit une double fonction ethnographique et démystificatrice quant aux pratiques politiques et discursives des organismes et des spécialistes du développement. En effet, on ne peut manquer d'être frappée par la facilité avec laquelle ceux-ci mettent de l'avant de nouvelles priorités, de nouveaux mots d'ordre et les traduisent en slogans, avant même que des changements tangibles et significatifs aient eu le temps de se produire pour les populations concernées. Pensons seulement au mot d'ordre des "besoins essentiels" (*basic needs approach*), qui semblait enfin placer la priorité sur les personnes, et à la rapidité avec laquelle il a été remplacé par celui du "développement durable" (*sustainable development*) et par les "programmes d'ajustement structurel" (PAS), pour faire place actuellement – mais comment et pour combien de temps ? – à "l'ajustement à visage humain". On aurait tort, cependant, de penser qu'il s'agit là de simples variations rhétoriques ou de *buzzwords* à l'usage des initiés (Jensen 1990) ; chaque nouveau mot d'ordre se traduit concrètement par des changements dans l'attribution des fonds, dans le choix des

thèmes de recherche et des domaines d'intervention (Dagenais 1988).

Indirectement, le texte de Rathgeber attire aussi l'attention sur les professionnelles qui œuvrent dans les bureaux "Femmes et développement" des agences internationales et les structures gouvernementales du Tiers Monde et sur les difficultés qu'elles rencontrent dans leur entreprise de changement social. Comme le souligne Adrienne Germain, c'est à ce petit groupe de femmes convaincues, qui travaillent dans un grand isolement, sans personnel suffisant et avec des budgets dérisoires, qu'incombe depuis 1975 environ "la tâche de prouver que le genre est important et que les femmes sont vitales au développement national et dans l'élimination de la pauvreté" (Germain 1989:4-5). Sans elles et sans l'ancrage de leurs actions dans le mouvement des femmes, il est peu probable que même la perspective libérale *WID* aurait pénétré ces forteresses du pouvoir mâle.

Par ailleurs, ce texte témoigne aussi de différences entre spécialistes anglophones et francophones car si, parmi les francophones, l'approche *WID* trouve son équivalent sémantique dans l' "intégration des femmes au développement" ou *IFD*, les deux autres approches ne sont pas aussi facilement repérables, ni au plan chronologique, ni au plan théorique. L'expression "femmes et développement" continue, et continuera vraisemblablement, d'être utilisée dans la francophonie, davantage parce qu'elle constitue une façon simple et pratique de circonscrire l'ensemble du champ que par adhésion à un cadre théorique féministe socialiste ; à notre connaissance, elle n'a pas une connotation théorique aussi précise que celle présentée ici par Rathgeber.

## Notes

<sup>1</sup> - A titre d'exemple, il n'y a pas une seule mention des travaux réalisés dans une approche féministe dans le *Cahier du Gemdev n° 18*, paru récemment (juin 1991) à Paris et où, "à partir d'essais de synthèse de spécialistes de disciplines différentes est réalisé un recensement des thèmes et enjeux théoriques et politiques traités dans la littérature francophone" La "décennie quatre-vingt" est présentée, à juste titre, comme caractérisée par un "souci plus marqué d'analyser la complexité des situations concrètes" et des préoccupations méthodologiques (Vernières 1991), sans mention du fait que la décennie des Nations unies pour les femmes, qui la recoupe, a favorisé l'émergence d'une préoccupation pour l'intégration des femmes au développement.

<sup>2</sup> - Les populations inuit et amérindiennes qui vivent au nord du Canada et du Québec utilisent le terme "Sud" pour désigner les gouvernements et les populations blanches vivant effectivement au sud de leurs territoires. Cet usage est à l'inverse du nôtre dans cette introduction où le Sud est globalement synonyme de Tiers-Monde

<sup>3</sup> - Le terme *empowerment* est parfois traduit en français par "appropriation psychosociale". Dans ce texte, nous l'utilisons pour désigner le processus par lequel, au moyen de leurs luttes contre l'oppression, les actrices et acteurs sociaux augmentent individuellement et collectivement leur pouvoir, c'est-à-dire leur autonomie et leur contrôle, sur leur propre vie et dans leur société. Il inclut donc, sans s'y limiter, la dimension psychosociale.

## Bibliographie

- Hynes, Patricia H. 1989. *The Recurring Silent Spring*. New York, Pergamon Press
- Jaggar, Alison M. and William L. McBride 1985. "Reproduction' as male ideology", *Women's Studies International Forum*, 8, 3:185-196
- Latouche, Serge 1986a. *Faut-il refuser le développement ?* Paris, Presses universitaires de France.
- 1986 b. "Economie et anti-économie du développement", in Marc Guillaume (éd.), *L'état des sciences sociales en France*. Paris, La Découverte : 237-241.
- 1987. "Pas de leçon à donner", *Espaces Temps*, 36:13-15
- Mies, Maria 1983. "Towards a methodology of feminist research", in Gloria Bowles et Renate Duelli Klein (eds.), *Theories of Women's Studies*. London, Routledge and Keagan Paul : 117-139
- 1986. *Patriarchy and Accumulation on a World Scale*. London : Zed Books.
- Bourdieu, Pierre 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Minuit
- Canadian Woman, Studies/Les cahiers de la femme* 1986. Numéro spécial "Sur la décennie des femmes", 7, 1 et 2
- Collin, Françoise 1990. "Ces études qui sont "pas tout", Fécondité et limites des études féministes", *Les cahiers du GRIF*, 45, automne : 81-94
- Couillard, Marie-Andrée 1988. "De l'autonomie relative à la dépendance : les femmes malaises et le développement", *Recherches féministes*, 1, 2:69-89
- Dagenais, Huguette 1987. "Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible", *Anthropologie et sociétés*, 11, 1 :19-44
- 1988 "Pour les femmes, un autre développement", *Recherches féministes*, 1, 2:1-17
- Daune-Richard, Anne Marie et Anne-Marie Devreux 1985. "La construction sociale des catégories de sexe", *BIEF (Bulletin d'information des études féminines)*, 9-10:39-53
- Thériault, J.-Yvon 1988. "Que reste-t-il du développement". in VMP Da Rosa et J.Y. Thériault (éd.), *Développement, coopération et intervention sociale : discours et pratiques*. Ottawa. Les Presses de l'université d'Ottawa : 1-16
- Unicef Uggo. *The Girl Child. An Investment in the Future*. New York, UNICEF
- Vuarin, Robert 1988. "Abandonner le développement ?". *Informations sur les sciences sociales*, 27:1-47-81
- Rouillé d'Orfeuill, Henri 1987. *Le Tiers Monde*. Paris, La Découverte
- Sachs, Ignacy, 1987. "Pour un développement qualitatif", *Espaces Temps*, 36:19-21
- Sen, Gita et Caren Grown 1987. *Development, Crises, and Alternative Visions*. New York, Monthly Review Press
- Sklair, Leslie 1987. "Metathéorie, théorie et recherche empirique : l'analyse de la dépendance et du "gender" en sociologie du développement", *Sociologie et sociétés*, 19, 2:51-61

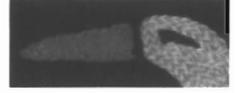
## **Inégalité Nord-Sud**

De tous les indicateurs de santé ce sont les taux de mortalité maternelle qui divergent le plus entre régions développées et régions en développement où les femmes courent beaucoup plus de risques de mourir des suites de leurs grossesses : environ 675 décès pour 100000 naissances vivantes en Asie du Sud Est et en Afrique contre 0,70 environ pour les femmes des pays développés. Selon l’OMS, le Bangladesh, l’Inde et le Pakistan totalisent à eux seuls 28 % des naissances dans le monde et 46 % des décès liés à la maternité.





2



**Le genre :  
une notion complexe  
et évolutive**



# Genre : une catégorie utile d'analyse historique

Joan Scott

in : Joan Scott. *Le Genre de l'histoire*  
*Cahiers du GRIF (Paris), printemps 1988, p. 125-153*

*Gender : terme neutre et grammatical uniquement. Parler des personnes ou de créatures de genre masculin ou féminin, c'est-à-dire de sexe mâle ou femelle, c'est soit faire de l'humain (admissible ou non selon le contexte) soit faire une bévvue.*

*(Fowler's Dictionary of Modern English Usage, Oxford 1940)*

41

Ceux qui se proposent de codifier les sens des mots luttent pour une cause perdue car les mots, comme les idées et les choses, sont faits pour signifier, ont une histoire. Ni les professeurs d'Oxford ni l'Académie française n'ont été entièrement capables d'endiguer le flot, de capter et fixer des sens dégagés du jeu de l'invention et de l'imagination humaine. Mary Wortley Montagu ajoutait du mordant à sa dénonciation du "beau sexe" ("ma seule consolation d'appartenir à ce genre est d'être sûre que je ne vais jamais épouser une d'entre elles") en faisant un usage délibérément erroné de la référence grammaticale<sup>1</sup>. A travers les siècles, les gens ont utilisé de façon figurée des termes grammaticaux pour évoquer des traits de caractère ou des traits sexuels. Par exemple, l'usage proposé par le Dictionnaire de la langue française de 1876, est : "On ne sait pas de quel genre il est, s'il est mâle ou femelle, se dit d'un homme très caché, dont on ne connaît pas les sentiments"<sup>2</sup>. Et Gladstone faisait cette distinction en 1878 : "Athéna n'avait rien du sexe à part le genre, rien de la femme que la forme"<sup>3</sup>. Plus récemment – trop récemment pour que cela puisse trouver son chemin dans les dictionnaires ou l'Encyclopedia of Social Sciences – les féministes ont commencé à utiliser le mot "genre" plus sérieusement, dans un sens plus littéral, comme une manière de se référer à l'organisation sociale de la relation entre les sexes. Le rapport à la grammaire est à la fois explicite et plein de possibilités inexplorées.

Explicite, parce que l'usage grammatical implique des règles qui

découlent de l'attribution du masculin ou du féminin ; plein de possibilités inexplorées, parce que dans plusieurs langues indo-européennes il y a une troisième catégorie — le sexe imprécisé ou le neutre.

Dans son usage le plus récent, le "genre" semble d'abord avoir fait son apparition parmi les féministes américaines qui voulaient insister sur le caractère fondamentalement social des distinctions fondées sur le sexe. Le mot indiquait un rejet du déterminisme biologique implicite dans l'usage de termes comme "sexe" ou "différence sexuelle" ; le "genre" soulignait également l'aspect relationnel des définitions normatives de la féminité.

Celles qui étaient préoccupées par le fait que la production des études féminines se centrait sur les femmes de manière trop étroite et séparée, ont utilisé le terme "genre" pour introduire une notion relationnelle dans notre vocabulaire d'analyse.

Selon cette opinion, les femmes et les hommes étaient définis en termes réciproques et aucune compréhension de l'un ne pouvait être acquise par une étude entièrement séparée. Ainsi, Nathalie Davis affirmait-elle en 1975 : "Je pense que nous devrions nous intéresser à l'histoire aussi bien des hommes que des femmes, et nous ne devrions pas travailler seulement sur le sexe opprimé, pas plus qu'un historien des classes ne peut fixer son regard sur les paysans. Notre objectif, c'est de comprendre l'importance des sexes des groupes de genre dans le passé historique. Notre objectif, c'est de découvrir l'étendue des rôles sexuels et du symbolisme sexuel dans différentes sociétés et périodes, de trouver quel était leur sens et comment ils fonctionnaient pour maintenir l'ordre social et pour le changer"<sup>4</sup>.

De plus, ce qui est peut-être plus important, le "genre" était un terme proposé par celles qui soutenaient que la recherche sur les femmes transformerait fondamentalement les paradigmes à l'intérieur de chaque discipline. Les chercheuses féministes ont très tôt signalé que l'étude des femmes n'ajouterait pas seulement de nouveaux thèmes mais qu'elle allait également imposer un réexamen critique des prémices et des critères du travail scientifique existant. "Nous apprenons", écrivaient trois historiennes féministes "qu'inscrire les femmes dans l'histoire implique nécessairement la redéfinition et l'élargissement des notions traditionnelles de ce qui est historiquement important, pour inclure aussi bien l'expérience personnelle et subjective que les activités publiques et politiques. Ce n'est pas trop dire que, si hésitants que soient les débuts réels d'aujourd'hui, une pareille méthodologie implique non seulement une nouvelle histoire des femmes, mais également un nouvelle histoire"<sup>5</sup>. La manière dont cette nouvelle histoire allait à la fois inclure l'expérience des femmes et en rendre compte dépendait de la mesure dans laquelle le genre pouvait être développé comme une catégorie d'analyse. Ici les analogies avec la classe (et la race) étaient explicites ; en effet les chercheuses féministes qui avaient une vision politique plus globale, faisaient régulièrement appel à ces trois catégories pour l'écriture d'une nouvelle histoire<sup>6</sup>. L'intérêt pour les catégories de classe, de race et de genre, signalait d'abord

l'engagement du chercheur dans une histoire qui incluait les récits des opprimé(e)s et dans une analyse du sens et de la nature de leur oppression ; il signalait, ensuite, la prise en considération par les chercheurs et chercheuses que les inégalités de pouvoir sont organisées selon au moins ces trois axes.

La litanie classe, race et genre suggère une parité entre les trois termes mais, en réalité, il n'en est pas ainsi. Tandis que la catégorie "classe" repose sur la théorie complexe de Marx (et ses développements ultérieurs) de la détermination économique et du changement historique, celles de "race" et de "genre" ne véhiculent pas de pareilles associations. Il n'y a pas d'unanimité parmi ceux qui utilisent des concepts de classe. Certains chercheurs se servent des notions weberiennes, d'autres utilisent la classe comme une formule momentanément heuristique. Néanmoins, quand nous invoquons la classe, nous travaillons avec ou contre une série de définitions qui, dans le cas du marxisme, impliquent une idée de causalité économique et une vision du chemin par lequel l'histoire a avancé dialectiquement. Il n'y a ce type de clarté ou de cohérence ni pour la catégorie de race ni pour celle du genre. Dans le cas du genre, son usage a impliqué un éventail aussi bien de positions théoriques que de références descriptives des rapports entre les sexes.

Les historien(nes) féministes qui, comme la plupart des historiens sont formé(es) à être plus à l'aise avec la description qu'avec la théorie, ont toutefois cherché de plus en plus à trouver des formulations théoriques utilisables. Ils/elles ont fait cela pour au moins deux raisons. D'abord, parce que la prolifération des études de cas, dans l'histoire des femmes, semble exiger une perspective synthétique qui puisse expliquer les continuités et les discontinuités et rendre compte des inégalités persistantes, mais aussi des expériences sociales radicalement différentes. Ensuite parce que le décalage entre la haute qualité des travaux récents d'histoire des femmes et leur statut marginal par rapport à l'ensemble de la discipline (qui peut être mesuré par les manuels, les programmes universitaires et les monographies) montrent les limites des approches descriptives qui n'interrogent pas les concepts dominants à l'intérieur de la discipline, ou du moins qui n'interrogent pas ces concepts de façon à ébranler leur pouvoir et, peut-être, à les transformer. Ce ne fut pas suffisant pour les historien(nes) des femmes de prouver soit que les femmes ont eu une histoire, soit que les femmes ont participé aux bouleversements politiques majeurs de la civilisation occidentale. Pour ce qui est de l'histoire des femmes, la réaction de la plupart des historien(nes) non féministes fut la reconnaissance et ensuite le renvoi de l'histoire des femmes à un domaine séparé ("les femmes ont eu une histoire séparée de celle des hommes, donc laissons les féministes faire l'histoire des femmes qui ne nous concerne pas forcément" ; ou "l'histoire des femmes concerne le sexe et la famille et devrait se faire séparément de l'histoire politique et économique"). Pour ce qui est de la participation des femmes à l'histoire, la réaction fut un intérêt minime dans le meilleur des cas ("ma compréhension de la Révolution française ne change pas en apprenant que les femmes y ont participé"). Le défi

lancé par ce type de réactions est, en dernière analyse, un défi théorique. Il exige l'analyse non seulement du rapport entre expériences masculines et féministes dans le passé mais aussi du lien entre l'histoire du passé et les pratiques historiques actuelles. Comment le genre fonctionne-t-il dans les rapports sociaux humains ? Comment le genre donne-t-il un sens à l'organisation et la perception de la connaissance historique ? Les réponses dépendent du genre comme catégorie d'analyse.

Dans leur majorité, les tentatives de théorisation du genre ne sont pas sorties des cadres traditionnels des sciences sociales : elles utilisent des formulations éprouvées qui proposent des explications causales universelles. Ces théories eurent, dans le meilleur des cas, un caractère limité parce qu'elles ont tendance à inclure des généralisations réductrices ou trop simples ; celles-ci minent non seulement la complexité du sens que propose l'histoire, comme discipline, de la causalité sociale, mais aussi l'engagement féministe dans l'élaboration des analyses qui mènent au changement.

Un examen critique de ces théories exposera leurs limites et permettra de proposer une approche alternative<sup>7</sup>.

Les approches utilisées par la plupart des historien(nes) se divisent en deux catégories distinctes. La première est essentiellement descriptive ; c'est-à-dire qu'elle se réfère à l'existence des phénomènes ou des réalités sans interpréter, expliquer ou attribuer une causalité. Le deuxième usage est d'ordre causal ; il élabore des théories sur la nature des phénomènes et des réalités, en cherchant à comprendre comment et pourquoi ceux-ci prennent les formes qu'ils ont.

Dans son usage récent le plus simple, "genre" est synonyme de "femmes". Des livres et articles de toutes sortes qui avaient comme sujet l'histoire des femmes ont, pendant les dernières années, substitué dans leurs titres le terme de "genre" à celui de "femmes". Dans certains cas, même si cet usage se réfère vaguement à certains concepts, il vise en fait à faire reconnaître ce champ de recherches. Dans ces circonstances, l'usage du terme de "genre" vise à indiquer l'érudition et le sérieux d'un travail, car "genre" a une connotation plus objective et neutre que "femmes".

Le "genre" semble s'intégrer dans la terminologie scientifique des sciences sociales et, donc, se dissocier de la politique (prétendue tapageuse) du féminisme. Dans cet usage, le terme de "genre" n'implique pas nécessairement une prise de position sur l'inégalité ou le pouvoir, pas plus qu'il ne désigne la partie lésée (et jusqu'à présent invisible). Alors que le terme "histoire des femmes" révèle sa position politique en affirmant (contrairement aux pratiques habituelles) que les femmes sont des sujets historiques valables, le "genre" inclut les femmes, sans les nommer, et paraît ainsi ne pas constituer de menace critique. Cet usage de "genre" est un aspect de ce qu'on pourrait appeler la recherche d'une légitimité institutionnelle par les études féministes, dans les années 1980.

Mais ce n'est qu'un aspect. "Genre" en tant que substitut pour "femmes" est également utilisé pour suggérer que l'information au sujet des femmes est nécessairement information sur les hommes, que l'un implique l'étude de l'autre. Cet usage insiste sur le fait que le monde des femmes fait partie du monde des hommes, qu'il est créé dans et par ce monde. Cet usage rejette la validité interprétative de l'idée des sphères séparées et soutient qu'étudier les femmes de manière isolée perpétue le mythe qu'une sphère, l'expérience d'un sexe, n'a que très peu ou rien à faire avec l'autre sexe. De plus, le genre est également utilisé pour désigner des rapports sociaux entre les sexes. Son usage rejette explicitement des explications biologiques comme celles qui trouvent un dénominateur commun, pour diverses formes de subordination, dans le fait que les femmes ont des enfants et que les hommes ont une force musculaire supérieure. Le genre devient plutôt une manière d'indiquer des "constructions sociales" - la création entièrement sociale des idées sur les rôles propres aux hommes et aux femmes. C'est une manière de se référer aux origines exclusivement sociales des identités subjectives des hommes et des femmes. Le genre est, selon cette définition, une catégorie sociale imposée sur un corps sexué<sup>4</sup>. Avec la prolifération des études des sexes et de la sexualité, le genre est devenu un mot particulièrement utile, car il offre un moyen de distinguer la pratique sexuelle des rôles sexuels assignés aux femmes et aux hommes. Bien que les chercheurs reconnaissent le rapport entre le sexe et (ce que les sociologues de la famille ont appelé) les "rôles sexuels", ces chercheurs ne posent pas entre les deux un lien simple ou direct. L'usage de "genre" met l'accent sur tout un système de relations qui peut inclure le sexe, mais il n'est pas directement déterminé par le sexe ni ne détermine directement la sexualité.

Ces usages descriptifs du genre ont été employés par les historien(nes), dans la plupart des cas, pour délimiter un nouveau terrain. A mesure que les historiens sociaux se tournaient vers de nouveaux objets d'étude, le genre relevait de thèmes comme les femmes, les enfants, les familles et les idéologies des genres. En d'autres termes, cet usage du genre ne se réfère qu'aux domaines - aussi bien structurels qu'idéologiques - qui impliquent des rapports entre les sexes. Parce qu'en apparence, la guerre, la diplomatie et la haute politique n'ont pas explicitement à voir avec ces relations, le genre semble ne pas s'appliquer à ces objets et n'apparaît donc pas pertinent pour la réflexion des historiens qui travaillent sur la politique et le pouvoir. Ceci a comme résultat l'adhésion à une certaine vision fonctionnaliste fondée, en dernière analyse, sur la biologie et la perpétuation de l'idée des sphères séparées dans l'écriture de l'histoire (la sexualité ou la politique, la famille ou la nation, les femmes ou les hommes). Même si, dans cet usage, le terme de genre affirme que les rapports entre les sexes sont sociaux, il ne dit rien sur les raisons pour lesquelles ces rapports sont construits comme ils le sont, il ne dit pas comment ils fonctionnent ou comment ils changent. Dans son usage descriptif, le genre est donc un concept associé à l'étude des choses relatives

aux femmes. Le genre est un nouveau sujet, un nouveau domaine de recherches historiques, mais il n'a pas la force d'analyse suffisante pour interroger (et changer) les paradigmes historiques existants.

Certains historiens étaient, bien sûr, conscients de ce problème ; d'où les efforts pour employer des théories qui puissent expliquer le concept de genre et rendre compte du changement historique. En fait, l'enjeu consistait à réconcilier la théorie, qui était conçue en termes universels, avec l'histoire, qui était engagée dans l'étude des contextes spécifiques et du changement fondamental. Le résultat fut très éclectique : des emprunts partiels qui invalident la force d'analyse d'une théorie particulière ou, pire, qui emploient ses préceptes sans avoir conscience de leurs implications ; ou des tentatives pour rendre compte du changement qui, parce qu'elles se moulent dans des théories universelles, ne font qu'illustrer des thèmes invariants ; ou alors des études merveilleuses et pleines d'imagination dans lesquelles la théorie est cependant si cachée que ces études ne peuvent servir de modèles pour d'autres recherches. Parce que, souvent, les théories dont les historien(nes) se sont inspiré(es) n'ont pas été clairement articulées dans toutes leurs implications, il semble digne d'intérêt d'y consacrer un peu de temps. C'est seulement à travers un tel exercice que l'on peut évaluer l'utilité de ces théories et, peut-être, articuler une approche théorique plus solide.

Les historien(nes) féministes ont employé toute une série d'approches dans l'analyse du genre, mais celles-ci peuvent être ramenées à trois positions théoriques<sup>9</sup>. La première, une tentative entièrement féministe, entreprend d'expliquer les origines du patriarcat. La seconde se situe à l'intérieur d'une tradition marxiste et recherche un compromis avec les critiques féministes. La troisième, fondamentalement divisée entre le post-structuralisme français et les théories des relations d'objet, s'inspire de diverses écoles de psychanalyse pour expliquer la production et la reproduction de l'identité genrée du sujet.

Les théoriciennes du patriarcat ont porté leur attention sur la subordination des femmes et en ont trouvé l'explication dans le "besoin" mâle de dominer les femmes. Dans l'adaptation ingénieuse que fit de Hegel Mary O'Brien, elle définit la domination masculine comme l'effet du désir des hommes de transcender leur privation des moyens de reproduction de l'espèce. Le principe de la continuité de génération restitue la primauté de la paternité et obscurcit le dur travail fourni par les femmes dans la maternité et la réalité sociale de celle-ci. La source de la libération des femmes réside dans "une compréhension adéquate du processus de reproduction", dans une évaluation des contradictions entre la nature du travail reproductif des femmes et la mystification idéologique (masculine) de celui-ci<sup>10</sup>. Pour Sulamith Firestone, la reproduction était également le "piège amer" des femmes. Cependant, dans son analyse plus matérialiste, leur libération viendrait des transformations dans la technologie de reproduction qui pourrait, dans un ave-

nir pas trop lointain, éliminer le besoin des corps des femmes comme agents de la reproduction de l'espèce<sup>11</sup>.

Si la reproduction était la clef du patriarcat pour certaines, pour d'autres, la réponse se trouvait dans la sexualité elle-même. Les formulations audacieuses de Catherine MacKinnon lui sont propres, mais sont en même temps caractéristiques d'une certaine approche : "La sexualité est au féminisme ce que le travail est au marxisme : ce qui nous appartient le plus et qui pourtant nous est le plus enlevé". La réification sexuelle est le processus primaire de l'assujettissement des femmes. Il allie l'acte au mot, la construction à l'expression, la perception à la contrainte, le mythe à la réalité. L'homme baise la femme ; sujet verbe objet<sup>12</sup>. Poursuivant son analogie avec Marx, MacKinnon proposait comme méthode d'analyse féministe, non pas le matérialisme dialectique mais les groupes de conscience. En exprimant l'expérience partagée de réification, soutenait-elle, les femmes sont amenées à comprendre leur identité commune et sont poussées à l'action politique. Ainsi, pour MacKinnon, la sexualité se situait en dehors de l'idéologie et était susceptible d'être découverte par l'expérience comme un fait immédiat. Dans l'analyse de MacKinnon, bien que les rapports sexuels soient définis comme sociaux, il n'y a rien – sauf l'inégalité inhérente au rapport sexuel lui-même – qui puisse expliquer pourquoi le système du pouvoir fonctionne ainsi. La source des rapports inégaux entre les sexes c'est, en fin de compte, les rapports inégaux entre les sexes. Bien qu'elle affirme que l'inégalité, ayant ses origines dans la sexualité, est intégrée dans "tout un système de rapports sociaux", elle n'explique pas comment ce système fonctionne<sup>13</sup>.

Les théoriciennes du patriarcat ont interrogé l'inégalité entre les hommes et les femmes de plusieurs manières importantes mais, pour les historien(nes), leurs théories posent des problèmes. D'abord, tandis qu'elles proposent une analyse interne au système de genre, elles affirment également la primauté de ce système par rapport à l'organisation sociale dans son ensemble. Mais les théories du patriarcat ne montrent pas comment l'inégalité de genre structure toutes les autres inégalités ou comment le genre affecte ces domaines de la vie qui ne semblent pas lui être liés. Deuxièmement, l'analyse demeure fondée sur la différence physique, que la domination prenne la forme de l'appropriation du travail reproductif de la femme par l'homme ou celle de la réification sexuelle des femmes par les hommes. Toute différence physique revêt un caractère universel et immuable même si les théoriciennes du patriarcat prennent en considération l'existence des mutations dans les formes et les systèmes d'inégalité de genre<sup>14</sup>. Une théorie qui repose sur la variable unique de la différence physique est problématique pour les historien(nes) : elle présuppose un sens permanent ou inhérent au corps humain – en dehors d'une construction sociale ou culturelle – et donc la non historicité du genre lui-même. D'un certain point de vue, l'histoire devient un épiphénomène qui offre des variations interminables sur le thème immuable d'une inégalité de genre fixe.

Les féministes marxistes ont une approche plus historique, puisqu'elles sont guidées par une théorie de l'histoire. Mais, quelles que soient les variations et les adaptations, le fait qu'elles s'imposent l'exigence de trouver une explication "matérielle" a limité ou, du moins, a retardé le développement de nouvelles directions d'analyse. Dans le cas où on avance une solution fondée sur un double système (composé de deux domaines, le patriarcat et le capitalisme qui sont séparés mais en interaction), comme dans le cas où l'analyse développée se réfère plus strictement aux débats marxistes orthodoxes sur les modes de production, l'explication des origines et des transformations des systèmes de genre se trouve en dehors de la division sexuelle du travail. Familles, foyers et sexualités sont, en fin de compte, tous, des produits de changement des modes de production. C'est ainsi qu'Engels concluait ses explorations sur L'origine de la famille<sup>15</sup>, c'est là-dessus que repose en fin de compte l'analyse de l'économiste Heidi Hartmann. Hartmann insiste sur la nécessité de considérer le patriarcat et le capitalisme comme deux systèmes séparés, mais en interaction. Mais à mesure qu'elle développe son argumentation, la causalité économique devient prioritaire et le patriarcat est toujours en train de se développer et de changer comme une fonction des rapports de production. Quand elle suggère "qu'il est nécessaire d'éliminer la division sexuelle du travail en tant que telle pour finir avec la domination masculine<sup>16</sup>, elle entend par là mettre une fin à la ségrégation professionnelle selon les sexes".

Les premiers débats parmi les féministes marxistes tournaient autour des mêmes problèmes : le rejet de l'essentialisme de ceux qui soutenaient que "les exigences de la reproduction biologique" déterminaient la division sexuelle du travail sous le capitalisme ; le caractère futile de l'intégration des "modes de reproduction" dans des débats sur les modes de production (la reproduction demeure une catégorie opposée et n'a pas un statut équivalent à celui du mode de production) ; la reconnaissance que les systèmes économiques ne déterminent pas de manière directe les rapports de genre et qu'en fait, la subordination des femmes est antérieure au capitalisme et continue sous le socialisme ; la recherche, malgré tout, d'une explication matérialiste qui exclue les différences physiques naturelles<sup>17</sup>. Une tentative importante de sortir de ce cercle vint de Joan Kelly, dans son essai, "La double vision de la théorie féministe" où elle soutenait que les systèmes économiques et les systèmes de genre agissaient réciproquement les uns sur les autres pour produire des expériences sociales et historiques ; qu'aucun des deux n'était causal, mais que tous les deux "opèrent simultanément pour reproduire les structures socio-économiques et les structures de domination masculine d'un ordre social particulier". L'idée de Kelly que les systèmes de genre auraient une existence indépendante constitua une ouverture conceptuelle décisive, mais sa volonté de demeurer dans un cadre marxiste l'amena à mettre l'accent sur la causalité économique même en ce qui concerne la détermination du systè-

me de genre : “Le rapport entre les sexes opère en fonction des structures socio-économiques et à travers celles-ci ; mais aussi en fonction des structures de genre”<sup>18</sup>. Kelly introduisit l’idée d’une “réalité sociale fondée sur le sexe” mais elle avait tendance à souligner le caractère social plutôt que sexuel de cette réalité et, très souvent, l’usage qu’elle faisait du “social” était conçu en termes de rapports économiques de production.

L’analyse de la sexualité qui est allée le plus loin, parmi les féministes marxistes américaines, se trouve dans *Pouvoirs du Désir*, un volume d’essais publié en 1983<sup>19</sup>. Influencées par l’importance croissante qu’accordaient les militants politiques et les chercheurs à la sexualité, par l’insistance du philosophe français Michel Foucault sur le fait que la sexualité est produite dans des contextes historiques, par la conviction que la “révolution sexuelle” contemporaine exigeait une analyse sérieuse, les auteurs ont centré leurs interrogations sur la “politique de la sexualité”. Ce faisant, elles ont posé la question de la causalité et ont proposé une série de solutions ; en fait, le plus frappant dans ce volume est le manque d’unanimité, son maintien de tensions dans l’analyse. Si des auteurs individuels ont tendance à souligner la causalité des contextes sociaux (qui désignent souvent l’économique, elles n’en suggèrent pas moins la nécessité d’étudier la “structuration psychique de l’identité de genre”. Si on parle souvent “d’idéologie de genre” qui “reflète” les structures économiques et sociales, il y a aussi une reconnaissance cruciale du besoin de comprendre “le lien” complexe “entre la société et une structure psychique persistante”<sup>20</sup>. D’une part, les responsables de ce recueil adoptent l’argument de Jessica Benjamin selon lequel la politique devrait intégrer l’attention “aux composantes érotiques et fantasmatiques de la vie humaine” mais, d’autre part, aucun autre essai, sauf celui de Benjamin, n’aborde sérieusement les questions théoriques que celle-ci pose<sup>21</sup>. Il y a plutôt un présupposé tacite qui parcourt le volume, selon lequel le marxisme pourrait être élargi pour inclure des discussions sur l’idéologie, la culture et la psychologie, et que cet élargissement sera effectué par le biais de recherches sur des données concrètes comme celles qui sont entreprises dans la plupart des articles. L’avantage d’une telle approche, c’est qu’elle évite les divergences aiguës, son désavantage, qu’elle laisse intacte une théorie déjà entièrement articulée qui mène encore une fois à des rapports de sexe fondés sur des rapports de production.

Une comparaison entre les tentatives des féministes marxistes américaines et celles de leurs homologues anglaises, plus étroitement liées à la politique d’une tradition marxiste puissante et viable, révèle que les Anglaises ont eu plus de mal à mettre en question les contraintes d’explications strictement déterministes. Cette difficulté s’exprime de la manière la plus spectaculaire dans les débats récents, parus dans *New Left Review*, entre Michèle Barret et ses critiques, qui l’accusaient d’abandonner une analyse matérialiste de la division sexuelle du travail dans le capitalisme<sup>22</sup>. Elle s’exprime aussi par le

fait que des chercheurs qui avaient initialement entrepris une tentative féministe de réconciliation entre la psychanalyse et le marxisme, et qui avaient insisté sur la possibilité d'une certaine fusion entre les deux, choisissent aujourd'hui l'une ou l'autre de ces positions théoriques<sup>23</sup>. La difficulté pour les féministes anglaises et américaines qui travaillent dans le cadre du marxisme est apparue dans les travaux que j'ai mentionnés ici. Le problème auquel elles sont confrontées est à l'inverse de celui que pose la théorie du patriarcat. A l'intérieur du marxisme, le concept de genre fut longtemps traité comme un sous-produit de structures économiques changeantes : le genre n'a pas eu son propre statut d'analyse.

Un examen de la théorie psychanalytique exige une distinction entre les écoles puisqu'on a eu tendance à classer les différentes approches selon les origines nationales de leurs fondateurs ou de la majorité de ceux et celles qui les appliquent. Il y a l'École anglo-américaine, qui travaille avec les termes des théories de relations d'objet (*object-relation theories*). Aux Etats-Unis, c'est le nom de Nancy Chodorow qui est le plus associé à cette approche. En outre, le travail de Carol Gilligan a eu un impact très étendu sur la production scientifique américaine, y compris dans le domaine de l'histoire. Le travail de Gilligan s'inspire de celui de Chodorow, même s'il s'intéresse moins à la construction du sujet qu'au développement moral et au comportement. Contrairement à l'école anglo-américaine, l'école française se fonde sur des lectures structuralistes et post-structuralistes de Freud dans le contexte des théories du langage (pour les féministes, la figure centrale est Jacques Lacan).

Les deux écoles s'intéressent aux processus par lesquels est créée l'identité du sujet : toutes les deux centrent leur intérêt sur les premières étapes du développement de l'enfant afin de trouver des indications sur la formation de l'identité de genre. Les théoriciennes des relations d'objet mettent l'accent sur l'influence de l'expérience concrète (l'enfant voit, entend, a des rapports avec ceux qui s'occupent de lui, en particulier bien sûr, avec ses parents), tandis que les post-structuralistes soulignent le rôle central du langage dans la communication, l'interprétation et la représentation du genre. (Pour les post-structuralistes, "langage" ne désigne pas seulement les mots mais des systèmes de signification – des ordres symboliques – qui précèdent la maîtrise de la parole proprement dite, de la lecture et de l'écriture). Une autre différence entre ces deux écoles de pensée concerne le subconscient, qui pour Chodorow est, en dernière instance, susceptible de compréhension consciente tandis que, pour Lacan, il ne l'est pas. Pour les Lacaniennes, le subconscient est un facteur décisif dans la construction du sujet : de plus, c'est le lieu d'émergence de la division sexuelle et, pour cette raison, un lieu d'instabilité constante pour le sujet sexué.

Dans les années récentes, des historiennes féministes ont été attirées par ces théories, soit parce que celles-ci servent à appuyer des conclusions

particulières par des observations générales, soit parce qu'elles paraissent offrir une formulation théorique importante en ce qui concerne le genre. De plus en plus, les historien(nes) qui travaillent avec le concept de "culture féminine" citent les travaux de Chodorow et Gilligan à la fois comme preuves et comme explications de leurs interprétations, celles qui ont des problèmes avec la théorie féministe se tournent vers Lacan. En fin de compte, aucune de ces théories ne me paraît entièrement utilisable par les historien(nes), un regard plus attentif sur chacune pourrait aider à expliquer pourquoi.

Ma réserve face à la théorie des relations d'objet, c'est son littéralisme, le fait qu'elle fait dépendre la production de l'identité de genre, et la genèse du changement, de structures d'interaction petites. Aussi bien la division sexuelle dans la famille que les tâches assignées à chacun des parents jouent un rôle crucial dans la théorie de Chodorow. Le produit des systèmes dominants occidentaux est une division nette entre masculin et féminin : "Le sens féminin du soi est fondamentalement lié au monde, le sens masculin du soi est fondamentalement séparé"<sup>24</sup>. Selon Chodorow, si les pères étaient plus impliqués dans les devoirs parentaux et plus présents dans des situations domestiques, les conséquences du drame oedipien seraient probablement différentes<sup>25</sup>.

Cette interprétation limite le concept du genre à la sphère de la famille et à l'expérience domestique et, pour l'historien, elle ne laisse pas de moyen de lier ce concept (ni l'individu) à d'autres systèmes sociaux économiques, politiques ou de pouvoir. Sans doute est-il explicite que les dispositions sociales qui exigent que les pères travaillent et que les mères accomplissent la plupart des tâches de l'élevage des enfants, structurent l'organisation de la famille. Mais l'origine de ces dispositions sociales n'est pas clair, ni pourquoi elles sont articulées en termes de division sexuelle du travail. On ne trouve pas non plus d'interrogation sur le problème de l'inégalité, par opposition à celui de l'asymétrie. Comment pouvons-nous rendre compte, à l'intérieur de cette théorie, de l'association persistante de la masculinité avec le pouvoir, de ce que des valeurs plus hautes sont investies dans la virilité que dans la féminité ? Comment pouvons-nous expliquer le fait que les enfants apprennent ces associations et évaluations même quand ils vivent en dehors de foyers nucléaires, ou dans des foyers où maris et femmes partagent les tâches parentales ? Je pense que nous ne le pouvons pas sans une certaine attention aux systèmes symboliques, c'est-à-dire aux façons dont les sociétés représentent le genre, s'en servent pour articuler les règles de relations sociales ou pour construire le sens de l'expérience. Sans le sens il n'y a pas d'expérience, sans processus de signification, il n'y a pas de sens (ce qui ne veut pas dire que le langage est tout, mais qu'une théorie qui ne le prend pas en considération ne saurait saisir les rôles puissants que les symboles, les métaphores et les concepts jouent dans la définition de la personnalité et de l'histoire humaines).

Le langage est le centre de la théorie lacanienne ; c'est la clef de l'accession de l'enfant à l'ordre symbolique. A travers le langage est construite l'identité sexuée. Selon Lacan, le phallus est le signifiant central de la différence sexuelle. Mais le sens du phallus doit être lu de manière métaphorique. Le drame œdipien fait connaître à l'enfant les termes de l'interaction culturelle, puisque la menace de castration représente le pouvoir, les règles de la loi (du père). Le rapport de l'enfant à la loi dépend de la différence sexuelle, de son identification imaginaire (ou phantasmatique) à la position masculine ou féminine. En d'autres termes, l'imposition des règles de l'interaction sociale est sexuée de manière inhérente et spécifique, car le rapport féminin au phallus est forcément différent du rapport masculin. Mais l'identification de genre, même si elle apparaît toujours comme étant cohérente et fixe, est en fait extrêmement instable. Comme les mots eux-mêmes, les identités subjectives sont des processus de différenciation et de distinction, exigeant la suppression des ambiguïtés et des éléments opposés afin d'assurer (créer l'illusion d') une cohérence et compréhension communes.

L'idée de masculinité repose sur la répression nécessaire d'aspects féminins – du potentiel bisexuel du sujet – et introduit le conflit dans l'opposition du masculin et du féminin.

Des désirs réprimés sont présents dans l'inconscient et constituent une menace permanente pour la stabilité de l'identification de genre, niant son unité, subvertissant son besoin de sécurité. De plus, les représentations conscientes du masculin et du féminin ne sont pas immuables puisqu'elles varient selon les usages du contexte. Un conflit existe donc toujours entre le besoin qu'a le sujet d'une apparence de totalité, et l'imprécision, la relativité de la terminologie et sa dépendance à l'égard de la répression<sup>26</sup>. Ce type d'interprétation rend problématique les catégories "homme" et "femme" en suggérant que le masculin et le féminin ne sont pas des caractéristiques inhérentes, mais des constructions subjectives (ou fictives). Cette interprétation implique aussi que le sujet se trouve dans un processus constant de construction, et offre un moyen systématique d'interpréter le désir conscient et inconscient en se référant au langage comme un lieu adéquat pour l'analyse. En tant que telle, je la trouve instructive.

Je n'en suis pas moins gênée par la fixation exclusive sur des questions relatives au "sujet" et par la tendance à réifier, comme la dimension principale du genre, l'antagonisme subjectivement produit entre hommes et femmes. Qui plus est, même si la manière dont "le sujet" est construit reste ouverte, la théorie tend à universaliser les catégories et le rapport entre masculin et féminin. La conséquence pour les historien(nes) est une lecture réductrice des données du passé. Même si cette théorie prend en considération les rapports sociaux en liant la castration à la prohibition et à la loi, elle ne permet pas d'introduire une notion de spécificité et de variabilité historiques. Le phallus est le seul signifiant ; le processus de construction du sujet genré est, en dernière instance, prévisible puisque toujours le même. Si comme le suggère la

théoricienne du cinéma Teresa de Lauretis, nous avons besoin de penser la construction d'une subjectivité dans des contextes sociaux et historiques, il n'y a aucun moyen de préciser ces contextes dans les termes que propose Lacan. En fait, même dans la tentative de Lauretis, la réalité sociale (c'est-à-dire les relations "matérielles, économiques et interpersonnelles qui sont en fait sociales et, dans une perspective plus large, historiques") paraît se situer à l'écart du sujet<sup>27</sup>. Une manière de concevoir la "réalité sociale" en termes de genre fait défaut.

Le problème de l'antagonisme sexuel dans cette théorie a deux aspects. D'abord il projette une certaine dimension éternelle, même quand elle est bien historicisée, comme chez Sally Alexander. Sa lecture de Lacan l'a conduite à la conclusion que "l'antagonisme entre les sexes est un aspect inévitable de l'acquisition de l'identité sexuelle... Si l'antagonisme est toujours latent, il est possible que l'histoire ne puisse pas offrir une solution, mais seulement la reformulation et réorganisation permanente de la symbolisation de la différence, et de la division sexuelle du travail"<sup>28</sup>. C'est peut-être mon incurable optimisme qui me laisse sceptique, ou alors le fait que je n'ai pas encore su me défaire de l'épistémé de ce que Foucault appelait l'Age classique. Quoi qu'il en soit, la formulation de Alexander contribue à fixer l'opposition binaire masculin-féminin comme le seul rapport possible et comme un aspect permanent de la condition humaine. Elle perpétue, plutôt qu'elle ne met en cause, ce à quoi Denise Riley se réfère comme à "l'insupportable allure d'éternité de la polarité sexuelle". Celle-ci écrit : "Le caractère historiquement construit de l'opposition (entre le masculin et le féminin) produit comme un de ses effets cet air justement invariable et monotone d'opposition hommes/femmes"<sup>29</sup>.

C'est précisément cette opposition, dans tout son ennui et toute sa monotonie, qui (pour revenir aux anglo-saxons) est mise en avant par le travail de Carol Gilligan. Gilligan a expliqué les différents modes de développement moral des garçons et des filles, en termes de différences "d'expérience" (de réalité vécue). Il n'est pas surprenant que des historien(nes), des femmes aient repris ses idées et les aient utilisées pour expliquer les "voix différentes" que leur travail leur avait permis d'entendre<sup>30</sup>. Le premier problème que pose ce type d'emprunt est un glissement qui s'opère souvent dans l'attribution de la causalité : l'argumentation commence par une affirmation du type "l'expérience des femmes les amène à faire des choix moraux qui dépendent des contextes et des relations" pour arriver à "les femmes pensent et choisissent ce chemin parce qu'elles sont des femmes". On trouve impliquée dans cette approche la notion a-historique, sinon essentialiste, de femmes. Gilligan et d'autres ont extrapolé sa propre description, fondée sur un petit échantillon d'élèves américains de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, à toutes les femmes. Cette extrapolation est évidente notamment, mais pas exclusivement, dans les discussions de la "culture féminine" menées par certain(es) historien(nes) qui, puisant leurs données depuis les saintes du Moyen-Age jusqu'aux militantes syndicalistes modernes, en font des preuves de l'hypo-

thèse de Gilligan qui veut que la préférence féminine pour le relationnel soit universelle<sup>31</sup>. Cet usage des idées de Gilligan s'inscrit en opposition flagrante avec des conceptions plus complexes et historicisées de la "culture féminine" qu'on peut trouver dans le symposium de *Feminists Studies* de 1980<sup>32</sup>. En effet, une comparaison de cette série d'articles avec les théories de Gilligan révèle à quel point sa notion est a-historique, définissant la catégorie homme/femme comme une opposition binaire qui s'auto-reproduit – établie toujours de la même façon. En insistant toujours sur des différences fixées (dans le cas de Gilligan, en faisant un usage simplificateur des données historiques et des résultats plus hétérogènes sur le sexe et le raisonnement moral, pour souligner la différence sexuelle), les féministes renforcent le type de pensée qu'elles voulaient combattre. Bien qu'elles insistent sur la réévaluation de la catégorie du "féminin" (Gilligan suggère que les choix moraux des femmes pourraient être plus humains que ceux des hommes), elles ne traitent pas de l'opposition binaire elle-même.

54.....  
Nous avons besoin d'un rejet du caractère fixé et permanent de l'opposition binaire, d'une historicisation et d'une déconstruction authentiques des termes de la différence sexuelle.

Nous devons devenir plus attentives aux distinctions entre notre vocabulaire d'analyse et le matériel que nous voulons analyser. Nous devons trouver des moyens (même incomplets) de soumettre sans cesse nos catégories à la critique, nos analyses à l'auto-critique. Ce qui signifie analyser dans son contexte la manière dont opère toute opposition binaire, renversant et déplaçant sa construction hiérarchique, au lieu de l'accepter comme réelle, comme allant de soi ou comme étant dans la nature des choses<sup>33</sup>. En un sens, les féministes n'ont, sans doute, fait que ceci pendant des années.

L'histoire de la pensée féministe est une histoire du refus de la construction hiérarchique entre masculin et féminin, dans ses contextes spécifiques, c'est une tentative de renverser ou de déplacer ses fonctionnements. Les historien(nes) féministes sont maintenant en position de théoriser leurs pratiques et de développer le genre comme une catégorie d'analyse.

Les préoccupations théoriques relatives au genre comme catégorie d'analyse n'ont émergé qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Elles sont absentes de la majeure partie des théories sociales formulées depuis le XVIII<sup>e</sup> jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. En fait, certaines de ces théories ont bâti leur logique sur des analogies avec l'opposition masculin/féminin, d'autres ont reconnu une "question féminine", d'autres encore se sont préoccupées de la formation de l'identité sexuelle subjective, mais le genre, comme moyen de parler de systèmes de rapports sociaux ou entre les sexes n'avait pas apparu. Ce manque pourrait expliquer en partie la difficulté qu'ont eue les féministes contemporaines à intégrer le terme de genre dans des ensembles théoriques pré-existants et à convaincre les adeptes de l'une ou l'autre école théorique que le genre faisait partie de leur vocabulaire. Le terme de genre fait partie de la

tentative entreprise par les féministes contemporaines pour revendiquer un certain terrain de définition, pour insister sur l'inaptitude des théories existantes à expliquer les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes. Il est, à mon avis, significatif que l'usage du mot genre ait émergé à un moment de grande effervescence épistémologique parmi les chercheurs des sciences sociales, effervescence qui, dans certains cas, prend la forme d'une évolution, des modèles scientifiques vers des modèles littéraires (de l'accent mis sur la cause vers l'accent mis sur le sens, brouillant les genres de l'enquête, selon la formulation de l'anthropologue Clifford Geertz)<sup>34</sup>. Dans d'autres cas, cette évolution prend la forme de débats théoriques entre ceux qui affirment la transparence des faits et ceux qui insistent sur l'idée que toute réalité est interprétée ou construite, entre ceux qui défendent et ceux qui mettent en question l'idée que "l'homme" est le maître rationnel de son propre destin.

Dans l'espace ouvert par ce débat, par la critique de la science que développent les sciences humaines et par la critique de l'empirisme et de l'humanisme que développent les post-structuralistes, les féministes n'ont pas seulement commencé à trouver une voix théorique propre, elles ont également trouvé des alliés scientifiques et politiques. C'est dans cet espace que nous devons articuler le genre comme une catégorie d'analyse.

Que pourraient faire les historien(nes) qui, après tout, ont vu leur discipline rejetée comme une relique de la pensée humaniste ? Je ne pense pas que nous devons quitter les archives ou abandonner l'étude du passé, mais je crois par contre que nous devons changer certaines de nos habitudes de travail, certaines des questions que nous avons posées. Nous devons examiner attentivement nos méthodes d'analyse, clarifier nos hypothèses principales, et expliquer comment nous pensons que le changement a lieu. Au lieu de chercher des origines uniques, nous devons concevoir des processus tellement liés entre eux qu'ils ne sauraient être séparés. Il est évident que nous choisissons des problèmes concrets à étudier, et ces problèmes constituent des débuts, ou des prises sur des processus complexes. Mais ce sont les processus qu'il faut sans cesse avoir en tête. Il faut nous demander plus souvent comment les choses se sont passées pour découvrir pourquoi elle se sont passées ; selon la formulation de Michelle Rosaldo, nous devons rechercher non pas une causalité générale et universelle, mais une explication significative : "Je vois maintenant que la place de la femme dans la vie sociale humaine n'est pas directement le produit de ce qu'elle fait, mais du sens qu'acquiert ses activités à travers l'interaction sociale concrète"<sup>35</sup>. Pour faire surgir le sens, nous avons besoin de traiter le sujet individuel aussi bien que l'organisation sociale et d'articuler la nature de leur interrelation, car tous deux ont une importance cruciale pour comprendre comment fonctionne le genre, comment survient le changement. Enfin, nous avons besoin de remplacer la notion d'un pouvoir social unifié, cohérent et centralisé par quelque chose qui soit proche du concept foucauldien de pouvoir, entendu comme des constellations disper-

sées de rapports inégaux, constituées par le discours dans des “champs de forces” sociaux<sup>36</sup>. A l’intérieur de ces processus et structures, il y a de l’espace pour un concept d’agent humain, comme effort (du moins partiellement rationnel) de construire une identité, une vie, un ensemble de rapports, une société avec certaines limites et avec le langage – le langage conceptuel qui à la fois pose des limites et contient la possibilité de négation, de résistance, de réinterprétation, du jeu d’invention métaphorique et d’imagination.

Ma définition du genre a deux parties et diverses sous-parties. Elles sont liées entre elles, mais devraient être distinguées dans l’analyse. Le noyau essentiel de la définition repose sur la relation fondamentale entre deux propositions : le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir.

Les changements dans l’organisation des rapports sociaux correspondent toujours à des changements dans les représentations du pouvoir, mais la direction du changement ne suit pas nécessairement un sens unique. Comme élément constitutif des rapports sociaux fondés sur des différences perçues, le genre implique quatre éléments : premièrement, des symboles culturellement disponibles qui évoquent des représentations symboliques (et souvent contradictoire) – Eve et Marie comme symbole de la femme, par exemple, dans la tradition chrétienne de l’Occident – mais aussi des mythes de la lumière et de l’obscurité, de la purification et de la pollution, de l’innocence et de la corruption. Pour les historien(nes), les questions intéressantes sont celles des représentations symboliques invoquées, de leurs modalités et de leurs contextes. Deuxièmement, des concepts normatifs qui mettent en avant des interprétations des sens des symboles, qui s’efforcent de limiter et contenir leurs possibilités métaphoriques. Ces concepts sont exprimés dans des doctrines religieuses, éducatives, scientifiques, politiques ou juridiques et prennent la forme typique d’une opposition binaire, qui affirme de manière catégorique et sans équivoque le sens du masculin et du féminin. En fait, ces affirmations normatives dépendent du rejet ou de la répression d’autres possibilités alternatives et parfois, il y a des confrontations ouvertes à leur sujet (quand et dans quelles circonstances, c’est ce qui devrait préoccuper les historien(nes). La position qui émerge comme position dominante est, néanmoins, déclarée l’unique possible. L’histoire ultérieure est écrite comme si ces positions normatives étaient le produit d’un consensus social plutôt que d’un conflit. Un exemple de ce type d’histoire est fourni par ceux qui traitent l’idéologie victorienne de la femme au foyer comme si elle était créée d’un bloc, comme si elle n’était mise en question qu’ultérieurement, alors qu’elle a été le sujet permanent de divergences d’opinion. Un autre exemple vient des groupes religieux fondamentalistes d’aujourd’hui, qui ont voulu nécessairement lier leurs pratiques à la restauration du rôle “traditionnel” des femmes, supposé plus authentique, alors qu’en réalité il y a peu d’antécédents histo-

riques qui témoigneraient de la réalisation incontestée d'un rôle pareil.

L'enjeu de la nouvelle recherche historique est de faire éclater cette notion de fixité, de découvrir la nature du débat ou de la répression qui produisent l'apparence d'une permanence éternelle dans la représentation binaire du genre. Ce type d'analyse doit inclure une notion du politique aussi bien qu'une référence aux institutions et à l'organisation sociale – c'est le troisième aspect des rapports de genre.

Certains chercheurs, notamment des anthropologues, ont réduit l'usage de la catégorie de genre au système de parenté (fixant leur regard sur l'univers domestique et la famille comme fondement de l'organisation sociale). Nous avons besoin d'une vision plus large qui inclut non seulement la parenté mais aussi (en particulier pour les sociétés modernes complexes) le marché du travail (un marché du travail sexuellement ségrégué fait partie du processus de construction de genre), l'éducation (les institutions d'éducation seulement masculines, non mixtes, ou de co-éducation font partie du même processus), le système politique (le suffrage masculin universel fait partie du processus de construction du genre). Cela n'a pas beaucoup de sens de ramener de force ces institutions à leur utilité fonctionnelle pour le système de parenté, ou de soutenir que les rapports contemporains entre les hommes et les femmes sont des produits de systèmes antérieurs de parenté fondés sur l'échange des femmes<sup>37</sup>. Le genre est construit à travers la parenté mais pas exclusivement ; il est construit également dans l'économie et l'organisation politique qui, du moins dans notre société, opère actuellement de manière largement indépendante de la parenté.

Le quatrième aspect du genre c'est l'identité subjective. Je suis d'accord avec l'idée de l'anthropologue Gayle Rubin que la psychanalyse fournit une théorie importante pour la reproduction du genre, une description de la "transformation de la sexualité biologique des individus au fur et à mesure de leur acculturation"<sup>38</sup>. Mais la prétention universelle de la psychanalyse me laisse sceptique. Même si la théorie lacanienne peut être utile pour la réflexion sur la construction de l'identité sexuée, les historien(nes) ont besoin de travailler de manière plus historique. Si l'identité de genre est uniquement et universellement fondée sur la peur de la castration, la pertinence de l'interrogation historique est niée. Qui plus est, les hommes et les femmes réels ne remplissent pas toujours les termes des prescriptions de leur société ou de nos catégories d'analyse. Les historiens doivent plutôt examiner les manières dont les identités genrées sont réellement construites, et mettre en rapport leurs trouvailles avec toute une série d'activités, d'organisations sociales et de représentations sociales historiquement situées. Il n'est pas surprenant que les meilleures tentatives dans ce domaine aient été, jusqu'à présent, les biographies : l'interprétation de Lou Andreas-Salomé par Biddy Martin, le portrait de Catharine Beecher par Kathryn Sklar, la vie de Jessie Daniel Ames par Jacqueline Hall et la réflexion de Mary Hill sur Charlotte Perkins Gilman<sup>39</sup>.

Mais des traitements collectifs sont également possibles comme le montrent Mrinalini Sinha et Lou Ratté dans leurs travaux respectifs sur la construction d'une identité de genre parmi les administrateurs coloniaux britanniques aux Indes, et pour les Hindous éduqués dans la culture britannique qui sont devenus des dirigeants nationalistes anti-impérialistes<sup>40</sup>.

La première partie de ma définition du genre est, donc, composée de ces quatre éléments, et aucun d'entre eux ne peut opérer sans les autres. Cependant, ils n'opèrent pas simultanément, comme si l'un était le simple reflet des autres. En effet, c'est une question pour la recherche historique de savoir quelles sont les relations entre ces quatre aspects. L'esquisse que j'ai proposée du processus de construction des rapports de genre pourrait être utilisée pour examiner la classe, la race, l'éthnie ou, autant dire, n'importe quel processus social. Mon propos était de clarifier et concrétiser comment on a besoin de penser l'effet du genre dans les rapports sociaux et institutionnels, parce que cette réflexion n'est pas souvent faite de manière systématique et concrète. Mais la théorisation du genre est présentée dans ma deuxième proposition : le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir. Ce serait mieux de dire, le genre est un champ premier au sein duquel, ou par le moyen duquel le pouvoir est articulé.

Le genre n'est pas le seul champ, mais il semble avoir constitué un moyen persistant et récurrent de rendre efficace la signification du pouvoir dans l'Occident, dans les traditions judéo-chrétienne et islamique. Comme telle, cette partie de la définition pourrait sembler appartenir à la section normative de mon argumentation, mais il n'en est pas ainsi car les concepts de pouvoir, bien que renforçant le genre, ne concernent pas toujours littéralement le genre lui-même. Le sociologue français Pierre Bourdieu a écrit sur les manières dont la "di-vision du monde", fondée sur des références à des "différences biologiques, celles qui se réfèrent à la division sexuelle du travail, de la procréation et de la reproduction", opère comme "la plus fondée des illusions collectives". Etablis comme un ensemble objectif de références, les concepts de genre structurent la perception et l'organisation concrète et symbolique de toute la vie sociale<sup>41</sup>. Dans la mesure où ces références établissent des distributions de pouvoir (un contrôle ou un accès différentiel aux ressources matérielles et symboliques), le genre devient impliqué dans la conception et la construction du pouvoir lui-même. L'anthropologue français Maurice Godelier l'a formulé ainsi : "(...) ce n'est pas la sexualité qui phantasma dans la société mais plutôt la société qui phantasma dans la sexualité, le corps. Les différences entre les corps qui naissent de leur sexe, sont constamment sollicitées de témoigner des rapports sociaux et de réalités qui n'ont rien à voir avec la sexualité. Non seulement témoigner de, mais témoigner pour - c'est-à-dire légitimer"<sup>42</sup>.

La fonction de légitimation du genre fonctionne de plusieurs manières. Bourdieu, par exemple, a montré comment, dans certaines cultures, l'exploitation agricole était organisée selon des concepts de temps et de saison qui reposaient sur des définitions de l'opposition entre masculin et féminin. Gayatri Spivak a fait une analyse riche en implications de certains textes d'écrivains britanniques et américains<sup>43</sup>. Natalie Davis a montré comment des concepts du masculin et du féminin étaient liés à des perceptions et des critiques des règles de l'ordre social dans la première période de la France moderne<sup>44</sup>. L'historienne Caroline Bynum a éclairé d'un jour nouveau la spiritualité médiévale par l'attention qu'elle a portée aux rapports entre des concepts du masculin et du féminin et le comportement religieux. Son travail nous permet de mieux comprendre les façons dont ces concepts informaient la politique des institutions monastiques et des croyants individuels<sup>45</sup>. Des historiens de l'art ouvrent de nouvelles perspectives lorsqu'ils déchiffrent les implications sociales des représentations picturales des hommes et des femmes<sup>46</sup>. Ces interprétations sont fondées sur l'idée que les langages conceptuels emploient la différenciation pour établir le sens et que la différence sexuelle est une façon principale de signifier la différenciation<sup>47</sup>. Le genre est donc un moyen de décoder le sens et de comprendre les rapports complexes entre diverses formes d'interaction humaine.

Quand les historien(nes) cherchent à trouver les manières dont le concept de genre légitime et construit les rapports sociaux, ils/elles commencent à comprendre la nature réciproque du genre et de la société et les manières particulières, et situées dans des contextes spécifiques, dont la politique construit le genre et le genre construit la politique.

La politique ne constitue qu'un des domaines dans lesquels le genre peut être utilisé pour l'analyse historique. J'ai choisi pour deux raisons les exemples suivants liés à la politique et au pouvoir, dans leur sens le plus traditionnel, c'est-à-dire dans ce qui relève du gouvernement et de l'Etat-Nation. D'abord, parce qu'il s'agit d'un territoire pratiquement inexploré, puisque le genre fut perçu comme une catégorie antithétique aux affaires sérieuses de la vraie politique. Ensuite, parce que l'histoire politique – qui reste toujours le mode dominant de l'interrogation historique – a été le bastion de résistance à l'inclusion de matériaux ou de questions sur les femmes et le genre.

Le genre a été utilisé littéralement ou analogiquement par la théorie politique pour justifier ou critiquer le règne de monarques et pour exprimer les rapports entre gouvernants et gouvernés. On aurait pu s'attendre à ce que les débats des contemporains sur les règnes de Elizabeth I d'Angleterre et de Catherine de Médicis en France aient trait à la capacité des femmes à la direction politique ; mais dans une période où parenté et royauté étaient intrinsèquement liées, les discussions sur les rois mâles mettaient également en jeu les représentations de la masculinité et de la féminité<sup>48</sup>. Des analogies avec la relation maritale fournissent une structure pour les arguments de Jean Bodin,

Robert Filmer et John Locke. L'attaque d'Edmond Burke contre la Révolution française se développe autour d'un contraste entre les harpies laides et meurtrières des sans-culottes ("les furies de l'enfer, sous la forme dénaturée de la plus vile des femmes") et la féminité douce de Marie-Antoinette, qui échappe à la foule pour "chercher refuge aux pieds d'un roi et d'un mari" et dont la beauté avait jadis inspiré la fierté nationale. (C'est en référence au rôle approprié au féminin dans l'ordre politique que Burke a écrit. "Pour qu'on puisse aimer notre patrie, notre patrie doit être aimable")<sup>49</sup>. Mais l'analogie ne concerne pas toujours le mariage ni même l'hétérosexualité. Dans la théorie politique du Moyen-Age islamique, les symboles du pouvoir politique font plus souvent allusion aux rapports sexuels entre un homme et un garçon, suggérant non seulement l'existence de formes de sexualité acceptable comparables à celles que décrit Foucault (dans son dernier livre à propos de la Grèce classique), mais aussi l'incompatibilité des femmes avec toute notion de politique ou de vie publique<sup>50</sup>.

Pour que cette dernière remarque ne soit pas interprétée comme l'idée que la théorie politique reflète simplement l'organisation sociale, il semble important de noter que le changement dans les rapports de genre peut se produire à partir de considérations sur les besoins de l'Etat. Un exemple frappant est fourni par l'argumentation de Louis de Bonald, en 1816, sur les raisons pour lesquelles la législation de la Révolution française sur le divorce devrait être abrogée : "De même que la démocratie politique "permet au peuple, partie faible de la société politique, de se dresser contre le pouvoir établi", de même le divorce, "véritable démocratie domestique", permet à l'épouse "partie faible, de se révolter contre l'autorité maritale"... "Afin de garder l'Etat hors d'atteinte du peuple, il est nécessaire de garder la famille hors d'atteinte des épouses et des enfants"<sup>51</sup>.

Bonald commence avec une analogie pour établir, par la suite, une correspondance directe entre le divorce et la démocratie. Reprenant des arguments bien plus anciens, à propos du bon ordre familial comme fondation du bon ordre de l'Etat, la législation qui a mis en œuvre cette position a redéfini les limites du rapport marital. De la même manière, à notre époque, les idéologues politiques conservateurs désireraient faire passer toute une série de lois sur l'organisation et le comportement de la famille, qui changeraient les pratiques actuelles. Le lien entre les régimes autoritaires et le contrôle des femmes a été bien observé, mais pas étudié à fond. Au moment critique pour l'hégémonie jacobine, pendant la Révolution française, à l'heure où Staline s'est emparé du contrôle de l'autorité, lors de la mise en œuvre de la politique nazie en Allemagne ou du triomphe de l'Ayatollah Khomeyni : dans toutes ces circonstances, les dirigeants qui s'affirment légitimement la domination, la force, l'autorité centrale et pouvoir souverain en les identifiant au masculin (les ennemis, les outsiders, les subversifs et la faiblesse sont identifiés au féminin) et ont littéralement traduit ce code en des lois qui mettent les femmes

à leur place (leur interdisant la participation à la vie politique, déclarant l'avortement illégal, empêchant le travail salarié des mères, imposant des codes vestimentaires aux femmes)<sup>52</sup>. Ces actions et leur programmation ont peu de sens en elles-mêmes ; dans la plupart des cas, l'Etat n'avait rien d'immédiat ou de matériel à gagner au contrôle des femmes. Ces actions ne peuvent acquérir un sens que si elles sont intégrées dans une analyse de la construction et de la consolidation du pouvoir. Une affirmation de contrôle ou de force a pris la forme d'une politique pour les femmes. Dans ces exemples, la différence sexuelle a été conçue en termes de domination et de contrôle des femmes. Ces exemples peuvent nous donner des idées des divers types de rapports de pouvoir qui se construisent dans l'histoire moderne, mais ce rapport particulier ne constitue pas un thème politique universel. Selon des modes différents, par exemple, les régimes démocratiques du vingtième siècle, ont également construit leurs idéologies politiques à partir de concepts genrés qu'ils ont traduit en politiques concrètes : l'Etat providence, par exemple, a démontré son paternalisme protecteur par des lois dirigées vers les femmes et les enfants. Tout au long de l'histoire, certains mouvements socialistes ou anarchistes ont complètement refusé les métaphores de domination, présentant de manière imaginative leurs critiques de régimes ou d'organisations sociales particulières, en termes de transformation d'identités de genre. Les socialistes utopiques en France et en Angleterre, dans les années 1830 et 1840, ont conçu leurs rêves d'un avenir harmonieux en termes de natures complémentaires des individus, illustrés par l'union de l'homme et de la femme, "l'individu social"<sup>54</sup>. Les anarchistes européens étaient connus depuis longtemps pour leur refus des conventions du mariage bourgeois mais aussi pour leurs visions d'un monde dans lequel la différence sexuelle n'impliquerait pas de hiérarchie.

Il s'agit d'exemples de liens explicites entre le genre et le pouvoir, mais ils ne sont qu'une partie seulement de ma définition du genre comme façon première de signifier des rapports de pouvoir. Souvent, l'accent mis sur le genre n'est pas explicite mais il n'en est pas moins une dimension décisive de l'organisation de l'égalité et de l'inégalité. Les structures hiérarchiques reposent sur des perceptions généralisées du rapport prétendu naturel entre masculin et féminin.

L'articulation du concept de classe au dix-neuvième siècle s'appuyait sur le genre. Quand par exemple, en France, des réformateurs bourgeois décrivaient les ouvriers en des termes codés comme féminins (subordonnés, faibles, sexuellement exploités comme les prostituées), les dirigeants ouvriers et socialistes répondaient en insistant sur la position masculine de la classe ouvrière (producteurs, forts, protecteurs des femmes et des enfants). Les termes de ce discours ne concernaient pas explicitement le genre mais, dans leurs références, ils mettaient en jeu certains "codages" genrés pour établir leur signification. Dans ce processus, des définitions normatives du genre, historiquement situées, (et prises comme des données) se sont reproduites et intégrées dans la culture de la classe ouvrière française<sup>55</sup>.

Les sujets de la guerre, de la diplomatie et de la haute politique apparaissent souvent, quand des historien(nes) de l'histoire politique traditionnelle mettent en question l'utilité du genre pour leur travail. Mais, ici aussi, nous devons regarder au-delà des acteurs et de la valeur littérale de leurs mots. Les relations de pouvoir entre nations et le statut des sujets coloniaux sont devenues compréhensibles (et donc légitimes) dans des termes de relations entre masculin et féminin. La légitimation de la guerre – sacrifier des vies de jeunes pour protéger l'Etat – a pris des formes diversifiées, depuis l'appel explicite de la virilité (le besoin de défendre des femmes et des enfants qui autrement seraient vulnérables), jusqu'à la croyance dans le devoir qu'auraient les fils de servir leurs dirigeants ou le roi (leur père), et jusqu'aux associations entre la masculinité et la puissance nationale<sup>56</sup>. La haute politique elle-même est un concept genré, car elle établit son importance décisive et son emprise publique, les raisons d'être et la réalité de l'existence de son autorité supérieure, précisément grâce à l'exclusion des femmes de son fonctionnement. Le genre est une des références récurrentes par lesquelles le pouvoir politique fut conçu, légitimé et critiqué. Il se réfère à l'opposition masculin-féminin et fonde en même temps son sens. Pour protéger le pouvoir politique, la référence doit sembler sûre et fixe, en dehors de toute construction humaine, partie prenante de l'ordre naturel ou divin. De cette manière, l'opposition binaire et le processus social deviennent tous les deux des parties du sens du pouvoir lui-même ; mettre en cause ou changer un aspect menace le système entier.

Si les significations du genre et du pouvoir se construisent réciproquement, comment les choses changent-elles ? D'un point de vue général, on répondra que le changement peut avoir plusieurs origines. Des bouleversements politiques de masse qui plongent les ordres anciens dans le chaos et en engendrent de nouveaux, peuvent réviser les termes (et par là l'organisation) du genre dans leur recherche de nouvelles formes de légitimation. Mais ils peuvent ne pas le faire ; des notions anciennes du genre ont également servi pour valider de nouveaux règnes<sup>57</sup>. Des crises démographiques, causées par la famine, des pestes ou des guerres, ont parfois mis en question les visions normatives du mariage hétérosexuel (comme cela fut le cas dans certains milieux de certains pays au cours des années 1920) ; mais elles ont également provoqué des politiques natalistes qui insistaient sur l'importance exclusive des fonctions maternelles et reproductrices des femmes<sup>58</sup>. La transformation des structures de l'emploi peut modifier les stratégies de mariage : elle peut offrir de nouvelles possibilités pour la construction de la subjectivité ; mais elle peut également être vécue comme un nouvel espace d'activité pour des filles et des épouses obéissantes<sup>59</sup>. L'émergence de nouveaux types de symboles culturels peut rendre possible la réinterprétation ou, même, la réécriture de l'histoire œdipienne ; mais elle peut servir à réactualiser ce drame terrible en des termes encore plus éloquents. Ce sont les processus politiques qui vont déterminer le résultat qui l'emportera – politique dans le sens que divers

acteurs et diverses significations s'affrontent réciproquement pour assurer le contrôle. La nature de ce processus, des acteurs et des actions ne peut être déterminée que concrètement, si on le situe dans le temps et l'espace.

Nous ne pouvons écrire l'histoire de ce processus que si nous reconnaissons "qu'homme" et "femme" sont à la fois des catégories vides et débordantes parce que, même quand elles semblent fixées, elles recèlent malgré tout, en elles-mêmes, des définitions alternatives, niées ou réprimées.

En un sens, l'histoire politique a été jouée sur le terrain du genre. C'est un terrain qui semble fixé mais dont le sens est contesté et fluctuant. Si nous traitons l'opposition entre le masculin et le féminin comme étant problématique plutôt que connue, comme quelque chose qui est défini et sans cesse construit dans un contexte concret, nous devons alors demander non seulement quel est l'enjeu des proclamations ou des débats qui invoquent le genre pour expliquer ou justifier leurs positions, mais aussi comment des perceptions implicites du genre sont invoquées ou réactivées. Quel est le rapport entre les lois sur les femmes et le pouvoir de l'Etat ? Pourquoi (et depuis quand) les femmes sont-elles invisibles comme sujets historiques alors que nous savons qu'elles ont participé aux grands et petits événements de l'histoire humaine ? Le genre a-t-il légitimé l'émergence de carrières professionnelles ?<sup>60</sup> (Pour citer le titre d'un article récent de la féministe française Luce Irigaray) le sujet de la science est-il sexué ?<sup>61</sup> Quel est le rapport entre la politique étatique et la découverte du crime de l'homosexualité ?<sup>62</sup> Comment les institutions sociales ont-elles incorporé le genre dans leurs présupposés et dans leur organisation ? Y a-t-il jamais eu des concepts de genre vraiment égalitaires sur lesquels étaient projetés ou même fondés des systèmes politiques ?

L'exploration de ces questions fera émerger une histoire qui offrira de nouvelles perspectives à de vieilles questions (comment, par exemple, est imposé le pouvoir politique, quel est l'impact de la guerre sur la société), redéfinira les anciennes questions en des termes nouveaux (introduisant, par exemple, des considérations sur la famille et la sexualité dans l'étude de l'économie et de la guerre), rendra les femmes visibles comme des participantes actives et établira une distance analytique entre le langage apparemment fixé du passé et notre propre terminologie.

De plus, cette nouvelle histoire ouvrira des possibilités pour la réflexion sur les stratégies politiques actuelles et l'avenir (utopique), parce qu'elle suggère que le genre doit être redéfini et restructuré en conjonction avec une vision d'égalité politique et sociale qui inclut non seulement le sexe mais aussi la classe et la race.

## Notes

- 1 - *Oxford English Dictionary*, ed. 1961, vol.4.
- 2 - E. Littré. *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1876.
- 3 - Raymond Williams, *Keywords*, New York 1983, p. 285
- 4 - Natalie Zemon Davis. "Women's History in Transition : The European Case", *Feminist Studies*, 3 (Winter 1975-76), p. 90
- 5 - Ann D. Gordon, Mari Jo Buhle et Nancy Shrom Dye "The Problem of Women's History", in Berenice Caroll ed., *Liberating Women's History*, Urbana Ill. 1976, p. 89
- 6 - L'exemple le meilleur et le plus subtil est fourni par l'article de Joan Kelly, "The Doubled Vision of Feminist Theory". dans son *Women, History and Theory*, Chicago, 1984, p. 51-64 et en particulier p. 61
- 7 - Pour un examen critique des travaux récents sur l'histoire des femmes, v. Joan W. Scott, "Women's History . The Modern Period", *Past and Present*, 101 (1983), p. 141-157
- 8 - Pour une argumentation contre l'emploi du genre pour souligner l'aspect social de la différence sexuelle, V. Moira Gatens, "A critic of the Sex Gender Distinction", in J. Allen et P. Paton, eds *Beyond Marxism ? Interventions after Marx*, Sydney, 1983 , p. 143-160
- 9 - Pour une approche un peu différente de l'analyse féministe, v. Linda J. Nicholson, *Gender and History : The limits of Social Theory in the Age of the Family*, New York, 1986
- 10 - Mary O'Brien, *The Politics of Reproduction*, London, 1981, p. 8-15, 46
- 11 - Shulamith Firestone, *The Dialectic of Sex*, New York, 1970. L'expression "piège amer" (bitter trap) appartient à O'Brien. *The Politics of Reproduction*, p. 8
- 12 - Catherine McKinnon. "Feminism, Marxism, Method and the State - An Agenda for Theory", *Signs*, 7 (Spring 1982), p. 515-541
- 13 - Ibid. p. 541-543
- 14 - Pour une discussion intéressante sur la force et les limites du terme de "patriarcat", v. le débat entre Sheila Rowbotham, Sally Alexander et Barbara Taylor dans Raphael Samuel ed., *People's History and Socialist Theory*, London, 1981, p. 363-373
- 15 - Friedrich Engels, *The Origins of the Family, Private Property and the State*, 1884 (nouv. Ed. New York 1972)
- 16 - Heidi Hartmann. "Capitalism, Patriarchy and Job Segregation by Sex", *Signs*, 1 (Spring 1976), p. 168. Voir aussi : The Unhappy marriage of Marxism and Feminism : Towards a More Progressive Union", *Capital and Class*, 8 (Summer 1979), p. 1-33 , "The Family as the Locus of Gender, Class and Political Struggle : the Example of Housework", *Signs*, 6 (Spring 1981), p.366-94
- 17 - Les débats du féminisme marxiste comportent Zillah Eisenstein, *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*, New York, A. Kuhn, "Structures of Patriarchy and Capital in the Family", in A. Kuhn et A. Wolpe eds.... *Feminism and Materialism*, London, 1978 ; Rosalind Coward, *Patriarchal Precedents*, London 1983 ; Hilda Scott, *Does Socialism Liberate Women ?* Boston 1974 ; Jane Humphries, "Working Class Family, Women's Liberation and Class Struggle : The Case of Nineteenth Century british History", *Review of Radical Political Economics*, 9 (1977), p. 25-41 ; Jane Humphries, "Class Struggle and the Persistence of the Working Class Family". *Cambridge Journal of Economics*, 1 (1977), p. 241-58 ; v. aussi le débat sur le travail de Humphries, dans *Review of Radical Political Economics*, 12 (Summer 1980), p. 76-94
- 18 - Kelly, "Doubled Vision of Feminist Theory", p. 61
- 19 - Ann Snitow, Christine Stansell and Sharon Thompson eds, *Powers of Desire. The Politics of Sexuality*, New York, 1983
- 20 - Ellen Ross et Rayna Rapp, "Sex and Society : A Research Note from Social History and Anthropology", in *Powers of Desire*, p. 53
- 21 - Introduction, *Powers of Desire*, p. 12 ; aussi Jessica Benjamin, "Master and Slave - The Fantasy of Erotic Domination", *Powers of Desire*, p. 297
- 22 - Johanna Brenner et Maria Ramas, "Rethinking Women's Oppression", *New Left Review*, 144 (March-April 1984), p. 33-71 ; Michelle Barret, "Rethinking Women's Oppression : A Reply to Brenner and Ramas", *New Left Review*, 146 (July-August 1984), p. 123-28 ; Angela Weir et Elisabeth Wilson, "The British Women Movement", *New Left Review*, 148 (November-December 1984), p. 74-103 ; Michelle Barret, "A Response to Werr and Wilson", *New Left Review*, 150 (March-April 1985), p. 143-47 Jane Lewis, "The Debats on Sex and Class", *New Left Review*, 149 (January-February 1985), p. 108-120 . Voir aussi Hugh Armstrong et Pat Armstrong "Beyond Sexless Class and Classless Sex", *Studies in Political Economy*, 10 (Winter 1983), p. 7-44 ; Hugh Armstrong et Pat Armstrong "Comments : More on Marxist feminism", *Studies in Political Economy*, 15 (Fall 1984), p. 179-84 et Jane Jenson, "Gender and reproduction, or Babies and the State", article inédit, june 1985, p. 1-7
- 23 - Pour des formulations théoriques antérieures, voir *Papers on Patriarchy : Conference* London

1976. Je suis reconnaissante à Jane Kapp qui m'a parlé de l'existence de cette publication et qui a bien voulu partager avec moi son exemplaire et ses idées. Pour la position psychanalytique v. Sally Alexander, "Women Class and Sexual Difference", *History Workshop*, 17 (spring 1984), p. 125-35. Au cours des séminaires données à l'Université de Princeton au début de 1986, Juliet Mitchell semblait retourner à la priorité d'analyses matérialistes du genre. Pour une tentative d'aller au-delà de l'impasse du féminisme marxiste, voir Coward, *Patriarchal Precedents*. Voir aussi la tentative américaine brillante entreprise dans cette direction par Gayle Rubin, "The Traffic in Women - Notes on the "Political Economy" of Sex", in Rayna R. Reiter ed., *Towards an Anthropology of Women*, New York, 1975, p. 167-68

24 - Nancy Chodorow, *The Reproduction of Mothering . Psychoanalysis and the Sociology of Gender*, Berkeley, Calif, 1978, p. 169

25 - "Mon exposé suggère que ces problèmes, relatifs au genre, peuvent être influencés pendant la période du complexe oedipien, mais ne sont pas uniquement l'enjeu ou le dénouement de celui-ci. La négociation de ces problèmes a lieu dans un contexte qui implique des relations d'objet et des processus de construction du moi plus larges. Ces processus plus larges ont une influence égale sur la formation de la structure psychique et sur la vie psychique et les modes des relations chez les hommes et les femmes. Ils sont responsables des modes différentiels d'identification à, et d'orientation vers, des objets hétérosexuels, des problèmes oedipiens plus asymétriques décrits par les psychanalystes. Ces dénouements, comme les dénouements oedipiens plus traditionnels, proviennent de l'organisation asymétrique des tâches parentales, dans laquelle la mère a le rôle du parent principal et le père se situe à une distance significative et s'investit dans la socialisation, notamment dans des domaines liés à des rôles de genre typifiés". Chodorow, *The Reproduction of Mothering*, p. 166. Il est important de noter qu'entre Chodorow et les théoriciens britanniques de la théorie des relations d'objet qui suivent le travail de Winnicott et Melanie Klein, il y a des différences d'interprétation et d'approche. Le travail de Chodorow pourrait être mieux défini comme une théorie plus sociologique et plus sociologisée, mais il constitue le point de vue dominant à travers lequel la théorie des relations d'objet a été abordée par les féministes américaines. A propos de l'histoire de la théorie des relations d'objet dans ses rapports avec la politique sociale, voir Denise Riley, *War in the Nursery*, London 1984.

26 - Juliet Mitchell et Jacqueline Rose ed., *Jacques Lacan and the Ecole Freudienne*, London 1983, Alexander, "Women, Class and Sexual Difference"

27 - Teresa de Lauretis, *Alice Doesn't : Feminist Semiotics, Cinema*, Bloomington, Ind. 1984, p. 159

28 - Alexander, "Women, Class and Sexual Difference", p. 135

29 - Denise Riley, "Summary of Preamble to Interwar Feminist History Work": article inédit présenté au Séminaire du Pembroke Center, mai 1985, p. 11

30 - Carol Gilligan, *In a Different Voice : Psychological Theory and Women's Development*, Cambridge, Mass, 1982

31 - Les critiques du livre de Gilligan sont : J. Auerbach et al., "Commentary on Gilligan's In a Different Voice", *Feminist Studies*, 11 (Spring 1985) ; et "Women and Morality", numéro spécial de *Social Research*, 50 (1983). Mes commentaires sur la tendance des historien(nes) à citer Gilligan vient de mes lectures de papiers inédits et de propositions de subventions qu'il me semble injuste de citer ici. J'ai suivi ce type de références depuis plus de cinq ans et elles sont de plus en plus nombreuses

32 - *Feminist Studies*, 6 (Spring 1980), p. 26-64

33 - En parlant de "déconstruction" je voudrais faire appel à la formulation de Derrida qui, sans inventer la procédure d'analyse qu'elle décrit, a l'avantage de la théoriser et peut ainsi constituer une méthode utile. Pour une discussion succincte et accessible de Derrida, voir Jonathan Culler, *On Deconstruction : Theory and Criticism after Structuralism*, Ithaca, New York 1982, en particulier p. 156-79 ; Voir aussi Jacques Derrida, *On Grammatology*, Baltimore 1976, Jacques Derrida, Sours, Chicago 1979 et une transcription du Séminaire de Pembroke Center, 1983, *Subjects/Objects*, automne 1984

34 - Clifford Geertz, "Blurred Genres", *American Scholar*, 49 (October 1980) p. 165-79

35 - Michelle Zimbalist Rosaldo, "The uses and abuses of Anthropology . Reflections on Feminism and Cross-Cultural Understanding", *Signs*, 5 (Spring 1980), p 400

36 - Michel Foucault, *The History of Sexuality*, Vol. I, An Introduction, New York, 1980 ; Michel Foucault, *Power/Knowledge : Selected Interviews and Other Writings, 1972-77*, New York, 1980

37 - Sur ce point voir Gayle Rubin, "The Traffic in Women", p. 199

38 - Rubin, "The Traffic in Women", p. 189

39 - Biddy Martin, "Feminism Criticism and Foucault", *New German Critique*, 27 (Fall 1982), p. 3-30, Kathryn Kish Sklar, *Catharine Beecher : A Study in American Domesticity*, New Haven, Conn. 1973 ; Mary A. Hill, *Charlotte Perkins Gilman : The Making of a Radical Feminist 1860-1896*, Philadelphia 1980

40 - Lou Ratté, "Gender Ambivalence in the Indian Nationalist Movement", article inédit, Séminaire Pembroke Center, Spring 1983 et Mrinalini Sinha, "Manliness : A Victorian Ideal and the British

Imperial Elite in India”, article inédit. Département d’Histoire, State University of New York, Stony Brook, 1984

41 - Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, 1980, p. 246-47, 333-461 et en particulier p 366

42 - Maurice Godeber, “The Origins of Male domination”, *New Left Review*, 127 (May-June 1981), p. 17 Article paru en France sous le titre “Les rapports hommes/femmes : le problème de la domination masculine”, dans la *Condition Féminine*, ouvr. Collectif sous la direction du CERM. Ed. Sociales, Paris 1978

43 - Gayatri Chakravorty Spival, “Three Women’s Texts and a Critique of imperialism”, *Critical Inquiry*, 12 (Autumn 1985), p. 243-46. Voir aussi Kate Millet Sexual politics, New York 1969. Un examen des manières dont les références féminines fonctionnent dans des textes majeurs de la philosophie occidentale est entrepris par Luce Irigaray dans le *Speculum of the Other Woman*, Ithaca, New York, 1985

44 - Nathalie Zemon Davis, “Women on Top”, dans son *Society in Early Modern France*, Standford, Calif. 1975, p. 124-51

45 - Caroline Walker Bynum, *Jesus as Mother : Studies in the Spirituality of the High Middle Ages*, Berkeley Calif. 1982 ; Caroline Walker Bynum, “Fast Feast and Flesh . The Religious Significance of Food to Medieval Women”, *Representations* 11 (Summer 1985), p. 1-25 ; Caroline Walker Bynum, “Introduction”, *Religion and Gender, Essays on the Complexity of Symbols*, à paraître Beacon Press 1987

46 - Voir par exemple T.J. Clarke, *The Painting of modern Life*, New York, 1985

47 - La différence entre théoriciens structuralistes et post-structuralistes sur cette question, réside dans le statut plus ou moins ouvert qu’occupe chez eux la catégorie de différence. Dans la mesure où les post-structuralistes ne fixent pas un sens universel aux catégories ou à leurs interrelations, leur approche semble conduire au type d’analyse historique que je défends.

48 - Rachel Weil, “The Crown Has Fallen to the Distaff : Gender and Politics in the Age of Catherine de Medici”, *Critical Marx (Documents de Travail d’Etudes Féminines de Princeton)*, 6 (1985) Voir aussi Louis Montrose, “Shaping Fantasies : Figurations of Gender and Power in Elisabethan Culture”, *Representations*, 2 (Spring 1983), p. 61-94 et Lynn Hunt “Hercules and the Radical Image on the French Revolution”, *Representations*, 2 (Spring 1983) p 95-117

49 - Edmun Burke, *Reflections on the French Revolution*, 1892, reed, New York 1909, p. 208-209, 214. Voir Jean Bodin, *Six Books of the Commonwealth*, 1606, reed. New York 1967 ; Robert Fumer, *Patriarcha and Other Political Works*, pres. par Peter Laslett, Oxford 1949 et John Locke, *Two Treatises of Governments*, 1690, reed. Cambridge 1970. Voir aussi Elisabeth For Genevise, “Property and Patriarchy in Classical Bourgeois Political Theory”, *Radical History Review*, 4 (Spring-Summer 1977) p. 36-59 et Mary Lindon Shanley, “Marriage Contract and Social Contract in Seventeenth Century English Political Thought”, *Western Political Quarterly*, 32 (March 1979), p. 79-91

50 - Je suis reconnaissante à Bernard Lewis pour la référence à l’Islam. Michel Foucault *Histoire de la Sexualité*, vol. 2 *L’Usage des plaisirs*, Paris, 1984 Dans ce type de situations on se demande quels sont les termes de l’identité de genre du sujet et si la théorie freudienne est suffisante pour décrire le processus de sa construction. A propos des femmes à Athènes de la période classique voir Marilyn Arthur, “Liberated Woman : The Classical Era”, in Renate Briththal and Claudia Koonz eds. *Becoming Visible*, Boston, 1976, p. 76-78

51 - Cité par Roderick Phillips, “Women and Family Breakdown in the Eighteenth Century France . Rouen 1780-1800”, *Social History*, 2 (May, 1976), p. 217

52 - Sur la Révolution Française, voir Darlene Gay Levy, Harriet Applewhite et Mary Johnson eds . *Women in Revolutionary Paris, 1789-1795* Urbana III. 1979, 209-20 ; Sur la législation soviétique, voir les documents dans Rudolph Schlessinger, *The family in the USSR Documents and readings*, London 1949, p. 62-71, 251-54 et Tim Mason, “Women in Nazi Germany”, *History Workshop*, 1 (Spring 1976), p. 74-113 et Tim Mason, “Women in Germany 1925-1940 : Family, Welfare and Work”, *History Workshop*, 2 (Autumn 1976), p 5-32

53 - Elisabeth Wilson, *Women and the Welfare State*, London 1977 ; Jane Jenson, “Gender and reproduction”, Jane Lewis, *The Politics of Motherhood : Child and Maternal Welfare in England 1900-1939* Montreal 1980 ; Mary Lynn McDougall, “Protecting Infants : The French Campaigns for Maternity Lesves, 1890-1913”, *French Historical Studies*, 13 (1983), p. 79-105

54 - Sur les socialistes utopiques anglais, voir Barbara Taylor, *Eve and the New Jerusalem*, New York 1983 ; pour la France, Joan W Scott, “Men and Women in the Parisian Garment Trades : Discussions of Family and Work in the 1830s and 40s in Pat Thane et al Eds. *The Power of the Past : Essays for Eric Hobsbawn*, Cambridge 1984, p 67-94

55 - Louis Devance, “Femme, famille, travail et morale sexuelle dans l’idéologie de 1848”, in *Mythes et représentations de la femme au XIXe siècle*, Paris, 1976 , Jacques Rancière et Pierre Vauday, “En

allant à l'exposition "l'ouvrier, sa femme et les machines", *Les Révoltes Logiques*, 1 (Hiver 1975), p. 5-22  
56 - Gayatri Chakravorty Spivak, "Draupadi" by Mahasveta Devi, *Critical Inquiry*, 1 (Winter 1981), p. 381-402 ; Homi Bhabha, "Of Mimicry and Man - The Ambivalence of Colonial Discourse", *October*, 28 (Spring 1984), p. 125-33 ; Karin Hausen, "The Nations Obligations to the Heroines" Windows of World War I", in Margaret R. Higonnet et al. eds. *Women, War and History*, New Haven, Conn. 1986. Voir aussi, Ken Inglis, "The Representation of Gender on Australian War memorials", communication inédite présentée à la Conférence de Bellagio sur *Genre, Technologie et Education*, octobre 1985

57 - Sur la Révolution française, voir Levy, *Women in Revolutionary Paris* - Sur la Révolution américaine, voir Mary Beth Norton, *Liberty's Daughters - The Revolutionary Experience of American Women*, Boston 1980 ; Linda Kerber, *Women of the republic*, Chapel Hill, N.C., 1980 ; Joan Hoff-Wilson, "The Illusion of Change : Women and the American Revolution", in Alfred Young ed. *The American Revolution : Explorations in the History of American Radicalism*, De Kalb III. 1976, p.383-446. Sur la Troisième République française voir, Steven Hause, *Women's Suffrage and Social Politics in the French Third Republic*, Princeton N.J. 1984. Un traitement extrêmement intéressant d'un cas récent est l'article de Maxime Molyneux, "Mobilization without Emancipation ? Women's Interests, the State and Revolution in Nicaragua", *Feminist Studies* 11 (Summer 1985), p. 22-54

58 - Sur le natalisme, voir Riley, *War in the Nursery*, et Jenson, "Gender and Reproduction". Sur les années 1920, voir les essais dans *Stratégies des Femmes*, Paris, 1984

59 - Pour diverses interprétations de l'impact du travail moderne sur les femmes, voir Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *Women, Work and Family*, New York 1978 ; Thomas Dublin, *Women at Work - The Transformation of Work and Community in Lowell, Massachusetts, 1826-1860*, New York 1979 et Edward Shorter, *The Making of the Modern Family*, New York, 1975

60 - Voir, par exemple, Margaret Rossiter, *Women scientists in America : Struggle and Strategies to 1914*, Baltimore Md. 1982

61 - Luce Irigaray, "Is the Subject of Science Sexed ?" *Cultural Critique* 1 (Fall 1985), p. 73-88

62 - Louis Crompton, *Byron and Greek Love - Homophobia in Nineteenth Century England*, Berkeley, Calif. 1985. Cette question est abordée par Jeffrey Weeks, *Sex, Politics and Society*, New York, 1983



## “Mots échoués sans contexte”

Jeanne Bisilliat

*in : Cahiers des sciences humaines (Orstom, Paris), 1989,  
vol. 25, n°4, p. 511-518 (extraits)*

“**L**es pauvres sont aussi silencieux que les choses” écrivait Rainer Maria Rilke (Rilke, 1982) mais les femmes furent plus pauvres que les pauvres puisqu’il y a peu de temps encore elles étaient ignorées, invisibles dans l’ensemble des discours, études, théories, projets et réflexions sur le développement. C’est pour combler le fossé entre leurs contributions sociales, culturelles et particulièrement économiques et l’ignorance confinant à l’aveuglement dans laquelle les institutions les tenaient, qu’une décennie des femmes, 1975-1985, fut organisée par les Nations unies.

De nombreux bilans de cette décennie ont été dressés (Bisilliat, 1987) depuis 1985 dans des perspectives et avec des orientations différentes. Il n’est pas question, ici, d’en écrire un nouveau. Il m’apparaît plus important – à partir des dynamiques sociales qui se forgent depuis cinq ans environ, au cœur desquelles se trouvent les femmes – d’interroger le savoir établi et d’esquisser des questions sur le futur des sciences sociales dont le présent porte en soi, déjà, quelques traces repérables.

Même si les femmes, de par leurs différences de classe, de race, de culture, d’âge, ne constituent pas pour l’analyse une catégorie homogène, elles peuvent être l’objet d’études pertinentes capables d’approfondir la compréhension de la structure d’un ensemble. L’un des succès de cette décennie fut de réussir à canaliser l’intérêt des chercheuses en sciences sociales. C’est ainsi que peu à peu, et encore de manière fragmentaire, une connaissance de ce que l’on pourrait appeler l’envers des sociétés s’est élaborée. Les femmes ne sont plus seulement des filles, des épouses, des mères, c’est-à-dire des prolongements abstraits de pères et d’époux. Elles ont commencé à conquérir une identité et ont cessé d’être retranchées dans la sphère de la reproduction, traitées si souvent en chiffres par les démographes ou en objet d’échange par les spécialistes des systèmes de parenté.

On doit néanmoins relever que les études faites sur les femmes ont trop souvent été conduites à l’intérieur du schéma analytique fonctionnaliste – même lorsque le fonctionnalisme a été plus ou moins récusé. Cela veut dire

qu'on a examiné, de plus en plus finement il est vrai, les femmes dans ce qu'il était convenu d'appeler leurs rôles et que cet examen a fourni des éléments fondamentaux à la connaissance des sociétés. Mais, ce faisant, les femmes ont continué à être rejetées hors de la sphère de la hiérarchie des intérêts globaux et leurs revendications, de plus en plus vives, ont seulement été reconnues, théoriquement, comme des déviations temporaires. On a continué implicitement à croire et à renforcer la croyance, que les problèmes étaient inscrits dans les femmes et non pas dans les inégalités inhérentes à toute société, entre les hommes et les femmes.

La récente critique de cette notion de rôle qui se met en place, est donc fructueuse puisqu'elle permet de mieux comprendre l'importance - théorique elle aussi - de la relation de genre. Le genre, terme utilisé par les chercheuses anglo-saxonnes s'est imposé désormais dans le vocabulaire de la recherche. Il désigne, pour dire les choses rapidement, le sexe socialement construit et socialement agissant. Parler de relations de genre permet d'éviter le piège de la dénomination réductrice "femme et développement" utilisée depuis dix ans pour désigner la place des femmes dans les recherches et les projets de développement. Elle permet encore plus d'élargir le champ d'investigation à la multiplicité des rapports, convergences, oppositions socio-culturelles, économiques, tels qu'ils sont vécus entre les hommes et les femmes.

Je voudrais donc ici, au-delà des débats d'école, proposer deux types d'explications et d'analyses qui, chacun, permet de rendre compte de manière plus ou moins complète du refus, encore très fort, que les sciences sociales appliquées au développement opposent à la nécessité de considérer les femmes, à tous les niveaux de la société, comme des partenaires égaux.

Pour cela, j'ai choisi d'appliquer au domaine qui m'occupe un certain nombre de réflexions et de notions rencontrées dans deux livres, celui d'A. Fage ; celui de G. Bateson (Fage, 1986 ; Bateson, 1984). Livres largement éloignés, en apparence, mais dont les pensées stimulantes autorisent à reposer les mêmes questions - n'est-ce pas l'un des objectifs de la recherche ? - dans des contextes qui les placent dans un ordre stochastique où la pensée, par définition, se donne le droit à l'évolution et à l'absence provisoire du déterminisme. J'ai également choisi, délibérément, d'utiliser cette pensée stimulante en accordant beaucoup d'importance aux citations, car elles nous interrogent tous, de façon globale, sur nos pratiques dans nos disciplines des sciences sociales.

### **“Tout ce qui est sensible et émotionnel est sous surveillance”**

Quand on examine cette décennie, l'expression de Le Goff parlant des "mots échoués sans contexte" (Le Goff, 1987) semble être particulièrement appropriée. Des connaissances ont été acquises, souvent chiffrées, apparaissant dans les statistiques internationales et nationales, un champ du savoir

s'est constitué, de plus en plus élaboré et pourtant, cet ensemble de connaissances aussi nouvelles qu'importantes est resté isolé, non intégré au savoir, ni aux politiques ni aux pratiques. Il apparaît, au contraire, comme un sous-ensemble dont personne à quelque niveau que ce soit, excepté les femmes, ne sait que faire : à quoi le relier, comment, pourquoi, quelle est sa justification, sa cohérence ?

### **La peur de l'indifférenciation sexuelle**

C'est dans un pamphlet antiféminisme – L'Homme-Femme – que surgit pour la première fois, en 1872, l'adjectif féministe, sous la plume d'Alexandre Dumas fils. Emprunté au vocabulaire médical, il désignait la féminisation pathologique du sujet masculin. Significativement, le romancier le détourna de son sens pour prendre la défense de la différence sexuelle, menacée par le processus égalitaire qui viriliserait les femmes. La peur de l'indifférenciation sexuelle apparaît bien comme un des moteurs de l'Histoire. Elle s'engouffre dans tous les débats que suscite le féminisme, qu'il s'agisse de l'instruction, du travail, de la citoyenneté ou des évolutions du costume féminin. L'opposition parlementaire au vote des femmes que beaucoup de pays ont connu est souvent fondée sur le rejet du 'féminisme', c'est-à-dire cette confusion des sexes qui tend non plus à l'équivalence des conditions, mais à leur identité.

Si l'on pense aux débats qui ont précédé, en France, le vote de la loi sur la parité en 1999, on ne peut qu'être frappé de la justesse de ce qui précède.

Ces mots échoués sans contexte sont les mots écrits sur les femmes, mais ils sont aussi les mots des femmes du ou des tiers mondes, qu'elles vivent à la campagne ou à la ville, mariées ou seules, avec ou sans enfants. Elles aussi parlent, ont toujours parlé. Leurs paroles sont, elles aussi, le reflet du réel. Néanmoins, l'anthropologue et le sociologue dans leur soif de comprendre n'ont pas pensé/cherché à intégrer cette parole qui n'était pas masculine et qui ne portait pas ouvertement sur une structuration du social.

Ce que A. Fage écrit sur la description historique où "ce qui est sensible et émotionnel est sous surveillance"<sup>1</sup> s'applique, certes, à toutes sciences sociales. "Emotion, le mot est dit, presque tabou pour qui étudie les faits sociaux". Or quoi de plus "sensible", de plus "émotionnel" que la femme si on l'envisage, comme le veut la coutume, dans les représentations culturelles qui affectent de la définir, et cela dans toutes les cultures ? L'enfantement, par exemple, entouré de pleurs, de bruit et de cris est un langage inarticulé. Comme si le fait d'enfanter - réalité qu'elle est seule à connaître - la privait du sens que ceux qui regardent, dans et hors de leur propre société, essayent de fabriquer. Dans le bricolage du sens social, ce ne sont pas les mots des femmes qui sont incorporés ou accolés aux mots des hommes, mais la femme telle qu'elle est vue, pensée, décrite par l'homme. Il suffit de songer aux

grands mythes de terreur qui fondent la différence, la dualité homme-femme, de celui du vagin denté à ceux de l'engloutissement, de la séduction, c'est-à-dire du désordre premier imposé au monde. Mythes qui se sont infiltrés dans le quotidien des mots, des gestes, des attitudes, des fonctions, et dont la prégnance, même en 1987, est encore immense.

L'homme fait l'histoire mais, comme me disait un vieux Songhay du Niger, "la femme est un grand trou". Dans ce grand trou gisent beaucoup de paroles sur lesquelles personne ne veut se pencher.

La femme ne parle pas, elle bavarde. La femme enfante. Elle pleure si son enfant meurt, est malade ou a faim, elle pleure aussi si son mari meurt, est malade ou a faim. Les pleurs – leur symbole, leur métaphore – n'ont bien évidemment pas le droit d'appartenir à l'histoire. Une fois pour toutes, dans le monde entier, toutes les formes du pouvoir ont immergé la femme dans cet univers du sensible et de l'émotionnel qui justifie leur éviction. Et les sables mouvants de la culture l'ont ensevelie jusqu'au point où sa bouche est close.

Pour se détacher de cette dichotomie complaisante et revenir à l'étude des sociétés, ne faudrait-il pas admettre que "l'émotion est un des murs de soutènement sur lequel se fonde l'acte de comprendre, de chercher... C'est par la brèche qu'elle ouvre entre soi et l'objet regardé que s'introduit l'interrogation... L'émotion ouvre une attitude opératoire et non passive qui capte les mots pour les prendre non comme des résultats de recherche mais comme des instruments d'appréhension du social et de la pensée. L'émotion est agissante". Ce que je voudrais souligner ici est un phénomène de double renforcement et, par conséquent, de double éviction. Ce sont des femmes chercheuses – et ceci, bien sûr, n'est pas un hasard – qui ont travaillé sérieusement sur les femmes : double émotion qui les proscrit, les unes et les autres, encore plus du domaine scientifique ou politique défini – volonté illusoire de l'émotion égotiste – comme étant objectif, interdit de toute pulsion ou de tout sentiment. Et pourtant ces femmes qui ont travaillé avec les femmes ont recueilli leurs paroles : la littérature orale féminine, le savoir médical féminin par exemple, existent. La parole quotidienne, si riche d'enseignements sur tous les espaces sociaux existe également objectivement (Bisilliat, 1983) et constitue, dorénavant, le début de nouvelles archives permettant de "retrouver des morceaux du réel" mais encore plus de leur assigner une place dans notre savoir.

Si nous considérons les mots des femmes recueillis par les femmes comme des archives – même si, ici, le mot "archive" ne peut avoir le sens que lui accordent les historiens européens – nous pouvons faire nôtre ce que dit A. Fage de l'archive lorsqu'elle la qualifie comme une irruption. "Irruption de piètres figurants car l'émotion se place sur le modeste, le petit... pour lire le sens".

Dans cette optique, on peut affirmer sans risque de se tromper que l'irruption des femmes, grâce aux femmes, dans le savoir masculin, ne pouvait être que rejetée, refusée, refoulée dans le purgatoire des ombres puisque le

phénomène de cette double expression ne pouvait, et ne peut encore trouver sa place dans le discours rationnel et scientifique sur la société. C'est pourtant sur cet "ajustement fait d'actes, de mots, de cris, moteur de la réflexion historique" que nous devrions sérieusement travailler. Nous le savons depuis longtemps, "le sens se livre difficilement car contenu au cœur du système politique et policier... et les comportements imbriqués et formulés par le pouvoir ne sont pas forcément la réalité mais montrent des ajustements particuliers avec des formes de coercition ou des normes imposées ou intériorisées".

La technique du recueil de l'histoire de vie, qui s'est développée particulièrement à partir des femmes – pensons à l'un des premiers grands livres, *Baba de Karo* – inaugure, me semble-t-il, la constitution d'archives sur les femmes. Et ce n'est pas encore un hasard, cette rencontre entre la femme et le déroulement des humbles fils d'une vie. Car, en vérité, que peut dire une femme, chez laquelle l'intériorisation des valeurs culturelles qui la place rigoureusement hors de la parole publique fait l'objet d'un processus d'apprentissage continu, sinon sa propre vie ? Mais si l'on peut lire ce récit comme une description, on doit pouvoir également essayer d'y décrypter le sens contenu au cœur de l'espace ouvert du politique dont elle est exclue et ces formes d'ajustement qu'elle ne cesse de traquer pour vivre avec dignité. "Et c'est aussi les vies infimes, les existences démunies et tragiques qui forment le sable fin de l'histoire". Nous ne pouvons donc raisonnablement travailler sur ces séries d'ajustements si nous en excluons les femmes qui, aussi bien que les hommes, et avec eux, les créent, les transforment, les expriment.

Je voudrais souligner une contradiction significative à laquelle les chercheuses femmes sont souvent confrontées. Chaque fois que l'on s'efforce d'inclure les femmes dans une réflexion abstraite, les chercheurs montrent leur insatisfaction devant cette absence "de larmes et de sang". Si l'on écrit sur les femmes, on doit le faire de manière émotionnelle. Ainsi, chacun peut continuer à dire que cela n'a pas de sens. Mais si l'on écrit sans donner directement l'émotion, comme il n'existe pas de place discursive pour un féminin objectif, ce que l'on écrit est également rejeté dans l'ordre des phantasmes du féminin. Ce phénomène relève du poncif, au sens cartographique du terme<sup>2</sup>.

Pour l'instant, contentons-nous de nous demander comment cerner, au plus juste possible, la téléologie de notre propre discipline : en incluant les deux parties de la réalité – les hommes et les femmes – ou en continuant d'en exclure une au nom d'un principe qui relève surtout de l'émotionnel et du subjectif.

### **"Deux descriptions valent mieux qu'une"<sup>3</sup> ou les relations de genre**

Il faut ici que le lecteur accepte les deux présupposés suivants comme hypothèse de réflexion :

- L'émotion est constituante de la raison.

– Continuer à admettre que le fait de parler des femmes, face aux hommes, ne soit ni intéressant ni scientifique, suppose que l'on définit beaucoup plus rigoureusement ce qui est "intéressant" ou "scientifique". Même si l'évolution de la culture semble obéir à la loi de Gresham selon laquelle les idées simplifiées à l'extrême supplantent les plus complexes, cela n'élimine, en aucun cas, la complexité. L'introduction de la vision "féminine" brouille, obscurcit, sans aucun doute l'apparente clarté du discours fournie jusqu'alors par les travaux scientifiques, mais cette complexité nouvelle devrait constituer plus un défi qu'un prétexte à renoncement.

Or, il n'y a pas de complexité sans "structure qui relie" et, à mon sens, la relation de genre dont nous avons parlé plus haut, joue ce rôle de structure qui relie. C'est cette structure qui permet de définir la notion de contexte, sans laquelle les mots ou les actes n'ont pas de sens. C'est ainsi que la structure qui relie, ou la relation de genre, permettrait à ces mots de ne plus échouer sans contexte. Cette notion de contexte est à l'œuvre dans tout processus mental, dans toute communication. L'anthropologie a parfois oublié la leçon globalisante de M. Mauss – si proche en cela de G. Bateson – en découplant la réalité sociale en objets déclarés arbitrairement observables : les institutions, l'histoire, la religion, l'économie, la parenté, etc. abordés séparément les uns des autres soit par le même chercheur, soit par des chercheurs successifs sans toujours relier, pour prendre un exemple parmi tant d'autres, la beauté du vêtement aux relations entre les époux ou la complexité d'un système de parenté aux sentiments et à l'amour, quelles que soient leurs formes.

Toujours selon Bateson, la structure qui relie n'est pas fixe, "elle est une danse d'éléments en interaction continue". Si l'on regarde l'évolution des sociétés africaines, asiatiques ou latino-américaines, on constate un grand nombre de changements dans les relations entre hommes et femmes – impliquant des changements chez les femmes et chez les hommes – qui affectent bien évidemment les individus mais aussi les institutions dans lesquelles ils sont insérés. Cela conduit nécessairement à réfléchir sur les problèmes d'ordre et de désordre en éliminant la notion de complémentarité dont on a abusé en ce qui concerne justement la description des "fonctions" masculines et féminines. Cette complémentarité – repos du chercheur – se fonde sur des bases trop biologiques pour que l'on continue à l'utiliser comme on fait un bouquet avec des roses<sup>4</sup>.

Mais aussi, l'usage de cette complémentarité introduit insidieusement l'idée d'une permanence que les faits infirment. Quelques exemples : Les anciens systèmes de régulation de la fécondité s'écroulent et les femmes, dans ce que l'on pourrait appeler un désordre culturel, utilisent au hasard de leurs connaissances et de leurs possibilités économiques pilules, stérilet, stérilisation ou avortement. La mise au travail des femmes les moins favorisées, dans les secteurs les plus disqualifiés pour ne pas dire les plus méconnus de la vie

économique, constitue une évolution majeure. Si le secteur informel a fait l'objet, depuis quelques années, d'études sérieuses, on s'est principalement intéressé à l'informel "masculin" plus facilement observable et quantifiable. Mais l'informel "féminin" – un des moteurs importants de la reproduction sociale dans de nombreuses populations pauvres – décourage le checheur par sa petitesse, son extrême fragmentation, son éparpillement. D'autre part, les mouvements et organisations de femmes, de plus en plus nombreux et actifs, en ville comme à la campagne, particulièrement en Asie et en Amérique latine, témoignent également par la diversité des domaines abordés et les innombrables innovations qui s'y élaborent, de changements profonds des systèmes de droits et de devoirs au sein des relations de genre. Le nombre de femmes seules chefs de famille, assumant l'entière responsabilité économique de l'unité de vie – une sur trois dans les pays en développement – est un indicateur de changements puissants dont on commence à bien connaître les raisons, la principale étant la déresponsabilisation financière de l'époux ou du concubin<sup>5</sup>. Les conséquences sont encore largement ignorées, mais l'on peut faire l'hypothèse que le nombre grandissant, lui aussi, d'enfants seuls, abandonnés ou non, vivant en bandes et créant de ce fait leurs propres lois de socialisation, infléchira, dans les dix années qui viennent, beaucoup d'éléments qui, jusqu'à présent, nous sont apparus comme constitutifs des sociétés. Et comment oublier que la moitié de la population des pays en développement est constituée de jeunes de 0 à 25 ans ?

Devant ces cas de changements socio-économiques, on ne peut se contenter de dire que la complémentarité est en train de connaître quelque évolution induisant quelque désordre. Sans aucun doute, d'autres raisons sont à la base de ces changements et il me semblerait plus juste et plus fécond de dire que nous devons déchiffrer la mutation de la structure qui relie et des relations de genre. Il est manifeste que, mises à part les raisons classiques : crise économique, migration, accroissement de la pauvreté, changements des comportements liés à l'urbanisation, d'autres forces – obscures, non encore déchiffrées – sont à l'œuvre dans la mise en place de ce désordre. Et même si ces forces relèvent, en partie, d'un souterrain émotionnel, il faudra nous efforcer de les inclure dans nos analyses. "Le langage ne cesse d'affirmer par la syntaxe du sujet et de l'attribut que les "choses" possèdent des qualités et des propriétés, une manière plus précise de parler serait de souligner que les "choses" sont produites, c'est-à-dire sont vues comme séparées d'autres "choses" et qu'elles sont rendues "réelles" par leurs relations internes et par leur comportement vis-à-vis d'autres choses et vis-à-vis du sujet parlant".

Pour s'efforcer de réfléchir sur ces nouvelles réalités, et surtout sur leur ampleur – car la nouveauté est, de fait, dans cette ampleur même – il apparaît clairement que "deux descriptions valent mieux qu'une". Déontologiquement, il devient de plus en plus nécessaire de savoir "quel est le surcroît de compréhension que la combinaison d'informations apporte... est-ce que l'étude de ce cas particulier dont la compréhension jaillit de la comparaison des sources

jette un jour nouveau sur la façon dont l'univers s'articule ?" Pour qu'existent la compréhension, la communication, l'information, il faut "deux entités (réelles ou imaginaires) telles que la différence qui existe entre elles puisse appartenir en propre à leur relation mutuelle".

"De tous les exemples, le plus simple mais le plus profond est le fait qu'il faille au moins deux choses pour créer une différence". Si l'on accepte cette vérité, on ne peut que renforcer vigoureusement le double regard porté sur une société et écouter encore plus attentivement sa double parole. Pour revenir à A. Fage, les paroles des femmes, leurs archives sont "un surgissement d'existence qui offre du surplus de savoir, pour peu qu'on admette que cela vienne transformer les règles apprises d'évolution du social".

Si les changements, les évolutions, évoqués plus haut peuvent être appréhendés, ils ne le seront qu'en tenant compte de "l'organisation et de l'interaction de parties multiples" car "sans différenciation des parties, il ne peut y avoir différenciation des événements et des fonctions". Vision holistique de la recherche, acceptée et reconnue depuis longtemps mais dont les conséquences, sur le plan de l'analyse ne sont pas toujours aisées à assumer.

Je me suis efforcée dans cet article d'approcher la différence masculin-féminin en tant que différence organisatrice de la société dans son ensemble pour montrer que cette différence qualitative est essentielle à la compréhension des phénomènes sociaux et encore plus à la compréhension des phénomènes sociaux en mutation accélérée. (...)

## Notes

<sup>1</sup> - Toutes les citations de cette partie sont de A. Fage

<sup>2</sup> - "Structure constituée par la répétition régulière d'un élément graphique, d'un symbole ou d'un ensemble de symboles sur une surface délimitée"

<sup>3</sup> - Toutes les citations de cette partie sont de G Bateson

<sup>4</sup> - R Lizot, dans les "Cercles de Feu", est l'un des rares anthropologues à avoir clairement fondé son œuvre sur cette double appartenance

## Bibliographie

Bateson (G), 1984. - *La Nature et la Pensée*, Seuil

Bisilliat (J.), 1983. - "The Feminine Sphere in the Institutions of the Songhay-Zarma", in : *Male and Female in West Africa*, George Allen and Unwin, London

Bisilliat (J.), 1987. - in : "*Women in Development Cooperation, Europe's unfinished Business*", edited by Cecilia Andersen, Isa Band, EADI Book Series 6

Fage (A.), 1986. - "*La vie fragile, violence, pouvoirs et solidarité à Paris au XVIIIe siècle*", Hachette

Le Goff (J.), 1987. - "*Les mentalités, une histoire ambiguë*". Faire l'Histoire, Paris, Gallimard

# L'homme : le sexe surévalué

Norberto Inda

in : *El sexo sobre-evaluado*  
*Actualidad Psicologica (Buenos-Aires), mayo 1998,*  
n° 253, p. 29-32 (extraits)

Traduit de l'espagnol par Laure Oberson.

.....77

**E**n réalité, que signifie parler de la masculinité alors que tous les textes fondamentaux ou presque, de la culture occidentale ont traité de "l'homme" sans en préciser le sexe et ont été écrits la plupart du temps par des hommes ? Si l'homme est la mesure de toutes choses, comment peut-on contester cette unité de mesure ? Si le langage est masculin et la science androcentrique, comment déstabiliser l'axe à partir duquel le reste est important, sans que tout s'en trouve bouleversé ? Pourquoi des associations d'hommes ? Il peut exister des associations d'alcooliques, de névrosés, d'obèses ou des associations de femmes. Tous réunis autour d'un même symptôme, de quelque chose à dévoiler ou à modifier... mais des associations d'hommes ! Ce qu'il y a de sûr c'est que beaucoup d'hommes refusent cette idée : ceux qui se refusent à formuler leurs dilemmes, ceux qui croient que l'intimité n'est pas une affaire d'hommes, ceux qui conçoivent même une demande d'aide comme étant féminine. Le paradigme, l'homme, a été décrit comme étant belliqueux, ingénieux, studieux, fin stratège, travailleur, politicien ou artiste. Mis à part dans la fiction ou dans quelques cas cliniques, c'est rarement le cas. Il a suffi de se référer aux qualités aléatoires d'une catégorie essentielle. Parler de l'homme c'était (c'est) décrire l'humanité toute entière, et de façon neutre comme si le signe distinctif ou générique n'avait pas d'incidence sur ses descriptions "objectives". C'est ce que W. Connell appelle "la masculinité hégémonique".

Les études sur le genre masculin (Men's Studies) placent l'homme en tant que tel, comme construction socio-historique liée à un sexe déterminé, dans le monde public et dans les domaines privés, usines d'idéologies *de genre*, et de coutumes naturalisées. Ceci est aussi indispensable que difficile

à admettre pour les hommes, qui se basent sur des stéréotypes accordant des situations de faux privilège qui ne favorisent pas la remise en question des lieux assignés ni la recherche de leurs mythologies personnelles.

Poser la masculinité comme thématique n'est pas seulement un acte théorique mais également un défi éthique, chaque fois que nous pensons que les prescriptions liées au sexe établissent des rapports de force en assignant des lieux – habituellement dichotomiques –. Comme cela s'est passé avec le féminisme et les études concernant la femme, envisager la masculinité comme symptôme, comme un effet surdéterminé et non comme une cause pré-discursive impliquera un travail de discernement critique des discours, de ses bases épistémologiques et des influences disciplinaires. Comme le dit M. Godelier : *“La pensée ne reflète pas un sens, elle en donne un aux situations qui proviennent de causes et de forces dont l'origine n'est pas seulement la conscience ou l'inconscience. La pensée invente ce sens, elle le produit, en construisant des systèmes d'interprétations générateurs de pratiques symboliques qui constituent une autre façon de justifier la domination de l'homme sur la femme et se transforment en relations sociales”*. Ce n'est pas seulement la promotion d'un homme nouveau (plus sensible, plus expressif, plus doux), c'est aussi l'étude de la “production des hommes”, le travail de généalogie du mot “*mâle*” – comme effet surdéterminé de la langue, de la culture, des systèmes de parenté, de pouvoir, de ségrégation sexiste y compris dans la répartition planétaire entre hommes et femmes. Il ne s'agit pas de sous-estimer les vertus du développement et le bien-fondé des caractéristiques traditionnellement attribuées aux femmes mais plutôt de dénoncer le procédé réducteur selon lequel le travail avec les hommes se limiterait à promouvoir des êtres meilleurs ou plus charitables.

Sans doute est-ce une époque propice à l'étude de la condition masculine liée à l'effondrement des valeurs de la modernité, dont une des caractéristiques fut-est encore la généralisation et l'universalisation. La masculinité hors de son contexte en est un bon exemple. Si Dieu est mort (ou agonisant), si la Loi du Père comme substitut séculaire peut être déconstruite comme un discours, nous sommes devant une situation privilégiée pour la recherche et pour la mise en œuvre des valeurs emblématiques de la masculinité. Valeurs qui, à vue d'œil, ne correspondent pas tellement aux hommes : détrônés, inactifs, destitués de leur rôle de pourvoyeurs universels, exclus de la perpétuation de l'être humain, bref avec des identités de plus en plus précaires, auront-ils, aurons-nous l'opportunité d'entrevoir la lueur de leur (notre) propre fragilité ? Si comme nous l'enseigne également la psychanalyse, nous établissons des liens pour échapper à l'abandon originare, pourrions-nous accepter les formes de la castration symbolique fondamentale ou nous dresserons-nous sur quelque héroïsme phallique ?

M. Kaufman étudie les expériences contradictoires relatives au pouvoir : dans un monde dominé par les hommes, ceux-ci détiennent logiquement le pouvoir. Nous associons habituellement masculinité avec activité et puis-

sance, or, les expériences subjectives du pouvoir dénoncent une toute autre réalité. Celui qui domine dans le public, a peu de pouvoir sur lui-même. Construction de la masculinité et violence ne sont pas des relations contingentes. Ce même auteur décrit sa triple version : “*Violence contre les femmes, violence contre les autres hommes, violence contre soi*”. Bien qu’elles conservent une continuité stratégique, les deux premières ont plus de visibilité que la violence contre soi quotidienne et souvent naturalisée, composée d’idéaux, agrémentée d’exigences et présentée comme un succès viril. Ainsi, comme le symptôme qui est toujours une brisure, une discontinuité, l’analyse de la vie quotidienne demeure indispensable. Parce que je crois (Inda, N. 3) que “*les hommes souffrent de normalité*”. Etudier les différentes formes de masculinité, en replaçant celle-ci dans son contexte parmi d’autres variables, impliquerait de ne rien considérer comme acquis. En revanche, il faut s’efforcer de rendre symptomatiques les commentaires les plus “naturels”, ceux de “sens commun” ancrés dans nos habitudes et qui perpétuent les prérogatives de la discipline liée au genre. Les discours tenus par les médias, par les leaders d’opinion, par les hommes politiques ou par les scientifiques comportent toujours implicitement une position par rapport au genre. Comme dirait Foucault, M., ce sont des discours de “*savoir-pouvoir*”. Dans le cas des hommes, ces derniers sont liés à des qualités telles que la force, la rationalité, l’assurance, la réussite, etc. Ces descriptions coïncident abondamment avec la notion de caractère telle qu’elle est perçue en psychanalyse et développée par moi-même dans un autre travail. En revanche, on ne mentionne presque jamais ce que ces descriptions-prescriptions implique d’obéissance due (a-critique) à l’impératif de genre. Cela signifie que nous agissons, nous nous positionnons, nous nous racontons à travers le prisme du genre, mais nous agissons comme si nous l’ignorions. P. Bourdieu a longuement travaillé sur le concept de “*habitus*”, comme la naturalisation de l’invention, qui, par exemple, lie le corps à des pratiques déterminées et exclusives.

M. Kimmel rapporte une expérience révélatrice : lors d’un séminaire sur la Théorie féministe, deux participantes, une femme blanche et une femme noire, s’entretenaient sur l’importance relative des égalités et des disparités liées au sexe et à la race. La femme blanche prétendait que leur condition féminine les unissait malgré leur race différente. La femme noire désapprouvant ses dires lui demanda :

- Que voyez-vous quand vous vous regardez dans le miroir ?
- Je vois une femme, répondit la première.
- C’est bien là le problème, répliqua la seconde. Moi je vois une femme noire, ma race est visible à chaque instant car elle est le signe manifeste des privilèges dont je suis privée dans cette culture.

Lorsque nous nous regardons chaque matin dans la glace, beaucoup d’entre nous en réponse à cette même question diraient : “Je vois un homme” ou pourraient même dire : “Je vois une personne”. De même que les Blancs se sentent rarement comme appartenant à une race, nous les hommes nous ne

nous sentons guère comme appartenant à un sexe. La centralité que l'on attribue au modèle homme-blanc-saxon-hétérosexuel, devient le modèle à partir duquel les autres variétés acquièrent une signification en tant qu'autre. La structure des sociétés patriarcales a placé l'homme comme l'axe paradigmatique de la race humaine et la femme comme son altérité, comme l'objet, comme le "continent noir". Sans mettre en relief l'aspect positif de cette différence mais en dévalorisant les caractéristiques qui la séparent de l'homme sujet détenteur du poste d'idéal, Levinas a dit : "*Pour faire disparaître l'autre ce n'est pas la peine de l'exclure, il suffit de le rendre semblable*". Dans ce cas précis, il s'agirait d'un semblable déprécié. (...)

Nous avons évoqué plus haut le problème selon lequel les hommes, enrôlés dans la collectivité du pouvoir, détenteurs d'un pouvoir dans le domaine public, se sentiraient, en général, quelque peu démunis dans leur vie privée. Les études sur le sexe masculin ont une continuité épistémologique et politique avec le développement de la théorie féministe. La trajectoire esquissée par de nombreuses femmes écrivains pour sauver (de l'ombre) leur désir d'identité – leur propre cheminement identitaire, ne nous ont pas seulement inquiétés mais nous ont aussi aidés à réaliser combien nos propres descriptions étaient réductrices. Et bien qu'elle nous laissât insatisfaits, elle avait sa part d'efficacité : nous étions l'axe central, nous étions reconnus, nous appartenions au sexe triomphant, celui des hommes vrais. Cependant, certains travaux rejaillissent parfois sur la considération qu'ont les hommes du degré de généralisation qu'ils prétendent combattre. L'attribution du pouvoir à la collectivité masculine est en général un a priori, sans mentionner l'inclusion (imaginaire) dans cette catégorie des hommes moins favorisés dans le partage, ni désigner les catégories symboliques et politiques qui perpétuent un système de nomination et de domination dans lequel les hommes sont à la fois les bourreaux et les victimes. La généralisation masque les différentes formes de pouvoir que les femmes exercent sur d'autres femmes et les manières avec lesquelles elles continuent à maintenir l'ordre patriarcal. En ce qui concerne les hommes, l'adhésion – sans discernement – à des modèles de masculinité en vigueur porte atteinte ou, du moins, rend difficile la visualisation des représentations alternatives aux voies habituelles qui transforment des contingences historiques en uniques modèles possibles. La catégorie sujet attribuée avec légèreté aux individus de sexe masculin, est simplement erronée : les Men's Studies, tout comme auparavant le féminisme et les pratiques de déconstruction, nous révèlent le Roi nu. Le sujet de désir c'est aussi l'objet des catégories dominatrices.

### **Le terrain de la masculinité :**

Comme nous pouvons le constater, la masculinité s'avère un champ de problématiques qui déborde n'importe quelle discipline théorique. Il ne s'agit

pas seulement de rechercher ce “qu’est” la masculinité mais également de s’interroger sur la façon de l’appréhender, d’y réfléchir, et de trouver des stratégies pour sa formulation afin de travailler un concept pluri-articulaire. Si l’on s’intéresse à la dimension socio-historique de la subjectivité masculine, ce travail impliquera des articulations et des nœuds de convergence jamais définitifs ainsi que la mise en question permanente comme méthode de travail face à cette tendance à institutionnaliser des certitudes, dont attestent certains développements en psychanalyse. Comme disait J.W.Scott, “*nous avons besoin d’outils pour réfléchir en termes de pluralité et de diversité. Et, compte tenu du degré de relationnel que contient le concept de genre, nous en avons d’autant plus besoin pour contester la forme hiérarchique dans laquelle se sont distribuées arbitrairement les “universalisations masculines” contre les “particularités féminines”.*

Etudier les problèmes de masculinité, quel que soit le dispositif choisi (psychothérapies personnelles, liens, groupes de réflexion, enquêtes, histoires de vie, etc.), outre la récupération des spécificités masculines, supposera d’autres défis indispensables :

- réfléchir sur notre propre parcours, sur notre expérience et sur les obstacles rencontrés en tant qu’homme, et ne pas considérer nos affirmations comme le propre du genre humain ;
- se sensibiliser à l’énorme poids que représente le sexisme, dans notre propre parcours et dans celui d’autrui ;
- apprendre à écouter les groupes dont on ne tient pas compte habituellement dans les généralisations, en raison de leur condition sociale, de leur race ou de leur orientation sexuelle ;
- prendre garde à l’impact considérable de l’homophobie et de l’hétérosexualité comme norme, sur le caractère oppressif du genre ;
- être conscient que la mise en question des modalités habituelles de définition liée au genre et au sexe provoque de fortes résistances étant donné le degré de centralité qu’elles occupent dans la configuration subjective ;
- identifier en quoi les conceptions (sociales et théoriques) qui mettent en relief le privilège de la condition masculine, tout en masquant les obstacles, entravent les changements.

Les études sur les hommes ainsi que l’acception académique de plus en plus répandue du concept de genre ont favorisé l’extension et le passage de la théorie féministe (“ Etudes sur la femme”) à ce que nous connaissons aujourd’hui sous le nom d’*Etudes sur le genre*. La progression de ce concept dans les études sociales conforte l’affirmation selon laquelle il n’y pas d’identités sans genre.

Issues de différentes disciplines, (sociologie, anthropologie, etc.), les articulations entre la psychanalyse et les théories sur le genre sont nombreuses tout comme sont abondantes et souhaitables les possibilités de cor-

rélation et de travail dans le domaine de la masculinité en rapport avec la psychanalyse ; celle-ci demeurant la narration théorique la plus importante sur la production de subjectivité. (...)

### **Bibliographie :**

- <sup>1</sup> - Godelier, M. - "*La producción de grandes hombres*". Edit. AKAL. Madrid. 1986.
- <sup>2</sup> - Kauffman, M. - "*Hombres, placer, poder y cambio*". Edit. CIPAF. Santo Domingo. 1989.
- <sup>3</sup> - Inda, N. - "Género masculino, número singular" en Burin, M. y Bleichmar, E.(compil.) "*Psicoanálisis, género, subjetividad*". Edit. Paidós. Bs.As. 1986.
- <sup>4</sup> - Kimmel, M. - Messner M. - "*Men's Lives*" - Allyn and Bacon. Boston. 1992.
- <sup>5</sup> - Connell, R.W. - "*Gender and Power*". Stanford University Press. 1987.
- <sup>6</sup> - Bourdieu, P. - "*Outline of a theory of practice*". Cambridge University Press. 1977.

### **Le genre : comprendre les femmes mais aussi les hommes**

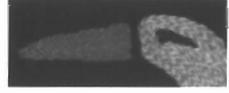
Depuis plus de dix ans les études sur la masculinité se développent s'efforçant de théoriser la disjonction entre le pouvoir social total des hommes et les expériences individuelles de l'absence de pouvoir des hommes. Elles veulent "approfondir" l'agenda féministe pour le changement ; d'ailleurs, ces travaux sont souvent faits, en coopération avec des chercheuses féministes, par des hommes qui se sont engagés dans les mouvements pro-féministes. Ces chercheurs veulent considérer "les hommes comme des hommes et non plus comme des êtres humains génériques dont le genre reste inobservé, non théorisé ou tout au moins sous-théorisé... Un autre aspect de ces études critiques consiste à reconnaître clairement que la théorisation concerne l'élaboration et l'articulation des relations de pouvoir"

*(Harry Braud, Michael Kaufman in Theorising Masculinities, Sage Publications, 1994)*





3



## **Relations de genre, relations de pouvoir**



# Femmes dans le développement : le chemin vers l'autonomie

Jan Pronk

*Jan Pronk. Women in development : Advancing towards Autonomy  
(1<sup>re</sup> partie)*

*in : Policy and Development. Analysis and Policy*

*La Haye, Ministry of Foreign Affairs, 1992, p. 14-23 (extraits)*

.....87

*Discours prononcé devant les spécialistes du programme Femmes et  
Développement réunis en atelier de perfectionnement.*

*Traduit de l'anglais par Colette Galland.*

## **(...) L'autonomie : un concept provocateur**

**C**'est à Bangkok, en 1979, que l'on évoque pour la première fois la notion d'autonomie pour les femmes dans les pays en développement. C'était au cours d'un atelier sur l'idéologie féministe et les structures en faveur des femmes organisé par Le Pacific Center for Women and Development (Centre du Pacifique pour les femmes et le développement). L'autonomie y était définie comme "le pouvoir de contrôler sa propre vie, c'est à dire une sorte de force et de confiance intérieures permettant d'affronter la vie, le droit de faire des choix dans sa vie et d'influencer le changement social." (...)

## **L'autonomie comme fondement d'une politique hollandaise en faveur des femmes et du développement**

Dans les rapports du Conseil consultatif de 1985 et 1986, l'autonomie se présente comme une stratégie pertinente proposée par les mouvements de

femmes du Tiers Monde à la place d'une intégration reposant sur l'inégalité. De plus, l'autonomie est considérée : "Comme une nécessaire exigence pour réussir une intégration complète." (Rapport consultatif n°86, 1986:58). Alors que de vives discussions avaient lieu sur ce concept dans les cercles académiques, il disparut pendant un temps des documents officiels et fut remplacé par un autre celui de participation active. Toutefois l'éclipse ne fut que temporaire et, dès novembre 1989, l'autonomie réapparaissait dans la déclaration politique du nouveau gouvernement. Le concept fut élaboré plus avant dans le livre blanc *Un monde de différences* présenté au Parlement l'année dernière. L'autonomie, qui fait appel aux idées d'autorité, de liberté, d'égalité des chances pour tous, doit se comprendre dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'inégalité au niveau des classes, du genre et des races. Dans le document cité, l'autonomie est présentée comme le contrôle sur sa propre vie et son propre corps, les éléments principaux étant :

- du point de vue physique : le contrôle total de sa sexualité et de sa fécondité ;
- du point de vue économique : l'égalité d'accès et le contrôle sur les moyens de production ;
- du point de vue politique : le droit de déterminer ses choix politiques et la création d'une base de pouvoir librement choisie ;
- du point de vue socioculturel : le droit d'avoir sa propre identité, le sens de sa valeur et le respect de soi.

Ces quatre éléments, physique, économique, politique et socioculturel ne peuvent s'envisager ou s'appliquer séparément, comme c'était le cas auparavant dans de nombreux modèles de développement. La signification de ces quatre éléments s'enrichit justement dans leurs interrelations.

L'autonomie peut s'utiliser comme un outil d'analyse permettant de comprendre cette relation complexe. Ces éléments constituent un cadre d'analyse dans lequel on peut situer la position des femmes. D'un côté ce cadre est suffisamment ouvert pour tenir compte des grandes diversités entre pays, classes, cultures et catégories de femmes, alors que de l'autre côté il offre une base de comparaison et d'action rendant l'amélioration possible. Chaque angle d'approche, physique, économique, politique et socioculturel fournit des données, certaines étant mesurables et quantifiables alors que d'autres sont d'ordre qualitatif. Les femmes concernées doivent être parties prenantes de la recherche. L'analyse fournit une indication du degré d'autonomie des femmes par rapport à chacune des quatre composantes. Dans le même temps elle fournit un diagnostic des problèmes et des besoins dans la zone concernée et par là-même des directives pour l'action.

Le livre blanc, *Un monde de différences*, utilise également le concept d'autonomie dans un sens stratégique et ce de deux façons. Tout d'abord un sens idéal enraciné dans une vision de la société. Il est alors considéré comme un objectif à long terme ou comme un moyen pour changer la société dans son ensemble : "La coopération au développement fondée sur le principe d'auto-

nomie des femmes signifie que l'on adopte un schéma de partage des pouvoirs dans toutes ses manifestations". (*Un monde de différences*, p. 219). Le deuxième sens, stratégique, est plus opérationnel et agit notamment comme une pierre de touche permettant de choisir les actions à entreprendre à partir de l'analyse. Le fait que ce concept oscille entre l'analyse et les stratégies à court et long terme est, à mon avis, un avantage caractéristique de toute théorie scientifique alternative ou critique, y compris pour l'activité féministe universitaire.

## Critique de la politique d'autonomie

Avant d'aborder la façon grâce à laquelle nous essayons d'appliquer une politique d'autonomie dans le Ministère, je souhaiterais tout d'abord considérer quelques réactions critiques occasionnées par le concept d'autonomie avant et après la publication du livre blanc. On peut diviser en trois catégories les réactions les plus négatives. Un premier groupe de critiques prétend que le concept isole les femmes. D'autres critiques accusent l'approche autonomie d'être ethnocentrique. D'autres encore se demandent s'il est possible de l'appliquer.

Considérons en premier l'idée selon laquelle ce concept isolerait les femmes.

### 1 – L'autonomie conduit à l'isolement. Elle sépare les femmes des hommes et du reste de la société.

Récemment le concept d'autonomie a souvent été évoqué dans un contexte politique et constitutionnel. Les Kurdes en Irak en offrent un exemple. Le thème Femmes et Développement est parfois utilisé de la même façon comme un concept conduisant à l'isolement. Permettez-moi de citer une de ces critiques : "Les femmes ne souhaitent pas être repoussées dans un coin de votre foyer mondial" écrit Saskia Wieringa dans une lettre ouverte en décembre l'année dernière. Elle accentue l'aspect spatial du concept et le trouve réducteur. Je l'emploie plutôt dans le sens littéral du grec ancien "autonomos" qui signifie littéralement indépendant, déterminé, volontaire, il a donc aussi le sens de détermination au niveau économique, politique, et idéologique mais aussi physique. Pris dans ce sens large, l'autonomie n'a pas uniquement comme objectif la transformation de la société, mais elle donne aussi les moyens d'y parvenir. Et c'est ce que Saskia Wieringa considère également comme très important bien que le concept d'autonomie ne lui semble pas le moyen d'y arriver. Elle parle de "donner du pouvoir aux femmes pour contribuer à transformer le monde en un foyer mondial, où le pouvoir serait un instrument propre à éradiquer la violence sexuelle, le racisme, et l'exploitation économique". Je suis d'accord avec ces objectifs, je préférerais cependant le terme d'autonomie plutôt qu'accès au pouvoir, non pas tant par principe mais parce que l'autonomie est en fait un concept antihérarchique, qui s'applique

d'avantage au but central de la coopération au développement, c'est-à-dire le combat contre les inégalités et la pauvreté au niveau du genre, des classes et de la race. Els Postel disait récemment : "L'autonomie est un concept qui laisse de la place pour la différence". Elle fait référence aux relations mentionnées dans le *Rapport sur le Sud – égalité et respect des autres* (E. Postel, 1991, p. 27).

Aussi, l'autonomie pour les femmes dans les pays en développement avance main dans la main avec l'autonomie des nations jusqu'ici dominées par des relations inégales. Main dans la main avec l'autonomie des groupes et peuples autochtones dans les pays en voie de modernisation technologique. Main dans la main avec ceux qui s'efforcent d'améliorer le sort des pauvres dans les sociétés capitalistes où ils sont exploités et marginalisés. Pour tous, l'autonomie signifie accès au pouvoir. Il signifie prendre sa destinée en main afin de changer les relations inégales de pouvoir. Non pas pour échanger les rôles et opprimer ceux qui se trouvaient les oppresseurs auparavant, mais pour établir l'égalité dans un contexte de différenciation.

Déjà en 1984, Geertje Lycklama pensait que le concept d'autonomie n'avait pas pour but de conduire à une sorte de mouvement séparatiste et de créer un fossé entre les hommes et les femmes. Ce fossé existe déjà et c'est précisément là que réside le problème. Mais en développant leur confiance en elles, leur pouvoir politique et économique, les femmes peuvent arriver à combler ce fossé et réclamer une place égale à celle des hommes pour donner ensemble forme et contenu à la société. (Rapport consultatif 1985, p.30).

## **2 – L'autonomie comme concept individualiste**

Nous sommes là en présence d'une critique, qui, bien que souvent réfutée, ne cesse de resurgir périodiquement. Cela provient peut-être du fait que dans l'histoire européenne, l'autonomie a toujours été associée à la rationalité et à l'individualisme depuis l'Age de Raison (Lemaire, 1990, cité dans Schrijvers, 1991, p. 6). Cela n'empêche pourtant pas ce concept d'avoir une dimension collective. Dans d'autres cultures c'est précisément cet aspect qui est important. J'aimerais faire remarquer que les organisations de femmes en Asie, en Afrique et en Amérique Latine insistent particulièrement sur l'aspect collectif de la création et de l'organisation du groupe pour façonner l'autonomie. On peut voir une relation de cause à effet dans la création de nombreuses organisations de femmes au début des années 80 et l'émergence du concept d'autonomie dans la coopération au développement.

## **3 – L'autonomie n'est pas un concept relationnel**

Cette critique, très proche de la précédente, a été avancée par Halsema. D'après la définition d'autonomie que j'ai donnée, il est clair que je ne suis guère d'accord. Bien au contraire, pour moi, l'autonomie est un concept défini fondamentalement comme la possibilité, dans une relation sociale, de se

soustraire au pouvoir exercé par un autre et par là même d'exercer un contrôle plus important sur sa propre situation. L'autonomie fonctionne dans le cadre d'un système en relation avec les autres systèmes.

#### **4 – Les femmes, comme une catégorie qui ne peut être stratégiquement et analytiquement séparée : le concept central est le genre et non les femmes**

Je suis convaincu qu'il est très important d'approfondir les relations de genre et le rôle du genre dans la structuration des sociétés humaines, dans leur histoire, dans leurs idéologies, dans leurs systèmes économiques et leurs structures politiques, afin d'analyser et d'améliorer la position des femmes. Il est important de repérer correctement la position et la vision de chaque partie lorsqu'on est en présence de relations inégales de pouvoir. Selon Marijke Priester : "Les hommes doivent également accepter une part de responsabilité dans l'enjeu de la redistribution." Elle a bien sûr raison. J'insiste sur l'importance d'impliquer les hommes dans la redistribution du pouvoir et des maigres ressources entre les deux sexes. Mais le but principal demeure le renforcement du pouvoir de négociation des femmes avec les hommes afin qu'elles arrivent à déterminer leur propres relations de genre sur un pied d'égalité. Est-ce là un choix fondamental en faveur de projets séparés pour les femmes et de structures institutionnelles séparées pour les femmes ? J'aurai une réponse nuancée, parce que la situation peut varier d'un pays à l'autre et de sujet à sujet. Je ne plaide pas pour que tous les programmes destinés aux femmes reçoivent une place à part avec des structures d'organisation particulières. Ce qui est en jeu c'est une sorte de capacité à bâtir dans le champ Femmes et Développement que l'on pourrait retrouver dans tous les organismes afin de répondre aux besoins et aux soucis spécifiques des femmes dans toutes les sphères de la société.

#### **5 – L'autonomie : un produit d'exportation occidental.**

Cet argument fait partie du deuxième ensemble de critiques. Je la considère comme très sérieuse. Dire que l'imposition de l'autonomie aux pays en développement est la dernière manie à la mode n'est pas nouveau. L'opposition a toujours existé, dans les pays occidentaux comme dans les pays en développement, depuis que le féminisme s'est fait entendre et que la question des femmes et du développement a pris place dans les programmes. On soutient que l'idée ne cadre pas avec les cultures locales. Dick Bol a pu dire qu'il "existait une tension véritable entre la politique en faveur des femmes désirée par Pronk et la déclaration concomitante de soutien aux cultures autochtones et au rôle central de l'être humain". Bien entendu Dick Bol ne prétend pas que les femmes ne sont pas des êtres humains ; mais je veux mettre en valeur les cultures autochtones bien plus sérieusement que cela n'a été le cas jusqu'à maintenant dans les politiques internationales de dévelop-

pement. La question est de savoir s'il y a effectivement conflit entre la culture autochtone et l'autonomie des femmes. J'aimerais avancer deux réponses. Tout d'abord l'argument de souveraineté culturelle est fréquemment un camouflage servant à refuser tout changement, sans considérer les raisons de changer. On en a usé et abusé à l'encontre du concept des droits de l'homme ou du concept de conservation de la nature aussi bien que contre le féminisme.

Ma deuxième réponse est que l'argument de souveraineté culturelle est fondée sur l'hypothèse erronée qu'une nouvelle notion, comme le féminisme, est un produit occidental donc importé au lieu d'être un concept universel. Et pourtant il s'agit bien souvent d'un concept universel. Cette critique est une manière détournée de s'opposer aux notions, aux normes et aux valeurs universelles. Et je prétends que l'autonomie des femmes est une valeur universelle au même titre que les droits de l'homme.

Cet argument n'est pas le mien, je pourrais citer plusieurs femmes du Sud partageant le même point de vue. J'en cite une, parce qu'elle renvoie dos à dos les deux contre-arguments taxant ce concept d'occidental. La citation est de Kamla Bhasin et Nighat Said Khan : "L'argument en Asie du Sud est avancé avec véhémence par des hommes, d'origine asiatique, qui sont eux-mêmes très occidentalisés et ont fréquenté les collègues européens. Ces mêmes personnes ne questionnent pas l'origine étrangère des sciences modernes, du système parlementaire, ou de la propriété privée de la terre. Si le terme féminisme est peut être étranger, le concept incarne un processus de transformation commencé en Asie du Sud au XIX<sup>e</sup> siècle, comme une résistance organisée et clairement exprimée contre la subordination des femmes. Le féminisme n'a pas été imposé ici et ce n'est pas non plus une idéologie étrangère. Pendant cette période, des voix se sont élevées contre la subordination des femmes pour exiger que les veuves puissent se remarier, pour bannir la polygamie, les pratiques du sati et du purdah, pour accéder à l'éducation et obtenir l'émancipation légale des femmes. Ces questions soulevées de nos jours par les féministes en Asie du Sud appartiennent à notre histoire et sont très concrètes : les problèmes de la dot, de la violence contre les femmes, du viol, de la religion utilisée pour opprimer les femmes, de l'image négative de la femme dans les media, des lois discriminatoires."(Bhasin et Khan, 1986, p.4-6)

Bien que ce texte fasse allusion au féminisme et non à l'autonomie, les sujets en question sont étroitement liés au désir de détermination personnelle et d'image positive de soi. Le concept d'autonomie et la notion qui y est associée de détermination économique, politique, idéologique et physique peuvent avoir débuté en Asie, mais ne sont pas inconnus en Afrique et en Amérique Latine. Les types d'hommes auxquels font allusion Bhasin et Khan sont souvent les partenaires qui négocient avec les donateurs occidentaux. Leurs opinions et leurs valeurs diffèrent sur de nombreux points de celles des femmes pauvres de leur propre pays. Ils utilisent souvent la notion de culture comme une arme contre l'intervention extérieure pour légitimer la continua-

tion de certaines pratiques. Ces élites emploient les mêmes arguments lorsqu'ils veulent perpétuer des structures politiques antidémocratiques, ou la violation des droits de l'homme en général. Ce n'est pas une raison pour que les droits de l'homme ainsi que l'autonomie pour les femmes soient oubliées dans les relations de développement en coopération dans ce pays. La politique des pays bénéficiaires vis à vis des femmes et du développement est un élément important que l'on doit prendre en compte. (...)



# Les préjugés masculins dans le processus de développement : généralités

*Diane Elson*

*in : Diane Elson (ed.)  
Male bias in the development process  
Manchester, New York, Manchester University Press,  
1991, p. 1-15. (extraits)*

95

*Traduit de l'anglais par Colette Galland*

(...)

**I**l existe une profusion d'évidences pour démontrer les différences de pouvoir entre les femmes et les hommes dans le monde. Soyons claires : les femmes ne sont pas obligatoirement des victimes impuissantes, elles peuvent même exercer un pouvoir sur les hommes, mais elles en ont généralement moins à statut économique et social équivalent. Le risque de violence sexuelle encourue par une femme qui se retrouve seule la nuit sur la place publique est un bon exemple pour illustrer cette affirmation. La femme riche dont la voiture est en panne se retrouve dans la même situation que la femme pauvre qui attend le bus. Elles sont toutes deux dans des situations risquées parce qu'elles ont enfreint une norme de genre, celle selon laquelle "une femme respectable" ne doit pas se trouver seule la nuit sur une place publique. En rompant cette norme, elles peuvent être perçues comme des cibles légitimes, "elles sont consentantes". Les hommes aussi peuvent se trouver en danger dans la rue, mais l'agression prend une signification bien différente de celle du viol.

Une approche selon le genre a plus de flexibilité que l'approche femmes et développement. Par exemple, l'accent mis sur les relations de genre tend à faire davantage attention aux manières différentes selon lesquelles les femmes font l'expérience du genre. Bien que la femme riche comme la femme pauvre soient confrontées au même danger de viol si elles

sortent toutes seules la nuit, la femme pauvre a plus à attendre d'une amélioration des transports en commun que la femme riche.

L'asymétrie entre le genre masculin et féminin peut s'exprimer en terme de subordination de genre : les femmes en tant que genre sont subordonnées aux hommes en tant que genre. Mais en parlant ainsi on insiste plus sur les structures que sur les acteurs. On risque de masquer la responsabilité individuelle et de suggérer la présence de forces sociales immuables que nous ne pouvons que reconnaître. On peut même l'utiliser pour justifier le refus d'accorder des chances égales pour les femmes, comme l'a fait la Commission pour l'égalité des chances <sup>1</sup>(voir Sears, Roebuck & Co aux Etats Unis. Kessler-Harris, 1987). Les militantes d'associations féministes de base, telles *Women's Aid*, (Aide aux femmes) ou *Rape Crisis Center* (Centre contre le viol) m'ont dit que l'expression subordination de genre était trop académique, trop aseptisée, trop polie. Il est temps d'arrêter de parler ainsi : il faut commencer à parler de préjugé masculin.

Poullain de la Barre naît en 1647 et meurt en 1723 ; il est le premier homme à combattre l'infériorité dans laquelle sont tenues les femmes. Il faut le lire et pour en donner l'envie, juste une petite citation qui est loin de rendre compte de la richesse et du modernisme de sa pensée :

“La plus heureuse pensée qui puisse venir à ceux qui travaillent à acquérir une science solide, après avoir été instruits selon la méthode vulgaire, c'est de douter si on les a bien enseignés, et de vouloir découvrir la vérité par eux-mêmes.

Dans le progrès de leur recherche, il leur arrive nécessairement de remarquer que nous sommes remplis de préjugés, et qu'il faut y renoncer absolument pour avoir des connaissances claires et distinctes.

... De tous les préjugés, on n'en a point remarqué de plus propre à ce dessein que celui que l'on a communément sur l'Inégalité des deux sexes”.

*Poullain de la Barre, “De l'Egalité des Sexes”, Corpus des Oeuvres de Philosophie en Langue Française, Fayard 1984 (première parution en 1673, suivie de nombreuses autres)*

## Le préjugé masculin

(...) Par préjugé masculin, j'entends un préjugé qui agit en faveur des hommes en tant que genre et contre les femmes en tant que genre. Non que les hommes soient tous contre les femmes. Quelques hommes ont substantiellement contribué à diagnostiquer et comprendre ce préjugé des hommes et se sont battus pour en venir à bout, alors que certaines femmes ne comprennent pas grand chose à la manière dont s'exerce le préjugé masculin et de ce

fait aident à le perpétuer. Cependant, dans l'ensemble, les femmes, plus que les hommes, sont davantage portées à reconnaître la signification du préjugé masculin et désireuses de le combattre. Mais cela est dû à l'expérience différente des hommes et des femmes, et non à des différences fondamentales dans la féminité ou la masculinité.

Qu'est-ce qu'un préjugé ? C'est une asymétrie non fondée ou injustifiée. Il n'est pas difficile de démontrer l'asymétrie de genre dans les résultats du processus de développement, dans l'expérience vécue des femmes et des hommes de par le monde ; mais ce qui importe c'est de mesurer le fondement injuste d'une telle asymétrie. Nous n'essayerons pas ici de passer en revue l'énorme quantité de textes décrivant l'asymétrie de genre dans les pays en développement. Brydon et Chant fournissent un survol utile des textes et des résumés des principales caractéristiques des relations de genre dans la plupart des régions du Tiers Monde (1989). On peut trouver des compilations de témoignages et des statistiques dans les publications des Nations unies, provenant des organismes comme le Bureau international du travail et le Département des affaires internationales économiques et sociales. Mais la question de l'interprétation demeure. Jusqu'à quel point les asymétries représentent-elles les préjugés masculins, les différences et les complémentarités entre les hommes et les femmes ?

### **Les préjugés masculins influencent-ils les résultats de développement ?**

Il faut avant tout définir les repères à partir desquels on doit évaluer le rôle des préjugés dans les résultats de développement. Qu'est-ce qui est à mettre au compte d'une absence de préjugé ? Traitement égal pour des personnes égales ? Mais égal de quelle façon ? Des gens différents dans des situations différentes ont des besoins différents et des talents différents. L'absence de préjugé n'implique ni la standardisation ni la suppression des différences. (...)

Sen prétend que l'identité familiale peut exercer une influence si forte sur la perception des femmes indiennes rurales qu'elles se trouvent dans l'impossibilité de penser à leurs propres préférences et à leur bien être. Elles ne pensent au contraire qu'à l'intérêt de leur famille (Sen, 1987). C'est un thème que l'on retrouve dans plusieurs textes féministes traitant de la conscience des femmes dans les pays industrialisés. Une partie du problème lié au préjugé masculin vient de ce qu'il empêche les femmes d'acquérir des notions précises sur ce qu'elles désirent. Les femmes font passer leurs propres intérêts après ceux des hommes et des enfants. Au lieu de mesurer le préjugé à partir des dons et des préférences, il vaudrait mieux le mesurer à partir des droits et

des capacités (Sen, 1984, ch. 13). L'égalité des droits est devenu un cri de ralliement pour beaucoup de mouvements de femmes, et dans de nombreux pays, les femmes ont acquis une dose substantielle d'égalité juridique. Mais même dans les pays où l'égalité des droits est inscrite dans la Constitution, les femmes rencontrent d'énormes difficultés pour la faire respecter. Ainsi l'accent mis sur les droits doit être complété par l'accent mis sur les possibilités socialement conférées. Pratiquement qu'est-ce que les femmes sont capables de faire ? Sont-elles capables d'être bien nourries, de jouir d'une bonne santé et de vivre longtemps, de lire et écrire, de participer librement à la vie publique, d'avoir un peu de temps à elles, d'avoir de la dignité et l'estime de soi ? Jusqu'à quel point peut-on comparer les possibilités dont jouissent les femmes à celles des hommes ? (...)

Les femmes subissent-elles des contraintes inconnues des hommes ? Si les femmes ont moins de possibilités, que ces dernières sont plus limitées que celles des hommes, les résultats des opérations de développement souffriront du préjugé masculin. A court terme, les contraintes imposées aux femmes jouent en faveur des hommes, comme dans les négociations à l'intérieur du ménage. Le préjugé masculin existe même si les femmes se montrent aussi satisfaites de leur sort que les hommes. Comme le remarque Sen :

"L'histoire nous révèle que de profondes inégalités se perpétuent précisément en se faisant des alliés de ceux qui sont démunis. Celui qui est opprimé en vient à accepter la légitimité de l'ordre mégal et devient un complice implicite. On peut sérieusement se tromper en prenant l'absence de protestation et de contestation contre les inégalités comme l'évidence d'une absence d'inégalité." (Sen, 1987; p.3)

L'argumentation de Sen se montre pertinente dans toutes les manifestations d'inégalité ; en soulignant le préjugé masculin, je ne prétends pas affirmer que c'est la seule forme importante de parti pris. Les préjugés de classe, régionaux, urbains, raciaux et ethniques sont tous importants et les différentes sortes de préjugés s'imbriquent les unes aux autres, constituant les facettes différenciées mais non séparées de toute situation vécue chez un individu. Ainsi toutes les femmes ne se trouvent pas confrontées avec la même intensité aux mêmes préjugés. Et elles peuvent profiter des avantages d'autres types de préjugés, ou bien partager les mêmes privations avec les hommes appartenant à la même classe, région, ou ethnie.

Ce qui est peut être unique dans le préjugé masculin, c'est que celles qui en subissent les méfaits vivent quotidiennement une relation personnelle et intime avec ceux qui en tirent avantage. Sen (1985, 1987) a décrit les relations entre femmes et hommes vivant ensemble dans le ménage en termes de conflits et de coopération. Les femmes et les hommes peuvent profiter d'une coopération grâce à des arrangements mutuels dans la vie de tous les jours, pourvu qu'ils augmentent les moyens du ménage. Mais la répartition des fruits de la coopération est source de conflits. Les femmes sont désavantagées dans les négociations de répartition parce que leur position de faiblesse a ten-

dance à empirer. (...)

Ainsi le préjugé masculin constitue un obstacle dans l'accomplissement de certains objectifs de développement comme celui de l'augmentation du rendement. Alors, pourquoi tant d'hommes montrent-ils si peu d'enthousiasme pour supprimer les préjugés masculins ? C'est peut-être parce que les désavantages liés au renoncement du pouvoir masculin sont plus immédiatement visibles, tandis que la distribution des gains est incertaine et que la période de transition peut se révéler pénible. Si la productivité des femmes augmente parce que le préjugé masculin dans l'allocation de ressources diminue, le rendement global peut augmenter, tout comme le pouvoir de marchandage des femmes. Le gâteau peut grossir, mais la part des hommes risque de se réduire. (...)

### **Comment les raisons profondes des préjugés masculins influencent les résultats du développement**

(...) Le préjugé masculin dans les comportements et les actions du quotidien peut provenir de prévention et de discrimination conscientes, mais tel n'est pas toujours le cas. Le parti pris peut être profondément enfoui dans l'inconscient (perception et habitudes), être le résultat d'oublis, de présupposés erronés ou d'un manque de questionnement. Par exemple, l'apport des femmes dans le revenu familial tend à être négligé parce que leur travail est souvent gratuit ou sous la forme de services répétitifs et non de produits susceptibles d'être comptabilisés ensemble comme un signe manifeste de la contribution apportée. En conséquence, les femmes seront considérées moins méritantes que les hommes quand viendra l'heure de la répartition dans le ménage. (Sen, 1987). Un tel préjugé inconscient n'est ni intouchable, ni immuable. On peut amener les gens à le reconnaître grâce à l'éducation, au travail dans des groupes de conscientisation, à la politisation, au changement social. (...)

Mais que le préjugé masculin soit conscient ou inconscient dans l'esprit ou dans l'action, il se trouve souvent étayé par les structures économiques et sociales qui font apparaître ces pratiques comme rationnelles, même aux yeux de celles qui s'en trouvent désavantagées. Ainsi les mères peuvent estimer parfaitement rationnel de donner plus à manger à leurs fils qu'à leurs filles, lorsque la nourriture est rare et lorsque les fils sont considérés comme ayant plus d'importance socialement et matériellement. Et là où la survie future de la famille repose essentiellement sur la survie des fils jusqu'à l'âge adulte, il peut alors sembler tout à fait rationnel de privilégier leurs besoins et de négliger ceux des filles. Les économistes néoclassiques estiment qu'un tel comportement prouve que leurs modèles harmonieux "d'utilité solidaire" du ménage sont corrects (Rosenzweig, 1986) ; alors qu'on pourrait aussi bien l'expliquer en terme de modèle de conflits de coopération. (...)

Souvent dans le raisonnement théorique le préjugé masculin n'est pas immédiatement visible, parce qu'il se présente sous des formes apparemment neutres selon le genre. Au lieu de parler de femmes et d'hommes, de fils et de filles, on utilise des concepts abstraits comme l'économie, le secteur formel, le secteur informel, la force de travail, le ménage. Ou bien l'argument est développé en termes de catégories socioéconomiques qui, à première vue, incluent les femmes et les hommes, comme ceux de "paysan" et de "travailleur". Il faut une analyse plus fine pour comprendre que ce vocabulaire soit disant neutre est en fait imprégné de préjugé masculin et présente une vision du monde qui masque et légitime en même temps une asymétrie de genre sans fondement et selon laquelle le fait d'être un homme est normal alors que celui d'être une femme constitue une déviation par rapport à cette normalité. (...)

Examinons ceci de plus près avec la catégorie "paysan". Bien qu'elle semble neutre, selon le genre, son utilisation implique que les paysans sont des hommes ; il en découle donc que les décisions importantes et la gestion de la ferme sont imputées aux hommes, tandis que les femmes servent de main d'oeuvre non payée pour aider leur mari. Si cela peut se vérifier dans certaines régions et certains types d'agriculture, nous disposons de données suffisantes dans les études de cas pour savoir qu'il n'en n'est pas de même partout. Dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne un grand nombre de femmes sont responsables de leurs cultures. (...)

Hors d'Afrique, les femmes sont plutôt en charge des travaux après la récolte, tels que le traitement, le stockage, la commercialisation, que des cultures vivrières ; ou bien elles sont responsables de l'élevage ou de l'horticulture. Mais quelles que soient les différences dans les diverses activités entreprises, il reste que nombre de femmes ont des responsabilités de gestion dans l'agriculture.

L'image des agriculteurs en tant qu'homme désavantage les agricultrices et entrave les tentatives destinées à améliorer leur productivité. Lorsque l'on suppose implicitement que les agriculteurs sont des hommes, il n'est pas surprenant que les nouvelles technologies et intrants agricoles aillent majoritairement aux hommes ; de nombreux exemples prouvent que c'est ce qui s'est passé dans les pays en développement durant les trois dernières décades. En dépit des tentatives de chercheurs soucieux de rendre les femmes rurales "visibles" aux yeux des décideurs dans les années 70, la plupart des projets ruraux destinés aux femmes, jusqu'au début des années 80, sont centrés sur le bien être et l'économie domestique. Nombre de gouvernements négligent de collecter des statistiques complètes, fiables et non entachées de parti pris sur la contribution des femmes à la production agricole. Mais nous savons, grâce à des études faites dans les villages que, lorsque les ressources sont réorientées vers les femmes, la productivité et l'efficacité agricoles augmentent. (Jiggins, 1997; Sdaudt, 1987). (...)

Les ménages sont en quelque sorte des organisations de mise en commun et de partage, mais ce serait faire preuve de préjugé masculin que de supposer que cette mise en commun et ce partage s'effectuent sans problème. Les preuves sont nombreuses qui montrent que les femmes partagent leur revenu notamment avec leurs enfants, alors que les hommes préfèrent se réserver selon leur bon vouloir une partie de leur revenu pour leur dépenses personnelles. La théorisation, sans esprit critique des formes existantes de vie familiale, empêche de créer une réelle réciprocité. Venir à bout du préjugé masculin n'entraîne pas la désintégration de la mise en commun et du partage des ressources entre les femmes et les hommes. Il signifie au contraire la mise en commun et le partage ainsi que la désintégration des asymétries injustes dues aux relations de genre dans les rapports familiaux.

Lorsqu'une neutralité supposée de genre dissimule le préjugé masculin, elle sert à occulter la distribution des coûts et bénéfices du développement entre les femmes et les hommes. Cela sert également à masquer les obstacles provoqués par les asymétries relevant du genre, en gênant la réalisation de nombreux objectifs dans les politiques de développement. Pour surmonter ce handicap (...) il faut, en premier lieu, une conceptualisation qui tienne compte du genre. Sinon le préjugé masculin demeurera même si les femmes sont apparemment présentes.

Le préjugé masculin dans les politiques de développement est encouragé par celui que l'on retrouve dans les comportements, les pratiques et l'analyse, le tout renforcé par celui qui prévaut en politique. Jusqu'à la fin des années 70, les femmes étaient largement invisibles aux yeux des décideurs ; on peut résumer leur façon de voir selon un vieux proverbe russe : "Je pensais voir deux personnes avancer sur la route, mais ce n'était qu'un homme avec sa femme." Les femmes n'étaient considérées que comme dépendantes des hommes. Les objectifs de développement étaient décomposés sur la base du ménage et l'on présumait que les ressources ciblées vers les hommes bénéficieraient également aux femmes et aux enfants vivant sous leur autorité. Pour toutes sortes de raisons, y compris le plaidoyer des experts de "Femmes dans le Développement" ainsi que le démantèlement des systèmes de soutien familial conduisant à la multiplication des femmes chefs de famille vivant dans une extrême pauvreté, les femmes sont devenues visibles aux yeux des décideurs à la fin des années 70. Mais elles n'étaient encore, à cette époque, que les récipiendaires des bénéfices de l'aide plutôt que des productrices et des agents de développement. Nous avons alors assisté à une prolifération de projets en faveur des femmes, qui, n'ayant pas intégré les problèmes de genre dans leur conception, n'ont pas réussi à les rendre financièrement indépendantes. Ce fait a perpétué l'idée que les femmes accaparent indûment les deniers publics (Buvinic, 1986). (...)

Dans les allées du pouvoir, il y a relativement peu de femmes. L'expérience des bureaux et des ministères de la femme est particulièrement décourageante, car ils ne reçoivent que peu de ressources, s'occupent d'une

quantité de problèmes et sont coupés des décideurs économiques (Gordon, 1984). Les objectifs de développement sont définis dans la pratique de façon à avantager les hommes plutôt que les femmes. Par exemple on recherche non pas à avoir plus de produits alimentaires en tant que tels, mais à avoir plus de types de produits alimentaires cultivés sous la direction et le contrôle des hommes (pour les exemples voir Mblinyi, 1988). On ne veut pas augmenter le commerce privé en soi, mais le commerce privé entrepris par les hommes, sur une grande échelle et à forte intensité de capital, au lieu de favoriser le commerce des femmes effectué sur une petite échelle avec un très faible investissement financier. (Pour exemple au Ghana, voir Loxley, 1988). Nous ne voulons pas dire que les décideurs hommes définissent délibérément des objectifs qui bénéficient aux hommes plutôt qu'aux femmes, mais nous pensons plutôt qu'ils ont une certaine tendance à voir les choses à l'instar des politiques d'intérêt général qui, dans la pratique, sont empreintes de préjugé masculin, et à considérer les politiques qui réduisent l'asymétrie de genre comme des politiques biaisées en faveur des femmes. (...)

Le manque d'allocation indépendante pour les enfants ou pour celles qui s'en occupent nuit aux femmes. Les femmes se retrouvent reléguées dans les soins aux enfants. Il y a des moments dans l'éducation des enfants où les femmes sont physiquement nécessaires – grossesse, accouchement, allaitement – mais après, d'autres tâches pourraient aussi bien être accomplies par les hommes. Cependant si le manque d'allocation indépendante contraint les femmes à la dépendance pendant la période d'éducation des enfants, période particulièrement difficile à combiner avec des occupations rémunérées, elles ont alors toutes les chances de se retrouver enfermées dans la même situation le reste de leur vie. La dépendance, liée à une période du cycle de vie allant de pair avec l'impossibilité d'avoir une position de force, se transmet aux autres périodes. Ceux qui gagnent le premier round lors d'un conflit de coopération renforcent leur futur pouvoir de marchandage. La transmission peut se faire également d'une génération à l'autre, perpétuant l'asymétrie dans le temps. (Sen, 1987). C'est la biologie qui crée le lien initial entre la mère et l'enfant, mais c'est le manque de droit socialement déterminé qui fait que ce lien renforce le préjugé masculin.

L'éradication du préjugé masculin n'est pas une simple question de persuasion, d'argument, de changements de point de vue dans les comportements quotidiens, dans les raisonnements théoriques et le processus politique. Elle demande également un changement en profondeur des structures économiques et sociales, et aussi une action collective et non simplement individuelle. Elle exige d'importants changements dans la façon d'intégrer l'éducation des enfants et le travail productif, afin que la maternité devienne un état économiquement autonome. Il est clair que le mariage, pas plus que le marché tel qu'il existe ou les aides de l'Etat ne peuvent le faire.

## Notes

<sup>1</sup>- Sears, Roebuck & Co prétendaient qu'ils n'étaient pas coupables de discrimination envers les femmes, mais plutôt que la société structurée selon le genre impliquait que les femmes n'offraient pas leurs services pour certains types de travaux.

## Bibliographie

- Brydon, L. ; Chant, S.- *Women in the Third World* ; Aldershot, Edward Elgar, 1989.
- Buvinic, M.- Projects for women in the Third World : explaining their misbehavior ; *World Development*, vol. 14, n°5, 1986.
- Gordon, S.- *Ladies in limbo* ; Londres, Commonwealth Secretariat, 1984.
- Jiggins, J.- Gender-related impacts and the work of International Agricultural Research Centers : Washington DC, World Bank, *CGIAR Study Paper* n°17, 1987.
- Joekes, S.- *Women in the world economy : an Instraw study* ; New York, Oxford University Press, 1987.
- Kessler-Harris, A.- Equal Opportunity Commission versus Sears, Roebuck and Co. : a personal account ; *Feminist Review*, n°25.
- Lipton, M.- *Why poor people stay poor - urban bias in World development* ; Londres, Temple Smith, 1977.
- Loxley, J.- Ghana : *Economic crisis and the long road to recovery* ; Ottawa, North South Institute, 1988.
- Mbilinyi, M.- Agribusiness and women peasants in Tanzania ; *Development and Change*, vol. 19, pp. 549-583, 1988.
- Rosenzweig, M.- Program interventions, intra-household distribution and the welfare of individuals : modelling household behavior ; *World Development*, vol. 14, n°2, 1986.
- Sen, A. K. - Peasants and dualism with or without surplus labour ; *Journal of Political Economy*, vol. 74, 1966, pp. 425-450.
- Sen, A. K.- *Resources, values and development* ; Oxford, Blackwell, 1984.
- Sen, A. K.- *Women, technology and sexual divisions* ; Genève, Unctad and Instraw, 1985.
- Sen, A. K.- *Gender and co-operative conflicts* ; Helsinki, World Institute of Development Economics Research, 1987 (texte ronéoté).
- Staudt, K.- Uncaptured or unmotivated ? Women and the food crisis in Africa ; *Rural Sociology*, vol. 52, n°6, 1986.

### **Les résistances à l'égalité**

Un bon exemple des résistances rencontrées à l'obtention de changements structurels permettant, dans les faits, l'égalité hommes-femmes est fourni par la lutte des féministes françaises pour qu'une loi sur la parité (soutenue par 86 % d'hommes et de femmes) soit votée et inscrite dans la Constitution. Pour la première fois, l'égale souveraineté des citoyens et citoyennes allait être institutionnalisée. Une loi a été effectivement votée, après bien des combats et des déchirements mais c'est une loi tronquée – "parité, je n'écris pas ton nom" titre de l'article de Gisèle Halimi dans le "Monde diplomatique" de septembre 1999 – car le texte dans lequel le mot lui-même ne figure pas, se contente, modestement, si modestement, d'énoncer que "la loi favorise l'accès égal des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives."

... Favoriser n'a jamais entraîné une quelconque obligation !

### **La discrimination des femmes au travail**

Dans un rapport sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes remis au Premier ministre de la France, Catherine Genet constate que "les discriminations en termes d'embauche, de salaire, d'accès à la formation ou à la promotion n'ont pas disparu". Les différences de salaire entre hommes et femmes est de 27 %, les femmes représentent 7 % des cadres dirigeants des 5 000 premières entreprises françaises. Les femmes, selon l'auteure du rapport, "sont concentrées sur quelques métiers représentant moins du tiers des emplois" et l'on ne note "pas de progrès dans l'orientation des filles depuis quinze ans".

Il faut noter que la loi Roudy contre les discriminations, votée en 1983 et jugée encore excellente, n'a pas réussi à changer cette situation de discrimination.

*Le Monde, 3 Septembre 1999.*

## La révolution de l'égalité entre les sexes

*in : Rapport mondial sur le développement humain 1995.  
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Paris, Economica, 1995 (extraits)*

**L'**un des mouvements forts du XX<sup>e</sup> siècle aura été la dure lutte pour l'égalité des sexes, menée essentiellement par les femmes, mais soutenue par un nombre croissant d'hommes. Lorsque la victoire sera finalement remportée, et c'est une nécessité, elle constituera une grande avancée pour l'humanité. En outre, chemin faisant, cette lutte aura bouleversé la plupart des principes sociaux, économiques et politiques en vigueur.

Le Rapport mondial sur le développement humain a toujours défini l'objectif fondamental du développement comme étant celui d'un élargissement de la palette de choix offerte aux êtres humains. Trois éléments essentiels constituent le cœur de ce concept :

- égalité des chances pour toutes les personnes dans la société ;
- maintien de ces chances d'une génération à l'autre ;
- accession des personnes au contrôle de leur destinée afin qu'elles participent aux processus de développement et qu'elles en tirent parti.

L'égalité entre hommes et femmes au regard des droits de l'homme est un principe universellement admis, réaffirmé par la déclaration de Vienne signée par 171 Etats lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, en juin 1993.

Ce principe revêt de nombreuses dimensions :

- accès égal aux services sociaux fondamentaux, dont l'éducation et la santé ;
- égalité des chances de prendre part aux décisions politiques et économiques ;
- égalité des rémunérations à travail égal ;
- égalité devant la loi ;
- élimination des discriminations sexuelles et de la violence à l'encontre des femmes ;
- égalité des droits des citoyens dans toutes les sphères de la vie, qu'elles soient publiques – par exemple le lieu de travail – ou privées – par exemple le foyer.

La reconnaissance de l'égalité des droits entre hommes et femmes ainsi que la détermination à combattre les discriminations fondées sur le sexe constituent des réalisations d'une importance comparable à celles de l'abolition de l'esclavage, de la fin du colonialisme et de l'instauration de l'égalité des droits pour les minorités raciales et ethniques.

Une analyse exhaustive du mouvement historique et politique en faveur de l'égalité des droits entre hommes et femmes va largement au-delà des aspects que peut couvrir le présent rapport. Aucun chiffre, aucun indicateur, aucune série de mesures d'ordre politique ne peut saisir l'essence véritable de ce mouvement. Ils peuvent néanmoins contribuer à alimenter ce mouvement en constituant le point d'appui d'une analyse professionnelle.

Ignorer la dimension féminine dans le développement humain revient à le compromettre. Tel est le message, simple mais d'une grande portée, de ce rapport.

Le développement humain est un processus visant à élargir la palette de choix offerte à tous les individus, et pas seulement à une partie de la société. Ce processus devient injuste et discriminatoire dès lors que la plupart des femmes sont exclues des avantages qu'il procure. L'exclusion persistante des femmes de nombre d'opportunités économiques et politiques constitue une mise en accusation permanente du progrès moderne.

Pendant longtemps, on est parti de l'hypothèse que le développement était un processus qui profitait à tous, dont toutes les catégories de revenus tiraient parti, et dont l'impact n'était pas différencié en fonction du sexe des individus. L'expérience apporte des enseignements différents. Dans toutes les sociétés, les disparités de revenus et les discriminations sexuelles sont criantes.

L'évolution vers l'égalité entre les sexes n'est pas un objectif technocratique, c'est un processus politique. Elle nécessite un nouveau mode de pensée dans lequel la vision stéréotypée des hommes et des femmes cède la place à une nouvelle philosophie considérant tous les individus, qu'ils soient hommes ou femmes, comme des agents essentiels du changement.

En Inde, l'accoucheuse qui accouche un garçon gagne soixante roupies et, s'il s'agit d'une fille, seulement deux roupies, mais si elle accepte de tuer le bébé femelle, elle gagne encore cinquante-huit roupies.

Le paradigme du développement humain, qui place les personnes au centre de ses préoccupations, doit donc intégrer pleinement la dimension féminine. Toute tentative dans ce sens doit au moins englober les trois principes suivants :

- l'égalité des droits entre hommes et femmes doit être consacrée comme un principe fondamental. Les barrières juridiques, économiques, politiques ou culturelles qui font obstacle à l'exercice de cette

égalité doivent être identifiées et levées via des réformes d'ensemble et des politiques volontaristes d'intégration ;

– les femmes doivent être considérées comme des agents et des bénéficiaires du changement. Investir dans les potentialités des femmes et leur donner la possibilité de choisir n'est pas seulement une attitude louable en soi, c'est également le meilleur moyen de contribuer à la croissance économique et au développement dans son ensemble ;

– bien que visant à élargir la palette de choix offerte aux hommes et aux femmes, le modèle de développement intégrant la dimension féminine ne devrait pas préjuger de la façon dont les différentes cultures et les différentes sociétés font usage de ce choix. Ce qui importe, c'est qu'il y ait égalité des chances de choisir.

Il n'existe pas une société dans laquelle les femmes bénéficient des mêmes opportunités que les hommes.

L'indicateur sexospécifique du développement humain, ISDH, constitue une innovation de ce rapport. Cet indicateur reflète les disparités sociologiques entre les sexes en termes de potentialités humaines élémentaires, et classe 130 pays sur une échelle mondiale. Les quatre premiers pays sont quatre pays nordiques : la Suède, la Finlande, la Norvège et le Danemark, dans cet ordre. Cela n'est guère surprenant. Ces pays, très attachés à la suppression de la relative détresse des femmes, ont adopté une politique nationale volontariste visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et à donner aux femmes le contrôle sur leur destinée. Dans ces pays, les taux d'alphabétisation des adultes sont aujourd'hui les mêmes pour les hommes et pour les femmes, et le taux combiné de scolarisation est supérieur pour les femmes. En moyenne, dans ces pays, l'espérance de vie est supérieure de sept ans pour les femmes (alors que l'écart biologique est estimé à 5 ans). En outre, le revenu du travail des femmes correspond aux trois quarts de celui des hommes.

Plusieurs pays et zones en développement figurent en bonne place dans le classement selon l'ISDH : la Barbade (11<sup>e</sup> place), Hong-Kong (17<sup>e</sup> place), Singapour (28<sup>e</sup>), les Bahamas (26<sup>e</sup>), l'Uruguay (32<sup>e</sup>) et la Thaïlande (33<sup>e</sup>). Ces pays ont réussi à développer les potentialités fondamentales des hommes et des femmes sans grande disparité entre les sexes.

Pendant, il apparaît clairement au vu des estimations de l'ISDH qu'il n'existe pas une société dans laquelle les femmes bénéficient des mêmes opportunités que les hommes. On trouve en première position la Suède, avec un ISDH de 0,92 sur un maximum théorique de 1,00 (valeur traduisant une égalité parfaite). Après les 32 pays du haut de l'échelle, la valeur de l'ISDH tombe à 0,80, ce qui témoigne du chemin que les femmes ont encore à parcourir sur la voie de l'égalité, même dans des pays qui semblent mieux faire à cet égard. Fait plus préoccupant, l'analyse de l'échantillon fait apparaître que 45 pays, pas moins, ont un ISDH inférieur à 0,5, ce qui prouve que les

femmes souffrent de la double détresse provenant de la discrimination sexuelle et d'un faible niveau de développement général.

Autre comparaison intéressante, celle opérée entre le rang occupé par un pays selon l'IDH et sa place dans le classement selon l'ISDH, qui tient compte des inégalités entre les sexes. En effet, cette comparaison permet de juger du degré d'équité avec lequel les potentialités humaines fondamentales sont réparties entre hommes et femmes. Les pays dont le rang selon l'ISDH est nettement supérieur au rang selon l'IDH sont très disparates. Ce sont le Danemark, la Suède, la Norvège et la Finlande et aussi la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Pologne ainsi que la Barbade, la Thaïlande, Sri Lanka, la Malaisie, la Jamaïque et Cuba.

Les pays nettement mieux placés selon l'IDH que selon l'ISDH sont notamment l'Argentine, le Chili, le Costa Rica et plusieurs pays arabes. Les pays arabes ont une très longue liste de progrès à accomplir en vue de parvenir à l'égalité des chances entre hommes et femmes, même si ce sont eux qui progressent le plus rapidement depuis une vingtaine d'années pour plusieurs indicateurs de l'égalité entre hommes et femmes, notamment dans l'éducation des femmes.

Parmi les pays nettement moins bien placés en termes d'ISDH qu'en termes d'IDH, on compte quatre pays industrialisés – le Canada (1er rang selon l'IDH, mais 9è rang selon l'ISDH), le Luxembourg (-12), les Pays-Bas (-16) et l'Espagne (-26 places). C'est la part des revenus du travail des femmes par rapport à ceux des hommes qui fait véritablement la différence, car elle reflète la participation nettement inférieure des femmes dans la population active et le niveau moindre de leur salaire moyen.

La suppression de l'inégalité entre les sexes n'est pas une question de revenu national

Le revenu national ne constitue pas le facteur décisif. Plusieurs pays pauvres sont parvenus à faire augmenter leur taux d'alphabétisation des femmes. Disposant de ressources limitées, mais faisant preuve d'un engagement politique résolu, la Chine, Sri Lanka et le Zimbabwe ont porté le taux d'alphabétisation des femmes adultes à 70 %, voire plus. Par contraste, plusieurs pays plus riches sont à la traîne.

1,3 milliard de personnes vivent dans la pauvreté absolue : 70 % sont des femmes.

La décision d'investir dans l'éducation et la santé de la population, quel que soit le sexe, semble être indépendante du niveau de revenu, de l'idéologie politique, de la culture et du stade de développement. Nombreux sont les cas pour lesquels un engagement politique résolu a été le moteur d'efforts

d'amélioration du développement humain des femmes, malgré un manque de ressources. Par exemple, les pays ayant adopté le modèle socialiste ont fait appel à la mobilisation sociale et politique pour réaliser des progrès rapides, et égaux, dans l'éducation et la santé, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, et pour mettre en œuvre des transformations sociales visant à élargir les opportunités offertes aux femmes.

Une comparaison du classement en termes d'ISDH et de niveaux de revenu confirme que la suppression des inégalités entre hommes et femmes n'est pas conditionnée par un revenu élevé. La Chine devance l'Arabie Saoudite de 10 places dans le classement selon l'ISDH, alors qu'elle dispose d'un revenu par habitant en termes réels cinq fois inférieur. La Thaïlande est mieux placée que l'Espagne en termes d'ISDH, même si son revenu réel par habitant représente moins de la moitié de celui de l'Espagne. L'ISDH de la Pologne devance de 50 places celui de la Syrie alors que ces deux pays disposent d'un revenu réel pratiquement analogue. Ainsi, l'égalité entre les sexes peut être – et est – un objectif poursuivi à tous les niveaux de revenu. Pour être atteint, il requiert un engagement politique résolu, et non d'énormes ressources financières. Tous les pays ont fait des avancées dans le développement des potentialités des femmes, mais hommes et femmes vivent toujours dans un monde inégalitaire.

Les écarts entre hommes et femmes en termes de santé et d'éducation se sont rapidement rétrécis au cours des deux dernières décennies, mais le rythme de cette progression diffère d'un pays et d'une région à l'autre :

- l'espérance de vie des femmes a augmenté 20 % plus vite que celle des hommes au cours des deux dernières décennies ;
- les taux de fécondité élevés, qui entravent gravement la liberté de choix des femmes, ont reculé d'un tiers, passant de 4,7 naissances vivantes par femme entre 1970 et 1975 à 3 entre 1960 et 1995. Les choix de vie se font plus nombreux à mesure que les femmes sont libérées du fardeau des grossesses fréquentes et du risque de mourir en couches. Les taux de mortalité maternelle ont baissé de près de la moitié au cours des deux dernières décennies ;
- dans les pays en développement, plus de la moitié des femmes mariées en âge de procréer ou leur partenaire utilisaient des modes de contraception modernes en 1990, contre moins d'un quart en 1980. Cette forme de planification familiale permet aux femmes de maîtriser beaucoup mieux leur vie.

Dans les pays en développement, en termes d'alphabétisation des adultes et de scolarisation, les femmes ont parcouru entre 1970 et 1990, plus de la moitié du chemin qui les séparait des hommes. L'alphabétisation des femmes est passée de 54 % du taux d'alphabétisation des hommes en 1970 à 74 % en 1990. Dans le même temps, le taux combiné de scolarisation féminine dans l'enseignement primaire et secondaire est passé de 67 % à 86 % du taux masculin. Dans les pays en développement, le taux d'alphabétisation et

le taux combiné de scolarisation des femmes adultes ont augmenté deux fois plus vite que les taux masculins entre 1970 et 1990.

Les pays arabes ont pris la tête de ces progrès dans l'éducation des femmes, et ont plus que doublé le taux d'alphabétisation des femmes pendant cette période. En effet, les améliorations les plus rapides du taux d'alphabétisation des femmes – avec un gain de 68 points de pourcentage entre 1970 et 1990 – ont été constatées aux Emirats arabes unis.

D'une manière générale, dans les pays en développement, les taux de scolarisation de la population féminine dans l'enseignement primaire ont augmenté de 1,7 % par an entre 1970 et 1990, contre 1,2 % pour la population masculine. Le taux combiné de scolarisation des filles dans l'enseignement primaire et secondaire a fait un bond spectaculaire, passant de 38 % en 1970 à 68 % en 1992. Avec respectivement 83 % et 87 %, l'Asie de l'Est et l'Amérique latine s'approchent d'ores et déjà des niveaux élevés des pays industriels (97 %).

### **Les pièges des statistiques**

Il faut garder à l'esprit que l'outil statistique est loin d'être fiable : dans ces conditions les statistiques globales ne peuvent qu'indiquer des tendances souvent infirmées par des statistiques régionales, nationales ou encore plus ponctuelles particulièrement dans les domaines de la santé et de l'éducation. En comparant les pourcentages des avancées de la scolarisation entre hommes et femmes, on montre que celui des femmes a été nettement plus rapide entre 70 et 80 pour les femmes, mais on ne dit pas que cela est dû au très grand retard accumulé par les femmes. En disant que le taux de scolarisation primaire et secondaire des filles est passé de 38 à 68 %, on ne montre pas qu'il y a encore 50 % de jeunes femmes analphabètes en Afrique sub-saharienne, chiffre qui ne risque pas de baisser avec les conséquences désastreuses des politiques d'ajustement structurel sur l'éducation, conséquences dont on sait qu'elles sont bien plus graves pour les filles que pour les garçons.

Il convient également de noter le resserrement rapide de l'écart entre hommes et femmes dans l'enseignement supérieur. Dans les pays en développement, le taux de scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur représentait moins de la moitié du taux masculin en 1970, mais avait atteint 70 % en 1990. Dans 32 pays, les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses que les hommes à fréquenter un établissement d'enseignement supérieur.

Pourtant, des inégalités sociologiques persistent dans le monde. Les pays en développement comptent 900 millions d'analphabètes, et deux de ces analphabètes sur trois sont des femmes. En outre, les filles représentent 60 %

des 130 millions d'enfants qui n'ont pas accès à l'enseignement primaire. Parce que la croissance démographique a été, dans certaines régions en développement, plus rapide que la progression de l'éducation des femmes, le nombre des femmes analphabètes est en augmentation.

Pendant 20 ans, entre 1970 et 1990, la moitié seulement de l'écart entre hommes et femmes en termes d'éducation a été comblée. Attendre encore vingt ans pour que la deuxième moitié le soit serait bien trop long.

Les besoins de santé spécifiques aux femmes sont également considérablement négligés. Nombreux sont les pays en développement qui ne disposent pas de sages-femmes qualifiées et où des soins prénatals et postnatals satisfaisants ou des soins d'urgence pendant l'accouchement ne sont pas disponibles. Dans la plupart des pays pauvres, les complications pendant la grossesse constituent, et de loin, la première cause de mortalité des femmes en âge de procréer. Chaque année, les pays en développement déplorent près d'un demi-million de décès maternels. Le miracle de la vie se transforme trop souvent en cauchemar macabre.

Si les portes de l'éducation et de la santé s'ouvrent rapidement aux femmes, les portes des opportunités économiques et politiques s'entrouvrent à peine.

Depuis vingt ans, l'accroissement de la scolarisation des femmes à tous les niveaux de l'enseignement dans les pays en développement ainsi que l'augmentation de l'emploi rémunéré des femmes dans les pays industriels constituent les principaux moteurs qui permettent de réduire les écarts sociologiques entre les sexes. Cependant, les opportunités ouvertes aux femmes restent limitées. Ce rapport compile dans les détails les preuves illustrant cette inégalité de l'accès aux opportunités, dont voici quelques exemples révélateurs :

- la pauvreté a un visage de femme : sur 1,3 milliard de personnes vivant dans la pauvreté absolue, 70 % sont des femmes. L'aggravation de la pauvreté parmi la population féminine est liée à la situation défavorable des femmes sur le marché du travail, au traitement que leur réservent les systèmes de protection sociale ainsi qu'à leur statut et à leur pouvoir au sein de la famille ;
- la participation des femmes dans la population active n'a augmenté que de 4 % en 20 ans (de 36 % en 1970 à 40 % en 1990). Ces chiffres sont à rapprocher de l'augmentation des deux tiers des taux d'alphabétisation des femmes adultes et de scolarisation féminine ;
- les femmes ne bénéficient que d'une faible proportion des prêts accordés par les organismes de crédits formels. Elles sont supposées ne pouvoir offrir aucune garantie, bien qu'elles travaillent généralement beaucoup plus dur que les hommes. Ainsi, en Amérique latine et aux Caraïbes, les femmes représentent seulement entre 7 et 11 % des bénéficiaires de programmes de crédit

- le salaire moyen des femmes est généralement plus bas que celui des hommes. En effet, non seulement les femmes occupent des emplois peu rémunérés ou travaillent dans le secteur informel, mais elles sont aussi souvent moins bien payées que les hommes, à travail égal. Dans 55 pays présentant des données comparables, le salaire moyen des femmes correspond seulement aux trois quarts du salaire masculin dans le secteur non agricole ;
- dans toutes les régions, le chômage des femmes est plus important que celui des hommes ;
- dans les pays en développement, les femmes occupent toujours moins d'un septième des postes administratifs et d'encadrement
- les femmes n'occupent encore que 10 % des sièges parlementaires et 6 % des postes ministériels ;
- dans 55 pays, les femmes sont absentes du Parlement ou occupent moins de 5 % des sièges. Ces pays peuvent être très pauvres (le Bhoutan et l'Éthiopie) ou raisonnablement riches (Grèce, Koweït, République de Corée et Singapour).

Malgré les avancées considérables dans le développement des potentialités des femmes, leur participation aux prises de décisions économiques et politiques reste très limitée.

Autre innovation du rapport de cette année, l'indicateur de la participation des femmes (IPF) étudie la représentation des femmes aux Parlements, la proportion des postes d'encadrement et des professions libérales occupés par les femmes, la participation des femmes dans la population active et leur part dans le revenu national. Il établit un classement de 116 pays présentant des données comparables.

Une fois encore, ce sont les pays nordiques qui mènent la course, la Suède et la Norvège en tête. Ces pays savent non seulement renforcer les potentialités des femmes, mais leur ouvrent également de nombreuses opportunités dans les domaines économiques et politiques. Les pays nordiques ont franchi le seuil critique des 30 % de femmes dans ces domaines.

Neuf pays seulement présentent un IPF supérieur à 0,6, alors qu'ils sont 66 à avoir un ISDH supérieur à cette valeur. A contrario, 39 pays ont un IPF inférieur à 0,3, contre 13 pays présentant un ISDH inférieur à cette valeur. L'ISDH mesurant l'égalité entre les sexes en termes de potentialités humaines fondamentales, et l'IPF l'égalité entre les sexes en termes d'opportunités économiques et politiques, cette comparaison fait clairement apparaître que de nombreux pays ont encore un chemin à parcourir pour élargir les opportunités économiques et politiques des femmes plus long que celui qu'ils ont déjà parcouru dans le développement des potentialités fondamentales des femmes. Or, c'est précisément la participation des femmes aux niveaux décisionnaires les plus élevés de la vie politique et économique qui peut faire bouger les choses dans le sens d'une plus grande égalité entre hommes et femmes. Signe essentiel de cette négligence : le fait que de nombreuses contributions des

femmes à la vie économique, de l'ordre de 11 000 milliards de dollars chaque année, soient grossièrement sous-évaluées, voire totalement passées sous silence.

La sous-évaluation des femmes se reflète dans la sous-évaluation de leur travail et l'absence de reconnaissance de leur contribution. Le débat doit donc aborder la question de l'égalité des rémunérations aussi bien que celle de l'égalité des chances. Les informations sur l'utilisation du temps par les hommes et les femmes dans 31 pays sont très révélatrices :

- dans presque tous les pays, le temps de travail des femmes est supérieur à celui des hommes. Les femmes supportent en moyenne 53 % de la charge de travail totale dans les pays en développement, et 51 % dans les pays industrialisés ;
- en moyenne, environ la moitié du total de ce temps de travail (hommes et femmes confondus) est utilisée à des activités économiques sur le marché ou dans le secteur de subsistance. L'autre moitié est normalement consacrée aux activités ménagères non rémunérées ou aux activités communautaires ;
- dans les pays industrialisés, sur le temps de travail total des hommes, environ deux tiers sont consacrés à des activités rémunérées et le tiers restant à des activités non rémunérées. Pour les femmes, le rapport est inversé. Dans les pays en développement, plus des trois quarts du travail des hommes correspondent à des activités sur le marché. Ainsi, les hommes se taillent la part du lion des revenus et de la reconnaissance de leur contribution économique, alors que la majeure partie du travail des femmes ne donne pas lieu à rémunération, n'est pas reconnue et reste sous-évaluée.

Aucune valeur économique n'étant affectée à ces activités, la contribution des femmes est largement sous-estimée, et le fardeau de travail qu'elles supportent n'est ni rémunéré correctement ni reconnu. En réalité, ce manque à évaluer la majeure partie de leur travail réduit pratiquement les femmes à l'état de non-entités dans la plupart des transactions économiques, telles que celles portant sur la propriété immobilière ou l'apport d'une garantie pour les emprunts bancaires.

Dans la société contemporaine, le statut étant souvent assimilé à la capacité de gain, les femmes souffrent d'une sous-évaluation importante de leur statut économique. Pourtant, elles supportent plus de la moitié de la charge de travail totale. En outre, le travail des hommes sur le marché est souvent le résultat d'une "production conjointe", et non d'un effort solitaire, dans la mesure où ils seraient dans l'incapacité d'effectuer la majeure partie de leur travail si les femmes ne restaient pas à la maison pour s'occuper des enfants et du foyer.

Si le travail non rémunéré des femmes était évalué correctement, il est fort possible que dans la plupart des sociétés, les femmes émergeraient en tant

que principaux soutiens de famille, ou du moins en tant que soutiens équivalents aux hommes, dans la mesure où elles travaillent plus longtemps que ces derniers.

La traduction du travail qu'effectuent les femmes en dehors du marché en valeur monétaire représente davantage qu'une question de justice. Elle concerne le statut économique des femmes dans la société. Si l'on considérait davantage d'activités humaines comme des transactions marchandes, évaluées en fonction des salaires en vigueur, on aboutirait à des évaluations monétaires gigantesques. Pour donner un ordre de grandeur approximatif, on peut citer le chiffre faramineux de 16 000 milliards de dollars, soit environ 70 % en sus de la production mondiale, officiellement estimée à 23 000 milliards de dollars. Cette estimation inclut la valeur du travail *non rémunéré* exécuté par les femmes et les hommes ainsi que l'évaluation de la *sous-rémunération* du travail des femmes sur le marché, estimée en fonction des salaires en vigueur. Sur ces 16 000 milliards de dollars, 11 000 milliards correspondent à la contribution "invisible" des femmes, c'est-à-dire non exprimée en valeur monétaire.

Une telle réévaluation du travail des femmes bouleversera les conventions actuellement en vigueur. Pour les maris, partager leur revenu avec leur épouse deviendra un acte de partage d'un droit plutôt qu'un acte de bienveillance. La base du droit de la propriété immobilière, des règlements de divorce, des garanties pour les crédits bancaires, pour ne citer que quelques aspects, devra changer du tout au tout. Les hommes devront également assumer une part plus importante du fardeau des tâches ménagères et du travail communautaire.

Si les statistiques nationales reflètent intégralement la contribution "invisible" des femmes, les instances décisionnaires ne pourront alors plus les ignorer dans le cadre des décisions nationales. En outre, les femmes ne seront plus considérées comme des non-entités économiques dans les transactions marchandes.

Le statut par trop défavorable des femmes dans la société, qui s'accompagne de discriminations juridiques et de violences perpétuelles à leur encontre, constitue un autre élément majeur de cette inégalité.

La discrimination qu'opère le droit constitue la traduction la plus visible du statut défavorisé de la femme dans la société. Dans de nombreux pays, les femmes ne sont toujours pas traitées à l'égal des hommes, que ce soit par le droit de la propriété immobilière, le droit de la succession, le droit du mariage et du divorce ou le droit d'obtenir une autre nationalité, de gérer un bien immobilier ou de rechercher un emploi.

En 1979, les Nations unies ont approuvé la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), charte sur les droits humains et juridiques des femmes qui fait date. Cependant, 41 Etats membres des Nations unies ne l'ont toujours pas signée,

6 l'ont signée mais pas ratifiée et 43 l'ont ratifiée en émettant des réserves sur certaines dispositions. En d'autres termes, 90 pays n'ont toujours pas accepté toutes les implications de l'égalité juridique entre les femmes et les hommes. Même dans certains pays qui ont ratifié la CEDAW, cette convention est appliquée à contrecœur et de façon incomplète. Ainsi, même dans le droit (sans parler de la pratique), l'égalité entre hommes et femmes n'est toujours pas assurée.

La dévalorisation des femmes la plus pénible est la violence physique et psychologique qui les poursuit de la naissance à la mort. Pour trop de femmes, la vie est assombrie par une menace de violence.

– *La dévalorisation commence même avant la naissance.* Dans certains pays, les tests réalisés pour déterminer le sexe du fœtus peuvent l'être dans la perspective d'un avortement si c'est une fille.

– *Elle marque les premières années de la vie.* A la Barbade, au Canada, aux Pays-Bas, en Nouvelle Zélande, en Norvège et aux Etats-Unis, un tiers des femmes déclarent avoir subi des abus sexuels pendant leur enfance et leur adolescence. Chaque année, on estime à un million le nombre d'enfants, essentiellement des filles en Asie, qui sont contraints de se prostituer, et à 100 millions le nombre des filles qui subissent des mutilations sexuelles.

– *Elle devient un élément du mariage.* Les études réalisées au Chili, au Mexique, en Papouasie Nouvelle Guinée et en République de Corée indiquent qu'au moins deux tiers des femmes mariées connaissent la violence conjugale. En Allemagne, on estime à 4 millions le nombre des femmes qui connaissent des violences domestiques chaque année.

– *Elle se manifeste parfois par des viols.* Les études réalisées au Canada, en Nouvelle Zélande, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis indiquent qu'une femme sur six est violée dans sa vie.

– *Elle peut finir par un meurtre.* Plus de la moitié de tous les meurtres perpétrés à l'encontre des femmes au Bangladesh, au Brésil, au Kenya, en Papouasie Nouvelle Guinée et en Thaïlande sont commis par leur partenaire, actuel ou ancien.

– *Ou un suicide.* Les informations recueillies dans des pays de culture différente d'Afrique, d'Amérique du Sud, plusieurs îles de la Mélanésie et les Etats-Unis permettent d'affirmer que la violence conjugale constitue l'une des premières causes de suicide des femmes.

Bien que la violence poursuive les femmes tout au long de leur vie, les lois ne peuvent guère y remédier sans un changement des valeurs culturelles et sociales actuelles.

La révolution vers l'égalité des sexes doit être propulsée par une stratégie concrète d'accélération du progrès.

La prise en compte de la dimension féminine dans le paradigme du

développement passe par un changement radical des habitudes bien ancrées de la vie sociale, économique et politique. En outre, le libre jeu des processus économiques et politiques n'est guère susceptible de promouvoir une égalité des chances en raison des injustices répandues dans les structures de pouvoir. Tant que ces barrières structurelles existeront, l'intervention des pouvoirs publics sera nécessaire, et devra revêtir à la fois la forme des réformes générales et de politiques volontaristes d'intégration.

# Renforcement du pouvoir des femmes

*in : Rapport mondial sur le développement humain 1995  
Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)  
Paris, Economica, 1995 (extraits)*

**L**a notion de “renforcement du pouvoir des femmes” (empowerment) apparaît dans toutes les politiques, tous les documents et toutes les publications concernant la coopération pour le développement. Les définitions en sont pourtant rares et les indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés dans ce domaine le sont encore plus.

Plutôt que d’essayer de mettre au point une définition parfaite du “renforcement du pouvoir des femmes” qui convienne à tout le monde et qui s’applique à toutes les situations, nous nous contenterons ici d’attirer l’attention sur les aspects du débat autour de ce concept qui sont utiles à ceux qui travaillent dans le domaine de la coopération pour le développement.

## Questions soulevées

- On ne peut renforcer de l’extérieur le pouvoir des gens. Les initiatives prises dans le domaine de la coopération pour le développement sont beaucoup trop ambitieuses et vouées à l’échec si elles cherchent à “renforcer le pouvoir des femmes”. Elles peuvent, par contre, contribuer à créer les conditions permettant aux femmes de devenir les agents de leur propre valorisation et du renforcement de leur pouvoir.
- La participation des femmes aux structures politiques officielles constitue un aspect essentiel du renforcement de leur pouvoir, ce qui a été reconnu dans l’un des domaines critiques du Programme d’action de Pékin, intitulé “les femmes et la prise de décision”. En signant ce document, les gouvernements ont accepté de :
  - prendre des mesures propres à assurer aux femmes l’égalité d’accès et la pleine participation aux structures du pouvoir et à la prise de décisions, et de :
  - donner aux femmes les moyens de participer à la prise de décisions et d’exercer des responsabilités.

– D’après la définition qui en a été donnée, une façon de renforcer le pouvoir des femmes consiste à “remettre en question certaines des hypothèses fondamentales concernant les rapports réciproques entre pouvoir et développement... et à chercher à définir le pouvoir moins en termes de domination sur d’autres (ce qui suppose implicitement qu’un progrès pour les femmes entraîne un recul pour les hommes) et davantage en termes d’aptitude des femmes à développer leur autonomie et leurs ressources internes”. D’autres définitions du renforcement du pouvoir des femmes vont plus loin en estimant qu’il implique “une modification radicale des processus et des structures qui perpétuent la position subordonnée des femmes dans leur ensemble”.

– Les ONG et les organisations féminines jouent aussi un rôle très important dans de nombreux débats sur le renforcement du pouvoir des femmes. De par l’importance qu’elles accordent à la prise de conscience par les femmes de leur situation, au développement de leurs capacités et à la défense collective de leurs intérêts, les ONG semblent davantage en mesure de soutenir ce processus que les institutions étatiques. Toutefois, comme le note C. Moser, les ONG et les organisations féminines présentent aussi des faiblesses et il est important d’opérer des distinctions entre les différentes organisations et de connaître leurs atouts et leurs faiblesses dans ce domaine.

– Un concept utilement introduit par Kate Young dans le débat sur le renforcement du pouvoir des femmes est celui de “potentiel évolutif”. Il est indispensable, pour faire évoluer les mentalités, de modifier la position des femmes de façon durable. Il est également important que les femmes aient le sentiment qu’elles ont directement contribué à cette évolution et qu’elles ont elles-mêmes conquis ce nouveau champ d’action. Il est toutefois aussi important qu’elles aient conscience que chaque progrès accompli dans la voie d’une plus grande autonomie fera apparaître de nouveaux besoins et de nouvelles contradictions auxquels il faudra à nouveau faire face...

L’hypothèse sur laquelle repose ce potentiel évolutif est qu’en travaillant ensemble et en tentant de résoudre les problèmes par tâtonnements, en apprenant par l’expérience ainsi qu’en apprenant à identifier leurs alliés et à forger les alliances nécessaires, les femmes renforceront leur pouvoir aussi bien collectivement qu’individuellement.

– Bien que certaines définitions du renforcement du pouvoir des femmes aient tendance à mettre l’accord sur le renforcement de leur indépendance économique (par le biais d’un accroissement de leurs revenus et d’une plus grande autonomie individuelle), il semble plus utile de reconnaître la multiplicité de leurs rôles et de leurs intérêts et les interactions qui existent entre eux. Même s’il peut être utile, aux fins d’analyse, de distinguer les différents rôles des femmes (tels que leurs rôles productif, reproductif et communautaire), il convient de tou-

jours les considérer globalement pour comprendre que les femmes n'agissent pas et n'interviennent pas uniquement en tant que mères, en tant que travailleuses ou en tant qu'activistes se mobilisant pour obtenir l'alimentation en eau de leur localité.

Le renforcement du pouvoir des femmes peut être considéré comme la somme de plusieurs éléments interdépendants qui se renforcent mutuellement, à savoir :

- prise de conscience de la situation des femmes, des discriminations dont elles font l'objet ainsi que des droits et des possibilités dont elles bénéficient en vue de favoriser l'égalité homme-femme. La prise de conscience collective permet de s'identifier à un groupe et d'agir collectivement ;

- renforcement des capacités et amélioration des compétences et surtout de l'aptitude à planifier, à prendre des décisions, à organiser, à gérer et à mener des activités ainsi qu'à traiter avec les personnes et les institutions du monde environnant ;

- participation et plus grande autorité et plus grand poids dans le processus de décision au niveau du foyer, de la collectivité et de la société ;

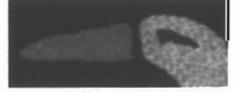
- initiatives visant à favoriser une plus grande égalité entre les hommes et les femmes.

En bref, le renforcement du pouvoir des femmes est un processus de prise de conscience et de création de capacités se traduisant, pour les femmes, par une plus grande participation, une plus grande autorité et un plus grand poids dans le processus de décision, ainsi que par des initiatives transformatrices.





4



## **Besoins pratiques et besoins stratégiques**



# Mobilisation sans émancipation ? Participation des femmes, Etat et révolution au Nicaragua

Maxine Molyneux

*Mobilization without emancipation ? Women's Interests, the State and Revolution in Nicaragua*  
in : *Feminist Studies*, summer 1985, vol.11, n°2, p. 227-235 (extraits)

*Traduit de l'anglais par Colette Galland*

123

**L**a chute du dictateur Anastasio Somoza, en juillet 1979, n'aurait pu arriver à son terme sans l'insurrection des masses urbaines qui ont placé Managua, la capitale, ainsi que d'autres grandes villes sous le contrôle croissant des forces révolutionnaires. Ce fut là le point culminant d'un processus d'opposition populaire grandissante caractérisée par l'incorporation d'une large partie de la population dans les activités politiques.

Un nombre important de femmes appartenant à toutes les classes sociales rejoignit la jeunesse et les hommes sans travail et fit son entrée au royaume de la politique dans les années 70, la plupart pour la première fois. La participation des femmes à la révolution nicaraguayenne a sans doute été plus importante que dans toute autre révolution récente, le Viet-nam excepté. Les femmes constituaient approximativement 30 % du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) et à son point culminant en 1979 l'organisation féminine du FSLN, l'Association des femmes face au problème national (AMPRONAC), comptait 8000 membres<sup>1</sup>. Un grand nombre de femmes qui ne militaient pas dans des mouvements politiques organisés fournirent un appui logistique et de soutien aux forces révolutionnaires, tandis que d'autres apportaient un concours silencieux en refusant de dénoncer leurs voisins révolutionnaires ou en cachant des combattants en fuite<sup>2</sup>.

De nombreux auteurs ont considéré l'importance de la mobilisation féminine dans le combat contre Somoza non seulement comme une réponse évidente à l'étendue de la répression et à la brutalité du régime, mais aussi

comme l'adhésion à la vision et à la stratégie du FSLN<sup>3</sup>. Personne n'a mené une analyse rigoureuse sur le fait que les femmes soient devenues des sujets politiques, en partie parce que cela semblait évident, mais aussi parce que le militantisme révolutionnaire fut considéré comme le résultat de l'opposition de plus en plus forte à l'encontre de Somoza. Selon un des auteurs, ce processus a effacé la spécificité des sujets politiques au sein du combat général contre la dictature<sup>4</sup>. En simplifiant, on pourrait affirmer que tout le monde était contre la dictature, sans distinction de classe, d'âge et de genre. C'est cette unité qui fit la force et le succès final du mouvement d'opposition.

Il conviendrait cependant de s'interroger sur le sens de ces "sujets qui perdent leur spécificité", mais aussi sur celui de ces objectifs devenus universels. En fait l'universalité des objectifs révolutionnaires n'entraîne pas nécessairement la perte de l'identité des acteurs et on ne peut affirmer que ce soit ce qui s'est passé pour les femmes. Il serait en effet difficile de soutenir que les Nicaraguayennes ont perdu leur identité de genre, mises à part quelques femmes dans les unités combattantes qui se forgèrent une certaine virilité et estompèrent les différences entre genres<sup>5</sup>. Il serait plus exact de dire que l'image de la femme s'est enrichie de connotations nouvelles qui ont politisé les rôles sociaux auxquels les femmes sont traditionnellement associées sans pour autant en effacer le côté social.

La participation des femmes aux activités politiques a certainement contribué pour une large part au processus de mobilisation populaire, mais la position sociale des femmes n'a pas varié, elle est restée absolument inscrite dans la division sexuelle des tâches. De plus à l'intérieur des classes et des groupes de femmes, la participation politique prend un sens différent, selon que l'on est étudiante, jeune femme des classes moyennes ou habitante des quartiers populaires. Pour la majorité des femmes pauvres, l'entrée en politique a commencé après le tremblement de terre de 1972 et la création des comités de quartier destinés à prendre soin des victimes, à nourrir ceux qui n'avaient plus rien, à soigner les blessés. La colère qui a suivi le détournement des secours opéré par Somoza s'est amplifiée lorsque la répression a intensifié ses méthodes brutales. Un grand nombre de femmes a alors considéré que le passage du service de secours à la lutte n'était qu'un prolongement naturel, même sous sa forme guerrière, de leur rôle de protectrice et pourvoyeuse de la famille, c'est à dire de leur rôle fondamental de mère. Cette transition vers la "maternité combative" recevait l'appui du clergé radical, des Sandinistes et de l'AMPRONAC, qui faisaient le lien entre cette identité traditionnelle et des objectifs plus stratégiques tout en célébrant le rôle des femmes dans la gestation d'une société plus juste et plus humaine. L'appropriation par les révolutionnaires du symbole de la maternité a depuis été institutionnalisée par la célébration, au sein du FSLN, de la "Mère des héros et des martyrs" ; c'est maintenant encore un groupe actif de la base politique des Sandinistes<sup>6</sup>.

Toutefois, si la révolution n'a pas réclamé l'abolition des identités

féminines, elle a tout de même exigé la subordination de leurs intérêts spécifiques aux objectifs plus vastes, c'est-à-dire au renversement de Somoza et à l'établissement d'un nouvel ordre social. Nous sommes ici en présence d'une question importante, située au coeur du débat sur les relations entre révolution socialiste et émancipation des femmes. Car si les femmes renoncent à leurs intérêts spécifiques dans la lutte pour une société différente, à quel moment ces intérêts seront-ils écoutés, légitimés et satisfaits par les forces révolutionnaires ou l'Etat socialiste ? Des écrits féministes répliquent qu'ils ne sont jamais correctement rétablis et que cela expliquerait la faillite du socialisme<sup>7</sup> en faveur de l'émancipation des femmes. De telles critiques soulignent que non seulement les inégalités entre genres subsistent mais que le sort des femmes est pire qu'avant la révolution. Loin d'avoir été "émancipées" ainsi que le proclame parfois la rhétorique officielle, la charge de travail des femmes a augmenté et aucune redéfinition des relations entre les hommes et les femmes n'a vu le jour. Aux rôles traditionnels d'épouse et mère on a ajouté ceux de travailleuse à plein temps et de militante politique alors même que les structures pour les gardes d'enfants demeurent insuffisantes. Comme le disait une femme soviétique : "Si c'est cela l'émancipation, alors je suis contre"<sup>8</sup>.

125

L'image négative des Etats socialistes sur cette question se trouve renforcée par leur incapacité à établir une quelconque parité hommes/femmes dans les appareils du pouvoir politique, et par l'absence d'une réelle démocratie populaire. Les explications le plus souvent avancées pour analyser ces échecs, du moins dans les pays les plus pauvres, parlent du manque de ressources, de pression internationale, de sous-développement et du poids des traditions, mais elles sont accueillies avec un scepticisme grandissant. Une femme se faisait récemment l'écho d'un consensus nouveau lorsqu'elle écrivait que "lorsqu'un pays est capable d'éliminer la mouche tsé tsé, il pourrait bien trouver le moyen d'avoir autant de femmes que d'hommes dans son politburo".

Un point de vue encore plus négatif sur les résultats des pays socialistes considère qu'ils représentent simplement une forme différente de domination patriarcale. "L'égalité révolutionnaire" généralement reconnue comme l'apprentissage de la liberté pour les hommes et les femmes se trouve remplacée dans la période postrévolutionnaire par le statu quo qui conserve le pouvoir aux hommes. Et tandis que l'autorité masculine se renforce, de plus en plus indifférente aux problèmes des femmes, les sacrifices des femmes dans le combat pour une société meilleure demeurent ignorés de ceux qu'elles ont aidés à prendre le pouvoir. Les femmes des classes laborieuses se retrouvent "ostracisées" non par une "nouvelle bureaucratie bourgeoise" mais par une entité désormais plus subtile et analytiquement plus floue, le "patriarcat"<sup>10</sup>.

Cet article étudie plus précisément la révolution nicaraguayenne et ses avancées depuis la prise de pouvoir par les Sandinistes en juillet 1979, afin de

vérifier l'hypothèse selon laquelle les intérêts des femmes ne sont pas garantis par les révolutions socialistes. Nous étudions comment les politiques gouvernementales traitent les femmes au lendemain d'une révolution victorieuse à laquelle elles ont massivement participé. La première partie de la discussion passe en revue quelques questions théoriques soulevées par ce débat, en particulier la question des "intérêts des femmes" afin de voir comment, dans l'Etat socialiste, les politiques ont tenu compte de ces intérêts<sup>11</sup>. (...)

Les femmes du Nicaragua n'ont certainement pas obtenu la pleine égalité, encore moins l'émancipation. Mais l'argument que nous développons ici montre que les problèmes des femmes ont été ignorés ou délibérément marginalisés par le biais d'une opération "patriarcale"<sup>12</sup>.

## Des intérêts des femmes

L'intérêt des femmes est un concept essentiel dans les évaluations féministes des sociétés socialistes et même dans les politiques sociales en général. La plupart des critiques féministes des régimes socialistes reposent sur l'hypothèse implicite ou explicite qu'il existe une entité déterminée, les intérêts proprement féminins, que les hommes politiques ignorent ou nient. Toutefois la question de ces intérêts est beaucoup plus complexe qu'on ne le pense généralement. Et comme les problèmes pour développer une quelconque théorie des intérêts dans l'analyse des situations postrévolutionnaires sont considérables, la discussion qui suit doit être considérée comme une tentative destinée à susciter le débat plutôt qu'à le clore définitivement.

La pertinence politique qui consiste à savoir si des Etats, qu'ils soient révolutionnaires ou non, réussissent à sauvegarder les intérêts des groupes sociaux et des classes est généralement considérée comme ambiguë. Tout d'abord on pense qu'elle permet de prédire ou tout au moins d'estimer la capacité d'un gouvernement donné à maintenir le soutien des groupes qu'il prétend représenter. Ensuite, on présume que la nature de l'Etat peut se déduire à partir des intérêts qu'il prétend défendre<sup>13</sup>. Ainsi l'affirmation selon laquelle un Etat se dit "prolétaire", capitaliste, ou même "patriarcal" se vérifie généralement en cherchant ce qu'il arrive à un groupe particulier sous le gouvernement en question.

Toutefois, lorsque nous essayons de développer des critères semblables à propos des femmes, de nombreux problèmes surgissent. Si, par exemple, nous arrivons à la conclusion que les Sandinistes semblent n'avoir guère supprimé les facteurs qui perpétuent la subordination des femmes, que les intérêts des femmes n'ont pas été représentés dans l'Etat, entraînant ainsi la désaffection des femmes, nous posons plusieurs hypothèses :

- les intérêts selon le genre sont l'équivalent de l'intérêt des femmes ;
- le genre est le principal déterminant des intérêts des femmes ;
- la subjectivité des femmes, réelle ou potentielle, se trouve unique-

ment structurée par les relations de genre.

A partir de là, on suppose que les femmes ont certains intérêts communs du fait de leur appartenance au même genre et que ces intérêts sont fondamentaux pour elles. Il s'ensuit une unité qui dépasse les classes en partie à cause de cette communauté d'intérêts<sup>14</sup>.

Même si abstraitement il est vrai que les femmes peuvent avoir des intérêts communs, personne ne s'accorde pour savoir quels sont ces intérêts ni comment ils doivent être formulés. C'est en partie parce qu'il n'existe aucune théorie universelle expliquant les raisons de la subordination des femmes qui rendraient compte de leurs intérêts. On s'accorde pour reconnaître que l'origine de l'oppression des femmes est plurielle et se trouve médiatisée par différents mécanismes, structures et degrés qui peuvent varier considérablement dans le temps et l'espace. Nous sommes donc en présence d'un débat permanent concernant le lieu approprié de la lutte féministe et le fait de savoir s'il est plus important de considérer ou bien les tentatives de changement sur les éléments objectifs ou subjectifs, les hommes, les "structures", les lois, les institutions ou bien les relations de pouvoir interpersonnelles, ou bien sur toutes ces données à la fois. Comme une notion générale des intérêts (ayant une valeur politique) doit se déduire de la théorie montrant comment la subordination d'une catégorie sociale s'est établie, il est difficile de savoir comment elle pourrait venir à bout des deux caractéristiques les plus évidentes et insolubles de l'oppression féminine : sa nature aux causes multiples et les extrêmes variations de ses formes d'existence à travers classes et nations. Ces facteurs corrompent toutes tentatives visant à parler, sans la qualifier, d'une catégorie "femme" unitaire et dotée d'intérêts communs. Une théorie sur les intérêts communs qui permette le débat sur la capacité des femmes à lutter et à profiter du changement social, doit commencer par reconnaître les différences plutôt qu'assumer une homogénéité présumée.

A partir des nombreux écrits féministes sur l'oppression des femmes il est évident qu'il existe différentes définitions des intérêts des femmes ; elles reposent implicitement ou explicitement sur différentes théories expliquant l'inégalité entre genres. Afin de clarifier la discussion ici-même, nous examinerons trois concepts fréquemment amalgamés : les intérêts des femmes, les intérêts stratégiques et les intérêts pratiques selon le genre.

## Les intérêts des femmes

Bien que présents dans de nombreux discours politiques et théoriques, ce concept est, pour les raisons exposées ci-dessus, éminemment controversé. Parce que les femmes ont dans la société une position qui varie infiniment, entre autres par la classe, l'ethnie et le genre, les intérêts qu'elles ont en tant que groupe sont également façonnés de manière complexe, parfois conflictuelle. Il est par conséquent difficile, sinon impossible, de généraliser. Au

contraire, il nous faut spécifier comment les diverses catégories de femmes peuvent être affectées différemment, et agir autrement selon leur position sociale et leur identité choisie. Toutefois nous ne nierons pas que les femmes puissent avoir certains intérêts généraux en commun. Nous pourrions les appeler intérêts de genre pour les différencier de cette fausse homogénéité contenue dans la notion d'intérêt des femmes.

### **Les intérêts stratégiques de genre**

Les intérêts selon le genre sont ceux que les femmes (ou les hommes) peuvent développer à cause de leur positionnement social et ce selon leurs particularités de genre. Les intérêts de genre peuvent être soit stratégiques soit pratiques, chacun évoluant de façon différente et impliquant de façon diverse la subjectivité des femmes. Dans le premier exemple ces intérêts sont le résultat de l'analyse de la subordination des femmes et de la formulation de dispositions nouvelles plus satisfaisantes que celles existantes. Ces critères éthiques et théoriques permettent d'énoncer des objectifs stratégiques capables de vaincre la subordination des femmes, telles que l'abolition de la division sexuelle du travail, l'allègement des tâches domestiques et de soins aux enfants, l'éradication des formes institutionnalisées de discrimination, la recherche de l'égalité en politique, l'institution d'une maternité choisie, et l'adoption de mesures adéquates contre la violence des hommes et leur contrôle sur les femmes. Ces mesures constituent ce que l'on pourrait appeler les intérêts stratégiques des femmes, et ce sont celles qui sont le plus fréquemment considérées par les féministes comme les intérêts réels des femmes. Les exigences formulées à partir de là sont généralement qualifiées de "féministes" ainsi que le niveau de conscience nécessaire pour lutter effectivement dans ce sens<sup>15</sup>.

### **Les intérêts pratiques selon le genre.**

Ces intérêts pratiques selon le genre procèdent par induction et partent des conditions concrètes de positionnement des femmes dans la division sexuelle du travail. Contrairement aux intérêts stratégiques, ils sont formulés par les femmes qui se situent elles-mêmes dans cette position plutôt que par des personnes extérieures. Les intérêts pratiques constituent généralement une réponse à un besoin immédiat et ils n'entraînent normalement aucun dessein stratégique tel que l'émancipation des femmes ou l'égalité entre les sexes. Les analyses d'actions féminines collectives utilisent souvent cette notion pour expliquer le pourquoi et le comment de l'action des femmes dans l'action sociale. On a, par exemple, soutenu qu'en vertu de leur place dans la division sexuelle des tâches instituant les femmes responsables du bien être familial, les femmes développent un intérêt particulier pour les besoins

domestiques et les différentes formes d'assistance <sup>16</sup>. Lorsque les gouvernements négligent ces besoins essentiels, les femmes cessent de les soutenir. Lorsque la vie de leur famille, notamment de leurs enfants, se trouve menacée, ce sont les femmes qui se retrouvent en première ligne dans les émeutes, les manifestations, les pétitions. Il est clair dans ce cas que genre et classe sont intimement liés. Pour des raisons évidentes, ce sont généralement des femmes pauvres qui sont prêtes à se mobiliser par nécessité économique. On ne peut donc innocemment séparer intérêts pratiques et classes sociales. De plus ces types d'intérêt ne peuvent en soi défier les formes dominantes de subordination des femmes, même si elles en découlent directement. Comprendre ceci est vital pour interpréter la capacité ou l'échec des Etats ou des organisations à gagner la confiance et le soutien des femmes.

La pertinence de ces moyens de conceptualisation des intérêts des femmes dans la compréhension de la conscience féminine est un sujet complexe, mais on peut commencer par dégager trois points de départ :

- en premier lieu, on ne peut admettre la relation entre ce que nous avons appelé les intérêts stratégiques de genre et leur reconnaissance par les femmes ainsi que leur désir de les réaliser. Même le plus petit commun dénominateur entre des intérêts, apparemment incontesté et universel (telle que l'égalité totale avec les hommes, le contrôle de la reproduction, une autonomie plus grande et l'indépendance vis-à-vis des hommes) n'est pas totalement accepté par l'ensemble des femmes. Ce n'est pas là simple aliénation, comme on le prétend souvent, bien qu'il faille en tenir compte, mais parce que de tels changements réalisés par bribes pourraient menacer les intérêts pratiques à court terme de certaines femmes, ou bien entraîner un coût sous forme de perte de protection non compensée. Aussi la définition des intérêts stratégiques ne peut être efficace que sous la forme d'une intervention en prenant pleinement en compte ces intérêts pratiques. En vérité, c'est la politisation des intérêts pratiques et leur transformation en intérêts stratégiques que les femmes peuvent identifier et appuyer qui constituent un aspect central de la pratique politique féministe :

- en second lieu, la manière dont sont formulés ces intérêts – que ce soit par les femmes ou les organisations politiques – peut varier considérablement dans le temps et l'espace et peut être modelée différemment par des influences dominantes politiques et sans lien. Il est important de ne pas oublier cela lorsque l'on évoque les problèmes d'internationalisme et les limites et possibilités d'une solidarité interculturelle ;

- finalement, les intérêts des femmes étant beaucoup plus vastes que les intérêts de genre et grandement influencés par l'appartenance à une classe sociale, l'unité et la cohésion des femmes concernant les problèmes de genre, est impossible. Elles pourraient, il est vrai, former le point de départ d'un programme commun, mais une telle unité doit se construire, et n'est jamais gagnée d'avance. De plus, même lorsque l'unité existe, elle est tou-

jours aléatoire et l'histoire nous montre qu'elle a tendance à se briser sous la pression de violents conflits de classe. Les différences entre race, ethnie et nationalité pèsent également sur cette unité. On peut donc difficilement prétendre comme l'ont fait certaines féministes, que les problèmes de genre sont toujours essentiels pour les femmes<sup>17</sup>.

Ce problème général de conditionalité de l'unité des femmes et le fait que les problèmes de genre ne sont pas forcément essentiels aux yeux des femmes n'est nulle part mieux illustré que lors d'un soulèvement révolutionnaire. Dans une telle situation, la question du genre est souvent remplacée par les conflits de classes, essentiellement parce que, en dépit du fait que les femmes souffrent de discrimination sexuelle et en sont conscientes, elles le ressentent cependant différemment selon leur classe sociale. Ces différences affectent dramatiquement les comportements vis à vis du changement révolutionnaire particulièrement lorsque ce dernier est socialiste. On ne peut dire pour autant que les intérêts de genre, même s'ils constituent une base insuffisante pour forger l'unité des femmes dans le contexte de lutte de classes, vont disparaître. Simplement, ils se rattachent et se définissent davantage selon la classe sociale.

Bien comprendre la complexité de ce problème permet d'éviter une analyse par trop simpliste sur la question de savoir si un Etat agit ou non dans l'intérêt des femmes, c'est-à-dire savoir si l'on tient compte de tous ces intérêts ou de quelques-uns seulement. Avant d'aborder l'analyse, il convient d'abord de spécifier dans quel sens le terme "intérêt" est employé. Un Etat peut s'attirer le soutien des femmes soit en satisfaisant leurs demandes pratiques immédiates ou certains intérêts de classe ou les deux. Il peut le faire sans faire avancer leurs intérêts stratégiques objectifs. Toutefois, si un tel Etat prétend favoriser l'émancipation des femmes, il ne peut se justifier sur la simple évidence qu'il a pris en compte leurs intérêts pratiques ou de classe. (...)

## Notes

<sup>1</sup> - L'association des femmes face au Problème National (AMPRONAC) a été fondée en 1977 pour contrer les exactions de Somoza et pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Sa secrétaire générale était Léa Guido, devenu plus tard ministre de la santé Cf. AMNLAE. Documentos de el Asmblea de AMNLAE, Managua, 1981. Pour l'historique et les buts de l'AMPRONAC, voir également Margaret Randall : *Sandinista's Daughters* , Londres, ZED Press, 1982.

<sup>2</sup> - Pour une première approche de leurs activités, voir : Randall, Margaret ; Deighton, Jane ; Horsley, Rosana ; Cain, Stewart and Cathy - *Sweet Ramparts* ; Londres, War on Want - Nicaraguan Solidarity Campaign, 1983. Voir également Horton Ramirez, Sussent, Walkes, Thomas (ed.)- *The role of Women in the Nicaraguan Revolution*. In *Nicaragua in Revolution*, New York, Praeger, 1982.

<sup>3</sup> - Les écrivains femmes se sont davantage intéressées à cette question. Voir en particulier Maier, Elisabeth.- *Nicaragua, la Mujer en la Revolucion* ; Mexico, Ediciones de Cultura Popular, 1980.

<sup>4</sup> - Luis, Jose - *Posibilidades y Limites de la Política en los Procesos de Transición* . el Caso de

Nicaragua Intervention présentée à l'Amsterdam Latin American Center (CEDLA). Conférence on Nicaragua, 1983. Cet article est publié dans la collection publiée par David Slater (CEDLA).

<sup>5</sup> - Randall, Margaret - *Inside Nicaraguan Revolution* ; Vancouver, New Star Books, 1978 et Sandino's Daughters (op. cit.)

<sup>6</sup> - Cette organisation est impliquée dans différentes campagnes anti-impérialistes et pacifistes. Elle aide également les dépossédés et ceux qui recherchent leurs enfants dans la zone des combats.

<sup>7</sup> - Le terme socialiste est employé ici par souci de simplification. Pour plus de précisions, il faudrait consulter l'ouvrage de Rudolf Bahro - *The Alternative in Eastern Europe* ; Londres, NLB, 1979, qui énumère les différentes qualifications nécessaires pour faire partie de ces États. Certains, par exemple, n'ont pas atteint le niveau économique requis pour être inclus dans cette catégorie.

<sup>8</sup> - Cf. par exemple le comportement des femmes tel que décrit par Henson, Carola et Liden, Karin, in : *Moscow Women*, New York, Pantheon, 1983.

<sup>9</sup> - Cité dans le livre de Catherine MacKinnon - *Feminism, Marxism, Method and the State, an Agenda for Theory* ; in : *Signs*, printemps 1982. Pour des discussions critiques et des points de vue différents, voir Markus, Maria - *Women and Work Emancipation at a Dead End in the Humanisation of Socialism* ; Hegedus, A. (ed.) et al. ; Londres, Alison and Busby, 1976. Stacey, Judith - *Patriarchy and Socialist Revolution in China* ; Berkeley, University of California, 1983.

<sup>10</sup> - Cette position est une généralisation logique tirée d'un raisonnement incomplet qui se trouve fréquemment exprimé lors des réunions et des discussions dans les mouvements de libération de femmes.

<sup>11</sup> - Cette discussion laisse de côté la situation particulière des femmes dans les minorités ethniques du Nicaragua. Les Indiens miskitos notamment devraient être considérés à part parce qu'ils ont eu historiquement une relation très différente dans le passé avec le gouvernement central, contrairement à ce qui est écrit ici.

<sup>12</sup> - Le pouvoir des hommes, qu'il soit institutionnel ou interpersonnel, ainsi que les arguments naturalistes ou essentialistes qui le légitiment, joue effectivement un rôle dans l'explication de la persistance de la subordination des femmes après un soulèvement révolutionnaire. Il ne faut toutefois pas exagérer l'importance de ces facteurs. Il existe plusieurs définitions du patriarcat, mais la plupart reconnaissent que le patriarcat se qualifie par une relation de pouvoir entre hommes et femmes au détriment de ces dernières. Cette relation est d'autre part institutionnalisée dans des relations de pratiques sociales variées comme la loi, la famille et l'éducation.

<sup>13</sup> - Il existe un troisième sens au terme "intérêt" dans le marxisme pour expliquer l'action collective en termes de propriété intrinsèque des acteurs et/ou les relations à l'intérieur desquelles elles s'inscrivent. Ainsi, la lutte des classes s'explique, en dernière analyse, comme le résultat des relations de production. On a montré que cette conception reposait sur une hypothèse essentialiste et qu'elle rendait mal compte de l'action sociale. Pour une critique de cette notion voir : Benton, Edward - *Realism, Power and Objective Philosophy* ; Cambridge, Cambridge University Press, 1982. Et Hindess, Barry - *Power, Interests and the Outcome of Struggles*, *Sociology*, 1982, n° 16, pp. 498-511.

<sup>14</sup> - Zillah Eisenstein, rédacteur de *Capitalist Patriarchy and the Case of Socialist Feminism*, New York, *Monthly Review Press*, 1978, a produit une version très élaborée de l'argument selon lequel les femmes constituent une "classe sexuelle" et que pour les femmes les questions de genre sont essentielles. Voir son intervention "Les femmes, une classe sexuelle" présentée à la Conférence du Centenaire de Marx à Winnipeg, Canada, 1983.

<sup>15</sup> - C'est précisément autour de ces enjeux, qui ont aussi une signification éthique, que le débat théorique et politique doit se concentrer. La liste des intérêts stratégiques selon le genre n'est ici pas exhaustive, mais sert seulement d'exemple.

<sup>16</sup> - Voir par exemple, Kaplan, Temma : *Female Consciousness and Collective Action, the Case of Barcelona 1910-1918* ; *Signs*, printemps 1982, n° 7, pp 90-108.

<sup>17</sup> - C'est la position de certains groupes féministes radicaux en Europe.



# Planification selon le genre dans le Tiers Monde : comment satisfaire les besoins pratiques et stratégiques selon le genre

Caroline O. N. Moser<sup>1</sup>

133

*Gender Planning in the Third World : Meeting Practical and Strategic Gender Needs*  
in : *World Development* (London), 1989, vol. 17, n°11,  
p. 1799-1825 (extraits)

*Traduit de l'anglais par Colette Galland*

## (...) **Argumentaire pour une planification selon le genre**

**P**ouvons-nous planifier pour répondre en général aux besoins des familles à faibles revenus ou bien pour répondre aux besoins spécifiques des femmes ? La planification selon le genre repose sur le raisonnement conceptuel implicite suivant : les hommes et les femmes ayant des rôles différents dans la société, ils ont souvent des besoins différents. En conséquence, lorsque l'on identifie et met en pratique les besoins dans la planification, il est important de dissocier les ménages et les familles dans la communauté en tenant compte du genre. L'identification de ces différents besoins exige l'analyse de deux stéréotypes courants dans la planification ; le premier traite de la structure des ménages à faibles revenus, le second de la division sexuelle des tâches dans le ménage.

<sup>1</sup> Caroline MOSER jouit depuis de longues années d'une réputation mondiale, autant pour ses travaux de recherche sur les villes en Amérique Latine que pour ses efforts à en transcrire les résultats au niveau de la planification des projets et à les faire accepter par les organismes de coopération bilatérale et multilatérale. Elle a publié sur la thématique générale " genre et développement " de très nombreux travaux qui font référence.

Bien que l'on insiste sur la nécessité de planifier en faveur des individus on décèle, dans les théories et les pratiques occidentales courantes concernant les communautés pauvres, une tendance presque générale à avancer deux présupposés, sans tenir compte de la réalité empirique du contexte particulier de planification. Tout d'abord le ménage est constitué d'une famille nucléaire avec un mari, une femme et deux ou trois enfants. Ensuite, dans le ménage il y a une nette division sexuelle des tâches selon laquelle l'homme, en tant que soutien de famille, est essentiellement impliqué dans un travail productif à l'extérieur de la maison, tandis que la femme, en tant qu'épouse et mère au foyer, endosse toutes les responsabilités du travail domestique et reproductif dans le ménage. On estime également d'une manière implicite qu'il existe dans le ménage un contrôle égal sur les ressources et le pouvoir de décision entre l'homme et la femme pour tout ce qui touche la vie de la famille. Dans la plupart des sociétés du Tiers Monde on considère que cette division sexuelle des tâches reflète l'ordre "naturel" et qu'il est idéologiquement renforcé par les lois et l'éducation, les media, et les programmes de planning familial, sans pourtant admettre que la position de la femme s'y trouve sous la tutelle de l'homme<sup>2</sup>. Toutefois ce modèle de société stéréotypé et abstrait, ainsi que la division sexuelle des tâches qui s'y rattache, montre de sérieuses limites lorsqu'on l'applique à la plupart des contextes du Tiers Monde, en particulier en relation avec le triple rôle des femmes et des femmes chefs de famille.

### **A – Le triple rôle des femmes<sup>3</sup>**

Dans la plupart des familles à faibles revenus, le "travail des femmes" ne se borne pas à celui de la reproduction (grossesse et éducation des enfants) nécessaire pour garantir l'entretien et la reproduction de la force de travail, c'est aussi un travail productif, souvent source secondaire de revenus. Dans les zones rurales, il s'agit principalement de travaux agricoles alors qu'en ville les femmes travaillent souvent dans le secteur informel soit à la maison (travaux de sous-traitance ou à la pièce) soit dans le voisinage<sup>4</sup>. De plus, les femmes sont impliquées dans des travaux de gestion communautaire au sein de la communauté locale en milieu urbain ou rural. Compte tenu des prestations de plus en plus déficientes de l'Etat pour le logement et les services essentiels tels que l'eau et la santé, ce sont les femmes qui non seulement en souffrent le plus, mais qui sont également obligées de s'organiser pour gérer des ressources limitées et assurer la survie de leur famille. Lorsqu'il y a un conflit ouvert entre les organisations communautaires et les autorités locales et qu'il faut exercer une pression directe sur l'Etat ou sur les organisations non gouvernementales en vue d'obtenir des fonds pour des infrastructures, ce sont à nouveau les femmes qui, dans une sorte d'extension de leur rôle domestique, prennent fréquemment les principales responsabilités dans la formation, l'organisation et le succès des groupes locaux de protestation<sup>5</sup>. Les

femmes, à travers leur rôle selon le genre d'épouse et de mère, se battent pour gérer leur quartier. En accomplissant ce troisième rôle, elles acceptent implicitement la division sexuelle des tâches et la nature de leur subordination définie par le genre.

Dans la plupart des sociétés du Tiers Monde le stéréotype de l'homme soutien de famille, c'est-à-dire l'homme travailleur productif, prédomine, même quand il ne répond pas à la réalité. Invariablement lorsqu'ils estiment jouer un rôle, les hommes se considèrent comme ceux qui rapportent l'essentiel de l'argent du ménage. Il en est ainsi même lorsque le chômage masculin est important et lorsque le travail productif des femmes fournit véritablement une grande partie des revenus. De plus, les hommes n'ont généralement pas de rôle reproductif défini, même si il leur arrive de jouer avec leurs enfants ou d'aider leur femme dans les travaux domestiques.

Les hommes s'occupent aussi des activités communautaires, mais différemment des femmes, reflétant une autre division sexuelle des tâches. La division spatiale entre le monde public des hommes et le monde privé des femmes (le voisinage est considéré comme une extension de la sphère domestique) implique que les hommes et les femmes entreprennent des travaux communautaires différents. Alors que les femmes exercent un rôle de gestion communautaire reposant sur la fourniture de biens de consommation collectifs, les hommes ont un rôle communautaire de dirigeants dans lequel ils s'organisent au niveau politique formel, généralement dans le cadre de la politique nationale<sup>6</sup>. Dans les organisations où ces deux activités se chevauchent, en particulier dans des sociétés où les hommes et les femmes peuvent travailler côte à côte, les femmes forment généralement la troupe des volontaires alors que les hommes se retrouvent aux postes de commandement et sont payés en fonction de leurs capacités<sup>7</sup>.

Le fait que les femmes et les hommes aient des rôles différents a des conséquences importantes pour les décideurs. En ne reconnaissant pas le triple rôle des femmes, on ignore que les femmes, contrairement aux hommes, sont sérieusement handicapées par l'obligation d'avoir à gérer simultanément les rôles de reproduction, production et gestion communautaire. De plus, en vertu de sa valeur d'échange, seul le travail productif est reconnu comme travail. Le travail reproductif et de gestion communautaire, étant considéré comme "naturel" et non productif, n'a pas de valeur. Les conséquences sont sérieuses pour les femmes : en particulier, la majeure partie de leur travail, pour ne pas dire tout leur travail, demeure invisible et n'arrive pas à être reconnu comme travail soit par les hommes de leur communauté, soit par les planificateurs qui sont chargés de déterminer les différents besoins à l'intérieur des communautés pauvres. Par opposition, l'ensemble du travail masculin est valorisé, directement par une rémunération, ou indirectement par une position et un pouvoir politique. Alors que la tendance consiste à percevoir des besoins similaires pour les femmes et les hommes, la réalité de leur vie révèle une grande différence de situation.

## **B – Femmes chefs de famille**

Le deuxième problème posé par ce modèle stéréotypé et abstrait des sociétés du Tiers Monde, c'est qu'il est impossible de ne pas reconnaître que les ménages à faibles revenus ne sont pas tous homogènes en termes de structure familiale. Bien que la famille nucléaire puisse être le type dominant, il existe néanmoins diverses autres structures. Par exemple, on reconnaît désormais partout, que la famille élargie ne disparaît pas nécessairement avec la "modernisation" et "l'urbanisation", lorsqu'elle demeure une stratégie de survie vitale pour les ménages à bas revenus en milieu rural ou urbain. Toutefois, la structure familiale non nucléaire la plus répandue est le ménage où la femme est chef de famille. Il en existe deux types. Il y a, d'une part, les femmes chefs de famille de jure, parce que le partenaire masculin est absent d'une façon permanente à cause de la séparation ou la mort, ou bien parce que la femme est légalement célibataire, divorcée ou veuve ; d'autre part il y a des femmes chefs de famille de facto parce que le partenaire masculin est temporairement absent, par exemple comme travailleur migrant ou réfugié. Dans ce cas, la femme n'est pas légalement chef de famille, elle est souvent perçue comme dépendante, en dépit du fait qu'elle peut avoir durant une grande partie de sa vie d'adulte, une responsabilité essentielle sinon totale dans les questions financières et gestionnaires de la maison.

### **La féminisation de la pauvreté**

Il faut souligner le très innovant travail sur la pauvreté des femmes dans le Tiers Monde mené, dès les années 1980, sous la direction de Mayra Buvinic, Margaret A. Lycette et William Paul McGee (leur livre qui reste un grand classique, faisant toujours autorité, date de 1983). On leur doit les premières études de cas et les premières analyses fines et complètes sur les causes de la pauvreté des femmes, et plus particulièrement des femmes chefs de famille de jure ou de facto, qui ont permis l'élaboration du concept de la féminisation de la pauvreté.

Selon le PNUD (1995), les femmes représentent plus de 60 % des agricultrices dans la plupart des pays africains et contribuent à plus de 80 % de la production alimentaire totale. Bien que ces faits soient largement reconnus depuis plus de quinze ans, elles reçoivent moins de 10 % des crédits accordés aux petits agriculteurs et 1 % des crédits accordés à l'ensemble du secteur agricole. Les revendications des femmes, à tous les niveaux, n'ont guère amélioré la situation.

On estime qu'aujourd'hui un tiers des ménages dans le monde sont dirigés par des femmes. En zone urbaine, spécialement en Amérique Latine et dans certaines régions africaines, le nombre atteint 50 % ou plus. Dans les

zones rurales, d'où les hommes émigrent traditionnellement, le pourcentage a toujours été élevé, et dans les camps de réfugiés en Afrique et en Amérique centrale les chiffres avoisinent 80 à 90 %. Il y a évidemment des variations importantes selon les régions mais, l'un dans l'autre, le nombre de femmes chefs de famille de facto augmente plutôt qu'il ne diminue. Dans de nombreuses régions du monde, ce n'est pas un phénomène nouveau, mais il est tout simplement davantage reconnu à l'heure actuelle. Les raisons de cette reconnaissance sont de deux sortes. D'abord le jugement moral des communautés vis à vis des femmes vivant seules a changé. C'est particulièrement évident dans les communautés en proie aux conflits où les femmes obligées de vivre seules ont elles mêmes pris de l'assurance face aux critiques faites à leur statut (Weeda, 1987). Enfin les planificateurs qui mettent au point des projets reconnaissent de plus en plus, même s'ils n'en sont pas encore à formuler une politique, qu'ils ne peuvent plus ignorer les femmes chefs de famille s'ils veulent obtenir des résultats positifs.

La condition économique des femmes chefs de famille varie considérablement : elle dépend du statut de femme mariée, de la façon dont le groupe social considère la femme seule et responsable, de leur accès aux ressources productives, au revenu, de la composition de leur ménage. Les femmes chefs de famille ont souvent de nombreuses personnes à charge et un accès limité à l'emploi et aux services de base. En conséquence, ces familles vivent au dessous du minimum vital et on les rencontre sureprésentées parmi les plus pauvres des pauvres (White et al., 1986). Même si les femmes qui dirigent une famille ne constituent pas une catégorie à part, le problème de leur triple fardeau est pourtant exacerbé et peut avoir des implications politiques particulières. (...)

## Notes

<sup>2</sup> – Scott et Tilly (1982) examinent du point de vue historique la division des tâches selon le genre. Barrett (1980) expose la situation dans les pays industrialisés, alors que Harris (1981), Mackintosh (1981), Elson et Pearson (1981) et Rogers (1980) étudient la subordination des femmes dans le contexte international.

<sup>3</sup> – On a déjà utilisé le terme "triple" à propos des femmes dans différents contextes. Bronstein (1982) a, par exemple, présenté les trois manières dont les paysannes du Tiers Monde endurent et mènent une "triple lutte" : comme "citoyennes des pays sous-développés ; comme paysannes vivant dans les régions les plus pauvres et les plus déshéritées de ces pays ; comme femmes dans une société dominée par les hommes". Les féministes européennes emploient au contraire ce terme pour désigner le rôle grandissant des femmes dans la responsabilité parentale ; (Finch et Groves, 1983) , Pascall, (1986).

<sup>4</sup> – Dans l'exposition de l'argumentaire conceptuel sur la planification selon le genre, le terme de "travail productif" s'emploie pour indiquer un travail avec une valeur d'échange réelle ou potentielle. Cela concerne aussi bien le travail dans le secteur formel ou informel ainsi que dans la famille. Dans le dernier cas on ne peut parler d'un travail ayant une valeur d'échange puisque aucun salaire ne vient récompenser directement le travail entrepris. Il est pourtant important de reconnaître que le travail de reproduction est également productif, mais étant donné la production de valeur d'usage provenant de

rapports de production non payés, on ne le reconnaît pas comme un travail "productif". Pour une discussion plus poussée sur le débat, voir, par exemple, Gardiner (1977), CSE (1976), et Barrett (1980). On reconnaît donc que l'emploi du terme travail "productif" s'appliquant uniquement au travail produisant une valeur d'échange constitue une trop grande simplification de la réalité, notamment concernant les économies de subsistance dans lesquelles ces divisions n'existent pas. De fait, c'est la reconnaissance des multiples tâches des femmes qui a mis en lumière les sérieuses limites catégorielles utilisées pour montrer les différences entre le travail productif des hommes et le travail de reproduction des femmes. Le but de cette simplification n'est pas de dévaluer ou d'ignorer l'importance de la production avec valeur d'usage, mais elle se fonde sur le nécessaire développement d'un argumentaire conceptuel pour une planification selon le genre susceptible de reconnaître que les femmes, à la différence des hommes, accomplissent un triple rôle : celui de productrices, de reproductrices et de gestionnaires communautaires.

<sup>5</sup> - Barring et Fort (1987) comme Moser (1987b) ont démontré dans leurs études de cas le rôle important des femmes dans les groupes locaux de protestation, mais ce phénomène n'est spécial ni à l'Amérique Latine ni au milieu urbain. Barrette et al. (1985), Omveldt (1986), Sharma et al. (1985) et Yoon (1985) ont fourni des exemples récents montrant le rôle de gestionnaire communautaire des femmes dans les luttes pour l'environnement rural et les services de base en Asie et en Afrique

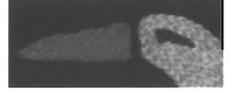
<sup>6</sup> - Une récente enquête menée au hasard et non publiée sur les organisations communautaires dans le Tiers Monde révèle une forte tendance à avoir des organisations politiques dirigées par des hommes, essentiellement composées d'hommes, alors que les groupes de consommation collectives sont aux mains des femmes. Par exemple, à Lima, la Junta Comunal est le plus fréquemment dirigée et contrôlée par des hommes, alors que les associations de repas communautaires sont organisées par les femmes ; à Manille, le chef du Barangay est en général un homme, tandis que le Club des femmes est évidemment géré par une femme ; à Bombay, dans l'Association nationale des résidents du bidonville, le représentant local est un homme, mais une femme dirige le Mahila Mandal (Moser, 1987).

<sup>7</sup> - On légitime le fait que les dirigeants masculins sont souvent payés pour leur travail en affirmant "qu'un homme doit travailler", alors qu'on attend d'une femme qu'elle soit désintéressée et "pure" ; de plus leur participation se justifie parce qu'elle améliore les conditions de vie de leur famille (Moser, 1987b). Le programme de l'UNICEF pour les services urbains de base en Inde est un bon exemple de la division selon le genre entre le travail rémunéré des hommes et le bénévolat des femmes. Il était supposé fournir des emplois payés aux hommes à des postes officiels, mais il exigeait, pour sa bonne réussite, du travail gratuit de la part des femmes de la communauté (Metha, 1986).

<sup>8</sup> - Buvinc, Youssef Von Elms (1978) et Lele (1985) ont publié des rapports utiles sur les femmes chefs de famille du Tiers Monde. Il est souvent difficile d'évaluer précisément leur nombre parce que, devant la discrimination et le blâme culturel à l'encontre des femmes chefs de famille, les services officiels hésitent à admettre l'ampleur du "problème". Un cadre fonctionnaire des services administratifs indien a, par exemple, informé l'auteur qu'il y avait entre 3 et 4 % de femmes chefs de famille. Une assistante sociale travaillant dans les taudis de la même ville estimait que le chiffre s'élevait à 70 %. Nous avons ici une bonne illustration des différences entre la définition et la perception



5



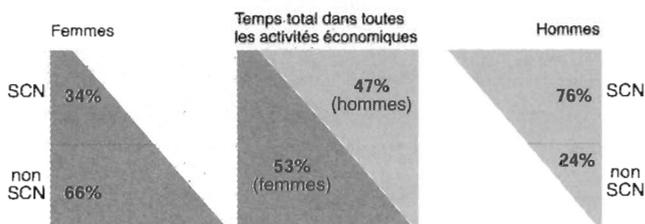
# L'invisible travail

## L'invisibilité du travail féminin

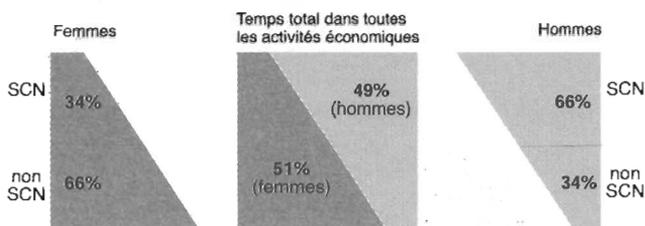
De nombreux questionnaires utilisés pour les recensements et les enquêtes commencent par la question : " Quelle est votre principale activité ? ". Cette manière de procéder est mal adaptée à la situation de la plupart des femmes... qui répondent souvent qu'elles sont des femmes au foyer même si elles produisent pour la vente ou pour l'autoconsommation... Si l'on tient compte de la production marchande... la proportion d'actives atteint 32 %. Après que la nouvelle norme du Bureau International du Travail (BIT) a été appliquée, il s'est avéré que 88 % des femmes étaient économiquement actives.

### La majeure partie du travail des femmes reste non rémunérée, non reconnue et sous évaluée

Pays en développement : temps consacré aux activités répertoriées (SCN) et non répertoriées (non SCN) par le système de comptabilité nationale  
Moyenne cumulée pour 9 pays en développement



Pays industrialisés : temps consacré au travail SCN et non SCN  
Moyennes totales pour 13 pays industrialisés (sauf la Suède)



Sources Githinji 1995, Golschmidt-Clormont et Aligisakis 1995, Harvey 1995 et Urdaneta-Ferran 1991a et 1991b

Si les travaux ménagers non rémunérés étaient évalués sur la base du coût d'acquisition de biens et services comparables ou du paiement d'une personne employée pour effectuer ces tâches, la valeur calculée du Produit intérieur brut (PIB) des différents pays augmenterait de 25 à 30 % d'après la plu-

part des estimations... Le fait que la contribution des femmes à la production ne soit pas appréciée et mesurée à sa juste valeur engendre inmanquablement des distorsions et des biais dans les prises de décision tant au niveau microéconomique qu'au niveau macroéconomique.

*Les femmes dans le monde : Des chiffres et des idées 1970-1990, Nations Unies, New York 1992*

# De la différence des sexes en économie politique : introduction

Nancy Folbre

*in : Nancy Folbre. De la différence des sexes en économie politique Paris, Editions des Femmes, 1997, p. 10-15 (extraits)*

*Traduit de l'américain par Edith Ochs  
avec la collaboration de Larry Cohen*

141

Comme chaque modèle théorique nouveau, l'économie féministe suscite des approches différentes et elle est encore beaucoup trop effervescente pour pouvoir être mise en bouteille. On peut cependant y distinguer un rejet qui porte sur trois aspects distincts mais étroitement liés de la théorie économique dominante, sa tendance à glorifier la satisfaction de l'intérêt égoïste, notamment chez les hommes, son refus de reconnaître la valeur économique du travail domestique, par exemple le fait d'élever les enfants, et son incapacité de s'intéresser aux identités et aux actions collectives fondées sur le sexe ou sur la nation, la race, la classe. Or ces questions, qui paraissent à première vue générales et abstraites, ont un retentissement considérable sur la manière d'aborder les problèmes concrets que pose l'Etat-providence dans une économie mondialisée.

Les économistes anglo-américains de l'école néoclassique ont tracé une frontière particulièrement nette entre égoïsme et altruisme. A la fin du XIXe siècle, le Britannique Alfred Marshall pensait que les hommes devaient tirer le maximum de profit de leur utilité personnelle, tandis que les femmes devaient se mettre entièrement au service d'autrui. Aujourd'hui, l'économiste américain très influent Gary Becker explique que les hommes sont totalement égoïstes dans les échanges marchands mais totalement altruistes en famille – autrement dit, la plupart des manifestations de solidarité ou des actions collectives sont vouées à l'échec dans le monde marchand, et les foyers sont à l'abri des risques de conflit ou d'inégalité.

Les théoriciens français ont souvent refusé de suivre cette voie extrême de l'individualisme libéral car ils étaient convaincus que les motivations humaines en jeu étaient moins tranchées. Pour des raisons culturelles et historiques, les Français valorisent davantage la solidarité et son rôle fondamental dans la constitution de la société humaine. Durkheim, ardent défenseur de la solidarité, est plus apprécié en France que Smith ou Malthus, partisans de l'égoïsme. De ce fait, tandis que le public français ne s'étonnera guère que la double norme libérale – égoïsme pour les hommes, altruïsme pour les femmes – soit contestée par les féministes anglo-américaines, ces dernières, un peu trop centrées peut-être sur les droits individuels, auront davantage à débattre de ces questions avec des Françaises.

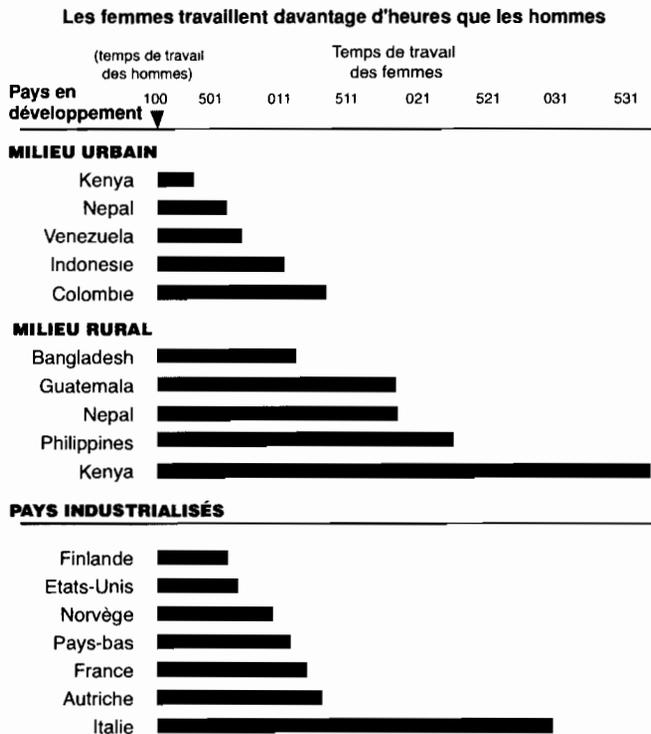
La remarque vaut aussi pour le second point, le refus de reconnaître la valeur économique du travail domestique. Dans le domaine des aides accordées par l'Etat à celles et ceux qui élèvent des enfants, la France a fait beaucoup mieux que les Etats-Unis, où nombre de mères célibataires sont sans ressources et où environ un enfant de moins de six ans sur quatre grandit dans la pauvreté. Plusieurs économistes féministes comme Barbara Bergmann sont venues étudier le système français des écoles maternelles et des allocations pour parents isolés dans le but précis de prouver aux économistes américains qu'ils avaient tort de croire que la doctrine du "laissez faire" pouvait s'appliquer aux familles comme aux marchandises. Mais d'un autre côté, en France, l'existence très ancienne des allocations familiales n'a pas incité les chercheurs à élaborer une théorie économique de ces énormes investissements publics, ni à réfléchir plus largement aux moyens d'organiser de façon intelligente le secteur de l'économie appelé "capital humain". C'est un problème car la restructuration de l'économie et l'âpreté de la concurrence conduisent désormais les Etats à réduire les budgets sociaux qui n'ont pas d'incidence directe sur la croissance.

La plupart des dépenses sociales dont les économistes disent qu'elles freinent la croissance – aides à l'enfance, allocations familiales, assurances chômage, etc. – sont en réalité indispensables au maintien et à la reproduction d'une force de travail qualifiée. Et leur effet positif devient très difficile à percevoir lorsque le système de comptabilité des revenus ne tient compte que des échanges marchands et ignore tout à fait le travail non marchand, sa quantité et sa qualité. A cet égard, il est encourageant de voir que la France et d'autres pays européens commencent à mettre en place des instruments d'évaluation du temps et des budgets consacrés au travail non marchand, ce qui permettra d'avoir une idée plus précise de la valeur des efforts humains déployés dans ce domaine. Malheureusement, les études réalisées jusqu'ici ne fournissent le plus souvent qu'une estimation très sommaire des emplois du temps et ne font aucune distinction entre les activités qui pourraient être remplacées par des services marchands de qualité et celles qui exigent des attentions humaines,

une présence personnelle durable, que le marché ne pourra jamais offrir.

Les économistes féministes répètent depuis longtemps que l'analyse minutieuse du travail non marchand est un moyen de savoir quel est le niveau de vie des êtres humains. Un progrès dans ce sens en France pourrait, je crois, éclairer sous un jour nouveau le débat actuel sur les conséquences de la réduction du temps de travail salarié. L'impact macro-économique d'une telle mesure dépend en grande partie de la manière dont chacun et chacune utilisera son temps de travail non marchand supplémentaire : servira-t-il à mieux préparer les repas individuels familiaux, à bricoler dans la maison, à faire pousser des légumes que l'on consommera, à consacrer davantage de temps aux personnes de la famille ? Dans ce cas, la valeur globale de l'activité économique augmentera. Mais qu'advient-il de ceux et de celles qui vivent seuls et n'ont pas accès aux moyens de production domestiques ? Une réduction de leurs horaires de travail marchand pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour eux, surtout si elle se traduit par une diminution de leurs revenus marchands. Enfin, quelles répercussions aura cette mesure sur la division sexuelle du travail : va-t-elle contribuer à augmenter le temps de travail domestique des femmes et le temps de loisirs des hommes ?

Le troisième point concernait justement les identités et les intérêts collectifs des deux sexes. Dans la mesure où ils attachent davantage d'importance à la solidarité et à la qualité de la vie de famille, je crois que beaucoup de chercheurs français en sciences sociales ont tendance à sous-estimer l'ampleur réelle et potentielle du conflit économique entre hommes et femmes, qu'il s'agisse de la sphère familiale ou du marché du travail. On peut parfaitement valoriser les différences physiques et



Sources Githinji 1995, Golschmidt-Clermont et Aigisakis 1995, Harvey 1995 et Urdaneta-Ferran 1991a et 1991b

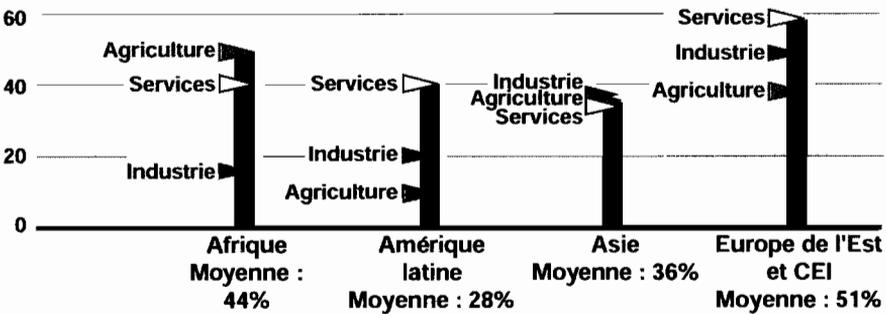
affectives entre les sexes sans nier que la division sexuelle du travail fonctionne dans l'intérêt des hommes en faisant peser sur les femmes l'essentiel des responsabilités concernant la prise en charge des personnes dépendantes. Dans une économie capitaliste mondialisée, la dévalorisation du travail de prise en charge d'autrui est presque inévitable ; les femmes mariées sont placées en situation d'extrême vulnérabilité économique en cas de divorce, et les enseignantes, les infirmières ou les puéricultrices sont sous-payées. Sur un marché du travail où même les travailleurs les plus qualifiés sont de plus en plus exposés à la concurrence, les hommes ne laissent pas volontiers les femmes accéder aux emplois les mieux rémunérés.

Aux Etats-Unis, le manque d'aides publiques pour élever les enfants et l'échec manifeste des actions menées pour obliger les pères défaillants à verser les pensions alimentaires ont obligé les femmes à exiger des hommes qu'ils assument davantage leurs responsabilités à l'égard des personnes dépendantes. L'ironie, c'est que cette guerre des sexes a vraisemblablement été attisée par l'individualisme exacerbé de la tradition libérale anglo-américaine, qui a découragé l'Etat de trouver des solutions permettant de concilier les impératifs de la vie de famille et du travail salarié. La question est aussi à l'ordre du jour en France où, à ma connaissance, aucune étude n'a été réalisée pour évaluer l'écart entre les temps de loisirs des hommes et des femmes - écart dont je suis certaine qu'il est important, surtout chez les couples qui ont de jeunes enfants.

J'ai toujours pensé que les inégalités sexuelles étaient étroitement liées à d'autres formes d'identité et d'action collectives, qui les façonnent. Au cours de l'histoire, les antagonismes de classe semblent dominer à certains moments ; à d'autres, ils font place aux antagonismes de sexe. Depuis peu, aux Etats-Unis et en Europe, les différences régionales et ethniques semblent occuper le devant de la scène. Or, pour comprendre toute la complexité des enjeux, il ne suffit pas d'assister à un seul acte ou d'observer le comportement d'un seul personnage. La démarche de l'économie politique féministe ne consiste pas à prétendre que les conflits entre les sexes sont toujours et partout plus importants que les autres, mais à les intégrer, au contraire, dans une théorie cohérente de l'opposition, de l'exploitation et de la lutte collective qui peut rendre compte de leur évolution. (...)

**La part des femmes dans le temps économique varie selon les secteurs économiques et les pays**

Heures travaillées par les femmes en pourcentage des heures totales ouvrées dans chaque secteur économique



Source : Urdaneta-Ferrán 1994b



# Evaluer et valoriser le travail des femmes

*in : Rapport mondial sur le développement humain 1995  
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Paris, Economica, 1995 (extraits)*

**L**'examen des trente et un pays figurant dans l'échantillon aboutit à un constat quelque peu dramatique :

- Les femmes travaillent davantage que les hommes dans la quasi-totalité des pays. Les femmes supportent en moyenne 53 % de la charge de travail dans les pays en développement et 51 % dans les pays industrialisés.
- Dans les pays industrialisés, environ deux tiers du temps de travail total des hommes est consacré aux activités rémunérées et figurant dans le système de comptabilité nationale (SNC) – et un tiers aux activités non rémunérées et non prises en compte par ce système. La proportion est inversée pour les femmes. Dans les pays en développement, plus des trois quarts du travail masculin concernent des activités répertoriées dans le SCN. Ainsi, les hommes se taillent la part du lion en matière de revenu et de reconnaissance sociale au titre de leur contribution à l'activité économique, alors que le travail des femmes n'est généralement ni rémunéré, ni reconnu, ni valorisé.

147

## **Intensité du travail**

La plupart des études sur l'emploi du temps considèrent les activités humaines comme des tâches individuelles effectuées l'une après l'autre. En réalité, de nombreuses activités, notamment les tâches ménagères, sont effectuées simultanément. Les femmes, en particulier, ont développé une faculté à jongler entre plusieurs tâches au même moment : elles peuvent balayer tout en portant un enfant, ou laver le linge tout en préparant un repas.

Une étude de l'emploi du temps réalisée aux Etats-Unis dans les années quatre-vingts montre que l'exécution simultanée de tâches ménagères est plus commune chez les femmes que chez les hommes, en particulier en ce qui

concerne les tâches ménagères quotidiennes. Une étude menée dans la région rurale de Saint Lucia montre que plus des trois quarts des activités ménagères impliquent des tâches multiples.

Dans de nombreux pays en développement, il est difficile de distinguer les activités productives effectuées en dehors du foyer des tâches ménagères. Souvent, les tâches multiples effectuées par les femmes combinent les deux. En d'autres termes, la frontière entre les activités incluses ou non dans le SCN y est souvent floue. La production non marchande et l'apport de travail correspondant sont donc tous deux sous-estimés.

De nombreuses tâches ménagères sont répétitives et incontournables. Les repas, par exemple, doivent être préparés trois fois par jour. Les soins à apporter aux enfants ne peuvent pas attendre que l'on dispose de temps libre pour s'en occuper.

Il n'y a que vingt-quatre heures dans une journée. Compte tenu du temps limité dont disposent les femmes par rapport aux nombreuses tâches qui leur incombent quotidiennement, celles-ci ont tendance à augmenter leur cadence de travail. C'est en particulier le cas chez les femmes pauvres, qui ne peuvent pas compter sur des appareils ménagers et ont donc tendance à augmenter la cadence de production de leur seule ressource – le travail – à mesure que leur situation économique se détériore. Ces femmes tendent à produire davantage de biens elles-mêmes plutôt que de les acheter. Elles prennent du travail à domicile, ce qui leur permet de s'occuper de leur foyer en même temps, ou bien elles travaillent dans le secteur informel, dans les rues comme marchandes ambulantes, ce qui leur permet de s'occuper en même temps de leur progéniture.

Les heures consacrées aux loisirs et même au sommeil deviennent rares. La mesure conventionnelle du bien-être, qui est centrée sur la production de biens et de services, néglige cet aspect destructeur du travail intensif. Dans la perspective du développement humain, il est impossible de faire l'impasse sur cet aspect.

## **Les femmes et les filles sont les principaux soutiens de famille au Kenya**

Dans les zones rurales du Kenya, les femmes travaillent en moyenne 56 heures par semaine contre seulement 42 heures pour les hommes. Les enfants âgés de 8 à 16 ans travaillent également de longues heures. Si on ajoute les heures consacrées à l'éducation, les filles consacrent environ 41 heures par semaine aux activités économiques contre 35 heures pour les garçons.

Les femmes supportent l'essentiel des travaux ménagers, du ramassage du bois et de la collecte d'eau : elles y consacrent dix fois plus de temps que les hommes ! Cette tendance se retrouve chez les filles qui consacrent environ 3,7 fois plus de temps que les garçons aux travaux ménagers.

Les femmes qui pratiquent la culture de rapport, celle du thé ou du café, par exemple, sont celles qui travaillent le plus grand nombre d'heures parmi l'ensemble des femmes vivant dans des zones rurales (62 heures en tout par semaine). Avec le développement des cultures de rapport au Kenya, les femmes ont tendance à supporter une charge de travail qui, loin de diminuer, ne fait qu'augmenter. En milieu urbain, la charge de travail moyenne des hommes et des femmes est mieux répartie : 49,2 heures par semaine pour les femmes contre 47,7 pour les hommes.

Pratiquement 80 % du travail des hommes, contre seulement 41 % de celui des femmes, est rémunéré. Dans le même temps, ce sont les filles et non les garçons qui sont les véritables soutiens de famille. Elles passent en effet dix fois plus d'heures que les garçons à travailler à l'extérieur.

Les hommes et les femmes installés à leur compte travaillent beaucoup, mais leur charge de travail respective est inégale : plus de 75 heures par semaine pour les femmes contre plus de 61 heures pour les hommes. En milieu urbain, les femmes travaillant à leur compte sont manifestement plus désavantagée que les autres femmes vivant en ville ou même à la campagne. Dans les villes, les hommes et les femmes, qui ont une activité salariée, ont des semaines de travail pratiquement équivalentes : environ 46 heures hebdomadaires.

## **Le temps de travail total dans les pays industrialisés est inférieur de 20 % à celui des pays en développement**

C'est le ramassage du bois de feu ou la collecte d'eau qui sont le plus immédiatement et directement affectés par la déforestation et l'utilisation excessive des pâturages. Or, le temps consacré par les femmes à ce type d'activités est dix fois supérieur à celui des hommes (9,7 heures pour les femmes contre 0,9 heure pour les hommes). Les filles passent plus de 7 fois plus de temps que les hommes adultes et 3,5 fois plus de temps que les garçons à effectuer de telles tâches.

Cette situation se retrouve dans de nombreux autres pays :

- Au Pérou, les femmes doivent consacrer environ 2,5 heures par jour au ramassage et à la coupe du bois, en Inde (dans l'État du Gujarat), elles y passent trois heures par jour.
- Dans l'Himalaya, le ramassage du bois de feu ne prenait pas plus de deux heures par jour au pied des montagnes il y a une génération de cela. Aujourd'hui, il faut un jour entier de marche dans la montagne pour trouver du bois, en raison de la déforestation.
- Au Soudan, le temps consacré au ramassage du bois de feu a quadruplé en dix ans.
- Au Mozambique, les femmes passent plus de 15 heures par semaine à collecter de l'eau et au Sénégal, environ 17,5 heures par semaine.

Dans les zones touchées par la désertification, les femmes peuvent passer jusqu'à 4 heures par jour à aller chercher de l'eau.

## La contribution invisible

La sous-évaluation du travail des femmes se reflète dans le peu de reconnaissance de leur contribution à l'activité économique. Le débat doit donc porter tant sur l'inégalité des rétributions que sur l'inégalité des chances.

Pourquoi seul le travail marchand devrait-il être valorisé et pourquoi le travail doit-il avoir une valeur d'échange et pas seulement une valeur humaine pour être reconnu d'un point de vue économique ?

Il faut combattre l'idée selon laquelle l'activité humaine ne peut être valorisée que si on lui attribue une valeur marchande. Nombreuses sont en effet les choses qui rendent la vie digne d'être vécue tout en n'ayant aucune valeur marchande. Nous ne disons en aucune manière qu'il est nécessaire de monétiser toutes les activités d'une famille ou d'une collectivité pour leur donner une valeur adéquate. La plupart de ces activités ont une valeur qui dépasse largement la simple valeur économique.

## Les femmes : un moteur de la croissance

“Les femmes sont un moteur important de la croissance et de l'emploi, mais en plus si elles arrivent à concilier travail et famille, elles ont plus d'enfants que quand elles sont confrontées à un choix cornélien entre carrière et maternité : telles sont les conclusions du rapport du Conseil d'analyse économique, réalisé par Béatrice Majnoni d'Intignano, professeur à Paris XII, présenté à Lionel Jospin... Première idée forte du rapport : les femmes sont un moteur de la croissance. L'observation de différents pays en donne la mesure. Ainsi le Danemark affiche un taux de chômage de 4,6 % et un taux d'activité des femmes de 74,2 %. À l'inverse, on compte 18,2 % de chômeurs en Espagne, où seulement 45,6 % des femmes travaillent... *Une politique nataliste est aujourd'hui une politique d'égalité d'accès des hommes et des femmes à l'emploi et une politique d'équipements de garde des enfants...*écrit l'auteur du rapport.”

*Le Monde samedi 6 Mars 1999, article rédigé par Virginie Malingre*

## Taux d'activité des femmes

Le taux d'activité féminin n'a cessé d'augmenter en France jusqu'à atteindre 78,6 % pour les 25-49 ans. Mais les femmes sont majoritaires dans les emplois à temps partiel et peu qualifiés. Elles sont aussi davantage touchées par le chômage de longue durée et restent toujours moins payées que leurs homologues masculins. La population ayant des emplois précaires est de 17 % ; ce type de contrat concerne près de 30 % des femmes contre à peine plus de 5 % des hommes. A noter la progression de l'activité professionnelle chez les mères de famille. Avec deux enfants, près des trois quarts des femmes mariées sont actives ; avec trois enfants et plus, 41,7 % le sont encore...

*Le Monde, 25 février 1999, article rédigé par Alain Lebaube*

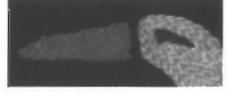
151

Cette situation décrite pour la France s'applique bien évidemment à l'ensemble des pays, développés ou non.





6



## Quels rôles pour les femmes ?



# Triple rôle, rôles selon le genre, rapports sociaux : le texte politique sous-jacent de la formation à la notion de genre

*Naila Kabeer*

*Triple Roles, Gender Roles, Social Relations : the Political Sub-text  
of Gender-Training*

*University of Brighton, Institute of Development Studies*

*Discussion Paper n° 313, november 1992, p. 3-22 (extraits)*

*Traduit de l'anglais par Colette Galland*

155

C'est en analysant les échecs des politiques passées destinées à prendre en compte les besoins et les intérêts des femmes que l'on a suscité un ensemble de connaissances permettant de formuler de meilleures pratiques pour l'avenir.

La formation à la notion de genre est l'un des moyens qui a permis la diffusion de ces leçons. Elle est à l'origine d'une profusion de méthodologies. Dans cette formation, la plupart des efforts poursuivent un objectif commun, celui d'alerter les planificateurs sur la division des ressources et des responsabilités en fonction du genre. Elles diffèrent cependant sur leur vision du monde et leur conception de l'équité. Cet article examine trois différentes formations établies à partir des rôles selon le genre, du triple rôle des femmes et des rapports sociaux de genre afin de démontrer comment les différentes visions implicites du monde réagissent sur le traitement des questions d'efficacité et d'équité. La conclusion plaide pour un cadre de formation allant au-delà des notions statiques d'efficacité qui encourage les planificateurs à faire l'autocritique de leurs propres pratiques institutionnelles, et qui incorpore des politiques évolutives pouvant aider les femmes à renforcer leur pouvoir par leurs propres moyens. (...)

## 2 – Critique de “Femmes et Développement” : leçons tirées des erreurs de politiques

Il existe désormais une abondance de textes analysant les raisons qui ont réservé une place aussi marginale aux femmes dans les premiers temps du développement. Les leçons que l'on en a tirées expliquent en partie l'émergence de différents cadres de référence pour des politiques de planification tenant compte du genre, ainsi que les moyens grâce auxquels elles répondent aux questions de genre. Ces leçons sont un point de départ utile pour notre discussion.

L'une des critiques essentielles des politiques de développement émises par les analystes de l'Intégration des Femmes au Développement (IFD) dénonce le modèle parfaitement faux du ménage qui sous-tendait la réflexion. Il n'était question que du ménage typique idéal selon les standards de la théorie sociologique : c'est-à-dire une famille nucléaire avec un chef de famille mâle, essentiellement chargé de gagner l'argent, de protéger sa femme et ses enfants, la femme étant chargée de soigner et nourrir la famille. Même lorsque les planificateurs commencèrent à reconnaître que les femmes (et les enfants, notamment dans les familles pauvres) fournissaient également un travail productif, elles étaient essentiellement perçues comme des aides non payées. Le travail des femmes était ainsi considéré “comme subsidiaire, auxiliaire au sens propre, non crucial pour la famille” (Roberts 1979 ; 64). Dans les projets de développement les hommes conservaient donc leur place privilégiée de chefs de famille et de principaux décideurs.

Ce “genre sous-jacent” (Fraser 1989 ; 149) dans les politiques de développement se manifestait par la façon différente de positionner les hommes et les femmes. Folbre a noté la dichotomie dans le comportement individuel avancée par la théorie économique libérale : intéressé et compétitif dans le contexte du marché, mais attentif aux autres et altruiste à la maison. Il semble que cela se soit transformé, dans les politiques de développement, en dichotomie selon le genre. La politique économique présumait et cherchait à promouvoir l'idée d'un homme économique intéressé, sans attache, compétitif sur la place du marché, alors que la politique sociale avançait et cherchait à promouvoir l'idée d'une mère altruiste, insérée dans le domaine moral de la maison et de la communauté.

Les coûts/efficacité suscités par la représentation erronée de la division sexuelle des tâches dans le ménage et la communauté ont été démontrés dans une série d'études sur des projets mal conçus. L'étude de cas de Staudt (1978) sur les tentatives du gouvernement kenyan pour promouvoir un maïs hybride à haut rendement montre les pertes de productivité dues au fait que le personnel de vulgarisation pensait que les agriculteurs étaient essentiellement des hommes et que seuls les hommes étaient capables d'innover. Elle concluait que “le fait de refuser l'accès de l'innovation aux groupes qui en sont capables et cela par suite de normes qui donnent la préférence aux

hommes, entraîne(ait) une utilisation inefficace de ressources rares” (p. 452). Cela a érodé la productivité des agricultrices, miné leur autonomie en tant qu’acteurs économiques, a diminué les capacités gouvernementales d’augmenter la production agricole.

Ailleurs, on n’a pu atteindre les objectifs de production projetés parce que les planificateurs estimaient que les ménages fonctionnaient comme des lieux de décision sous le contrôle du chef de famille. Les recherches de Day (1981-1982) et Jones (1985-1986) sur les tentatives d’introduction de la culture irriguée du riz en Gambie et au Cameroun offrent chacune des exemples de ce type de projet mal conçu, quand les présupposés ne sont pas valides. Dans les deux projets, les hommes et les femmes avaient un accès séparé à la terre, fondé sur leurs obligations complémentaires pour répondre aux besoins de subsistance familiale. Cette division des obligations et des ressources offrait aux femmes une légère protection contre les exigences arbitraires de travail de la part des membres masculins de la famille. Dans les deux études de cas, les femmes étaient peu disposées à s’investir dans une nouvelle forme de travail contrôlée par des hommes et dont les implications concernant leur propre autonomie économique étaient imprévisibles, même si l’ensemble des gains pour la famille risquaient d’être considérables.

Ce type de projet erroné cité par IFD était par conséquent associé aux efforts pour augmenter la productivité par le biais d’incitations destinées au “ménage” ou plus exactement à l’homme chef de famille. Une autre forme d’échec était associée aux notions mal conçues de “communauté” qui figurent dans un bon nombre d’initiatives de politique sociale. Dans ce cas les incitations matérielles étaient totalement superflues. On estimait que les bénéfices reviendraient à l’ensemble de la communauté, si les informations et les motivations fournies par les décideurs étaient associées à la “participation communautaire”. Toutefois l’expérience a montré que la communauté solidaire était, tout autant que le ménage solidaire, une invention née de l’imagination des décideurs. (Shetty, 1991, donne un résumé succinct de quelques uns des problèmes résultant de cette politique de promotion de la participation communautaire).

Des rapports sur des programmes de santé communautaire estiment que le concept de participation communautaire a été amplement utilisé comme euphémisme camouflant le travail non payé ou sous-payé des femmes dans la communauté. Ils soulignent que, dans les programmes de soins de santé primaires considérant le concept de participation communautaire comme essentiel à leur réussite, “la participation sur laquelle ils s’appuient repose majoritairement, sinon exclusivement, sur celle des femmes” (Leslie et al. 1988; 308). Selon Bruce et Dwyer (1988; 8), “les femmes invisibles des théoriciens économiques deviennent les mères toutes-puissantes défenseurs de la santé et avocates du bien-être”. L’intrônisation des femmes comme mères toutes-puissantes dans la politique sociale avait l’avantage de ne pas avoir à leur offrir des incitations matérielles. On assumait leur propension “naturelle” à tra-

vaille davantage dans l'intérêt de la famille et de la communauté "avec davantage de savoir mais guère plus de temps et d'argent". La même hypothèse semblait sous-jacente dans une étude de l'UNICEF en faveur d'une politique d'ajustement structurelle plus "humaine" : "En décentralisant de nombreuses activités liées à la santé, à la nutrition, aux soins aux enfants, à l'hygiène etc., pour les replacer sous la responsabilité de la famille (ou de la communauté), on risque d'augmenter le temps de travail des femmes, le coût sera très modeste pour le ménage mais entraînera des économies substantielles dans le secteur public..." (1987 ; 174 cité par Elson 1991 ; 178). En tenant compte des découvertes largement répandues montrant que les femmes travaillent plus longtemps que les hommes (Birdsall et McGreevy 1983 ; Leslie et al. 1988), on a omis de prévoir l'échec de la soi-disant participation communautaire telle qu'elle est concrétisée dans de nombreux programmes.

Plusieurs recherches portant sur différents domaines des politiques offrent d'autres exemples montrant comment les décideurs ont utilisé une "communauté d'intérêts supposée" pour justifier les tentatives de récupération du travail non payé des femmes. Rocheteau (1990; 4), par exemple, montre comment le fait de considérer les femmes comme des personnes ressources, des "débrouillardes" capables de résoudre les problèmes de sylviculture et de gestion des ressources naturelles, s'est souvent traduit par "une façon réductrice de concevoir les femmes comme une main d'œuvre gratuite (ou bon marché) destinée à s'occuper des projets forestiers pour la communauté". Ainsi les projets sociaux de sylviculture sont-ils re-baptisés "Projets sociaux de sylviculture pour les femmes", les projets de construction de routes deviennent des "Projets d'infrastructures sociales destinées aux femmes", etc.

Si l'on rassemble toutes ces histoires d'interventions mal conçues et mal orientées, il devient évident que la planification de projets établis de manière morcelée a permis à différents groupes de décideurs de se concentrer sur des aspects très spécifiques de la vie des femmes et de définir ainsi leurs interventions en fonction d'un aspect unique. (Kabeer, 1991b). Les spécialistes en économie domestique, les planificateurs en santé, en agriculture, les groupes de pression de l'environnement ont tous défini le rôle des femmes dans leurs projets à partir d'une perception restrictive de ce que font les femmes.

Le problème est que les femmes, les femmes pauvres notamment, assument beaucoup de rôles et de responsabilités, souvent gratuitement, d'où leurs longues heures de travail. Les interventions de développement, décidées et mises en œuvre dans des zones différentes sans beaucoup de coordination entre elles, imposent aux femmes des exigences conflictuelles sur leur temps et leur énergie. De telles interventions sont ou bien vouées à l'échec (confirmant par là les pires craintes des décideurs sur le comportement irrationnel des femmes) ou bien tournent à la surexploitation du travail des femmes.

Le manque d'adéquation entre la mentalité sectorielle des décideurs et

la réalité intersectorielle des activités féminines a conduit à concevoir des cadres conceptuels, comme celui que nous allons examiner, qui cherchent à démontrer la nature transversale du genre comme problème de développement. Etant donné le peu de considération accordée dans le passé à l'action économique des femmes et à leurs contributions productives dans les efforts de développement, il n'est pas étonnant de constater que ces nouveaux cadres de référence accordent une place centrale à la division sexuelle des tâches. Toutefois, comme nous l'avons noté ci-dessus, ils ont émergé comme une réponse à différents besoins, ils s'adressent à diverses personnes et offrent des perspectives différentes sur la conceptualisation de la notion de genre dans l'élaboration des politiques.

Le GRF (Gender Role Framework : cadre de référence pour les rôles selon le genre) veut être un outil de diagnostic pour les planificateurs désireux d'utiliser au mieux les ressources rares. Le TRF (Triple Roles Framework : cadre de référence pour le triple rôle) entend promouvoir une planification selon le genre, approche qui prend en compte les différences de rôles selon le genre et donc les différents besoins ; quant à la SRA (Social Relations Analysis : analyse des rapports sociaux) elle offre un cadre conceptuel pour penser une politique et une planification à partir d'une perception selon le genre. Ils se situent par conséquent à différents stades du processus : la SRA est un cadre, le TRF s'occupe de principes de planification, et le GRF prend en compte des considérations plus détaillées sur le cycle d'un projet.

De plus, les cadres de référence renvoient à différentes conceptions de la nature du pouvoir et de l'inégalité. La SRA comme le TRF traitent de la subordination des femmes en tant que résultat des inégalités sociostructurelles. Le GRF, de son côté, définit l'inégalité en termes d'accès individuel aux ressources et de leur contrôle. De la sorte ils fournissent différentes indications aux décideurs sur la question de l'égalité selon le genre et les changements sociaux. Nous comparerons ici la façon dont sont traités production et pouvoir dans les différents cadres de référence. Nous commencerons par la division sexuelle des tâches et nous nous demanderons comment les cadres conceptuels répondent à la question clé du **qui fait quoi et comment**.

### **3 – La division sexuelle des tâches dans la formation selon les cadres de référence**

#### **3.1 – Le cadre de référence du “triple rôle”**

Moser commence par la distribution des rôles selon le genre dans le ménage en s'attachant particulièrement aux familles pauvres. Elle se sert du cadre du triple rôle pour attirer l'attention sur la multiplicité des pressions exercées sur le temps des femmes dans les familles pauvres du Tiers Monde. Les rôles productifs et reproductifs ont trait aux activités rémunérées, aux

soins aux enfants, au travail domestique, tandis que les rôles de gestion communautaire couvrent l'aspect "collectif" de la production (organisation communautaire et fourniture de produits destinés à la consommation collective). Alors que dans le ménage, les femmes et les hommes peuvent être impliqués dans les trois types d'activités, la division des rôles entre eux n'est ni uniforme ni symétrique.

Les femmes ont des responsabilités essentielles dans les activités de reproduction, mais sont également impliquées dans les travaux de production, en gagnant de l'argent grâce à leurs travaux dans l'agriculture et dans le secteur informel. De plus, dans le prolongement de leurs rôles attribués selon le genre comme épouses et mères, elles sont engagées dans un travail de gestion communautaire. Confrontées aux logements et aux services de base inadéquats de l'Etat, il leur arrive de prendre des responsabilités au niveau communautaire pour recevoir de maigres ressources destinées à la survie de leur ménage ou bien pour exercer une pression sur les institutions locales afin qu'elles fournissent les infrastructures nécessaires.

A l'opposé, le rôle des hommes dans le ménage est essentiellement perçu en terme de gagne-pain, que cela corresponde ou non à la réalité de leur situation. Les hommes n'ont pas de rôle reproductif clairement défini, bien qu'il leur arrive d'aider leurs femmes dans les travaux ménagers. Comme les femmes, les hommes sont aussi impliqués dans les activités communautaires, mais ils ont surtout des rôles de dirigeants au niveau politique formel, plutôt qu'à celui de l'organisation de la consommation collective.

En mettant en lumière le triple rôle des femmes on cherche à provoquer une prise de conscience de la notion de genre dans le processus de planification, on attire alors l'attention sur le fait que les femmes doivent trouver un équilibre entre les différents rôles, ce qui aura des implications sur leurs capacités à participer à des projets ; "parce qu'on ne reconnaît pas le triple rôle des femmes, on passe sous silence le fait que, contrairement aux hommes, les femmes sont sévèrement entravées par le poids de ces rôles de reproduction, production et travaux communautaires qu'elles doivent gérer simultanément" (Moser, 1989 : 1801).

De plus, en vertu de sa valeur d'échange, seul le travail productif est reconnu comme travail. La gestion communautaire et le travail de reproduction des femmes sont considérés comme "naturels", effectués sans effort et donc ignorés des hommes dans leur communauté et par les planificateurs, qui doivent répondre à différents besoins au sein de la communauté. A l'opposé, l'ensemble du travail masculin est valorisé, soit directement par la rémunération, soit indirectement par l'acquisition d'un statut et d'un pouvoir politique.

Le TRF est une réponse appropriée à la nécessité de reconnaître les multiples sollicitations auxquelles le temps des femmes est soumis, maintenant que les agences de développement ont découvert en elles une main d'œuvre bon marché pour de nombreuses interventions. Je voudrais cependant démontrer que l'analyse utile du concept du triple rôle est quelque peu

amointrie par son incapacité à distinguer les différentes dimensions de la division sexuelle des tâches. D'une certaine manière, cela provient du fait que le concept de "rôle" est lui-même peu précis, car il prend différents sens : descriptif autant qu'analytique, se référant tantôt à des normes tantôt à un comportement réel. En séparant les différentes facettes de la division du travail – ce qui est produit, qui produit et comment – on obtiendrait un cadre de référence plus clair sans pour autant sacrifier les principaux arguments que Moser avance. Une telle classification aiderait à déchiffrer les différents buts de l'activité humaine, la multiplicité des processus de travail grâce auxquels ces buts sont atteints, les hiérarchies de l'autorité, du pouvoir et les valeurs qu'incarnent ces processus. Elle révélerait également les interconnexions entre le triple rôle dans les processus de production au sein et hors du ménage.

La façon de poser la question du qui fait quoi, dans le cadre du triple rôle, a révélé quelques illogismes apparents. Les rôles productifs et reproductifs sont désignés en termes relativement simples par le type de ressources qu'ils génèrent. Ainsi les rôles productifs apparaissent liés à la production de ressources économiques ou matérielles, alors que les rôles reproductifs le sont aux soins et à la reproduction des ressources humaines. La confusion découle des rôles communautaires, à propos desquels Moser semble passer de la définition des rôles fondée sur les types de ressources qu'elles produisent aux relations grâce auxquelles ces ressources sont produites. On ne voit pas très clairement si les rôles communautaires produisent simplement des biens et services, grâce aux efforts collectifs plutôt qu'individuels, de sorte que l'accent est mis sur l'organisation de la production plutôt que sur ce qui est produit; ou bien si les efforts collectifs se rapportent à ce qui est produit, par le fait de revendications rendues possibles grâce à l'appartenance des membres à des organisations communautaires.

Comme exemple des rôles communautaires des femmes, Moser souligne leurs fréquentes initiatives au niveau communautaire local pour affecter de maigres ressources aux besoins de survie de leur famille. Ici ce qui distingue les rôles communautaires, ce n'est pas le produit, mais les relations spécifiques grâce auxquelles ce produit est obtenu. Après tout, on pourrait s'occuper de l'habitation, de l'eau, de la santé dans différents contextes institutionnels – l'Etat, le marché, le ménage, ou la communauté. Ici ils sont classés dans la catégorie des rôles communautaires, parce qu'ils résultent d'efforts collectifs et non individuels.

Ailleurs, toutefois, Moser semble associer "les rôles communautaires" avec certaines ressources impalpables produites par la participation et l'action communautaires. Ainsi, comme second exemple du rôle communautaire des femmes, elle expose des situations où les femmes s'unissent pour faire pression sur les institutions locales afin d'obtenir la mise en place d'infrastructures. Il existe cependant une différence entre le type d'activités précédentes qui produisaient directement des ressources et le nouvel exemple où les femmes cherchent à acquérir des ressources grâce à un processus de redistri-

bution. On peut considérer “les pressions sur les institutions locales” comme une revendication pour obtenir de futures ressources tangibles plutôt que des ressources tangibles en tant que telles. Dans cet exemple, les rôles communautaires des femmes se rapportent à un type d’activités grâce auxquelles elles tentent de changer l’apport de ressources au niveau communautaire en exerçant une pression collective. Si leurs efforts réussissent, leurs revendications collectives et impalpables se transformeront par la suite en bénéfices individuels et tangibles.

Les exemples que donne Moser sur les rôles communautaires des hommes se rapportent aussi essentiellement aux ressources impalpables (autorité, commandement) acquises grâce à leur participation communautaire, qui, une fois de plus, peut engendrer par la suite des bénéfices matériels et individuels. La principale différence établie par Moser entre les rôles communautaires des femmes et des hommes semble être que les femmes tendent à être confinées dans le domaine de productions et de ressources gratuites, souvent au sein d’associations informelles, alors que les hommes se retrouvent généralement dans les postes rémunérés de direction au sein d’organisations communautaires plus formellement constituées.

On peut alors distinguer deux principes différents à l’œuvre dans les définitions des rôles de Moser. Dans le cas des rôles productifs et reproductifs, le principe de définition repose sur le type de ressources produites. Néanmoins, les “rôles communautaires” semblent inclure tout à la fois une catégorie spécifique de ressources (les revendications formellement ou informellement formulées) ainsi qu’une catégorie particulière de relations sociales par le biais desquelles des ressources (collectives plutôt que privées) sont obtenues.

Certaines limites proviennent de l’impossibilité où se trouve Moser de maintenir une distinction analytique claire entre les catégories de ressources et les catégories de relations. Tout d’abord elle ne porte pas une attention suffisante au fait que des traits caractéristiques comme l’autorité et le commandement sont le propre de rapports sociaux différents de ceux que l’on trouve dans les rôles communautaires. En traitant la question des rapports sociaux uniquement lors de sa discussion sur les “rôles communautaires”, elle n’aborde les différences selon le genre concernant l’autorité que dans ce contexte et non dans celui des relations de production. En réalité, toutes les activités de travail peuvent être analysées en termes de relations comportant différentes connotations d’autorité, de contrôle, de reconnaissance et de rémunération pour les différents acteurs sociaux impliqués.

De plus, on détourne l’attention du fait que l’on peut produire la plupart des ressources (productives, reproductives et impalpables) dans divers lieux institutionnels (ménage, marchés, Etats et communautés). En particulier, l’instauration de “revendications”, que Moser semble associer avec le rôle communautaire de gestion, peut aussi bien se produire dans d’autres relations sociales variées. Il y a assez de preuves substantielles et documentées

démontrant que les ressources produites grâce à la participation à des associations entre familles – “l’économie morale” des parents et de la communauté – occupent une place bien plus importante dans les mécanismes de survie que celle qui lui est reconnue dans les projets économiques conventionnels ; et c’est précisément parce que de tels projets favorisent la production individuelle et les ressources tangibles, qu’ils sont incapables de déchiffrer la fonction plus insaisissable de ces ressources “sociales” et “relationnelles”. (Berry 1986 ; Fleming 1991 ; March et Taquq 1986).

Cet aspect négligé des efforts productifs diffère des formes plus conventionnelles de travail en ce qu’il débouche sur des revendications plutôt que sur des biens matériels. “De ce point de vue, la notion de revendications est restrictive pour différents processus de redistribution dans des communautés, qu’elles soient petites ou importantes, qui vont du ménage à la famille élargie, en passant par des groupes de parenté étendue jusqu’aux lignages principaux ainsi que des formations traditionnelles ou politiques modernes”. (Swift 1989 ; 11)

Ces revendications sont le résultat de la participation à divers réseaux et comprennent, par conséquent, mais non exclusivement, des associations à base communautaire comme celles dont parle Moser. Elles comportent les relations patron/client, les organisations entre familles, les réseaux de voisinage, les relations de parenté et de lignage, les associations informelles de crédit, les groupes de travail ou d’action sociale. Les réseaux issus de cette économie morale sont particulièrement importants lorsque le marché ou l’Etat n’assure pas de sécurité sociale ou lorsque l’accès à ces institutions est mal réparti.

Toutefois, il ne faut pas oublier que l’économie morale n’est pas toujours “morale” au sens de matérialisation de relations égalitaires. Comme Scott (1976) le souligne, l’économie morale implique souvent des relations qui entraînent une perte de statut et d’autonomie en échange de quelques mesures assurant la sécurité. Pour les femmes de par le monde, les relations de genre au sein de la famille et de la parenté représentent souvent un échange entre sécurité et autonomie (Whitehead 1990). Leur habileté à renégocier les termes de ce contrat dépendra en partie de leur accès aux ressources grâce aux réseaux sociaux alternatifs.

En conséquence, alors que l’investissement dans les relations sociales extra-familiales et les réseaux se révèle d’importance pour les femmes comme pour les hommes, il prend une signification particulière pour les femmes pauvres sur au moins deux points. Elles ont tendance à être souvent plus désavantagées dans l’accès aux ressources tangibles. Comme March et Taquq (1986 ; 65) le soulignent “les liens interpersonnels qui sous-tendent ces associations informelles sont si importants pour la survie des femmes marginalisées que la demande de ces dernières pour ce type de ressources peut effectivement créer des pôles de capital ou de travail là où d’autres revendications plus formelles peuvent échouer.” De plus, tandis que la participation

communautaire peut, en effet, comme le suggère Moser, constituer un surcroît de travail dans la famille, elle offre aussi aux femmes une part d'autonomie hors de l'autorité masculine dans le ménage et peut les aider à trouver de sérieux pouvoirs de persuasion dans leurs négociations avec les hommes (March, Taqqu 1986 ; 41). Il est sûr qu'un élément important de la stratégie de formation de groupe adoptée par de nombreuses ONG asiatiques consiste à susciter en faveur des femmes pauvres et sans terre des réseaux et des alliances, auxquelles les femmes peuvent choisir d'appartenir. Les réseaux sont organisés autour de leurs intérêts propres et non de ceux dérivant de la famille, de la parenté ou de leur protecteur pour lesquels leur consentement est rarement nécessaire et leurs priorités peu souvent consultées. (Kabeer 1985)

En résumé, le travail de Moser offre une contribution fort estimable en attirant l'attention sur les multiples rôles que jouent les femmes, mais elle omet de considérer sérieusement la multiplicité des rapports sociaux par le biais desquels ces rôles sont accomplis. Les activités, qu'elle analyse, se déroulent dans un ensemble de lieux institutionnels plus vaste que celui qu'elle cite dans son cadre de travail. En se concentrant sur les ménages pauvres, elle est partiellement responsable de cette omission puisqu'elle exclue les éventuelles possibilités de production à travers les différentes relations institutionnelles et leurs implications sur le triple rôle des femmes dans la maison. Moser s'en tient au rôle selon le genre dans les ménages pauvres parce que précisément, explique-t-elle, le genre tend souvent à être englobé dans les classes sociales par les politiques et les projets. Toutefois, la tendance à considérer les femmes comme une catégorie homogène et sans problème est également très répandue. N'avoir pas réussi à intégrer la manière dont les différences sociales entre les femmes peuvent structurer la réalisation de leur triple rôle constitue une occasion manquée dans le cours de son analyse.

### **3.2 – Cadre de référence pour les rôles selon le genre (GFR)**

Le cadre de référence pour les rôles selon le genre nous fait passer de la politique aux projets. Il propose un examen détaillé de la répartition du temps dans le ménage au cours des différentes activités. Il est organisé autour de questions fondamentales destinées à aider les planificateurs du projet à prendre en compte les implications de leurs interventions selon le genre. Il pose la question de qui fait les différentes activités productives en s'enquérant de l'âge, du sexe (de la classe et de l'ethnie) des individus, tout en prêtant une attention particulière à ce qui est produit, c'est-à-dire les ressources économiques et humaines. En proposant une série de questions ouvertes sur la division du travail, le GRF favorise l'appréciation des diverses activités qui la composent et permet de mettre en lumière quelques unes de leurs interconnexions logiques.

Ainsi, si une politique d'intervention exige davantage de temps de tra-

vail chez les femmes adultes, le GRF permet de se concentrer sur les questions qu'il faut poser si l'on veut comprendre les implications probables de l'intervention. Compte tenu de leurs responsabilités, les nouvelles exigences seront-elles assurées en diminuant la responsabilité des femmes dans d'autres activités productives, en rognant sur leur loisirs ou leur sommeil, ou en rejetant les responsabilités sur d'autres femmes dans la maison ? Ces autres femmes étaient-elle auparavant inoccupées ou leur a-t-on libéré du temps en supprimant d'autres formes d'activités comme l'école ou la participation au travail du marché ? Quelles sont, sur les ressources, les implications de ces substitutions croisées entre différentes catégories de travail dans l'économie familiale ?

Le GRF insiste sur d'autres aspects importants de l'organisation du travail. Il attire l'attention sur l'importance du lieu de l'activité (boutiques, champs) étant donné la différence de mobilité selon les genres. Il distingue aussi entre l'accès (la faculté d'utiliser) et le contrôle (la faculté de déterminer l'usage) dans la distribution des ressources pour la production et les bénéfices qui en résultent. En formulant de façon plus détaillée ce cadre de référence pour les projets de planification, Cloud classe par catégories les différentes formes prises par la division sexuelle des tâches. Elle suggère cinq modèles classiques :

- division par cultures : les femmes et les hommes produisent et disposent de différentes cultures dans le système de production du ménage, à savoir les cultures vivrières aux femmes et les cultures de rente aux hommes, les cultures horticoles aux femmes et les céréales aux hommes, aux femmes le riz des marais et aux hommes le riz irrigué, aux femmes les chèvres et aux hommes les bovins ;
- division par champs : les femmes et les hommes peuvent produire les mêmes cultures que celles contrôlées par les hommes, mais dans des champs différents et souvent pour des destinations différentes ;
- division des tâches : quelques unes ou toutes les tâches d'un même cycle sont attribuées selon le genre. Les hommes, par exemple, peuvent préparer le sol tandis que les femmes plantent ou repiquent. Généralement les hommes labourent, alors que les femmes s'occupent de la transformation des récoltes et engrangent les céréales. La traite en général ou selon les animaux, peut être attribuée selon le genre ;
- tâches partagées : quelques systèmes de production peuvent être accomplis par les hommes et les femmes pour la plupart des travaux. Dans d'autres, seules celles qui demandent un travail intensif sont partagées ;
- division par genre dans la gestion du ménage : selon qu'elle est gérée par les hommes ou par les femmes de facto ou de jure.

De toute évidence, l'éclairage fourni par le GRF aurait pu facilement laisser prévoir les échecs des projets agricoles cités au début de cet article. Toutefois le GRF présente quelques limites sérieuses dans le contexte plus

large de la planification. Elles proviennent du fait que la méthodologie met l'accent sur les relations entre les activités plutôt qu'entre les personnes. On passe ainsi sous silence les aspects importants de la division sexuelle des tâches découlant des rapports sociaux. La classe sociale, par exemple, arrive après l'âge et le genre comme un trait descriptif de la personne accomplissant une activité. Le GRF montre à peine comment les rapports de classes peuvent modeler la division sexuelle des tâches au point de générer des conflits d'intérêts entre les femmes (ou les hommes) au cours d'un projet. Il n'est également pas fait mention des activités collectives que Moser a essayé de saisir à travers sa catégorie de "rôles communautaires" que nous avons mentionnée en distinguant les ressources "sociales" et "relationnelles".

Cette cristallisation du GRF sur l'individuel soulève un autre problème. En traitant la division sexuelle des tâches essentiellement comme une division des relations – par tâche, champ, culturc, ou secteur – elle incite à négliger ses interconnexions sociales.

Toutefois, ainsi que le souligne Whitehead (1991), la division sexuelle des tâches est à la fois, et simultanément, une relation de séparation et de liaison. Le fait d'affecter les femmes et les hommes à des responsabilités, des activités ou des sphères différentes les oblige à nouer des relations de coopération et d'échange. Quand les femmes et les hommes sont destinés à produire des cultures différentes (processus de culture sélective en fonction du genre), ils vont avoir besoin d'établir certaines formes d'échange pour accéder à la production de l'autre. Quand ils sont affectés à des activités différentes pour la même culture (procès de production en fonction du genre), il leur faudra coopérer afin de terminer la production et de se partager la récolte. La division sexuelle des tâches implique ainsi une interdépendance technique aussi bien que sociale entre femmes et hommes.

En prenant l'exemple d'un projet de poissons fumés initié par l'UNIFEM en Guinée, Goetz (1989) a bien illustré, dans un article, la nécessité de considérer la division sexuelle des tâches comme une relation de liaison sociale et non simplement de séparation. Le projet reposait sur une compréhension de la division sexuelle des tâches proche du GRF. Il identifiait les différentes activités entreprises par les femmes et les hommes dans une communauté de pêcheurs en Guinée Conakry et cherchait à introduire une technologie destinée à épargner du travail durant les étapes de production où se retrouvaient essentiellement les femmes. Le but était d'augmenter leur productivité. A Conakry les hommes pêchaient tandis que les femmes fumaient et vendaient le poisson. Le projet de l'UNIFEM voulait installer des fours de fumage plus modernes, parce qu'ils étaient plus efficaces que les méthodes traditionnelles en usage à Conakry. Les femmes étaient divisées par groupes pour utiliser cette nouvelle technologie.

En dépit de ses bonnes intentions, le projet n'a pas réussi à améliorer les bénéfices des femmes. Selon Goetz, on pouvait attribuer cet échec au fait que les activités féminines aient été abordées sans tenir compte des rapports

sociaux de production dans la pêche. Non seulement le projet s'intéressait uniquement aux activités des femmes, mais il existait une présupposition implicite selon laquelle l'intervention du projet à un moment du procès de production n'aurait aucune répercussion sur les autres stades de production. Ainsi, on n'a guère prêté attention à la façon dont l'approvisionnement en poissons serait assuré pour les femmes participant au projet. On pensait qu'il proviendrait des sources habituelles.

En réalité les femmes ont eu des problèmes d'approvisionnement qui différaient selon le type de ressources relationnelles dont elles disposaient auparavant pour l'accès aux ressources. Les femmes qui avaient déjà fumé du poisson avant le projet obtenaient du poisson grâce aux relations qu'elles entretenaient avec les pêcheurs. Ce type de relations prenait des formes variées. Elles pouvaient se former entre époux. Ou bien les pêcheurs organisaient de tels arrangements avec des femmes dans plusieurs ports le long de la côte après les avoir gratifiées d'un cadeau pour s'assurer de leur fidélité. Les femmes payaient directement le poisson ou bien fournissaient du carburant, acheté grâce à leurs activités commerciales, ou bien encore avançaient de l'argent. Ces relations apportaient des bénéfices aux deux parties. Elles assuraient aux hommes des débouchés réguliers pour le traitement et la commercialisation de leurs poissons tout en fournissant aux femmes une provision sûre de poissons pour leurs activités.

Le projet a rompu ces interdépendances sans pour autant offrir quoique ce soit à la place. Percevant les femmes comme des bénéficiaires de fonds extérieurs, les pêcheurs furent conduits à augmenter leurs prix au-delà de ceux que des femmes seules ou groupées dans des projets pouvaient se permettre. De leur côté, les femmes bénéficiant d'un réseau de relations particulières, étaient peu disposées à étendre leurs opérations grâce au projet craignant par là de mettre en danger leurs relations de contacts. Comme Goetz le fait remarquer "alors que le projet mettait l'accent, selon les vœux de la décennie, sur les activités productives des femmes, ces dernières ne se retrouvèrent pas plus autonomes que les hommes. Elles dépendaient des hommes pour commencer le procès de production tandis que les hommes dépendaient d'elles pour le compléter. Les hommes comme les femmes investissaient une bonne partie de leur temps, de leur énergie et de leurs ressources à établir ces relations".

Une seconde erreur commise par ce projet fut d'estimer que le fumage des poissons ayant été identifié comme une activité féminine, toutes les femmes de la localité pouvaient le faire. En vérité, seules celles qui s'étaient déjà investies dans les ressources humaines et sociales nécessaires à cette activité pouvaient effectivement s'y adonner. Les femmes sans expérience préalable n'avaient ni le savoir-faire ni les relations commerciales nécessaires. En l'absence de contacts dans la communauté des pêcheurs, ce groupe se trouvait obligé d'acheter le poisson extrêmement cher sur le marché ou d'utiliser du poisson surgelé fourni par la flotte soviétique au gouvernement

du pays mais dédaigné par les Guinéens, sans compter que la décongélation du poisson apportait un surcroît de travail. Selon les conclusions de Goetz, en se concentrant sur la division sexuelle des tâches dans le procès de production sans prendre en compte les interdépendances, on a fracturé un système bien rôdé sans pour autant offrir une alternative qui aurait pu renforcer le contrôle des femmes sur leur activité.

### 3.3 – Analyse des rapports sociaux

La division sexuelle des tâches est aussi un concept central dans l'analyse des rapports sociaux, mais sa définition est plus large que dans le TRF ou le GRF. La SRA part du principe qu'un projet de développement doit prendre en compte, non seulement les relations de production, telles qu'elles sont comprises ordinairement, mais aussi, la série plus large et interconnectée des relations – grâce auxquelles les besoins de la population sont satisfaits – ainsi que les relations sociales de la vie quotidienne. (Young et al. 1981 ; vii). Cet ensemble de relations préside à l'organisation de la production, de la distribution et de la consommation dans différents contextes. Les relations de genre se rapportent très précisément à l'étendue des relations sociales qui créent des différences systématiques dans le positionnement des femmes et des hommes en relation avec ces processus. Les inégalités matérielles, autres que celles résultant de la classe et du genre, seront également des facettes significatives de différenciation sociale dans des contextes variés : caste en Inde, race en Afrique du Sud, religion en Irlande du Nord. Les relations de genre s'entrelacent dans cet éventail plus vaste des relations sociales pour structurer le partage des ressources et des responsabilités, les revendications et les obligations des différents groupes sociaux de femmes et d'hommes dans n'importe quelle société donnée. Une analyse des rapports sociaux ne se substitue pas aux problèmes pratiques ou politiques soulevées par le GRF et le TRF, mais elle les précède au niveau de l'analyse.

La production, au sens plus large de l'analyse des rapports sociaux, traite de la production de biens matériels et sociaux, comme présenté plus haut, aussi bien que de la (re)production des ressources humaines; mais on reconnaît que la plupart des activités productives peuvent être accomplies par le biais de relations sociales variées et au travers de contextes institutionnels variés. Néanmoins, la division sexuelle des tâches dans le ménage est un point de départ utile pour la SRA, parce que la compréhension de ces relations est cruciale pour l'analyse des divisions selon le genre dans le reste de la société.

L'utilisation des relations dans le ménage comme point de départ de notre analyse aide à faire le point, autrement que dans les deux autres cadres de référence, sur le fait que les responsabilités domestiques des femmes non payées – et fréquemment ignorées – forment un ensemble d'exigences préalables sur leur temps de travail. Leur capacité à participer à d'autres formes de production mieux rémunérées est vraisemblablement conditionnée par le

degré de flexibilité de leur charge de travail domestique. Toutefois, comme nous l'avons répété, la maison n'est pas le seul endroit de production. Les mêmes ressources peuvent être produites ou acquises par des membres de la famille dans différents lieux institutionnels et à travers une variété de relations institutionnelles. Il nous faut donc établir une ligne de partage analytique entre le **qui fait quoi et comment**.

La formulation de la division sexuelle des tâches de Whitehead offre plusieurs clarifications utiles, que je résumerai ici (1991). Elle nous rappelle tout d'abord que la division sexuelle des tâches ne se limite pas aux relations dans le ménage ou la famille, elle englobe aussi "le contexte économique plus vaste dans lequel hommes et femmes poursuivent des activités productives et les interrelations entre les activités menées dans la famille ainsi que dans ce contexte plus vaste." Elle montre que le concept peut être utile de différentes manières. Il peut servir d'outil descriptif pour établir la distribution des rôles, des activités et de la consommation entre homme et femme.

Ainsi la division sexuelle des tâches peut être considérée de différents points de vue :

- comme l'incarnation de règles culturelles à propos des aptitudes et capacités différentes des hommes et des femmes, souvent décrites comme différences biologiques, qui les rend aptes à des tâches et responsabilités spécifiques ;
- comme l'attribution de tâches, d'activités et de responsabilités particulières aux femmes et aux hommes dans la famille et la société en général sur la base des caractéristiques imputées selon le genre. Ainsi le fait d'attribuer généralement aux femmes les soins aux enfants, aux malades et aux personnes âgées dans la maison comme dans les institutions étatiques et celles du marché, est souvent expliqué en termes d'instinct maternel "naturel" ;
- comme la division des ressources productives entre femmes et hommes traduisant leurs rôles et responsabilités culturellement attribués. Dans les sociétés où l'on demande aux femmes de contribuer à l'approvisionnement de la nourriture familiale, elles auront vraisemblablement un accès séparé à la terre ;
- comme l'attribution de l'autorité et du contrôle entre hommes et femmes dans le procès de production. En principe, Whitehead estime que là où les femmes apportent une contribution à des tâches spécifiques dans un procès de production qui exige également un apport important ou même son achèvement par le travail de l'homme, la limite est moins claire dans l'attribution des revenus du travail. Il est par conséquent plus difficile pour les femmes d'augmenter leur part de revenus, résultat de leur travail supplémentaire. D'un autre côté, dans le cas d'un procès de production gouverné dans l'ensemble par la ségrégation selon le genre, les femmes peuvent conserver un meilleur contrôle sur les fruits de leur travail ;

– comme la relation d’interdépendance. Ainsi que nous l’avons noté plus haut, l’attribution des différentes ressources et responsabilités aux femmes et aux hommes crée une nécessaire interdépendance entre eux afin qu’ils puissent accéder aux biens et aux services produits par l’un et par l’autre. Tant que cette interdépendance se fonde sur une division asymétrique, plutôt que symétrique, des ressources et des responsabilités, les relations de genre sont des relations de pouvoir comme de différence, de conflit comme de coopération. Le fait d’exercer un simple contrôle sur les différents stades de production et sur des produits particuliers n’offre pas aux femmes une réelle autonomie ou égalité sur leur vie, si l’ensemble des termes d’échange et de coopération joue contre elles ;

– comme la concrétisation des demandes sur le produit social entre femmes et hommes. Ces revendications sont fondées sur les évaluations culturelles des différentes contributions, et donc des besoins, des femmes et des hommes, mais aussi sur la distribution du pouvoir de marchandage entre les hommes et les femmes et les capacités qui en résultent pour faire respecter ou contester les évaluations culturelles pré-existantes. Ainsi les sociétés dans lesquelles les femmes sont perçues à la fois comme productrices économiques et disposant de ressources pour jouer leur rôle, vont vraisemblablement se montrer moins partiales dans la distribution de la nourriture entre homme et femme dans le ménage. Du point de vue de la stratégie, l’amélioration des capacités économiques des femmes peut ne pas se traduire par une amélioration immédiate des demandes dans le ménage, mais elle peut “améliorer leur pouvoir de persuasion” au cours de nouvelles négociations.

Si la stratégie de survie des ménages pauvres devient le point de départ de l’analyse, ce qui est alors produit c’est la variété des ressources (matérielles, humaines et sociales) grâce auxquelles ses membres se maintiennent et se reproduisent. La plupart des familles présentent une division sexuelle des tâches et des responsabilités qui permettent de produire ces ressources. Le plus souvent, on attribue aux femmes l’ensemble des responsabilités essentielles concernant les soins et le maintien des ressources humaines. La part de participation des hommes à ce travail varie selon les cultures et les classes. De même, les hommes sont généralement considérés comme gagnant l’argent du ménage, alors que la participation des femmes également impliquées dans ces tâches varie selon la culture et la classe. L’accès aux réseaux sociaux et aux types de réseaux sociaux disponibles dépendra en grande partie de la classe et de la culture.

Puisque le ménage n’est pas le seul lieu où sont produites ces ressources, l’analyse doit aussi considérer les rapports sociaux des différentes institutions grâce auxquelles leurs membres les acquièrent : la communauté, le marché et l’Etat. Chaque lieu institutionnel possède son lot de règles et de

ressources, ses propres normes, ses valeurs, ses pratiques d'attribution, ses structures de pouvoir, qui aident à attribuer aux femmes et aux hommes, en tant que porteurs des caractéristiques de classes et genres, une place appropriée dans l'institution. En conséquence, toute planification, qu'elle se rapporte à une politique macro-économique générale ou à des micro-interventions spécifiques, doit connaître cet ensemble de relations sociales plus larges dans lesquelles la production s'organise et répond aux besoins humains. L'impact social des interventions de planification peut varier considérablement, selon que telle ou telle activité est touchée, selon la personne qui l'accomplit et au travers de quelles relations sociales. On peut mieux illustrer ces données en les considérant dans un contexte empirique.

L'analyse interculturelle des activités dans la chaîne alimentaire en région rurale a montré que, tandis qu'il existe des variations considérables dans la division sexuelle des tâches, les femmes sont généralement responsables de la transformation des cultures vivrières destinées à la maison (Holmoe-Ottesen et al. 1989). Toutefois les relations sociales liées à ces activités peuvent différer selon les cultures voire à l'intérieur d'une même culture. Aussi ne peut-on prédire les implications sociales, dérivant de l'introduction d'une nouvelle technologie à cette étape des cycles agricoles, à partir de l'a priori selon lequel les femmes sont prédominantes à cette phase de la production. Là où la réclusion des femmes et une segmentation du marché du travail coexistent avec une classe importante de travailleurs sans terre, comme au Bangladesh et dans certaines régions du nord de l'Inde, la transformation des produits agricoles est généralement accomplie par des femmes dont on paye le travail plutôt que par des femmes appartenant à la famille. Dans ce cas l'introduction de moulins à riz a eu des effets bien différents pour les femmes selon leur appartenance de classe. Pour celles qui doivent transformer les produits comme travailleuses familiales non payées tout en accomplissant les travaux du ménage, la mécanisation diminue leur charge de travail. Pour les femmes riches qui se contentent de superviser le travail féminin payé dans la transformation du riz, la mécanisation allégera simplement leur temps de surveillance. Mais si la transformation du riz pour le compte des ménages riches offre une rare chance de revenus supplémentaires pour les femmes des familles sans terre vivant dans une société où la réclusion est traditionnelle, la mécanisation représente une énorme perte de revenu.

Dans le contexte de l'Afrique de l'ouest, où le manque de terre est plus rare, la transformation des cultures vivrières est une composante régulière des travaux domestiques accomplis gratuitement par les femmes de la famille. C'est l'un des aspects le plus dévoreur de temps et d'énergie du travail domestique des femmes et les Gambiennes, par exemple, le décrivent comme "le pire aspect de la vie d'une femme". Ici, la mécanisation ne représente pas un transfert d'emploi féminin mais un soulagement. Ainsi, différentes catégories de femmes, travaillant manifestement dans la même activité productive, vont subir différemment les changements technologiques parce qu'elle

sont impliquées dans des relations sociales différentes. Une analyse sociale des coûts/bénéfices entreprise au Bangladesh a révélé que le coût social de la mécanisation de la transformation l'emportait sur les bénéfices sociaux parce que la perte de revenus endurée par les femmes sans terre dépassait l'ensemble des gains de productivité. Une étude semblable dans le contexte de l'ouest africain pourrait avoir des conclusions fort différentes. Haswell (1988), par exemple, a noté qu'en Gambie des groupes de pression féminins cherchaient à obtenir des moulins ; au Sénégal tout proche, Nath (s.d.) rapportait comment les villageoises manifestaient avec leur mortier et leur pilon durant la visite d'un ministre pour s'insurger contre le travail quotidien et fastidieux du pilage de mil et du sorgho.

La pertinence de l'analyse des rapports sociaux dans la production des ressources matérielles peut s'imposer davantage aux planificateurs depuis que l'on reconnaît plus volontiers que la production "économique" s'effectue à travers une variété de rapports sociaux : travail gratuit dans la famille, auto-emploi, travail rémunéré, relations dans le travail payé et le métayage, etc. Mais on accepte moins fréquemment que la reproduction et les soins apportés aux ressources humaines puissent requérir le même type d'analyse. La principale distinction entre les soins de santé dispensés par les femmes à la maison dans leur rôle de mère et d'épouse, et le travail accompli par les professionnels de la santé dans les services publics ou privés, ne repose pas sur le genre de ressources fournies – les deux traitent de la (re)production des ressources humaines – mais bien sur les rapports sociaux différents impliqués par cette forme d'activité. Tandis que les femmes sont, comme le montre Moser, fréquemment associées à la production et aux soins des ressources humaines, leur contribution ne s'accomplit pas toujours en vertu des mêmes aptitudes et du même "rôle". D'importants aspects de soins de santé sont fournis par le travail gratuit familial, cela fait partie de l'économie "morale" dans le ménage et la famille, mais d'autres sont accomplis au sein des relations sociales de marché ou de l'Etat. D'autres encore s'organisent par le biais d'initiatives communautaires informelles.

Là encore, différentes catégories de femmes impliquées dans la production de soins de santé peuvent avoir des intérêts conflictuels à cause des rapports sociaux qui gouvernent leur participation. L'exemple suivant qui nous vient d'une discussion personnelle avec Gerry Bloom est éclairant : étant donné la segmentation du marché du travail selon le genre et la race au Zimbabwe, le métier d'infirmière constitue l'une des rares possibilités d'emploi professionnel pour les femmes noires diplômées. Depuis l'indépendance elles s'y sont aménagé un créneau professionnel puissant. Dans ce contexte, les tentatives sporadiques du personnel médical, essentiellement masculin, induites par la classe sociale et le genre, afin d'augmenter le rôle des cadres non professionnels, au dépens des infirmières diplômées, ne sont pas clairement lisibles.

La résistance des infirmières peut être considérée comme une

revendication de pouvoir par des femmes, appartenant à une élite peu soucieuse des intérêts des femmes pauvres ne pouvant accéder que difficilement aux services de santé très spécialisés. Cela peut sembler inamical vis à vis des femmes moins diplômées qui pourraient bénéficier d'une offre accrue de postes dans le cadre d'un système de santé plus décentralisé. Par contre, on pourrait soutenir que la décentralisation n'est qu'une tentative du personnel médical masculin pour embaucher à moindre prix des infirmières moins qualifiées et que c'est dommageable aux intérêts des femmes utilisatrices puisqu'il abaisse la qualité des soins offerts. Parce que les femmes – et les hommes – participent à la production des ressources humaines à travers divers rapports sociaux (acheteurs de services de santé, producteurs de soins de santé bénévoles ou salariés) leurs besoins et leurs intérêts ne peuvent se déchiffrer à partir de leur classe ou de leur genre, mais doivent être analysés dans le contexte des rapports sociaux qui les traversent.

(...)

## Notes

<sup>1</sup> - Un des principaux développements du sigle WID est "Intégration des femmes au développement" qui a donné le sigle IFD en français (ndt)

<sup>2</sup> - C'est Anderson qui a avancé cette notion de "communauté d'intérêts supposée" (1983). Pour décrire les communautés construites selon une idéologie par opposition aux communautés fondées sur une interaction directe. On a imaginé cette communauté parce que ses membres ne se connaissaient pas, pourtant chacun avait en tête l'image de leur communauté d'intérêts. C'était une communauté parce qu'on la percevait comme une camaraderie profonde et horizontale, sans prêter attention à l'inégalité et à l'exploitation réelles. Quoiqu'il en soit le genre de "communauté" que les décideurs ont cherché à promouvoir par leur politique répond à la définition d'Anderson.

## Références

- Berry, S. - Macro-policy implications of research on rural households and farming system ; in : Mook, J. L. (ed.). - *Understanding Africa's rural households and farming systems* ; Boulder (Colorado), Westview Press, 1986.
- Birdsall, N. ; McGreevey, W. P. - Women, poverty and development ; in : Buvinic, M. A. (ed.); et al. - *Women and poverty in the Third World* ; Baltimore (Maryland), John Hopkins Press, 1983.
- Bruce, J. ; Dwyer, D. - *A home divided : women and income in the Third World* ; Stanford (California), Stanford University Press, 1988.
- Fraser, N. - *Unruly practices, power, discourses and gender in contemporary social theory* ; Londres, Polity Press, 1989.
- Goetz, A. M. - *Misbehaving policy : a feminist analysis of assumptions informing a project for women fish-smokers in Guinea* ; Paper presented to the Canadian Association of Africa Scholars Annual Meeting, Kingston (Ontario), Queen's University, 1989.

- Holmboe-Otteson, G.; Mascarenhas, O. ; et al. - Women's role in food chain activities and the implication for nutrition ; Genève, *ACC/SCN State of the Art Series Nutrition Policy*. Discussion Paper, n°4, 1989.
- Kabeer, N. - Organizing landless women : the experience of Saptagram ; *Community Development Journal*, 1985.
- Kabeer, N. - Gender, production and wellbeing : alternative approaches to the household economy ; *IDS Bulletin*, 1991, p. 288.
- Leslie, J. ; Lycette, M. ; Buvinic, M.- Weathering economic crisis : the crucial role of women in health ; in : Bell, D. E. (ed.) ; Reich, M. R. (ed.). - *Health, nutrition and economic crisis : the crucial role of women in health : approaches to policy in the Third World* ; Dover (Mass), Auburn Publishing Company, 1988.
- Marcha, K. ; Taqua, R. - *Women's informal associations in developing countries* ; Boulder (Colorado), Westview Press, 1986.
- Moser, C. - Gender planning in the Third World : meeting practical and strategic gender needs ; *World Development*, vol. 17, n°11, 1989, pp. 1799-1825.
- Roberts, P. - The integration of women in the development process : some conceptual problems ; *IDS Bulletin*, vol. 10, n°3, 1979, pp. 60-66.
- Rocheteau, D. - *Gender, complementarity and conflict in sustainable forestry development : a multiple user approach* ; paper presented to UIFRO, Montréal, World Congress Quinquennial, 1990/08/5-11.
- Scott, J. - *The moral economy of the peasant : subsistence and rebellion in Southeast Asia* ; New Haven, (Con.), Yale University, 1976.
- Shetty, S. - *The assessment of "empowerment" in development projects, an enquiry* ; Master of sciences dissertation ; Londres, London School of Economics, 1991.
- Whitehead, A. *Wives and mothers : female farmers in Africa* ; Genève, *BIT World Employment Programme Working Paper*, n°170, 1990.
- Whitehead, A. - Gender-aware planning in agricultural production ; *IDS Bulletin*, Module 7, Gender and Third World Development Modules, 1991.
- Young, K. ; Wolkowitz, C ; et al. - *Of marriage and the market* ; Londres, CSE Books, 1981.

## Le “triple rôle”

Jeanine Anderson

*El triple role*

*in : Interes y Justicia*

*Lima, Ediciones Entre Mujeres, 1992, p. 20-24 (extraits)*

*Traduit de l'espagnol par Laure Oberson*

175

Dans certaines de ses versions, le paradigme des intérêts liés au genre s'accompagne d'un second paradigme : celui du “triple rôle” de la femme. Selon ce dernier, nous les femmes remplissons trois rôles : un rôle productif, un rôle reproductif et un rôle à un niveau communautaire. Il faut tenir compte de ces trois rôles au moment, par exemple, de la planification d'un projet de développement, d'un programme municipal ou d'une mesure de politique nationale.

La nouveauté de ce schéma réside dans la reconnaissance – par le biais du rôle à un niveau communautaire – du temps et de l'effort déployés par un grand nombre de femmes dans l'aménagement de la communauté locale. Dans ce contexte, la communauté locale peut être perçue comme un tissu de relations sociales et/ou envisagée comme un ensemble d'infrastructures et de services ; les femmes agissent sur ces deux niveaux. La reconnaissance de leur effort est le fruit d'un long travail de recueil de données ethnographiques sur les établissements humains précaires, allant jusqu'à l'auto-construction dans les grandes villes du Tiers Monde. Malgré cet apport, le “triple rôle” reste, selon moi, l'une des réductions les plus maladroites que l'on ait tenté d'appliquer à l'analyse de la femme et à celle du développement.

Ironiquement, la notion de “triple rôle” s'est répandue dans des cercles peu spécialisés dans la thématique des relations de genre, alors que simultanément, le concept de “production-reproduction” a disparu – ou presque – des textes académiques. Les vieux schémas qui ont dissocié le foyer en tant que lieu de la reproduction, du monde de la production professionnelle, de la politique et du pouvoir, ont été rudement remis en question. Une sphère considérée comme “privée” s'opposait de façon radicale à une autre sphère considé-

rée, elle, comme “publique”. Cependant, le regard féministe a révélé combien ces distinctions issues d’une longue tradition philosophique occidentale qui considérait le monde d’un point de vue masculin, ont été délibérées et préjudiciables (Rosaldo, 1980).

La distinction entre deux des éléments du “triple rôle” – à savoir le “productif” et le “reproductif” – a posé de tels problèmes qu’on ne s’efforce guère de sauver le schéma quand on lui ajoute un troisième rôle concernant la participation communautaire. Certes, nous voulons employer des concepts nous permettant de comprendre le rôle des femmes dans la gestion de l’habitat. Dans les structures urbaines telles que les établissements précaires, son rôle est dans ce sens retentissant et nous avons besoin d’outils conceptuels facilitant l’abstraction de facteurs qui leur sont communs dans des types de sociétés très diverses.

Pourtant, parler d’un rôle au niveau communautaire ne permet pas d’apprécier à sa juste valeur l’activité politique des femmes dans des lieux autres que ceux de leur résidence, ni de celle des femmes qui n’entrent pas dans la catégorie des “femmes issues des milieux urbains défavorisés”. Parler du rôle de gestion communautaire ne rend pas compte non plus du rôle des femmes dans des lieux – tels que les communautés autochtones de l’Amazonie péruvienne – où il ne s’agit pas de gérer mais plutôt de négocier en permanence une situation durable ou quelque chose d’encore différent. Enfin, cela ne reflète pas non plus les multiples activités des femmes sur le plan religieux, artistique, créatif et personnel ; ni au niveau du réseau social immédiat, de la consommation et de bien d’autres découpages élaborés pour tenter d’expliquer le monde féminin. Si nous voulons le bien des femmes, notre devoir est de reconnaître que leur monde a la même complexité que celle que nous attribuons à celui des hommes. Nous ne parlerions jamais du “triple rôle” des hommes, ni même des hommes de milieux défavorisés ; cela serait considéré comme une simplification insensée et intolérable.

A l’intérieur de chaque être coexistent des conflits entre les différents rôles que l’on veut ou que l’on doit remplir, entre les désirs de consacrer son temps et son énergie à telle chose ou à telle autre, même si la première empêche l’accomplissement de la seconde. Dans ce sens, les intérêts pratiques associés à un rôle ou à un autre, peuvent aussi entrer en conflit, s’agissant de différentes catégories de femmes impliquées à des degrés divers dans la vie familiale, professionnelle, politique, artistique ou dans n’importe quel autre secteur d’activité. La situation est encore plus complexe : à l’intérieur d’une même personne peuvent coexister des intérêts et des besoins qui s’excluent mutuellement ou qui sont tout au moins impossibles à satisfaire en même temps et de la même façon.

Par conséquent, il convient de relever le fait souvent signalé que les femmes ont apparemment beaucoup plus de mal à formuler leurs demandes dans le cadre, par exemple, d’une réunion communautaire ou d’une réunion convoquée par un agent extérieur promouvant un nouveau projet ou un pro-

gramme inédit. On a remarqué qu'elles avaient tendance à rester silencieuses laissant la parole aux hommes lors de réunions mixtes ; mais sans pour autant s'exprimer lors de réunions essentiellement féminines. Plusieurs arguments ont été avancés pour expliquer ce phénomène : depuis le manque de pratique qu'ont les femmes à évoluer dans les espaces publics jusqu'à leur connaissance approximative des discours employés dans de tels contextes. A la lumière d'une analyse plus approfondie du rôle des femmes, nous pouvons ajouter un argument supplémentaire. Les rôles qui incombent à la majorité des femmes sont très nettement caractérisés par un phénomène de "embeddedness" ("enchevêtrement") : l'un est inclus dans l'autre, à la manière des *matrushka*, ces poupées russes de tailles différentes. Par conséquent, on conçoit aisément qu'elles trouvent difficile de séparer ces rôles de façon analytique et d'associer à chacun d'eux les intérêts correspondants. Leur silence n'a rien de surprenant non plus, puisque c'est précisément cela que l'on attend d'elles.

Qui plus est, la notion de "triple rôle" en tant qu'instrument de planification introduit d'emblée une erreur pernicieuse. Le concept de "rôle" nous vient de la sociologie et se réfère aux conduites sociales récurrentes qui peuvent être dégagées en observant les personnes ayant des échanges plus ou moins réguliers. Aucun individu ne sent qu'il joue ou remplit un rôle ; ni un ni plusieurs. (Ceci n'est pas la même chose que de se sentir contraint occasionnellement, fréquemment ou de façon permanente). Les rôles sont une construction extérieure produite par l'observateur. Ce même observateur peut discerner certains conflits, certaines tensions entre un rôle et un autre exercé par une même personne. La personne en question les ressentira vraisemblablement comme un stress ou comme une pression mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle analyse la situation en termes de contradictions inhérentes aux différents rôles qu'elle incarne à son tour. Les rôles procèdent d'un échafaudage sociologique qui s'efforce d'organiser la réalité ; les personnes et leur subjectivité relèvent d'une toute autre dimension.

La planification se fait au profit des individus et non au bénéfice d'abstractions sociologiques. Dans ce sens, il est erroné de partager les femmes en trois morceaux – correspondant à leur "triple rôle" – ou en autant de morceaux que ce soit, pour ensuite réfléchir à des améliorations pertinentes pour chacun des morceaux. Ce que les femmes réelles (c'est-à-dire des personnes indivisibles mais qui répondent simultanément à plusieurs attentes) réclament fréquemment c'est justement une plus grande intégration dans les conditions réelles de leur environnement, de sorte que l'intégration qu'elles réalisent ne s'achoppent pas constamment à la compartimentalisation qui a lieu dans le monde extérieur.

Ainsi, l'un des sujets qui monopolise l'attention de la recherche féminine actuellement porte sur le point de rencontre entre la vie professionnelle et la vie familiale (appelé communément en anglais "work/family interface"). Aussi bien les hommes que les femmes accomplissent chaque jour une série

de coordinations, d'échanges, de transactions, de négociations et de manœuvres qui, parfois, confinent à l'exploit, dans le but de s'acquitter des devoirs aussi bien professionnels que familiaux (enfants ou autres personnes à charge, partenaire, gestion du foyer, économie domestique, tâches ménagères). En général, en raison des plus grandes responsabilités qui échoient aux femmes, ce sont elles qui se montrent les plus impliquées dans ce débat.

Certaines des actions les plus susceptibles de profiter aux femmes sont celles qui atténuent les contradictions inhérentes à leur situation particulière à la croisée de la sphère professionnelle et de la sphère privée. Cependant, nous aurions grand peine à nous imaginer des actions de cet ordre, si nous n'avions préalablement distribué aux femmes deux rôles : l'un productif, l'autre reproductif, chacun inscrit dans des actions de planification qui découlent de lui et uniquement de lui. Pire encore : comment conceptualiser le message adressé aux hommes qu'implique forcément un changement positif sur le plan domestique, de manière à ce qu'ils puissent assumer une plus grande part des responsabilités habituellement réservées aux femmes ? Cela signifierait-il que les hommes se voient adjoindre un rôle "reproductif" à leur rôle actuel ou qu'ils élargissent celui qu'ils possèdent déjà ? Dans tous les cas de figure, posée ainsi, la proposition n'est guère attrayante.

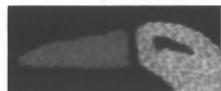
## Notes

<sup>1</sup> - Moser signale explicitement que son analyse porte en priorité sur les femmes issues des milieux défavorisés des pays en développement, puisque notre attention doit se centrer sur celles qui souffrent des pires conditions.

<sup>2</sup> - Si les hommes ont réellement un rôle reproductif, celui-ci est si effacé qu'il ne vient à l'esprit d'aucun planificateur de l'envisager dans ses schémas. Toutefois, il est évident que la majorité voire la totalité des hommes contribuent – dans une mesure plus ou moins importante, à l'une ou l'autre étape de leur vie, dans un contexte ou un autre, et pas seulement dans celui de la famille qu'il a lui-même créée – aux tâches domestiques et à l'éducation des jeunes enfants.



7



**Ensemble, elles luttent  
et réfléchissent :  
un premier aperçu**



# Propositions, stratégies et méthodes alternatives

in DAWN<sup>1</sup>. *Femmes du Sud : autres voix pour le XXI<sup>e</sup> siècle*  
Paris : Editions Côté-femmes, 1992, p. 99-114  
(Collection Femmes et Changements) (extraits)

Traduit de l'anglais par Alice Hodgson et Monique Perrot-Lanaud

(...)

Une grande partie de ce qui a été exposé vient de l'expérience du développement qu'ont les femmes. Si nous avons souligné les interférences des politiques macro-économiques et leurs effets souvent défavorables sur les pauvres, les femmes en particulier, la situation présente néanmoins certains aspects positifs. Ce que les femmes ont vécu leur a permis de développer de grandes capacités de survie et de résistance. De plus, elles ont aussi des expériences positives particulières – résistance non violente aux armements nucléaires, aux escadrons de la mort ou aux exploitants forestiers. Elles ont appris à sortir de leur rôle soumis habituel et à affronter les pressions familiales et communautaires ; elles ont commencé à œuvrer ensemble pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leur communauté. Elles ont utilisé les traditions culturelles pour alerter les femmes et les hommes sur les inégalités et les injustices dans leurs sociétés.

Après dix années de travail au sein des organisations de base et des mouvements de femmes, nous sommes arrivées à plusieurs conclusions essentielles.

Tout d'abord, nos sentiments et notre éthique doivent se cristalliser en une *vision* claire de la société que nous voulons et de ce que nous demandons pour les femmes. Il ne s'agit absolument pas d'une idéologie uniformisante qui serait imposée par le haut ; mais nous pensons que le débat concernant les sujets concrets et précis de développement, de paix et d'égalité n'a fait que commencer et qu'il nous faut réfléchir ensemble sur les enseignements que nous pouvons tirer de la richesse de toutes nos expériences.

<sup>1</sup> DAWN - Le projet Alternatives pour le développement avec les femmes à l'aube d'une ère nouvelle a été créé par un groupe de femmes du Sud militantes, sociologues et économistes à Bangalore (Inde) en août 1984.

En deuxième lieu, nous devons élaborer des *stratégies* qui nous feront progresser au-delà des tentatives limitées et fragmentées d'une décennie au cours de laquelle nous, les femmes, avons commencé à prendre conscience de l'énormité de la tâche qui nous incombe mais aussi de notre puissance potentielle. C'est pourquoi, dans ce chapitre, nous nous adressons d'abord aux femmes mais aussi aux agences de développement et aux gouvernements.

Troisièmement, nous voulons décrire les *méthodes* qui donneront corps à notre vision du monde et à nos concepts stratégiques pour l'accès au pouvoir des femmes individuellement ainsi que de leurs organisations. En effet, l'un des thèmes forts du mouvement contemporain des femmes est l'interdépendance entre objectifs et méthodes, moyens et finalités. Notre propre expérience en tant que femmes nous a montré comme il est facile d'opprimer ou de supprimer l'autre au nom d'un "bien supérieur" si ce principe est négligé. Les mouvements de masse pour la paix et la justice ont un fondement éthique qui peut nous donner force et pouvoir s'il est clairement compris et exprimé. De même, le mouvement des femmes peut se forger une éthique issue de la vie quotidienne des femmes. Au niveau le plus profond, il ne s'agit pas de "combler le retard" dans un système de domination compétitif et agressif où la loi du plus fort est la norme. Il s'agit plutôt d'une tentative pour responsabiliser les hommes et le système, pour rejeter la hiérarchisation et faire admettre les valeurs d'attention et d'ouverture qui sont inhérentes à notre conception de la vie.

## **Propositions**

C'est la compréhension que nous avons du féminisme qui fonde nos propositions pour les femmes et la société dans son ensemble. Nous admettons que le féminisme puisse avoir plusieurs significations selon les besoins et les problèmes des femmes dans différentes régions, sociétés ou époques. Car nous considérons que le féminisme est un mouvement *politique* et qu'en tant que tel, il exprime les soucis des femmes de divers milieux et origines. Comme tout mouvement politique, il se traduit par des questions, des objectifs immédiats et des méthodes qui ne sont pas partout et toujours les mêmes. Mais, sous cette diversité, le noyau irréductible du féminisme est la lutte contre les structures de subordination des femmes et la promotion de celles-ci comme partenaires égales des hommes, à tous les niveaux de la société.

Il y a eu beaucoup de confusion et de méprise parmi les femmes à ce sujet. La domination patriarcale et la nécessité de s'attaquer aux structures existantes a souvent conduit à la conclusion erronée que les difficultés, les stratégies et les méthodes étaient uniformes et universelles, et qu'elles concernaient également toutes les femmes, partout et toujours. Mais si un mouvement politique est potentiellement global, il lui faut préserver beaucoup de flexibilité, d'ouverture et de sensibilité par rapport aux problèmes et à leurs

solutions tels qu'ils se manifestent pour les différents groupes de femmes. L'auto-identification est donc un élément essentiel de toute action politique efficace.

Reconnaître cette diversité permet aux femmes d'œuvrer pour le changement à l'intérieur des structures existantes et ainsi de les transformer. Cela leur permet également de mettre en doute et d'examiner le lien entre les différents problèmes immédiats et la vision ultime de l'égalité des sexes de façon plus efficace que par une déclaration dogmatique sur la "véritable" signification du féminisme, de s'allier à d'autres organisations, d'affirmer leur autonomie ou de s'impliquer dans les organisations existantes selon les besoins. Elles peuvent lier la lutte pour leur libération aux luttes contre la discrimination, qu'elle soit nationale, raciale ou de classe, là où c'est opportun et selon les politiques et le potentiel des autres organisations.

Etant donné cette conception du féminisme, la vision de la société exprimée ici est double. Si les femmes pauvres sont les principales actrices sur notre scène, nous devons avoir pour cibles la pauvreté et le patriarcat. Les racines structurelles de la pauvreté sont l'accès inégal aux ressources, le contrôle extérieur de la production, du commerce, des finances et de l'argent ainsi que, au-delà des frontières nationales, le sexe, la région ou la classe. Nous sommes parfaitement conscientes que, du fait de l'énorme distance qui sépare actuellement les riches des pauvres, distance qui n'a fait qu'augmenter au lieu de diminuer, les structures de pouvoir ne changeront pas du jour au lendemain. Néanmoins nous devons garder présente à l'esprit la forme de société que nous voulons voir émerger.

Nous voulons une société d'où soient bannies les inégalités entre les classes, les sexes et les races dans tous les pays et dans les rapports entre les pays. Nous voulons un monde où les besoins fondamentaux soient des droits fondamentaux et où la pauvreté et toutes les formes de violence disparaissent. Chaque personne devra avoir possibilité de développer pleinement son potentiel et sa créativité ; les valeurs qui sont propres aux femmes dans leur rapport au bien-être général et à la solidarité modifieront les rapports humains. Dans ce monde, les fonctions de reproduction des femmes seront redéfinies et les soins aux enfants seront partagés entre hommes et femmes. Nous voulons un monde qui oriente les ressources gigantesques actuellement utilisées pour la production des moyens de destruction vers des domaines où elles serviront à soulager l'oppression à l'intérieur et à l'extérieur de la famille. Cette révolution technique supprimera la faim et la maladie et donnera aux femmes les moyens sûrs de contrôler leur fécondité.

Nous voulons un monde où toutes les institutions permettent une participation démocratique et où les femmes aient aussi la possibilité de déterminer les priorités et de participer à la prise de décision.

Il est probable que nous n'ayons rien dit là de nouveau. Pourtant, il a aussi souvent été dit que le monde ne peut trouver les ressources pour faire face aux besoins de tous les pauvres et que les pays pauvres doivent augmen-

ter leur productivité avant de pouvoir améliorer le niveau de vie de leurs populations. Comme nous l'avons montré clairement, *ces deux énoncés sont faux*. Le premier est démenti par l'ampleur des ressources affectées à la militarisation. Par ailleurs, certains exemples cités de pays qui ont bénéficié d'une croissance rapide sans améliorer le niveau de vie du pays ou de la population, et d'autres qui ont fait le contraire, démontrent qu'il n'y a pas de corrélation automatique entre croissance économique et satisfaction des besoins fondamentaux.

Car ce qui manque, ce ne sont pas les ressources mais la *volonté politique* : dans un monde ou dans les pays déchirés par des conflits d'intérêts économiques et politiques, nous ne pouvons espérer que les détenteurs du pouvoir fassent preuve du désir de changer spontanément de système. C'est aux mouvements d'opinion de masse centrés sur les "besoins fondamentaux" des pauvres qu'il revient de faire naître le changement ; cela implique une orientation nouvelle des politiques, des programmes et des projets. Le système politique doit impérativement être plus ouvert pour permettre l'expression de l'opposition ainsi que la participation des pauvres aux prises de décision qui affectent leurs vies, tant au niveau micro que macro-économique.

A cet égard, il est réconfortant de constater que, malgré la sévérité de la crise économique (et dans certains cas, grâce à la résistance des pauvres et des classes moyennes), plusieurs pays d'Amérique latine et d'ailleurs se sont démocratisés. La puissance actuelle et potentielle du mouvement des femmes doit être utilisée pour élargir et consolider ces progrès.

La transformation des structures de subordination, si défavorables aux femmes, forme l'autre partie de notre conception pour une ère nouvelle. Il est absolument nécessaire de procéder à la modification des codes civils, des systèmes de propriété, de la répartition du travail, du contrôle sur nos corps et, en général, des institutions légales et sociales qui sous-tendent la suprématie masculine. Les conséquences des injustices actuelles sur la santé des femmes, sur leur charge de travail, leur accès à l'emploi et aux revenus et même le taux de mortalité sont bien connues. C'est seulement en précisant les rapports entre égalité, développement et paix que nous pouvons montrer que les "droits fondamentaux" des pauvres et les modifications des institutions qui oppriment les femmes sont inextricablement liés. Donner du pouvoir aux femmes permettra de réaliser ces deux objectifs.

## Stratégies

Que pouvons-nous tirer de nos expériences en ce qui concerne les stratégies de changement ? Comme nous l'avons montré ci-avant, les projets pour l'emploi et l'acquisition de revenus pour les femmes ont pâti de leur dispersion, leur petite taille et leur marginalisation par rapport aux plans, programmes ou projets de développement. Les bailleurs de fonds internationaux

ou nationaux) ont financé quantité de petits projets dans des secteurs variés, sans coordination véritable et sans se soucier de la viabilité financière, de la capacité de croissance et de la reproductibilité. Malgré ces inconvénients, la petite taille même des projets a permis aux femmes d'affronter les pouvoirs locaux, de formuler leurs demandes et de s'appuyer sur leurs groupes pour contrebalancer les traditions négatives et les rigidités qu'elles rencontraient à l'intérieur de leurs familles.

Mais il nous faut aller de l'avant et replacer nos objectifs et nos actions dans le contexte élargi de notre conception de la société. La promotion des femmes exige des stratégies à long terme pour saper les structures dominantes et amener les gouvernements à justifier leurs décisions devant leurs populations. Tous les efforts à court terme en vue d'améliorer les possibilités d'emploi des femmes sont inefficaces s'ils ne s'insèrent pas dans les stratégies à long terme pour assurer à nouveau le contrôle par les populations – et plus particulièrement des femmes – des décisions économiques qui affectent leur vie. Ce que les femmes ont à dire doit être inclus dans la définition de ce qu'est le développement et dans les choix politiques.

Ces stratégies doivent être discutées, avant tout, à l'intérieur des mouvements de femmes et au sein des organisations féminines de base. De cette manière, les expériences et les problèmes des femmes pauvres pourront être véritablement pris en compte ainsi que les variantes régionales et locales ; il sera aussi possible de formuler une analyse solide et des programmes efficaces pour nous-mêmes ainsi que pour les gouvernements et les agences internationales. Toute stratégie efficace doit intégrer les paramètres économiques, politiques, légaux et culturels. Mais pour simplifier les choses, nous avons séparé ces différents sujets au cours de nos débats.

Dans le domaine *économique*, il nous faut distinguer entre le long et le court terme. *A long terme*, nous devons élaborer des stratégies qui briseront les inégalités structurelles entre les sexes, les classes sociales et les nations qui sont autant d'obstacles à un développement qui réponde aux besoins des peuples. La production agricole et industrielle et les services doivent être réorientés essentiellement vers la satisfaction des besoins des pauvres. Dans ce contexte, admettre non seulement que le travail des femmes fait partie du développement mais qu'il en est le cœur, est essentiel : de même il faut absolument que les femmes pauvres soient *au centre* de la planification et de l'application des programmes. Pour qu'une réorientation aussi fondamentale s'opère, il faut sortir des schémas de domination coloniale et néo-coloniale, renforcer l'autosuffisance nationale au moins en ce qui concerne les besoins fondamentaux pour l'alimentation et l'eau, l'énergie, la santé et l'éducation. Cela implique, dans beaucoup de cas, l'abandon de stratégies centrées sur une production agricole et industrielle pour l'exportation lorsque celles-ci ont été clairement nuisibles pour la satisfaction des besoins fondamentaux. Comme nous l'avons démontré, bien que les femmes forment la majorité de la main-

d'œuvre dans les structures actuelles de la production, leur intérêt à long terme coïncide avec une telle réorientation.

Autre stratégie importante pour un nouveau modèle de développement : la réduction à l'échelle mondiale des dépenses militaires et de la consommation des ressources naturelles. Comme nous l'avons démontré, la hausse des budgets militaires va de pair avec, d'une part, la pauvreté dans les pays industrialisés et d'autre part, une mauvaise utilisation des ressources, minérales et autres, la suppression des oppositions politiques, les conflits armés et une distorsion des priorités économiques dans le tiers monde. Bien entendu, il y a le plus souvent complicité entre les régimes dictatoriaux et les intérêts particuliers extérieurs, économiques et géopolitiques. Mais la libéralisation en cours du processus politique, au moins dans certains pays, est propice à la revitalisation d'une opinion populaire anti-militariste et les organisations féministes ont là un rôle important à jouer.

A l'échelle internationale, les stratégies de démilitarisation sont indissociables des priorités du Tiers Monde. Nous avons déjà souligné une conséquence des dépenses militaires croissantes : déficit budgétaire et intérêts élevés aux Etats-Unis, poids toujours plus lourd de la dette dans les pays en voie de développement. On peut donc en déduire qu'une réduction du budget militaire des Etats-Unis pourrait réduire la pression sur la balance des paiements des pays endettés, et, par voie de conséquence le fardeau imposé par les ajustements structurels sur les classes pauvres et moyennes de ces pays. Comme nous l'avons déjà souligné, une très grande partie de ce fardeau tombe sur les femmes pauvres, qui perdent revenus et accès aux services et qui doivent travailler encore davantage pour compenser ces pertes.

Le contrôle des multinationales est un autre impératif à long terme. En effet, les grandes sociétés ont participé aux détournements vers la commercialisation, les exportations et la militarisation des ressources qui auraient dû être affectées aux besoins fondamentaux. Les emplois qu'elles créent dans le Tiers Monde sont en général peu nombreux et peu intéressants. La technologie qu'elles vendent est peu adaptée aux besoins de la majorité des consommateurs et aux ressources locales. Le rapatriement des bénéfices, des intérêts et des droits, grève aussi lourdement la balance des paiements. Un contrôle plus étroit des activités des multinationales est donc essentiel à l'émergence d'une autonomie nationale, elle-même indispensable pour un développement équitable.

Dans beaucoup de pays, l'abolition des inégalités intérieures passe par ces stratégies puisque les groupes dominants nationaux sont souvent alliés à des intérêts économiques et politiques extérieurs. De plus, les changements à effectuer dans les zones rurales doivent s'appuyer sur une véritable réforme agraire. Les systèmes de production qui émergeront après les réformes seront variés, suivant la technologie, le genre de récoltes et le nombre de producteurs

sans terre qui subsisteront peut-être même après les réformes agraires. Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet ici, sinon pour rappeler que les femmes doivent bénéficier d'un statut égal pendant et après les réformes. Il s'agit là d'équité mais aussi d'efficacité dans la production agricole et dans la satisfaction globale des besoins fondamentaux comme l'alimentation, le combustible et l'eau.

Proposer des stratégies à long terme pour un changement majeur de société peut conduire à un certain cynisme étant donné l'écart considérable entre la situation actuelle et celle que nous préconisons. Nous devons faire face à de puissants intérêts internationaux et nationaux - pays dominateurs, classes et groupes au pouvoir dans un pays, multinationales - qui s'opposent à nos objectifs et à notre vision à long terme. *Quels sont donc les leviers stratégiques* que les femmes et d'autres groupes qui partagent les mêmes idées peuvent identifier et utiliser dans la lutte pour faire naître la société que nous souhaitons ? Les forces qui sont rassemblées contre nous représentent elles-mêmes des intérêts et des objectifs extrêmement variés. A nous donc d'utiliser stratégiquement leurs divergences. Plusieurs cas peuvent servir d'illustration.

A propos de la production vivrière en Afrique sub-saharienne par exemple, le rapport Berg adopté par la Banque mondiale, le plan de Lagos proposé par les gouvernements de la région et les propositions de l'administration Reagan pour l'aide à la production agricole diffèrent sensiblement. Si le plan de Lagos demande plus d'autosuffisance alimentaire, le rapport Berg insiste sur l'augmentation des exportations complétée par un programme d'aide alimentaire. Quant au gouvernement Reagan, il a supprimé toute aide, excepté dans cinq pays d'importance stratégique pour les Etats-Unis. Dans ce cas, l'intérêt des femmes paraît mieux servi par le plan de Lagos, à condition que leur rôle dans la production et la distribution en devienne le pivot. De même, pour ce qui est de la dette, l'intérêt des femmes rejoint les intérêts nationaux opposés aux plans d'ajustements structurels du FMI. Les dépenses gouvernementales affectées à la satisfaction des besoins fondamentaux de la population doivent être un élément intouchable du budget. Là aussi les femmes peuvent apporter des perspectives nouvelles fondées sur leur expérience de services communautaires pour l'alimentation, les soins aux enfants, la santé, etc. Nous ne proposons pas que les femmes compensent la perte de services vitaux pour elles en acceptant des charges encore alourdies (ce qu'elles font individuellement de toutes façons). Mais, si les financements sont adéquats, une gestion communautaire et la participation des femmes peut être une stratégie viable pour sensibiliser la population grâce à des solutions collectives à ses problèmes. Par ailleurs, les agences internationales comme celles des Nations unies peuvent aussi faire pression dans le domaine des besoins fondamentaux, de la réforme agraire, de la technologie appropriée, du travail et de l'emploi des femmes aussi bien que dans le domaine des statistiques, nationales et internationales, et de la planification.

Les stratégies à *court terme* doivent bien évidemment parer aux crises tout en accumulant une expérience utilisable pour notre vision à long terme. Dans le domaine de la production alimentaire, nous recommandons une diversification des cultures pour assurer l'équilibre futur entre cultures d'exportation et cultures vivrières. Il faut renforcer le savoir des femmes dans la collecte et la production alimentaire, aussi bien que dans la distribution et la transformation des produits. Car même si elles travaillent dans une agriculture commerciale ou dans des activités non agricoles, la plupart des femmes rurales ont gardé un intérêt pour ce secteur, particulièrement en Afrique. Dans la crise actuelle, il est de bonne politique d'utiliser l'expérience et le savoir des femmes. C'est pourquoi les gouvernements devraient alléger les règlements qui gênent le travail informel des femmes dans le petit commerce et permettre un accès au crédit pour les femmes travaillant à leur propre compte.

Il faut aussi trouver une solution pour compenser la perte de travail et de revenus que les femmes pauvres ont souvent subie dans le domaine paragricole du fait de la mécanisation. Les grands centres de recherche agricole nationaux et internationaux devraient promouvoir des technologies qui allègent le travail sans supprimer l'emploi. Les groupes de femmes ont appliqué des technologies appropriées dans la transformation et le stockage des produits agricoles, l'accès à l'eau et au combustible et cette expérience peut être utilisée. Il nous faut aussi faire accepter plus largement les agricultrices par les syndicats agricoles qui tendent à perpétuer la tradition des salaires plus bas et de l'emploi saisonnier pour les femmes. Les programmes de travail rétribué en produits alimentaires ou d'emploi garanti ont été instaurés dans les zones rurales. Ils devraient servir strictement à la création d'emplois (planter des arbres, construire des logements, assurer l'approvisionnement en eau ou contribuer à améliorer localement le niveau de vie des pauvres). Mais ils ont eu certains résultats pervers : ainsi, ils ont parfois fourni aux gros exploitants une main-d'oeuvre bon marché et subventionnée.

Dans le secteur des industries traditionnelles (souvent "féminisées"), les syndicats des travailleurs sont aussi nécessaires que dans les industries d'exportation ou dans les zones franches. Les problèmes des salariées de ce secteur sont un peu différents de ceux que rencontrent les travailleuses indépendantes du secteur dit "informel". Dans le petit commerce et dans les services, les femmes souffrent particulièrement des tracasseries de la police, du manque de crédit et d'accès aux marchés et de la difficulté d'obtenir des permis. Et pourtant le secteur informel, dans la plupart des pays, est beaucoup plus étendu que le secteur "formel" et, plus important encore, il est à même de mieux répondre aux besoins des consommateurs pauvres, urbains ou ruraux. Soutenir ce secteur, et les femmes qui en font partie, représente un bon investissement pour les aider, dans la crise actuelle, à obtenir à bon marché les biens de consommation de base et les services qui leur sont nécessaires.

Il doit être clair, à la suite de notre débat, que nous n'attendons pas que

ces stratégies soient mises en place sans un effort systématique et soutenu des organisations féministes et des groupes qui partagent ces idées. *Mobilisation politique*, changements dans la *loi*, *conscientisation* et *éducation populaire* sont donc au cœur du processus que nous envisageons et ont d'ailleurs été l'objet d'une grande part de nos efforts au cours des dernières années. Il nous faut maintenant nous regrouper pour consolider les leçons à tirer de nos expériences avec leurs succès et leurs échecs. Au niveau *global*, l'alliance des femmes et des opprimés peut susciter la mobilisation publique pour des objectifs communs : un ordre international plus juste et plus équitable et le désarmement. Un réseau mondial de mouvements de femmes en accord avec ces objectifs pourrait échanger informations et expériences, suggérer des actions et fournir des appuis. Nous avons aussi besoin de recherches sur les questions qui peuvent être mieux appréhendées d'un point de vue transnational ou transculturel, comme les liens entre la subordination des femmes et les mesures globales de conservation des ressources, la réforme du système monétaire international et du FMI ou la démilitarisation.

En plus des programmes d'action globale, les organismes non gouvernementaux, les mouvements de femmes, les groupes féminins actifs en politique et les syndicats peuvent coordonner leurs actions aux niveaux *régional* et *sous-régional*. Cela est particulièrement important pour soutenir les femmes dans les pays à régime répressif ou dont les gouvernements abaissent systématiquement le statut économique et social de la femme. L'établissement de projets et d'instituts de recherche et de formation régionaux peuvent contribuer à améliorer la situation. D'ailleurs, de telles initiatives se sont multipliées et amplifiées au cours de la dernière partie de la Décennie des femmes.

Au niveau *national*, il est essentiel que nous développons une méthodologie pour l'action politique afin que nous puissions peser sur les décisions qui affectent les femmes au moment opportun, que ce soit dans un contexte général ou particulier. Pour ce faire, coalitions, alliances (peut-être même en établissant une coopération horizontale qui transcende les différents groupes de femmes et les allégeances politiques) peuvent faciliter la formation d'un mouvement local et national qui ait une large assise. Ce dernier point est capital dans les pays à régime répressif. Dans certains pays où les regroupements politiques sont sévèrement limités, les mouvements de femmes peuvent avoir une certaine marge d'action ; mais le contraire peut être vrai également. Un mouvement établi sur des bases larges, qui comprenne des groupes mixtes – sexe et classe – peut être souvent plus efficace pour provoquer les changements fondamentaux nécessaires. Un groupe d'activistes féministes peut œuvrer pour la dissémination et l'acceptation d'un programme commun ou d'une idéologie commune par d'autres organisations soucieuses des conditions sociales et politiques de leur entourage. Des groupes associant des femmes et des hommes pauvres pour l'exécution d'un programme spécifique

et pour former des groupes de pression ont déjà démontré leur efficacité. Pour compléter cette stratégie, une mobilisation centrée sur la réforme de lois spécifiques ou du code civil peut être nécessaire. Là aussi les groupes de femmes peuvent demander l'appui d'autres groupements ayant pris conscience des problèmes et, en échange, participer aux luttes pour les libertés civiles et contre la répression politique et les abus.

Il faut rendre la société entière consciente de l'état de subordination où sont les femmes en utilisant la culture populaire, les médias ainsi que l'éducation formelle ou informelle. Malheureusement ces actions sont trop souvent considérées comme secondaires ou sans rapport avec les activités de nombreuses organisations politiques. Mais si nous voulons obtenir plus que quelques programmes ou projets marginaux pour les femmes, il nous faut être beaucoup plus actives dans ce domaine. Nous devons demander aux gouvernements de nous accorder un plus large accès aux divers médias avec les moyens financiers qui nous permettent de les utiliser. Le rôle de la recherche est, dans ce domaine, de première importance. Nous savons déjà que les recherches historiques, les contacts entre les réseaux de chercheurs et la multiplication des cursus académiques ont fait spectaculairement progresser nos connaissances ainsi que celles des hommes sur la condition de la femme. Mais dans le tiers monde, ces recherches ne peuvent être confinées au monde académique. Parce que de larges couches de la population sont encore analphabètes ou illettrées (et cela plus encore chez les femmes), nous devons largement utiliser les techniques d'éducation populaire de masse. Et là, les méthodes de la "pédagogie des opprimés" peuvent être utiles et les organisations locales ont un rôle crucial à jouer. Nous devons aussi éduquer les planificateurs, et les praticiens au niveau local et aussi influencer l'éducation formelle.

Tout cela est vital pour que le féminisme et la libération des femmes soient compris comme des outils de l'amélioration générale de la condition de tous les pauvres et opprimés de la société.

### **L'acquisition du pouvoir à travers nos organisations : modèles et méthodes**

Les mouvements de femmes sont au cœur des stratégies que nous venons de décrire. Aussi nous faut-il examiner de plus près comment renforcer leur pouvoir. Car il ne leur suffit pas d'améliorer leurs structures : ils doivent être les catalyseurs des visions et des perspectives des femmes afin que leur statut s'améliore. Le rôle stratégique de ces mouvements et réseaux peut être appréhendé de deux façons. En premier lieu, créer une volonté politique de changements majeurs dans la société demande que des mouvements forts réclament ces changements ; or le potentiel des réseaux de femmes dans ce domaine est important. En second lieu, la satisfaction des besoins fondamen-

taux des femmes pauvres est par définition au *centre* de leurs préoccupations : elles sont donc particulièrement motivées pour agir et sont les militantes les plus énergiques dès qu'une voie d'action leur est ouverte.

Comment donner du pouvoir aux femmes individuellement ainsi qu'à leurs groupes pour appliquer les stratégies de changement et construire une dynamique en accord avec notre conception de la société ? Il est important d'utiliser la force des organisations existantes et d'apprendre à dépasser leurs faiblesses et leurs dissensions. Beaucoup d'organisations sont minées par des préjugés de classe ou d'autres, mais il nous semble qu'il est utile d'essayer de les vaincre et sinon, de définir des objectifs particuliers ou des programmes pour la réalisation desquels les groupes de femmes pauvres peuvent s'allier à d'autres mouvements.

L'efficacité des groupes, des individus ou des mouvements exige un certain nombre de conditions : l'existence de ressources (en moyens financiers, connaissances et technologie) et de possibilités d'apprentissage et de formation pour les leaders d'une part ; d'autre part, l'existence d'un processus démocratique, de la pratique du dialogue, de la participation aux choix politiques et aux décisions, et de techniques de résolution des conflits. Une certaine souplesse quant aux obligations des adhérentes peut aussi être utile en particulier pour les femmes pauvres dont les charges sont déjà très lourdes et qui n'ont pas de temps libre. A l'intérieur des groupes, ouverture et démocratisation sont vitales pour aider les femmes à résister aux pressions sociales et familiales contre leur participation. La viabilité même du groupe est liée à l'indépendance grandissante des femmes pauvres acquise par les processus de partage de la responsabilité et de la prise de décision au sein du groupe.  
(...)



# Luttes de femmes, paroles de femmes

*Isabel Rauber*

*in : Isabel Rauber. Genero y Poder, Ensayo – Testimonio  
Buenos Aires, Ediciones UMA (Union de Mujeres Argentinas),  
1998 (extraits)*

*Traduit de l'espagnol par Christine Verschuur*

193

**L**es femmes ont toujours participé à des luttes soit avec les hommes soit seules. De nombreux textes existent sur cette histoire trop souvent occultée. Ils exposent des faits précis et sont souvent accompagnés de prises de parole de femmes qui nous apprennent les difficultés mais aussi les bienfaits qu'elles retirent de leur participation.

L'investissement des femmes dans les mouvements populaires d'Amérique Latine constitue un phénomène tout à fait spécifique de cette région du monde et bien étudié par les féministes des pays concernés. Notons d'ailleurs que ces études ont grandement inspiré et aidé les théoriciennes anglophones du développement. Bel exemple de coopération du Sud avec le Nord.

Le thème des mouvements et des luttes sera traité dans tous les Cahiers, étant donné leur importance. Pour ce premier Cahier, à titre d'exemple, voici quelques extraits du livre d'Isabel Rauber et des témoignages de femmes qu'elle a interviewées.

La revendication de l'égalité par les femmes se traduit dans une pratique qui exige ou impose une participation croissante dans le monde public, dans ses différentes sphères : économiques, sociales, culturelles, politiques etc., pour les transformer. En Amérique Latine et dans les Caraïbes les femmes ont une histoire qui, si elle n'est pas courte est par contre peu connue, de lutte et d'organisation pour la défense de leurs intérêts et de ceux des autres secteurs sociaux défavorisés. Ce faisant, elles ont effectué un processus pratico-théorique de déconstruction-reconstruction de leur histoire comme êtres

humains réduits dans leurs capacités, castrés en tant qu'êtres humains, discriminés, subordonnés et dominés par une conception patriarcale-machiste qui attribue une somme de qualités à l'homme et de défauts à la femme. Ce processus de récupération et d'apprentissage est encore balbutiant, si on l'observe dans sa dimension historique. Il se développe d'une manière presque imperceptible à travers la conquête de petits espaces par les femmes, conquêtes qui se caractérisent par un rapprochement et un progressif accès des femmes aux différentes sphères du domaine social. Ce processus constitue ce qui a été récemment traduit par "empowerment", ou accès au pouvoir. (...)

Dans les sociétés latino-américaines d'aujourd'hui, où des millions de femmes des milieux populaires dirigent la lutte pour la survie individuelle et familiale, on peut affirmer qu'il y a, dans les faits, une prise de pouvoir "empoderamiento", que les femmes commencent à occuper des positions dans tous les domaines, social, politique, économique et culturel d'une société. (...)

Aujourd'hui on observe la féminisation des luttes pour affronter la pauvreté, des organisations et des décisions et, dans une certaine mesure, des alternatives. Ceci est peut-être l'objectif le plus difficile à atteindre, car la féminisation des alternatives exige une réflexion complexe sur les causes, non seulement des conditions de la pauvreté mais aussi de sa féminisation et des solutions possibles, socialement justes et équitables pour les deux sexes. Atteindre cela suppose une conceptualisation du pouvoir existant et les bases d'un nouveau pouvoir, aspect qui n'est pas encore présent dans tous les mouvements de femmes ni dans ceux majoritairement féminins, ou, s'il est présent, ce n'est pas avec la même force et le même contenu que dans ceux qui entreprennent cette analyse depuis déjà un certain temps. (...)

C'est pour cela qu'il ne suffit pas seulement de voir s'il y a ou non appropriation du pouvoir par les femmes. Un regard intelligent peut rapidement constater qu'il y en a. Pour évaluer le degré de cette appropriation du pouvoir il est important de l'analyser en utilisant une approche de genre. Celle-ci nous aide à comprendre que l'appropriation-transformation est un processus dans lequel il faut que nous nous progressions en nous posant des questions sur nous-mêmes et en réfléchissant sur nos propres expériences, de manière à approfondir notre conscience de genre et à contribuer à une modification des bases du pouvoir masculino-patriarcal, dans le sens d'un processus plus ample, social, de transformation du pouvoir. Car il s'agit, en dernier recours, d'introduire dans les propositions de transformation sociale une approche de genre, c'est-à-dire une approche d'égalité et d'équité dans les relations entre hommes et femmes et dans les rôles attribués à chacun. (...)

## Paroles de femmes dans les luttes....

Alieda Verhooven (militante, pasteur, Argentine) : “Lorsque nous commençons à transgresser le rôle qui nous est assigné, il est habituel que nous soyons abandonnées (laissées seules) très rapidement. Et pour beaucoup de femmes, au niveau affectif, cela demande trop. (...) Dans notre type de société (la solitude) est encore inévitable. Parce que les hommes ont le droit de se retrouver dans des groupes d’hommes, qu’on les appelle comme on le veut, mais pas les femmes. Ici, dans le quartier “la Urdimbre de Aquegua”, nous sommes en train de créer un espace pour être femme, où nous nous soutenons, où nous nous encourageons mutuellement à oser, à formuler nos questions et à élaborer ensemble nos réponses. Mais la société disqualifie encore ces initiatives.” (p. 155)

Luci Choinascki (militante, dirigeante du PT, Parti des Travailleurs, Brésil) : “Pour être reconnue (dans les milieux politiques) il m’a fallu plus d’une année, et pour réussir il a fallu que je prenne une position difficile dans l’Assemblée, comme de renoncer à être une femme ou à assumer des positions féminines à certains moments... J’ai dû avoir une position plus dure, plus masculine, n’est-ce pas, pour réussir à être respectée dans cette “maison”. J’ai dû laisser de côté la famille, les enfants, les amis, affronter les choses avec le comportement d’un homme pour pouvoir m’affirmer. J’ai vécu cela pendant trois ou quatre ans, durant lesquels j’ai perdu jusqu’à la sensibilité, ce côté féminin de vouloir s’occuper de sa relation avec ses enfants de la manière la plus approfondie possible et de savoir qu’on est bien avec soi-même comme femme. J’ai renoncé à cela durant quelque années, et après j’ai commencé à ressentir une grande angoisse. Il y a eu une période où je vivais seulement pour faire de la politique. J’ai tout abandonné pour pouvoir me réaffirmer, et cela m’a fait m’éloigner de ce que j’étais avant, de ce côté féminin, de ma façon d’être femme.” (p. 158)

– I.R. : “Pour parler de la participation de la femme, peut-être ce qui est le plus difficile, au moins dans l’immédiat, c’est de permettre à la femme de participer sans pour autant avoir à abandonner le foyer et les enfants. Quel conseil donnerais-tu aux autres femmes ? ”

– L.C. : “Le changement commence par les petites choses, commence à l’intérieur de notre propre maison, savoir comment je vais commencer à faire changer la manière de penser de mon compagnon, des enfants, pour qu’ils comprennent que les tâches domestiques ne correspondent pas seulement aux femmes, qu’elles peuvent être partagées. Que le fait d’avoir du temps pour pouvoir sortir n’est pas seulement une tâche administrative mais politique.(...) Savoir où nous allons laisser nos enfants quand nous devons sortir, qui va s’occuper d’eux (...) Je trouve qu’un processus de changement commence par cela, non seulement par des prises de positions théoriques mais

par des réponses pratiques (...). ” p. 184

– I.R. : “Si tu devais résumer ton expérience en tant que femme dirigeante, quels seraient à ton avis les principaux acquis ?”

– L.C. : “La première chose, c’est qu’on se sent une personne, parce qu’avant on ne se sentait pas une personne, on n’avait droit à rien, ni à travailler ni à produire, on n’avait aucune reconnaissance. En tant que femme j’ai commencé à sentir que j’étais plus que la femme d’un homme, que je pouvais être “moi” aussi, que je pouvais avoir mes droits, que je pouvais aussi contribuer, que je n’avais pas besoin d’être seulement ce que j’étais, que j’étais beaucoup plus que cela. J’ai commencé à me sentir tellement bien quand quelqu’un m’appelait par mon nom, quand je n’étais plus seulement la femme d’un tel. J’ai commencé à chercher mon identité, parce que je me suis sentie valorisée.(...) Ce que j’ai réussi dans ma vie est d’avoir ce sentiment que je pouvais être quelqu’un, une personne, un citoyen qui pouvait contribuer et prendre cette direction sans renoncer à rien. Et affronter toutes les difficultés, tous les préjugés, tous les problèmes que j’ai affronté sans renoncer. C’est ainsi que j’ai commencé à croire au changement.”

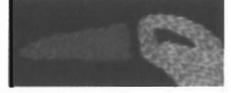
– L'évaluation d'un projet de la SEWA (Association "Self Employed Women") pour une population de femmes cueilleuses de thé au sud de l'Inde montre que le seul fait de recevoir un salaire ne leur assurait un statut ni chez elles ni dans la société. C'est la confiance en elles, une identité partagée qu'elles tirent de leur appartenance à une association qui change la perception sociale de leurs capacités.

*Devaki Jain in " Women's Quest for Power "*





8



## **Les politiques de développement face à la notion de genre**



# Femmes dans le développement : cadre pour un projet d'analyse

*Préparé par Catherine Overholt, Kathleen Cloud,  
Mary B. Anderson, James E. Austin*

*Women in development : a Framework for Project Analysis  
in : Gender Roles in Development Projects : A Case Book  
London, Kumarian Press, 1985, p. 3-15 (extraits)*

*Traduit de l'anglais par Colette Galland*

201

**L**a planification pour le développement a omis de reconnaître pleinement, ou systématiquement, la contribution des femmes au processus de développement et les effets de ce processus sur les femmes. Cet échec a limité les efforts et les résultats du développement. La croissance économique, l'efficacité des projets et la justice sociale demandent une nouvelle approche du développement qui doit systématiquement inclure les femmes.

Dans son étude riche et novatrice de 1970, Esther Boserup dénonçait clairement cette omission : "dans la production toujours plus importante sur le développement économique, les réflexions sur les problèmes particuliers des femmes sont rares et de moindre valeur<sup>1</sup>." Durant les dix dernières années, les problèmes relatifs à l'intégration totale des femmes dans le processus de développement national ont lentement pénétré les programmes des agences internationales et nationales de développement. En 1980, plusieurs pays et agences internationales ont formellement incorporé les questions relatives aux femmes dans leurs plans de développement et ont ouvert des services spéciaux, voire des ministères, qui devenaient les lieux de référence de ces nouveaux intérêts. Bien que Boserup ait comparé alors le domaine des études sur les femmes dans le développement à un champ stérile celles qui se firent par la suite commençaient à porter leurs fruits. Dès 1981, articles et ouvrages sur le thème se multipliaient rapidement.

Malgré toute cette activité, la planification au développement ne reconnaissait toujours pas la contribution réelle et potentielle des femmes au processus de développement ou l'impact de ces projets sur les femmes. La nécessité impérieuse de rectifier ces manquements repose sur des problèmes d'éco-

nomie et d'équité. Les femmes sont des acteurs clé du système économique, et leur mise à l'écart dans les projets de développement laisse inexploitée une contribution économique potentiellement importante. Les femmes forment la majorité de la population, mais elles se situent essentiellement au bas de l'échelle en termes d'emploi, d'éducation, de revenu et de statut. La croissance économique et la justice sociale requièrent une attention accrue pour les intégrer au processus de développement. Cette étude part donc de l'idée que l'équité et la croissance économique sont des objectifs compatibles qu'il faut atteindre simultanément.

Les projets sont les vecteurs essentiels que les gouvernements et les agences internationales utilisent pour canaliser les ressources dans le processus de développement<sup>2</sup>. Une des difficultés<sup>3</sup> pour traduire les recherches en une programmation effective et bénéfique pour les femmes, réside dans l'absence de cadre analytique pertinent susceptible d'intégrer les femmes dans l'analyse du projet. Une telle intégration est pourtant essentielle pour transformer les enjeux politiques en réalités pratiques<sup>4</sup>. Dans ce chapitre nous voudrions présenter un cadre analytique susceptible de faciliter ce processus.

## Cadre analytique

Les activités des femmes, qu'elles soient ou non ouvertement prises en compte dans la programmation et la mise en oeuvre, auront toujours un impact sur la plupart des projets. De même, la plupart des projets influenceront sur la vie des femmes. Le cadre que nous proposons peut améliorer la définition des objectifs, évaluer la façon dont ils impliquent les femmes, et anticiper l'impact du projet sur elles. L'analyse que nous introduisons ici ne veut pas se limiter dans son application aux projets uniquement destinés aux femmes : elle s'applique justement, et probablement encore de façon plus importante, aux projets dans lesquels les rôles et les responsabilités des femmes n'ont pas été explicitement définis mais où ils sont implicitement sous-entendus dans la conception et la mise en oeuvre du projet.

Les projets de développement sont des vecteurs de changement. La conception et la mise en oeuvre, exigent donc des données fiables. La "visibilité" est le point de départ de l'intégration des femmes dans les projets de développement et la visibilité procède de données. Aussi, la pierre angulaire de ce cadre repose sur une banque de données adéquate montrant ce que font les femmes et pourquoi. Le défi majeur, toutefois, consiste à organiser et présenter cette information de manière à faciliter son utilisation dans des projets. Le cadre que nous proposons comprend quatre composantes reliées entre elles : le plan d'activité, l'accès et le contrôle de ce plan, l'analyse des facteurs influençant les activités, l'accès et le contrôle, l'analyse du cycle du projet.

La première composante, **le plan d'activité**, repose sur le concept de division sexuelle du travail. Ce plan d'activité va délimiter les activités éco-

nomiques de la population dans la zone du projet d'abord selon l'âge et le sexe, puis selon l'ethnie, la classe sociale ou d'autres caractéristiques importantes. De plus, il indiquera le temps passé par chaque personne pour accomplir ces activités.

La seconde composante, **l'accès et le contrôle du plan d'action**, identifiera les ressources que les gens peuvent maîtriser pour accomplir leurs activités et les bénéfices qu'ils peuvent en tirer.

**L'analyse des facteurs jouant un rôle sur les activités, l'accès et le contrôle**, troisième composante, se concentre sur les éléments sous-jacents qui déterminent la division sexuelle des tâches et le contrôle des ressources et bénéfices selon le genre. Elle identifie également les facteurs favorisant des chances ou des contraintes inégales sur la participation des femmes et des hommes et les bénéfices qu'ils peuvent en espérer. Le travail des hommes et des femmes pouvant varier en fonction du processus de changement, il faut prendre en compte les tendances sous-jacentes dans le cadre plus vaste de l'environnement économique et culturel.

La dernière composante, **l'évaluation du cycle du projet**, consiste à étudier le projet à la lumière des données de base et des tendances qui vraisemblablement les modifient ou les suscitent. L'ensemble de ces quatre composantes offrent une base suffisante pour concevoir et mettre en oeuvre des projets bénéfiques pour les femmes et profitant de leur apport.

## Plan d'activité

Pour évaluer l'interaction entre les femmes et les projets, il est important de savoir ce que font les femmes. La façon dont on classe et conceptualise les activités est importante. Nous suggérons les catégories suivantes :

### 1- Production de biens et de services

Trop souvent les planificateurs ont omis de reconnaître les femmes comme productrices. Il faut identifier les activités de production spécifiques aux hommes et aux femmes pour chaque bien et service. Il ne suffit pas d'identifier les seules activités féminines. Il faut comptabiliser également les activités masculines, puisque les interrelations peuvent affecter ou être affectées par le projet.

Les typologies générales pouvant induire en erreur, il vaut mieux délimiter les activités dans chaque pays et pour chaque projet. Les critiques de Sue Ellen Huntington sur les premiers écrits d'Esther Boserup mettent l'accent sur la généralisation. "Même si la classification et les relations de cause à effet de la conceptualisation de Boserup sont pertinentes pour les sociétés africaines, elles ne s'appliquent pas ailleurs"<sup>5</sup>. Les travaux de C. Deere et M. Leon de Leal dans la région andine renforcent ce point de vue sur les généralisations : les

constats d'Esther Boserup ne s'appliquent qu'à la paysannerie riche ou semi-riche <sup>6</sup>.

Le degré de spécificité de la liste des activités devrait dépendre de la nature du projet. Elles devraient être le plus détaillées dans les régions les plus directement impliquées dans un projet. Par exemple, si le projet concerne une technologie nouvelle en agriculture, il faudra alors délimiter la division sexuelle des tâches pour chaque activité de production agricole, comme le défrichage de la terre, la préparation, les semailles, le désherbage, la transformation etc.

## 2 – Reproduction et conservation des ressources humaines

Il faut identifier les activités de production et de soins aux membres de la famille afin de repérer qui fait quoi. Elle peuvent inclure, sans y être limitées, la collecte des combustibles et de l'eau, la préparation des repas, les naissances, le soin aux enfants, l'éducation, les soins de santé et la lessive. Ces activités sont souvent considérées comme non économiques, ne rapportent généralement rien et ne sont la plupart du temps pas comptabilisées dans les comptes nationaux. Pourtant ces tâches ménagères représentent des fonctions économiques essentielles, qui permettent le développement et la préservation du capital humain familial et national. Kenneth Galbraith fait observer que "ce qui n'est pas comptabilisé passe généralement inaperçu"<sup>7</sup>. Dans les analyses de projet, l'oubli d'une activité importante peut engendrer un projet défectueux.

Il est de première importance de prêter attention à ces fonctions. Les projets impliquant des femmes dépendent de la façon dont ils affectent la reproduction, les activités d'entretien, la production de biens et services, ainsi que l'interrelation entre ces différentes activités. Le temps constituant la ressource la plus rare des femmes les plus pauvres, lorsque les projets augmentent le temps passé à certaines activités, il faudra évaluer ce temps en fonction de celui des autres activités.

Les activités, citées plus haut, doivent être répertoriées avec soin si l'on veut augmenter leur utilité pour faire l'analyse du projet. Nous suggérons trois paramètres pour les décrire :

**1 – Détermination du genre et de l'âge** : cela permet de savoir si les femmes, les hommes, leurs enfants et les personnes âgées ont une activité. Cela révèle des modes de travail selon le genre ; elle est la clé permettant d'identifier les conséquences dues au genre.

**2 – Le temps imparti** : il délimite le pourcentage de temps alloué à chaque activité et indique si ce sont des activités saisonnières ou journalières.

**3 – Le lieu d'activité** : il indique où se font les activités, à la maison, dans le champ familial, dans une boutique ou bien encore hors de la communauté. Il révèle la mobilité féminine et fournit des indications-

sur les implications du système de distribution du projet.

Le tableau 1 montre comment résumer les informations sur les activités.

La plupart des projets ne s'adressent pas à des population homogènes. La division sexuelle des tâches, tout comme l'accès et le contrôle des ressources et des bénéfiques peuvent différer, souvent de façon importante, selon l'appartenance à une classe socioéconomique ou à une ethnie. Par conséquent, il est essentiel de développer séparément les activités pour chacun des groupes de population distincte.

## **Accès et contrôle du plan d'action**

Il est nécessaire, mais nullement suffisant, d'identifier les activités spécifiques au genre dans la production, la reproduction et l'entretien au cours de la conception et de la mise en œuvre d'un projet. L'évaluation du volume des ressources et des bénéfiques est fondamentale pour prévoir comment un projet va affecter ou être affecté par les femmes. L'accès aux ressources destinées à permettre leurs activités et la maîtrise des bénéfiques qui en découlent sont particulièrement importants à surveiller. Le tableau 2 illustre la façon dont on peut résumer ces informations.

Signalons deux points importants : tout d'abord, il est essentiel de faire la différence entre accès et contrôle. L'accès aux ressources n'implique pas automatiquement leur contrôle. Contrôler une situation signifie imposer sa propre définition aux autres acteurs dans ce cas précis<sup>8</sup>. En d'autres termes, l'accès peut être décidé par d'autres, mais le contrôle désigne la force déterminante.

En second lieu, il est également important de différencier l'accès à et le contrôle sur l'usage des ressources d'une part, et de l'autre l'accès à et le contrôle sur les bénéfiques provenant de la mobilisation des ressources. Même là où les femmes ont un accès libre à l'usage des ressources, elles ne bénéficient pas toujours des gains qui en découlent. Sue Ellen Huntington, dans ses observations sur les systèmes d'agriculture africaine où les femmes sont responsables, illustre ainsi cette situation. Les hommes ont le pouvoir et le contrôle sur les fruits du labeur féminin, parce que "la tradition accorde aux hommes une position d'autorité sur les femmes... C'est le travail des femmes qui assure aux hommes leur richesse, leur bien-être et leur repos"<sup>9</sup>.

En s'appuyant à la fois sur les ressources et les bénéfiques, on obtient une évaluation pertinente du pouvoir relatif des membres d'une société ou d'un système économique, on peut alors utiliser cette connaissance pour analyser l'interaction probable du projet sur les femmes et de leur travail sur le projet.

## **Analyse des facteurs influençant les activités, l'accès et le contrôle**

Les facteurs qui déterminent qui fait quoi au sein d'un sous-groupe de

population et quels accès et contrôle les individus auront sur les ressources et les bénéfiques, sont nombreux et interconnectés. On pourrait les qualifier de façons diverses, mais nous suggérons le classement suivant :

- a** – conditions économiques générales, telles que le niveau de pauvreté, le taux d'inflation, les revenus, les relations commerciales internationales, les infrastructures ;
- b** – les structures institutionnelles, y compris la nature de la bureaucratie gouvernementale, et l'organisation destinée à l'acquisition et à la répartition du savoir, de la connaissance, de la technologie et du savoir-faire ;
- c** – les facteurs démographiques ;
- d** – les facteurs socioculturels ;
- e** – les normes communautaires, telles que les normes familiales, les croyances religieuses ;
- f** – la législation ;
- g** – la formation et l'éducation ;
- h** – les événements politiques internes et extérieurs.

Il y a lieu d'identifier ces facteurs déterminants parce qu'ils peuvent faciliter ou entraver un projet. Certains facteurs, pour ne pas dire la plupart, ne seront pas à même de changer un projet. La tâche de la conception et de la mise en oeuvre implique donc d'évaluer ces facteurs pour voir s'ils auront un impact ou seront affectés par un projet.

De plus, il est important d'identifier les tendances exogènes ou les forces dynamiques qui opèrent déjà des changements sur ce que font les hommes et les femmes. Les projets ne sont ni mis en place ni conduits dans l'environnement statique du temps de leur conception. Des forces dynamiques – politiques, sociales, environnementales, physiques – peuvent tout autant favoriser l'accomplissement d'un projet que le contrarier sérieusement.

Il est particulièrement important de considérer les tendances exogènes et les forces dynamiques lorsque les femmes sont concernées. Il existe un nombre de facteurs qui touchent mondialement les femmes. L'espérance de vie augmente, notamment chez les femmes. L'accès à l'information et aux techniques pour le contrôle des naissances combiné à la baisse de la mortalité infantile constituent un potentiel de changement fondamental pour l'activité des femmes : elles peuvent accoucher moins souvent et élever autant ou moins d'enfants, elles entreprennent des activités productives, autrefois accomplies par les hommes qui désormais émigrent vers les villes ou lorsqu'elles deviennent chefs de famille. Elles occupent de plus en plus des emplois salariés pour survivre ou maintenir leur niveau de vie, et accèdent toujours davantage au salariat dans certaines régions.

Dans plusieurs pays, le nombre de femmes chefs de famille augmente, malgré une tendance culturelle à reconnaître ce fait avec retard. Le Bangladesh fournit un exemple très intéressant. Le nombre de femmes qui se sont retrouvées sans ressources, veuves, abandonnées après la guerre a fait vaciller la norme culturelle du Bangladesh selon laquelle toutes les femmes

doivent se trouver sous la protection d'un homme. La possibilité décroissante d'obtenir de la terre menace également l'idée que les enfants sont un investissement. Désormais les enfants ne peuvent plus vivre de la terre familiale et doivent recevoir une formation afin de gagner leur vie. Le coût de la formation augmente manifestement le coût de l'éducation d'un enfant. La baisse du rapport terre/homme signifie qu'il devient plus difficile pour un homme d'assurer la subsistance de tous les membres féminins de la famille. La tendance évolue vers une abdication de ce rôle traditionnel de responsabilité. Alors que ces forces ont un impact direct et important sur la vie des femmes et leurs activités, elles font partie d'un processus dynamique beaucoup plus vaste. Le statut des femmes et leur engagement dans le travail en dehors de la maison est en train de changer au Bangladesh sans que personne n'ait décidé de ce processus. La conception et la mise en œuvre des projets pour ce pays doit prendre en compte ces éléments afin de comprendre le contexte dans lequel va s'insérer le projet et les forces qui vont peser sur lui.

Tandis que le Bangladesh offre l'exemple de tendances nationales d'une portée plus générale susceptibles d'influencer un projet, il existe également des tendances internationales qui ont des répercussions au niveau local. L'inflation mondiale, la délocalisation du travail, l'impact des technologies, les tensions internationales, comme la guerre froide, tout évolue dans le temps et peut avoir des répercussions sur les résultats d'un projet. Il est plus facile de comprendre ce qui arrive dans un projet lorsque l'on a pris soin de noter clairement les forces à l'œuvre dans le monde pour en tenir compte dans sa conception, son application et son évaluation.

## **Analyse du cycle du projet**

Il reste maintenant dans ce cadre analytique à examiner un projet à la lumière de la banque de données déjà citée. Il s'agit de se demander quelles activités seront affectées par le projet et quelles relations existent entre ces dernières et les problèmes d'accès et de contrôle. Les facteurs qui déterminent ceux qui entreprendront des activités, la manière dont ils y accéderont et les contrôleront, sont d'une importance cruciale, parce qu'ils agissent comme médiateurs entre le projet et son impact sur les femmes. L'analyse aidera à repérer les éléments d'un projet qui doivent être ajustés afin de répondre au but désiré.

Dans la phase d'identification, il convient de poser des questions sur les femmes considérées comme partenaires du projet. Ceci comprend la définition des objectifs du projet du point de vue des femmes, en identifiant les avantages ou les contraintes sur leur engagement dans le projet et finalement le repérage d'éventuels impacts négatifs sur ces dernières. Dans la phase conceptuelle, il faut se demander quel sera l'impact sur les activités des femmes, sur l'accès et le contrôle des ressources ainsi que sur les bénéficiaires.

Pendant la mise en oeuvre, il faut être attentif dans la zone du projet aux relations entre les femmes et le personnel du projet, les structures d'organisation, les opérations et la logistique etc. Finalement, il faut avoir les données nécessaires pour évaluer l'impact du projet sur les femmes. Les questions spécifiques à l'analyse du cycle du projet sont détaillées dans l'Annexe.

L'analyse de l'activité, comme celle de l'accès et du contrôle, appliquées à l'analyse du cycle du projet fournissent la base d'un projet de développement valable. Elles permettent d'orienter l'identification du projet en montrant où se trouvent les femmes et ce qu'elles font. Elles aident à concevoir le projet en soulignant la diversité des zones, leurs problèmes et leurs causes. Le défi consiste alors à trouver les moyens de traiter les problèmes de la zone en question, soit en les supprimant, soit en les contournant, soit en les ajustant par rapport à ce que l'on attend du projet. La mise en oeuvre des projets doit être prise en compte dans le processus de conception et peut aussi bénéficier des données analytiques. Il est important de savoir qu'il est impossible de concevoir un projet standard. Chaque pays offre une situation unique et demandera une réponse adaptée.

## **Utilisation interculturelle du cadre analytique**

Le cadre analytique que nous venons de présenter est une méthode utile pour comprendre le rôle des femmes et des hommes dans une société et les forces extérieures qui peuvent interférer dans l'élaboration d'un projet. L'analyse peut être appliquée à chaque contexte, car elle se révèle pertinente pour déterminer la division sexuelle des tâches et pour comprendre les forces qui renforcent cette division ou permettent le changement.

En appliquant cette analyse générale à des projets et des systèmes culturels, il ne faut pas oublier son utilisation précise et ses limites clairement définies. Lorsque l'analyse d'une activité montre que les femmes sont impliquées dans certaines tâches de production dans une région et que ces tâches entraînent une certaine division des ressources et du pouvoir dans ce contexte, il est vraisemblable que cette même division du travail n'aura pas exactement la même implication pour la division du pouvoir dans tel autre système culturel ou lieu de projet. Les traditions, les coutumes interfèrent différemment sur les activités économiques et sociales selon le lieu géographique. Le transfert des conclusions et des interprétations d'un projet et d'une culture à l'autre a peu de chance d'être valable. Toutefois, il peut y avoir des similitudes dans le mode d'analyse que l'on peut utiliser pour comprendre ces interférences. Alors que le cadre analytique proposé ici pose des questions valables dans n'importe quel lieu, pourvu qu'il soit utilisé à rassembler dans un esprit critique des informations appropriées pour la conception d'un projet, il faut par contre l'appliquer à un projet spécifique. Bâtir un bon projet demande des données réelles sur ce que font les femmes, dans quel contexte,

ainsi que des informations claires sur les questions de prestige, de pouvoir, d'accès et de contrôle.

Une décennie s'est écoulée depuis que l'Amendement Percy exigeait des programmes d'aide bilatérale américains "qu'ils soient gérés en prêtant une attention particulière aux programmes, aux projets et aux activités visant à intégrer les femmes dans l'économie nationale des pays étrangers, afin d'améliorer leur statut et favoriser l'effort général de développement<sup>10</sup>".

Ce décret législatif exige que les femmes soient reconnues comme col-laboratrices et agents économiques de développement, mais aussi comme bénéficiaires. Les planificateurs doivent en conséquences faire attention à ce que leurs projets ne soient pas nuisibles aux femmes et se concentrer sur la nécessité d'augmenter leur production et leur revenu, à promouvoir leur accès aux ressources économiquement productives, moyen nécessaire pour favori-ser la croissance économique nationale.

## Conclusion

Le cadre présenté ici doit être considéré comme un instrument flexible plutôt que comme un outil rigide pour atteindre l'objectif visé. Il n'a aucune prétention définitive, mais se veut plutôt un point de départ à partir duquel d'autres personnes peuvent bâtir. C'est uniquement en agissant ainsi que nous pouvons continuer à apprendre ensemble, et reconnaître que le travail collec-tif est essentiel aux progrès recherchés par tous.

## Notes

<sup>1</sup> - Boserup, Ester . *Women's role in economic development*. Londres, George Allen and Unwin Ltd, 1970.

<sup>2</sup> - L'attention portée sur les " projets " plutôt que sur les processus, les institutions et les politiques peut gêner au lieu de favoriser le développement si elle n'est pas gérée correctement . Voir, David C. : *Community organization and rural development : a learning process approach*. in : Public Administration Review, 40, 1980, pp. 480-503. Notre intérêt pour les projets n'entraîne pas un jugement normatif sur cette approche mais voudrait plutôt exprimer notre désir d'améliorer les modalités existantes.

<sup>3</sup> - La perception ou les partis pris des planificateurs à l'égard des femmes constitue une autre difficulté. Voir Rogers, Barbara . *The domestication of women in developing societies*; Londres, Tavistock Publications, 1980

<sup>4</sup> - Voir Scott, Gloria : *The invisible woman*; Washington DC, World Bank, 1980.

<sup>5</sup> - Sue Ellen Huntington . *Issues in women's role in economic development : critique and alternatives*, in *Journal of Marriage and the Family*, novembre 1975, p. 104.

<sup>6</sup> - Deere, C. ; Leon de Leal, M. . *Women in Andean agriculture : peasant production and rural wage employment in Columbia and Peru* ; Genève, BIT, 1982.

<sup>7</sup> - Galbraith, Kenneth : *The economics of the American housewife* , in : *Atlantic Monthly*, août 1973, p. 79.

<sup>8</sup> - Dawe, Alan : *The two sociologies* ; in : *British Journal of Sociology*, 21, 1970, p. 207. Cité égale-ment par Barbara Rogers. op. cit

<sup>9</sup> - Huntington, Sue Ellen, op. cit.

<sup>10</sup> - Loi du Parlement américain sur l'aide extérieure de 1973, articles 103-107.

**Tableau 1 Cadre analytique**

Genre/âge

FA HA F G FEA HOA temps lieu

**Activité socio-économique**

**1 – Production de biens et services**

**a – Produits/services**

1 – activité fonctionnelle

2 – activité fonctionnelle

3 – activité fonctionnelle

**b – Produits/services**

1 – activité fonctionnelle

2 – activité fonctionnelle

3 – activité fonctionnelle

**2- Reproduction et entretien des ressources humaines**

**a – Produits et services**

1 – activité fonctionnelle

2 – activité fonctionnelle

3 – activité fonctionnelle

**b – Produits et services**

1 – activité fonctionnelle

2 – activité fonctionnelle

3 – activité fonctionnelle

**Code :**

1 – FA = femme adulte. HA = homme adulte. F = fille. G = garçon. FEA = femme âgée. HOA = Homme âgé

2 – Pourcentage de temps alloué à chaque activité: saisonnière, journalière

3 – A la maison ; dans la famille, aux champs ou en boutique ; communauté locale ; en dehors de la communauté.

**Tableau 2 Accès et contrôle**

Ressources	accès	contrôle
terre équipement travail production reproduction capital éducation/formation	H/F	H/F
Bénéfices	accès	contrôle
revenu extérieur possession de biens biens matériels (nourriture, vêtements, habitation etc.) éducation pouvoir politique/prestige autre	H/F	H/F

**Annexe**

La série de questions suivantes est essentielle pour chacune des principales phases d'un projet : l'identification, la mise en oeuvre, l'évaluation.

**Dimension femme dans l'identification d'un projet**

**A – Evaluation des besoins des femmes**

- 1 – Quels besoins et occasions permettent d'augmenter la productivité et/ou la production des femmes ?
- 2 – Quels besoins et occasions permettent d'augmenter l'accès et le contrôle des femmes sur les ressources ?
- 3 – Quels besoins et occasions permettent d'augmenter l'accès et le contrôle des femmes sur les bénéfices ?
- 4 – Comment ces besoins et occasions se relient-ils aux autres besoins généraux et sectoriels du secteur ?
- 5 – Les femmes ont-elles été consultées directement pour identifier ces besoins et occasions ?

**B – Définition des objectifs généraux du projet**

- 1 – Les objectifs du projet sont-ils explicitement reliés aux besoins des femmes ?
- 2 – Ces projets reflètent-ils exactement les besoins des femmes ?
- 3 – Les femmes ont-elles participé à leur élaboration ?
- 4 – Y a-t-il eu d'autres expériences auparavant ?
- 5 – Comment les nouveaux projets s'appuient-ils sur les activités antérieures ?

**C – Identification des effets négatifs possibles**

- 1 – Le projet peut-il entraver l'accès ou le contrôle des femmes sur les ressources et les bénéfices ?
- 2 – Peut-il affecter négativement la situation des femmes d'une façon quelconque ?
- 3 – Quels peuvent être les répercussions sur les femmes à court et à long terme ?

**La dimension femme dans la conception de projet**

**A – Impact des projets sur les activités des femmes**

- 1 – Laquelle de ces activités (de production, de reproduction et d'entretien, socio-politiques) est affectée par le projet ?
- 2 – Est-ce que les éléments du projet correspondent aux activités attribuées selon le genre ?
- 3 – Si le but recherché est de changer la performance des femmes dans cette activité (c'est-à-dire lieu d'activité, mode de rémunération, technologie, mode d'activité) est-ce faisable et peut-on en attendre des effets positifs ou négatifs sur les femmes ?
- 4 – Si rien ne change, est-ce regrettable pour le rôle des femmes dans le processus de développement ?
- 5 – Comment ajuster la conception du projet pour augmenter les effets positifs mentionnés et réduire ou éliminer leur aspect négatif ?

**B – Impact des projets sur l'accès et le contrôle des femmes**

- 1 – Comment chaque élément du projet affecte-t-il l'accès et le contrôle des femmes aux ressources et aux bénéfices liés à la production de biens et services ?
- 2 – Comment chaque composante du projet affecte-t-elle l'accès et le contrôle des femmes sur les ressources et les bénéfices liés à la production et à l'entretien des ressources humaines ?
- 3 – Comment chaque composante du projet affecte-t-elle l'accès et le contrôle des femmes sur les ressources et les bénéfices ?
- 4 – Quelles forces ont été mises en œuvre pour induire la recherche ultérieure des contraintes et des améliorations possibles ?

5 – Comment la conception du projet peut-elle être modifiée pour augmenter l'accès et le contrôle des femmes sur les ressources et les bénéfices ?

## **La dimension femme dans la mise en œuvre des projets**

### **A – Personnel**

- 1 – Est-ce que les personnes travaillant au projet sont suffisamment conscientes et favorables envers les besoins des femmes ?
- 2 – Les femmes sont-elles habituées à distribuer les biens et services aux femmes bénéficiaires ?
- 3 – Le personnel a-t-il les qualifications nécessaires pour répondre à n'importe quelle demande spécifique des femmes ?
- 4 – Quelles techniques de formation seront employées pour développer le système de distribution ?
- 5 – Les femmes ont-elles la possibilité de participer à la gestion du projet ?

### **B – Structures d'organisation**

- 1 – Est-ce que les formes d'organisation augmentent l'accès des femmes aux ressources ?
- 2 – Est-ce que l'organisation possède les pouvoirs adéquats pour obtenir d'autres organismes les ressources dont ont besoin les femmes ?
- 3 – L'organisation a-t-elle la capacité institutionnelle de soutenir et protéger les femmes pendant le processus de changement ?

### **C – Opération et logistiques**

- 1 – L'organisation du système de distribution est-il accessible aux femmes en termes de personnel, de lieu et de temps ?
- 2 – Existe-t-il des procédures de contrôle pour assurer une distribution fiable des biens et services ?
- 3 – Existe-t-il des mécanismes pour s'assurer que les ressources et les bénéfices ne seront pas confisqués par les hommes ?

### **D- Finances**

- 1 – Y a-t-il des mécanismes de financement capables d'assurer la continuité du programme ?
- 2 – Les fonds alloués sont-ils suffisants pour le travail projeté ?
- 3 – A-t-on évité l'accès préférentiel des hommes aux ressources ?
- 4 – Est-il possible de vérifier la traçabilité des fonds destinés aux femmes du début à la fin avec un degré de fiabilité acceptable ?

### **E – Flexibilité**

- 1 – Le projet a-t-il un système de gestion capable de déceler les effets de l'opération sur les femmes ?
- 2 – Est-ce que l'organisation a suffisamment de flexibilité pour adapter

ses structures et ses opérations afin de répondre aux situations changeantes ou nouvelles des femmes ?

## **Dimension femmes dans l'évaluation des projets**

### **A – Recueils de données nécessaires**

- 1 – Est-ce que le système de surveillance et d'évaluation mesure explicitement les effets du projet sur les femmes ?
- 2 – Est-ce qu'il recueille aussi des données pour mettre à jour l'analyse des activités, et l'analyse de l'accès et du contrôle des femmes ?
- 3 – Les femmes sont-elles présentes dans la définition du recueil des données ?

### **B – Collecte des données et analyse**

- 1 – La collecte des données est-elle assez fréquente pour permettre les ajustements nécessaires pendant la durée du projet ?
- 2 – Les données sont-elles retransmises au personnel du projet et aux bénéficiaires sous une forme compréhensible et en temps voulu pour permettre les ajustements ?
- 3 – Les femmes sont-elles admises à collecter et à interpréter les données ?
- 4 – Les données sont-elles analysées en vue de fournir un guide pour d'autres projets ?
- 5 – A-t-on identifié des points clés pour la recherche sur "Femmes et Développement" ?

# Intérêts des femmes et planification: approche méthodologique en vue de leur intégration dans les projets locaux, régionaux et nationaux

Kate Young

*Women Concerns and Planning : A methodological Approach for  
their Integration into Local, Regional and National Planning*  
in : Paris, UNESCO, 1986, p. 16-20  
(*Socio-Economic Studies*, n° 13) (extraits)

215

*Traduit de l'anglais par Colette Galland*

## (...) L'Etat, un mécanisme pour satisfaire les besoins des femmes

**N**ous abordons maintenant notre deuxième sujet de réflexion : c'est à dire les problèmes théoriques et stratégiques nés de l'action de l'Etat comme mécanisme privilégié pour s'assurer que l'on réponde aux besoins des femmes quels qu'ils soient, qu'ils soient identifiés ou non. Dans tous les articles de ce numéro, sauf un, on présume que l'Etat, ou l'un de ses services administratifs, constitue le mécanisme le mieux à même de satisfaire les besoins pratiques des femmes. Par contre, l'article sur la Chine s'élève contre les aides de l'Etat pour répondre à n'importe quels besoins des femmes, comme celui d'avoir un emploi ou un revenu personnel, ceci afin de favoriser les femmes qui prennent d'elles mêmes des initiatives et en sont récompensées d'autant. La justification de cette position n'est pas totalement claire, mais semble s'appuyer sur deux facteurs : le coût des aides et l'incapacité des fonctionnaires de l'Etat à diriger efficacement et effectivement des interventions.

Le premier point est relativement courant : l'argument se concentre moins sur le fait de savoir si l'Etat est capable de fournir des fonds pour cou-

vrir le coût de ces aides que sur la question de savoir si un autre usage des deniers de l'Etat n'aurait pas produit un résultat meilleur et plus rapide ; c'est à dire si investir dans l'industrie, la fabrication, et/ou l'agriculture en augmentant les niveaux de production, la productivité, l'emploi, et même les salaires, ne créerait pas les conditions susceptibles de générer davantage de richesses pour les personnes, les entreprises, l'Etat. Cela permettrait ainsi de répondre à un bon nombre de besoins grâce au processus de modernisation économique. Puisque, par définition, la plupart des pays en transition doivent lutter pour augmenter leurs capacités productives et conserver la richesse qu'ils ont créée, la question primordiale que les planificateurs ont à résoudre consiste à savoir quels objectifs produisent les meilleurs "effets multiplicateurs" et doivent donc être choisis en priorité. Or le choix des objectifs dépend largement non pas de l'Etat en tant que tel mais du parti au pouvoir, de son projet politique et de ceux qui le soutiennent.

On peut davantage discuter sur le second argument, c'est à dire l'incapacité organisationnelle et gestionnaire des bureaucrates. Le cas de l'Equateur illustre bien ce qui arrive lorsque l'on attend de l'Etat les solutions à des problèmes sociaux sur lesquels il n'existe pas de consensus. A moins de motiver les bureaucrates pour qu'ils adoptent des décisions qui peuvent être difficiles à prendre du point de vue personnel ou même se révéler impopulaires, ces derniers vont traîner les pieds, quelque soit le caractère progressiste des lois et le choix judicieux des aides au plan national. Les régimes démocratiques font très attention à l'opinion publique bruyante et aux groupes de pression bien organisés et efficaces, qui savent comment marche le système politique et comment compliquer la tâche des gouvernements n'appliquant pas les politiques et les programmes promis.

## **Les planificateurs et le plan**

Les planificateurs, en tant que bureaucrates, sont des agents de l'Etat mais aussi des experts techniques. La planification d'un autre côté n'est pas un simple exercice technique, mais un processus dans lequel il faut faire un choix entre différentes options sociales politiques et culturelles. Les planificateurs ne doivent pas seulement répondre, à court terme, aux buts fixés par les gouvernements, qui peuvent changer – entraînant souvent des modifications dans le paysage social économique et politique de la société – ils doivent également travailler au milieu des contraintes imposées par les décisions antérieures et par les structures de l'économie nationale, elle-même intégrée dans le système économique mondial. Aussi, pour amener les planificateurs à reconnaître qu'il faut faire quelque chose en faveur des besoins pratiques les plus criants des femmes, il y a lieu de présenter ces besoins de façon à ce qu'ils deviennent un problème politique urgent, exigeant une solution programmée. Cela démontre la nécessité pour les femmes de s'organiser et de

penser d'une manière plus stratégique. Mais que devraient donc exiger les femmes des planificateurs et de l'Etat ?

La plupart des études plaident en premier lieu pour que l'on reconnaisse que l'économie n'est pas uniquement composée d'unités de travail formellement constituées – usines, universités, boutiques réglementaires – ni d'activités valorisées par les mécanismes du marché. Ensuite, les études plaident en faveur des activités informelles et domestiques qui sont absolument essentielles pour la reproduction de la cellule familiale, des communautés et par extension et association pour l'entretien et la reproduction de la société elle-même. Enfin, elles affirment que ces tâches informelles et domestiques sont le fait des femmes dans presque toutes les sociétés connues en raison des systèmes sociaux et non par héritage génétique, ni par capacité innée, mentale, affective ou par infériorité ou faiblesse physique.

La première étape que doivent alors franchir les planificateurs c'est l'**identification**. Les planificateurs, comme le relèvent plusieurs écrits, font des plans théoriques pour l'ensemble de la population, mais la planification s'applique à des catégories plutôt abstraites : travail, capital, main d'œuvre, capital humain, ménage. Il faut les compléter par des catégories plus concrètes et reconnaître l'hétérogénéité de l'univers social. La deuxième étape consiste à conférer une valeur économique à ces activités, c'est l'étape de **valorisation**. Dans la troisième étape, les planificateurs vont prêter attention aux besoins en éducation des productrices informelles et domestiques, pendant et en dehors de la formation professionnelle, mais aussi à l'amélioration technique de leurs instruments de production, c'est l'étape de la **technique** et de la **modernisation**.

De prime abord, pour l'étape de l'**identification**, on a besoin :

- 1 – de restructurer le processus de recueil des données pour que toutes les informations nécessaires soient classées selon le sexe ;
- 2 – de recueillir les données sur le secteur informel et les activités nécessaires à l'entretien de la cellule familiale ;
- 3 – de multiplier les indicateurs afin de permettre une évaluation plus réaliste du développement.

Pour l'étape de **valorisation**, il faut attribuer une valeur économique aux activités informelles et domestiques. On peut également envisager de donner une valeur économique aux activités sociales parce qu'elles renforcent le niveau de développement social et culturel.

Enfin l'étape de la **technique** et de la **modernisation** exige qu'on lui donne la priorité au niveau national et qu'on adopte une stratégie de développement technique, si possible en commençant par les entreprises productives (rurales ou urbaines). La façon de procéder peut être celle de l'essai-erreur telle qu'elle est décrite dans l'article sur la Chine : si l'on juge qu'une certaine politique peut être nécessaire, on l'expérimente dans une région, ou dans une ville ou dans une entreprise. Si l'expérience se révèle fructueuse, on la reproduira sur une plus vaste échelle ; les ajustements aux difficultés et aux

problèmes qui surviennent se font en consultant les personnes impliquées. De cette manière on pourra intégrer les politiques couronnées de succès dans le plan quinquennal suivant et les appliquer au reste de l'économie.

De toute évidence, quelles que soient les aides apportées au niveau national, régional ou local, il faut renforcer les moyens qui permettent aux planificateurs de recevoir continuellement des informations de la part de ceux qui sont impliqués et de ceux qui sont les bénéficiaires. Le manque de flexibilité dans la planification n'est pas une caractéristique inhérente à la planification elle-même, mais à certains modes de planification et à certaines structures bureaucratiques dans lesquelles se trouvent situés les services de planification.

Une avancée plus radicale que le processus de rétro-informations exigerait de décentraliser le processus de planification lui-même au bénéfice du niveau local. Les besoins locaux permanents, et l'étude des évaluations de ressources peuvent fournir aux planificateurs des données récentes (Heyzer, 1985). Au niveau local, on peut établir des équipes de conseillers en planification provenant de secteurs variés ; ils seront à même d'identifier les zones où il est nécessaire de travailler. La décentralisation de la planification devrait comprendre une ouverture démocratique du processus de planification bien plus importante que celle pratiquée ordinairement ; cela pourrait même devenir une stratégie capable d'impliquer davantage les femmes dans le processus.

La démocratisation n'est évidemment pas quelque chose de facile : les systèmes sociaux autoritaires favorisent trop volontiers le conformisme, la servilité et la crainte ; de fait les besoins identifiés localement peuvent très bien n'être que ceux de certains groupes puissants. Toutefois en incitant les gens à discuter de leurs besoins on peut arriver à exercer des pressions sur les structures gouvernementales et à faire reconnaître les besoins des groupes sociaux moins visibles.

L'identification des besoins locaux, des rétro-informations constantes sur les effets positifs et négatifs des efforts politiques entrepris pour répondre aux besoins, sont à mettre au compte des bénéfices potentiels de la décentralisation et de la démocratisation. Bâtir un cadre de référence pour la planification dans son ensemble, et dans laquelle on puisse clairement identifier un grand nombre de besoins locaux et localisés, est un problème complexe, mais non techniquement insurmontable, si on a la volonté de le faire. On peut envoyer des données locales au district et du district à la région et ainsi de suite. On peut aussi identifier ces données grâce à un modèle général de planification WAND (Women's Association for National Development/Populations Council). L'essentiel est de fournir les définitions des priorités, et une stratégie capable de satisfaire les besoins locaux dans le court et le long terme. En clair il faut inventer des mécanismes capables d'allouer des ressources aux différents niveaux intermédiaires et plus spécialement au niveau local. Il est donc essentiel de prévoir des mécanismes de redistribution, tout comme des moyens permettant au planificateurs locaux de bénéficier de res-

sources locales, que ce soit dans le domaine du travail ou des finances.

Là où il existe une planification au niveau local et des structures de planification plus démocratiques, les femmes, au niveau individuel ou comme représentantes des groupes, devraient pouvoir participer et être encouragées à le faire activement. Il faut alors qu'elles soient situées au centre du dispositif désigné pour identifier les besoins et consultées en priorité avant l'élaboration de la politique, pendant la mise en oeuvre et lors de l'évaluation. Cela signifie en conséquence que les femmes travaillant au niveau local devront bénéficier d'une formation spécialisée, leur permettant de prendre part activement à ce processus. Mais au-delà, il faudra que les femmes commencent à s'organiser autour de ces nouvelles possibilités et qu'elles fassent entendre leur voix. La mobilisation des femmes, comme le soulignent la plupart des études de cet ouvrage, est la priorité essentielle qui garantira l'intégration des femmes dans la future société en tant qu'actrices sociales égales aux hommes en importance et en dignité. De ce point de vue, l'Etat risque de n'être pas le mécanisme idéal pour promouvoir les intérêts stratégiques des femmes selon le genre, mais on peut l'obliger à offrir les conditions permettant aux organisations de femmes de le faire.



# Les institutions et la “stratégie intégrée” : programme d'action de Pékin

*in : Compendium du Comité d'aide au développement (CAD)  
de notions et approches relatives à l'égalité homme-femme  
Paris : Organisation de coopération et de développement écono-  
miques (OCDE), 1998, p. 28-35 (extraits)*

221

## Aperçu général

**L**es organismes de coopération pour le développement sont en train d'adopter des **stratégies intégrées** (en anglais, “**mainstreaming strategies**”) pour soutenir les efforts tendant à assurer l'égalité homme-femme, du fait en partie de l'insatisfaction provoquée par les stratégies choisies précédemment qui étaient principalement axées sur des projets visant spécifiquement les femmes. Bien que certains de ces projets aient été innovateurs et qu'ils aient joué un rôle catalyseur, la plupart d'entre eux n'ont constitué que de modestes initiatives isolées qui n'ont guère contribué à remédier aux inégalités homme-femme. C'est pourquoi les défenseurs de l'égalité entre les hommes et les femmes (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des organismes de développement) ont fait valoir qu'il faudrait s'attaquer au problème des disparités homme-femme au niveau des orientations adoptées, du choix des domaines prioritaires et de la conception générale des programmes. Plutôt que d'intégrer des actions en faveur des femmes dans des projets de plus vaste portée, il faudrait que les objectifs et les priorités de ces projets mêmes soient profondément influencés par la recherche générale de l'égalité homme-femme.

Bien que le concept de “mainstreaming” soit de plus en plus employé, sa signification exacte n'est encore pas toujours bien comprise et les organisations l'utilisent de différentes façons. Certaines organisations refusent même de l'employer parce qu'elles le trouvent ambigu et difficile à traduire dans d'autres langues. D'autres institutions estiment, par contre, qu'il résume bien ce qu'elles essaient de faire.

Compte tenu, à la fois de la haute priorité accordée aux stratégies intégrées dans le Programme d'action de Pékin, et de la déclaration entérinée à la réunion à haut niveau du CAD de l'OCDE en 1995, il est important de comprendre les enjeux et les avantages de cette approche.

### Trois considérations

*Distinction entre la fin et les moyens* : une façon de comprendre le concept de "mainstreaming" est de distinguer trois différents objectifs ou domaines d'action. Selon cette approche, un organisme de coopération pour le développement peut essayer de favoriser le changement dans :

- le pays partenaire (ses institutions, sa législation, ses politiques et ses programmes gouvernementaux – avec pour objectif final d'encourager l'égalité entre les hommes et les femmes) ;
- le programme de coopération pour le développement (avec les gouvernements partenaires ou avec les organisations multilatérales) ;
- l'organisme lui-même (au niveau de ses procédures et de ses structures).

Les organisations ont parfois eu tendance à omettre les distinctions entre ces trois domaines et elles ont souvent perdu de vue le fait que l'objectif général était de provoquer le changement dans les pays partenaires. De nombreux organismes de coopération pour le développement ont fixé leur attention sur leurs propres mécanismes et processus internes. Bien qu'ils soient importants, les changements apportés à un organisme et à ses programmes constituent essentiellement un moyen de favoriser l'égalité dans les pays partenaires et non pas une fin en soi.

*Remise en question du programme de développement* : les détracteurs des stratégies intégrées ont fait observer que celles-ci peuvent simplement consister à intégrer les femmes dans un processus de développement non durable et marqué par les inégalités quand il faudrait en fait plutôt entièrement repenser ce processus. C'est une critique légitime.

Pour éviter cela, Rounaq Jahan (1995:13) a fait valoir qu'il est important de faire une distinction entre deux types de stratégies intégrées :

- *l'approche "intégrationniste"* qui consiste à intégrer la question d'égalité homme-femme dans les paradigmes existants du développement. "Faire entrer les préoccupations relatives aux femmes et à l'égalité homme-femme dans un large éventail de secteurs constitue la principale stratégie adoptée dans le cadre de cette approche : le programme de développement global n'est pas modifié mais chacun de ses aspects est adapté pour tenir compte des questions relatives aux femmes et à l'égalité homme-femme" ;
- *l'approche axée sur la fixation d'un nouveau programme* qui implique la modification du programme de développement existant

pour tenir compte des considérations d'égalité homme-femme. "La participation des femmes au choix des priorités du développement constitue, dans ce cas, la principale stratégie : les femmes participent à toutes les décisions concernant le développement et provoquent ainsi une modification radicale du paradigme existant du développement". Cette deuxième approche, qui met l'accent sur le renforcement du pouvoir des femmes et leur participation à tous les niveaux du processus de prise de décision, est celle qui a le plus de chances de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

**Initiatives spécifiques en faveur de la réalisation des objectifs d'égalité :** l'adoption d'une stratégie intégrée n'exclut pas le financement de projets spécifiques contribuant à l'égalité homme-femme. En fait, des initiatives innovantes, stratégiques et jouant un rôle catalyseur sont indispensables. Elles peuvent cibler les femmes, les hommes ou des institutions. Il faut avant tout qu'elles favorisent nettement l'égalité homme-femme. Elles peuvent, par exemple, prévoir de financer des organisations féminines cherchant à faire respecter les engagements pris par les gouvernements à Pékin : faire des hommes la cible de campagnes d'information sur le rôle, les responsabilités et les droits qui sont les leurs dans le domaine de l'hygiène sexuelle et de la santé génésique ; ou aider un ministère de la Justice à mettre en œuvre une réforme juridique compatible avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

**Remarques :** les projets qui visent simplement les femmes ne favorisent pas nécessairement ou automatiquement les objectifs d'égalité homme-femme. Par exemple, en l'absence d'une considération attentive de la dynamique des rapports sociaux entre les hommes et les femmes et d'une solide planification économique, des projets "générateurs de revenus" peuvent involontairement avoir pour effet d'alourdir la charge de travail des femmes sans leur offrir une compensation appréciable.

## **Paragraphe du Programme d'action de Pékin concernant la stratégie intégrée (mainstreaming)**

### **Objet des paragraphes concernant la stratégie intégrée**

En adoptant le *Programme d'action* de Pékin, les gouvernements se sont engagés à intégrer la problématique homme-femme dans l'ensemble des processus d'élaboration des politiques et de planification. La teneur du paragraphe concernant la stratégie intégrée qui figure dans chacune des principales sections du *Programme d'action* est essentiellement la suivante :

... Les gouvernements et les autres acteurs devraient encourager l'adoption de mesures énergiques et visibles visant à assurer la prise en compte de la problématique homme-femme dans toutes les politiques et tous les

Paragraphe concernant la stratégie intégrée dans le *Programme d'action*

Par. 79	Education
Par. 105	Santé
Par. 123	Violence
Par. 141	Conflits
Par. 164	Activité économique
Par. 189	Pouvoir et prise de décisions
Par. 202	Mécanismes institutionnels devant favoriser la promotion des femmes
Par. 229	Droits fondamentaux de la femme
Par. 238	Médias
Par. 252	Gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement
Par. 273	Enfants et jeunesse

programmes afin d'en analyser les conséquences sexospécifiques, avant toute décision.

L'importance accordée à l'intégration de la problématique homme-femme dans tous les secteurs s'explique par la prise de conscience de la nécessité de tenir systématiquement compte des intérêts et des besoins des femmes (et de ceux des hommes) dans la formulation de toutes les politiques et de tous les programmes gouvernementaux. Cela signifie que l'attention aux questions d'égalité homme-femme doit se traduire par davantage que des initiatives prises uniquement dans le cadre d'un secteur intitulé "valorisation de la femme" ou des programmes isolés ou marginaux limités à des secteurs particuliers. Les organismes officiels doivent bien plutôt reconnaître que les femmes constituent une section importante du public qu'ils doivent servir. S'ils veulent répondre de manière satisfaisante aux besoins des deux sexes et réduire les inégalités entre eux, comme ils se sont engagés à le faire, les gouvernements doivent intégrer la problématique homme-femme dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de leurs politiques et de leurs programmes.

Avec l'adoption du *Programme d'action*, les paragraphes concernant la stratégie intégrée impliquent un certain nombre d'obligations à différents niveaux. La toute première obligation est évidemment celle, pour les gouvernements, d'adopter l'approche prescrite. La deuxième obligation est celle, pour les organismes de coopération pour le développement de tenir compte de cet engagement gouvernemental dans leurs programmes et leurs activités d'assistance technique – non seulement avec les ministères de la Condition féminine mais aussi avec les ministères sectoriels et ceux chargés de la planification centrale ainsi qu'avec les différentes institutions. L'objet des paragraphes relatifs à la stratégie intégrée est étroitement lié à la priorité accordée

par les Membres du CAD à la création de capacités et à une bonne gestion des affaires publiques.

## Problèmes liés aux capacités des gouvernements partenaires

L'adoption d'une stratégie intégrée implique la nécessité, pour les ministères et les institutions des gouvernements partenaires, de revoir leurs mécanismes de décision, d'examiner les données et les informations dont ils disposent pour prendre leurs décisions et de faire le point des compétences de leur personnel en matière d'analyse et de planification. La section intitulée : "Conditions nécessaires à l'adoption de l'approche intégrée" résume les principaux points soulevés dans l'examen récent de la capacité d'un gouvernement partenaire d'adopter ce type d'approche.

En bref, les gouvernements partenaires peuvent notamment se heurter aux difficultés suivantes pour mettre en œuvre une approche intégrée :

- lenteur de la communication de l'information sur les engagements officiels pris à l'égard du *Programme d'action* au personnel chargé de la planification et à l'ensemble du personnel des ministères et manque général de compréhension de ce que l'engagement d'adoption d'une approche intégrée implique pour les cadres et les agents de ces organismes ;
- tendance à considérer la question des femmes comme un problème "sectoriel" – c'est-à-dire tendance à croire qu'il est préférable que les initiatives concernant les femmes ou l'égalité homme-femme soient confiées au ministère de la Condition féminine plutôt qu'aux ministères des Finances, de l'Éducation, de l'Agriculture, etc ;
- manque d'expérience et de compétences dans les ministères sectoriels pour entreprendre l'analyse des différences d'impact d'une politique ou d'un programme donné sur les hommes et sur les femmes ou des différences d'aptitude de chacun des sexes à tirer avantage des politiques et des programmes ;
- insuffisance des données fournies par les services statistiques centraux et les systèmes de gestion des données sectorielles pour procéder à des évaluations des politiques et des programmes par sexe ;
- faiblesse des relations entre les ministères gouvernementaux et les organisations féminines, les groupes de défense de l'égalité homme-femme et les centres d'études de la condition féminine ;
- niveau excessif des tâches exigées et des résultats attendus du ministère de la Condition féminine (le "mécanisme national").

## **Problèmes liés aux stratégies adoptées par les organismes de coopération pour le développement**

L'engagement d'adoption d'une stratégie intégrée encourage un changement d'orientation de la part des organismes de coopération pour le développement. Nombre d'entre eux ont pris diverses initiatives tendant à consacrer davantage de ressources aux femmes et à favoriser l'octroi d'une plus grande attention aux questions d'égalité homme-femme dans les programmes et les projets qu'ils soutiennent. Toutefois, si les institutions des pays partenaires ne disposent pas des compétences et des procédures nécessaires pour s'attaquer aux problèmes d'égalité, les efforts entrepris dans le cadre des divers projets de coopération ne resteront que des initiatives isolées n'ayant qu'un impact limité à long terme. Les initiatives prises par les organismes de coopération pour le développement en vue d'accroître les capacités des gouvernements à tenir compte des spécificités de chaque sexe dans la planification ont généralement surtout été axées sur ce seul aspect ou sur les ministères de la Condition féminine, c'est-à-dire qu'elles n'ont souvent pas réussi à intégrer l'objectif d'une planification attentive à l'équité homme-femme dans les mesures visant à renforcer les capacités dans le domaine de la planification économique, de la gestion, de l'agriculture ou de l'amélioration des bases de données statistiques. Or, il est aujourd'hui de plus en plus reconnu que les membres du CAD doivent eux-mêmes concentrer leur attention sur cette question en veillant à l'intégrer dans les initiatives qu'ils prennent en vue de favoriser une bonne gestion des affaires publiques et la réforme de l'administration publique.

### **Les discours et les faits**

Une étude sur les pratiques de financement des agences spécialisées de l'ONU estime qu'en 1982, seulement 0,05 % des fonds globaux des Nations unies destinés au secteur agricole ont été attribués aux programmes pour les femmes rurales. De plus, dans ce domaine, l'augmentation des financements entre 1974 et 1982 correspondait à moins de la moitié de celle des financements de tous les autres secteurs agricoles.

*in Femmes du Sud, DAWN côté-femmes, 1992*

Les organismes de coopération pour le développement peuvent aider les gouvernements partenaires à mettre en œuvre les paragraphes concernant la stratégie intégrée de plusieurs façons :

- le dialogue sur les mesures à prendre constitue un moyen non négligeable d'accorder une grande importance à l'engagement pris par les gouvernements partenaires de tenir compte de la problématique homme-femme dans l'ensemble des processus d'élaboration des politiques et de planification, et de prouver l'utilité de cette préoccupation.

- le paragraphe concernant la stratégie intégrée est à prendre en considération dans toutes les initiatives de renforcement des institutions et des capacités et il doit être tenu compte, dans la capacité institutionnelle des partenaires du développement, de leur capacité d'identifier et de satisfaire les besoins liés à chaque sexe et de réduire les disparités entre les hommes et les femmes. Une initiative visant à renforcer la capacité de planification du ministère de l'Agriculture, par exemple, peut inclure la fourniture des compétences analytiques et des informations nécessaires à la détermination des différences d'activité et de ressources entre les hommes et les femmes, dans le secteur agricole, et de la façon dont ces différences peuvent nécessiter l'adoption de mesures diversifiées pour atteindre des objectifs tels qu'une amélioration des revenus et de la productivité. Une initiative destinée à améliorer l'aptitude du pouvoir judiciaire à faire respecter la primauté du droit peut inclure des mesures visant, d'une part, à sensibiliser tous les membres de l'autorité judiciaire (des deux sexes) aux législations nationales et internationales relatives aux droits des femmes et, d'autre part, à favoriser le renforcement des compétences en matière d'interprétation de la loi et des données dans un sens favorable à l'égalité homme-femme ;
- les initiatives tendant à améliorer la base d'information nécessaire à la planification peuvent offrir d'autres possibilités. L'entreprise d'études de recherche, le développement d'organismes consultatifs indépendants, l'adoption de mesures visant à favoriser et à soutenir le renforcement des compétences locales constituent autant d'initiatives susceptibles d'inclure des dispositions destinées à accroître les compétences et les ressources disponibles, au niveau local, pour tenir compte des questions d'égalité homme-femme dans les processus d'élaboration des politiques et de planification.

De nombreux membres du CAD peuvent s'appuyer sur les initiatives prises dans leur propre pays pour intégrer la problématique homme-femme dans les processus d'élaboration des politiques et de planification. Il peut s'agir, par exemple, des efforts déployés par l'Office national de statistique pour mettre au point des méthodes de compilation de données ventilées par sexe ou tenant compte des disparités entre les sexes, ou des approches élaborées par différents ministères ou institutions sectorielles pour intégrer les considérations d'égalité homme-femme dans l'analyse des politiques et des programmes, ou bien encore des mécanismes aboutissant à l'établissement d'un dialogue constructif entre les pouvoirs publics et des organisations non gouvernementales sur les questions d'égalité. En même temps, les organismes de coopération pour le développement doivent être conscients de l'utilité et de la nécessité, pour les membres du CAD et leurs partenaires du développement, non seulement de confronter leurs expériences en matière d'intégration des questions d'égalité homme-femme dans les processus gouvernementaux d'élaboration des politiques et de planification, mais aussi de partager les

leçons tirées de ces expériences – c'est un domaine dans lequel les progrès réalisés par les deux parties du partenariat ont été modestes jusqu'à présent.

### **Conditions nécessaires à l'adoption de la stratégie intégrée**

L'examen des institutions effectué au Bangladesh a permis d'analyser divers aspects de la capacité de mise en œuvre de la stratégie intégrée. Les principaux aspects de cette capacité qui ont été analysés dans les diverses études sont notamment les suivants :

- ***compréhension de l'objectif et engagement vis-à-vis de sa réalisation*** : c'est-à-dire une bonne compréhension de l'objectif d'égalité homme-femme et de promotion des femmes au niveau à la fois des postes de décision et des postes d'exécution au sein de l'administration publique et engagement des institutions et des individus à permettre la réalisation de cet objectif ;
- ***existence des structures et des mécanismes nécessaires*** : pour que les questions de valorisation des femmes soient soulevées dans le cadre des processus gouvernementaux de planification et de décision, des liaisons intersectorielles soient établies, les progrès réalisés soient suivis et la responsabilité des organismes officiels soit engagée sur les questions de valorisation de la femme ;
- ***accès à l'information, aux données et aux travaux de recherche pertinents*** : c'est-à-dire accès à la documentation nécessaire à la formulation des politiques et des programmes et revêtant, par exemple, la forme d'études sur la situation des femmes ou de données pertinentes, ventilées par sexe ;
- ***existence des compétences nécessaires en matière d'analyse, de planification et de gestion*** pour identifier et résoudre les problèmes de valorisation de la femme touchant le mandat de l'organisme officiel ;
- ***existence de mécanismes de participation*** : permettant aux femmes et aux défenseurs de leur promotion de participer à la prise des décisions concernant la formulation et l'évaluation des politiques et des programmes.

Le nombre de ces aspects qui doivent être réunis ou la façon dont ils doivent s'appliquer varie en fonction de la nature du mandat global de chaque organisme. C'est pourquoi, des questions particulières sur leurs capacités ont été posées à certains organismes, au cours de l'examen des institutions. Nous citerons, à titre d'exemple les questions suivantes :

- ***contribution au niveau national à la valorisation de la femme*** : l'organisme considéré est-il en mesure de donner une impulsion efficace à l'action en faveur de la valorisation de la femme et d'inciter et d'aider d'autres organismes à assumer leurs responsabilités dans le domaine de l'intégration des problèmes concernant cette valorisation

dans leur planification et leurs programmes ?

– *services de planification centrale* : sont-ils en mesure d'intégrer les problèmes de valorisation de la femme dans la formulation des cadres nationaux d'action et dans les directives qu'ils donnent aux ministères opérationnels pour la planification des stratégies et des projets sectoriels ?

– *ministères opérationnels* : sont-ils en mesure de s'attaquer aux problèmes de valorisation de la femme au niveau sectoriel et de faire en sorte que les stratégies et les programmes sectoriels répondent équitablement aux besoins des hommes et des femmes ?

– *organes de l'administration locale* : les femmes sont-elles équitablement représentées dans les organes de décision au niveau local ? Et ces organes sont-ils en mesure de répondre aux principales préoccupations et aux besoins des femmes dans la planification de leur action ?

– *instituts de formation* : sont-ils en mesure de sensibiliser les agents de l'Etat aux problèmes de valorisation de la femme et d'améliorer leurs compétences dans ce domaine ?

## Controverses à propos de l'intégration des femmes dans les politiques globales de développement (IFPGD)

*Maitrayee Mukhopadhyay ; Marguérite Appel*

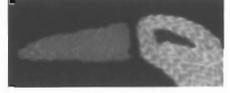
(...) Un autre enjeu à propos de la formation à la notion de genre correspond à la nécessité d'intégrer cette question de genre à l'ensemble des processus, au lieu de la cantonner dans des problèmes strictement féminins. Cette question est source de débats dans le monde entier. Cette forme d'intégration nécessite également de travailler autant avec les hommes qu'avec les femmes dans les structures déjà existantes et non pas de créer des structures séparées. L'intégration des femmes dans les politiques globales de développement (IFPGD) paraît une stratégie adéquate puisque les questions de genre se retrouvent alors partout. En premier lieu, les programmes de développement ne consacrent qu'une part restreinte de leurs ressources aux programmes uniquement destinés aux femmes, alors que les programmes ignorant les questions de genre et ou bien conçus en faveur des hommes se taillent la part du lion. De plus la subordination des femmes n'affecte pas seulement les femmes, mais elle est un problème structurel dont l'impact agit sur la société toute entière. En dépit de ces arguments, l'approche intégrée (mainstreaming) demeure une notion contestée aux définitions variées, dépendant largement du contexte dans lequel elle est utilisée. Un grand nombre d'organismes de développement ont, par exemple, estimé qu'il n'était désormais plus nécessaire de conserver des services ou des départements séparés selon le genre, mais que chaque personne et chaque département devait prendre en compte ce problème. D'autres organismes pensent que le fait de travailler sur des projets avec des femmes et des hommes répond à une forme d'intégration, alors que pour d'autres ce concept signifie qu'il n'est pas nécessaire de mentionner les besoins différents des femmes et des hommes.

Savoir quelle vision neuve et remaniée des relations de genre peut être introduite dans l'approche intégrée (mainstreaming) constitue une question à laquelle il convient de répondre. Puisque le genre est présent dans toutes les situations sociales, il est également présent d'une façon ou d'une autre dans tous les processus, institutions et structures liées aux politiques générales. Imposer une vision neuve des relations de genre, fondée sur l'égalité dans la conception politique demanderait de travailler à améliorer la situation des femmes au même titre que celle des hommes. Pour y arriver il faudra de nouvelles organisations, de nouvelles institutions et des programmes de formation à la notion de genre destinés à ceux qui élaborent le processus de planification stratégique, ainsi que les processus orientés vers une culture institutionnelle(...)

*Contests related to mainstreaming  
In Gender Training : the Source book. Introduction, p. 16*



9



**La formation à la notion  
de genre et les outils  
de sa mise en œuvre**



# Formation à la notion de genre et transformation sociale : programme pour un changement

*Mukhopadhyay Maitrayee, Marguérite Appel*

*Gender Training and Social Transformation : An Agenda for Change  
in : Gender Training : The Source Book  
Amsterdam, Royal Tropical Institute (KIT), 1998, p. 13-20  
(Critical Reviews and Annotated Bibliographies Series) (extraits)*

233

*Traduit de l'anglais par Colette Galland*

**L**a formation à la notion de genre a déjà plus de dix ans, elle est désormais reconnue par les gouvernements, les donateurs internationaux, les organisations non-gouvernementales et les agences des Nations unies comme un moyen important de susciter à tous les niveaux un changement dans la prise de conscience vis-à-vis du genre. Ceci ne conduit pas cependant à une acceptation commune des objectifs du changements. Aussi les programmes de formation au genre varient-ils largement dans leur vison, leur but ou leur compréhension du genre et leurs objectifs opérationnels. (...)

## **Débats internationaux sur la formation à la notion de genre**

### **Controverse autour du terme "genre"**

Les controverses autour du terme "genre" se situent au centre des débats internationaux sur la formation. S'il existe un certain consensus pour affirmer que le terme accorde une signification plus sociale que biologique au fait d'être un homme ou une femme dans une société donnée, on admet plus difficilement que les différences sociales entre hommes et femmes, qui varient selon les contextes, signifient inégalité de pouvoir et de privilège. De nombreux organismes de développement (donateurs gouvernementaux ou non gouvernementaux, multilatéraux ou bilatéraux) se sentent très mal à l'ai-

se devant cette idée du pouvoir dans les relations de genre car ils craignent de s'aliéner les hommes. Le terme genre, par conséquent, est souvent employé dans un sens descriptif pour délimiter les différents rôles et responsabilités des femmes et des hommes ainsi que les ressources auxquelles ils ont chacun accès. (...)

Les stratégies de formation, reposant sur une description de la notion de genre et une définition des rôles et des responsabilités des femmes et des hommes, n'abordent nullement la division inégale du travail et des ressources, pas plus que les hiérarchies entre les sexes qui en résultent.

### **Formation à la notion de genre, une difficulté technique**

La nécessité de faire une formation technique et non théorique est un refrain constamment répété dans les programmes de formation à la notion de genre, notamment par les agences de développement. "Dites-nous simplement comment faire" entend-on souvent, sous-entendant ainsi, qu'à l'instar des autres formations, la formation à la notion de genre doit fournir les bonnes techniques aux bons moments. Il va sans dire que la création d'outils d'analyse et de planification, la présentation d'études de cas sont des éléments essentiels dans cette formation. Toutefois, comme les relations de genre procèdent des relations sociales les plus intimes, dans lesquelles nous sommes immergés et sur lesquelles nous avons des idées et des croyances affirmées, la séparation subtile entre le faire et le penser, la théorie et la pratique, la réflexion et l'action devient illusoire et ne sert qu'à masquer les questions du pouvoir et des privilèges, tout comme les hypothèses et les préjugés qui gouvernent nos actes, ce qui à son tour sert à perpétuer et à reproduire les hiérarchies de genre dans notre société.

En analysant la recherche entreprise par deux chercheurs différents sur le programme de développement de Mahaweli au Sri Lanka, Kabeer et Subrahmanian (1996) nous donnent une illustration concrète de la façon dont cela se passe. Ce projet, commencé en 1975, se proposait de favoriser pendant toute l'année la culture d'une zone aride grâce à l'irrigation la plus intensive jamais connue dans le pays. Selon Jayawardene (1983), l'un des principaux concepteurs du projet, le partage des bénéfices, comprenant entre autres l'accès à l'irrigation, se caractérise par des inégalités : ceux situés en amont du canal ayant moins d'eau que ceux situés en aval. Pour pallier cet inconvénient les responsables du projet ont organisé la formation des agriculteurs à la gestion et à la distribution de l'eau. Ils ont également projeté une formation intensive au développement communautaire. Pour Kabeer et Subrahmanian l'intérêt de l'analyse de Jayawardene provient du non-dit relatif au genre. Il estime en effet que les hommes sont les principaux acteurs économiques et qu'ils doivent par conséquent être les sujets cibles des planificateurs, les femmes étant reléguées de facto au second plan. Ceci est particulièrement évident dans les discussions sur les priorités des agriculteurs qu'il réduit à "une pro-

ductivité améliorée”. C’est uniquement une fois ce but atteint, affirme Jayawardene, que les agriculteurs peuvent participer aux activités sociales, culturelles et religieuses. Ainsi les priorités relatives à la nutrition, l’eau potable, la santé, les centres de soins sont jugées secondaires. Kabeer et Subrahmanian relèvent qu’on ne peut arriver à cette conclusion que si l’on tient pour évident que les agriculteurs sont des hommes dont les priorités sont partagées sans conteste par le reste de la famille. Dans la discussion de Jayawardene, les femmes n’ont que deux rôles : celui d’épouse et celui de mère auxquels s’adresse le “Programme femmes et enfants”.

Schrijvers projette une lumière bien différente dans sa recherche sur le même projet et ses bénéficiaires (1988). Ses conclusions mettent en lumière la façon dont les relations de classes et de genre génèrent des inégalités dans l’accès aux bénéfices du projet. Elle part de la constatation qu’il existe un niveau de sous-alimentation plus important dans la zone du projet que dans le reste du pays. Résultat d’autant plus inattendu que tout le but du projet visait à accroître la productivité pour assurer l’alimentation tout au long de l’année. Schrijvers avance quelques raisons pour expliquer cette situation. Elle constate que le barrage a été construit dans une région de sécheresse où les ménages avaient toujours fait de la sécurité alimentaire une priorité. Cette sécurité était assurée par une division sexuelle des tâches dans la production agricole : les hommes cultivaient le riz (une culture à risque étant donné le manque d’eau), tandis que les femmes faisaient de la culture sur brûlis et dans les bas-fonds, produisant ainsi des récoltes plus résistantes à la sécheresse. Les dernières récoltes permettaient aux familles de faire la soudure en temps de disette. Les femmes jouissaient également de droits égaux sur la terre selon les lois coutumières.

Le projet a introduit un ensemble de règles et pratiques qui ont changé la distribution des ressources et des responsabilités au profit des hommes. Les lotissements irrigués ont été attribués aux hommes dans chaque famille avec seulement un petit lopin de terre pour la maison. On spécifiait qu’il n’y avait qu’un seul héritier de la terre par famille. Comme le riz, culture réservée traditionnellement aux hommes, était la culture principale, l’héritier était de toute évidence un homme. Les femmes ne conservaient plus que l’accès à la terre *chenna* (brûlis et terre de bas-fonds) qui se trouvait désormais située si loin de la zone du projet que les femmes ne pouvaient plus la cultiver. Elles en étaient réduites à faire pousser quelques arbres fruitiers sur leur lopin de terre, dont il ne restait plus grand chose une fois construites la maison et les latrines. Les femmes n’ayant pas d’accès indépendant à la terre où faire pousser leurs cultures résistantes à la sécheresse n’arrivaient plus à nourrir leurs enfants. Ainsi les résultats du projet évalués en terme de genre sont déterminés par des rapports de classe inégaux dans la zone du projet.

Kabeer et Subrahmanian en concluent que le coût humain de ce genre de programme ne tenant aucun compte des relations de genre est indéniable,

mais également que certains coûts invisibles concernant l'égalité sont moins connus. En effet, la planification et la mise en oeuvre du projet ont abouti à l'érosion des capacités de production indépendante des femmes et de leur autonomie économique : les normes du projet ont privé les femmes de leur rôle de productrices indépendantes et de leurs droits à la terre établis depuis longtemps par la communauté. Elles les ont par contre redéfinies comme des ménagères dépendantes, selon la norme idéale de la classe moyenne des bureaucrates urbains. Nous avons là un bon exemple montrant comment ce qui est supposé être le vrai rôle des femmes et des hommes – selon leur position sociale spécifique – arrive à influencer la perception et plus tard les actes de ceux qui élaborent des politiques et des projets de développement.

Le but fondamental de la formation à la notion de genre consiste donc à introduire consciemment cette notion comme une catégorie d'analyse (par opposition à la description), afin de repérer les besoins spécifiques des femmes et des hommes et leur inégale représentation, d'y prêter toujours plus attention et de réduire les préjugés au sujet du genre qui influencent les individus et les institutions. (...)

### **Le contexte institutionnel de la formation à la notion de genre**

(...)

Le contexte institutionnel de la formation à la notion de genre définit le programme de cette formation de deux façons corrélatives. Un bon nombre d'organismes de développement s'est emparé des relations de genre comme d'un outil important susceptible de rendre leur travail plus efficace. On a commencé à s'apercevoir que les femmes produisaient de la nourriture, se trouvaient en première ligne dans le personnel de santé, protégeaient l'environnement, étaient de petits entrepreneurs dont le revenu contribuait directement au bien-être de la famille. Ainsi accroître le rendement des femmes se révèle productif à long terme. L'objectif de la formation à la notion de genre dans ce cadre institutionnel consiste à perfectionner le savoir-faire professionnel du personnel des agences pour rendre leur travail plus efficace. Car même si la volonté d'assurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans les programmes de développement n'est pas écartée, elle n'en constitue par pour autant une priorité. Cette formation pourrait fournir quelques techniques d'organisation et sensibiliser aux besoins divergents des femmes et des hommes. Elle pourrait même aider à rendre les projets plus efficaces ou à devenir plus opératoire grâce à un partage plus équitable des ressources provenant du développement. Toutefois en l'absence de règles, normes et procédures obligeant les agents de développement à être responsables de leur comportement et pratiques, y compris en ce qui concerne les relations de genre, les résultats demeureront tributaires des actions et de la bonne volonté des individus.

Il existe un autre problème, lié au précédent : cette formation est souvent confiée (notamment dans les ONG) au petit personnel, généralement des

femmes sans grand pouvoir et incapables de promouvoir quelque changement au niveau organisationnel. Une division du travail fondée sur le genre qui reflète les normes plus larges de la société sur le travail des “femmes” et le travail des “hommes” ainsi que le peu de valeur toujours accordé à celui des femmes, peuvent aussi prévaloir dans des ONG. Dans un tel contexte, les initiatives destinées à s’attaquer aux inégalités homme-femme acquièrent une connotation culturelle de travail un peu “simplet” tout juste bon pour des femmes.

De nombreuses discussions portent sur la nécessité d’institutionnaliser la manière correcte de traiter les relations de genre dans les organisations. La portée de l’institutionnalisation est elle-même sujette à caution. Les institutions sont des lieux de production et de reproduction des inégalités qu’elles soient ou non de genre. Les normes, les pratiques et les relations de pouvoir dans les institutions allouent des responsabilités et des ressources de manière inégale selon le genre, la classe et la race. La discrimination sexuelle et les privilèges des hommes sont eux mêmes institutionnalisés. Tout ceci s’applique à diverses institutions sociales : la famille, les organisations gouvernementales, les organismes de développement et d’éducation, mais aussi les syndicats et les établissements commerciaux. Si l’on veut rendre les institutions plus réceptives aux problèmes de genre, il faudra, pour obtenir un changement, s’attaquer aux rapports de pouvoir enfouies dans l’ensemble de leurs relations et de leurs comportements. Ce n’est qu’en introduisant de nouvelles façons d’agir, en instituant des normes inédites pour évaluer les performances de chacun et allouer des ressources reflétant la nouvelle ligne de pratiques et des normes correctes selon le genre, que l’on pourra apporter un changement. Dans ce contexte, le rôle de la formation à la notion de genre consiste d’une part à favoriser la compréhension des relations de pouvoir entre hommes et femmes dans les organisations et à développer des stratégies et des techniques en vue de l’action et du changement. (...)

Selon Ranjani K. Murhy, il existe en Asie du Sud trois approches différentes de la notion de genre dans la formation au développement.

La première, une **formation-neutre**, cherche à donner une information exacte sur la division sexuelle des tâches et des ressources telle qu’elle existe. De cette façon, les objectifs de développement seraient atteints de la manière la plus efficace possible en assurant des ressources à ceux qui sont le mieux à même de réaliser les buts prédéterminés des projets. Le genre intervient dans ce cursus comme un terme descriptif, sans que le pouvoir qui sous-tend les relations de genre ne soit étudié.

La seconde approche, une **formation-amélioration**, cherche à favoriser la compréhension de la division sexuelle des tâches et de l’accès au savoir et aux ressources, non pour s’en servir comme outil destiné à augmenter l’efficacité des interventions de développement, mais pour révéler le statut inférieur des femmes dans la société. Cette approche est très prisée des ONG, du

gouvernement et des agences de développement poursuivant des objectifs spécifiques selon le genre, tels que les politiques destinées à favoriser l'accès des femmes aux ressources et au savoir, mais elle n'aborde pas les questions de contrôle et de la division du travail.

La troisième approche, **formation-transformation**, tente d'amener à une compréhension du genre par l'analyse plutôt que par la description, en insistant sur le fait politique que les femmes occupent une position subalterne dans la société, non parce qu'elles font problème, mais à cause des relations de pouvoir établies entre les hommes et les femmes au sein des différentes instances de la société : famille, communautés, marchés, Etat-nation, monde. On insiste sur les relations de genre plutôt que sur les rôles selon le genre et l'on considère ces relations de genre comme responsables d'une distribution inégale des ressources, des responsabilités et du pouvoir entre femmes et hommes.

Murhy est persuadée que la formation-transformation est la seule façon d'assurer un résultat équitable pour les femmes comme pour les hommes dans le processus de développement. Elle croit sincèrement que l'objectif final de ce type de formation est capable de "conférer du pouvoir" aux femmes et "d'humaniser" les hommes. En reconsidérant l'expérience de formation destinée à transformer les relations de genre dans le contexte asiatique, elle y trouve trois objectifs fondamentaux : la sensibilisation, l'approche intégrant le genre dans la politique et la planification, le renforcement du mouvement des femmes.

Chacune de ces approches s'applique à des groupes cibles. Elle détaille ensuite celles qui sont les plus courantes en Asie du Sud, évalue la façon dont on introduit les débats sur le genre au cours de la formation, le contenu de la formation et le profil des formateurs et des participants durant chaque expérience. L'une des faiblesses de cette formation dans le sud-est asiatique se trouve dans la standardisation des approches par les organismes de formation qui ne tiennent pas compte des besoins et des intérêts différenciés des groupes auxquels ils s'adressent. En évaluant les stratégies mises en place pour institutionnaliser la formation-transformation, elle démontre que, même si plusieurs organismes ont décidé de promouvoir la formation à la notion de genre pour leurs agents, ou recruté des coordonnateurs pour cette formation, rares sont les tentatives destinées à institutionnaliser la question du genre dans tous les programmes de formation. Elle prouve que le simple fait de mettre en place des structures et de concevoir des programmes de formation sans avoir une politique cohérente au niveau de l'organisation risque de n'être pas suffisant pour arriver au résultat souhaité en faveur de la formation aux relations de genre.

(...)

# Formation à la problématique homme-femme

*in : Compendium du Comité d'Aide au Développement (CAD) de notions et approches relatives à l'égalité homme-femme  
Paris : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1998, p. 28-35*

## Aperçu général

239

**L**es organismes des Membres du CAD et les ONG (des pays développés comme des pays en développement), les organisations multilatérales et les mécanismes nationaux chargés de la condition féminine ont eu largement recours à la formation à la problématique homme-femme, et ce, pour de multiples raisons :

- favoriser le soutien des politiques en faveur de la participation des femmes au développement et de l'égalité homme-femme ;
- doter le personnel des organismes concernés d'un cadre et d'un vocabulaire communs afin de faciliter les discussions et la mise en œuvre des politiques ;
- doter le personnel des organismes en cause de compétences particulières utiles à la conception et à la mise en œuvre des programmes.

De nombreux modèles de formation ont été élaborés<sup>1</sup> (voir, par exemple, C. Overholt *et al.*, 1985 ; C. Moser, 1993 ; S. Williams, 1994 ; et A. Parker, 1993). Les organismes d'aide en ont modifié les cadres fondamentaux et mis au point des études de cas spécifiques. Deux conférences internationales ont été organisées pour partager les leçons tirées de l'expérience du recours à ces formations ainsi que les avancées faites dans ce domaine (Rao, *et al.* 1991 & 1994).

## Questions soulevées

- Il s'est avéré difficile d'évaluer l'efficacité de la formation à la problématique homme-femme. Bien qu'elle ait été largement utilisée, il n'a pas été facile de la mettre en corrélation avec l'évolution des orga-

nismes ni de déterminer quelle formule a été plus efficace.

– Les cours de formation dispensés à l'ensemble du personnel des organismes ont constitué une première mesure importante pour assurer le soutien des initiatives en faveur de l'égalité homme-femme. Ce qui est aujourd'hui plutôt souvent nécessaire c'est une formation plus personnalisée permettant de développer les capacités de certaines catégories de personnel, en abordant des thèmes ou des types d'activité directement adaptés à leurs besoins et à leurs fonctions. Pour la description d'une expérience particulière ayant permis de réunir des responsables de la planification économique et des spécialistes de la problématique homme-femme, voir R. Pearson (1995).

– De nombreux modèles de formation ont essayé de transformer rapidement les membres du personnel en "experts de la problématique homme-femme". L'expérience a toutefois prouvé qu'un bref séminaire ne permet pas d'acquérir toutes les compétences nécessaires dans ce domaine et ce type d'approche a, en fait, peut-être contribué à sous-estimer les compétences requises pour travailler spécifiquement sur les questions d'égalité.

– Il est nécessaire d'analyser les compétences exigées par les différentes fonctions. Des observateurs ont aussi soutenu que l'attitude personnelle des agents à l'égard des questions d'égalité influe sur la façon dont ils agissent (ou non) pour mettre en œuvre les politiques d'égalité (Lotherington et Flemmen, 1991). On peut donc sérieusement s'interroger sur l'efficacité d'un cours offert à l'ensemble du personnel.

– C'est lorsqu'elle s'insère dans le cadre de la stratégie de l'ensemble d'une institution que la formation est le plus efficace. Elle ne permet toutefois pas de supprimer nombre des obstacles auxquels se heurtent les responsables de la programmation lorsqu'ils essaient d'intégrer les objectifs d'égalité homme-femme dans leurs projets – tels que le manque de soutien qu'ils reçoivent de la part des hauts responsables ou les pratiques des organismes qui ne favorisent pas l'innovation.

– Pour aller dans le sens de la stratégie intégrée, les organismes d'aide pourraient essayer de renforcer la place accordée à l'analyse par sexe dans les cours de formation dispensés dans d'autres domaines. Par exemple, les droits de la femme pourraient être intégrés dans l'ensemble des cours de formation consacrés aux droits de la personne. Si cette stratégie est adoptée, il est important de présenter l'analyse par sexe comme faisant partie intégrante de l'analyse globale et non pas comme un module séparé.

## Note

<sup>1</sup> - majoritairement en anglais (notes des éditrices)

## CAD – Bibliographie

- Moser, Caroline O. N. *Gender Planning and Development : Theory, Practice and Training* Londres-Routledge, 1993
- Overholt, Catherine ; Mary Anderson, Kathleen Cloud and James Austin. *Gender roles in Development Projects : A case book*. West Hartford, CN : kumarian Press, 1985
- Parker, A. Rani. *Another point of view : A Manual of Gender Analysis Training for Grassroots Workers*. New York ; UNIFEM (peut être obtenu auprès de Women, Ink), 1993
- Pearson, Ruth. Bringing it all back home : integrating Training for Gender specialists and Economic Planners. *World Development* 23 (11) : 1995
- Rao, Aruna. Incorporating Gender Issues in Development Training dans Aruna, Rao (dir, publ.) *Women's studies International : Nairobi and Beyond*. New York : The Feminist Press, pp. 122-131. 1991

John Stuart Mill (1806-1873) est un philosophe anglais positiviste, fervent défenseur des femmes. En 1867, il publia : “De l’Assujettissement des Femmes”. Voici un large extrait de la première page du chapitre 1 : “Je crois que les relations sociales des deux sexes, qui subordonnent un sexe à l’autre au nom de la loi, sont mauvaises en elles-mêmes et forment aujourd’hui l’un des principaux obstacles qui s’opposent au progrès de l’humanité ; je crois qu’elles doivent faire place à une égalité partagée, sans privilège ni pouvoir pour un sexe, comme sans incapacité pour l’autre. Voilà ce que je me propose de démontrer, quelque difficile que cela paraisse. On aurait tort de supposer que la difficulté que j’ai à surmonter tient à l’insuffisance ou à l’obscurité des raisons pour lesquelles repose ma conviction : cette difficulté n’est pas autre que celle que doit affronter tout homme qui engage la lutte contre un sentiment général et puissant”

J.S. Mill, “De l’Assujettissement des femmes”, Editions Avatar, 1992



# L'introduction de la perspective du Genre dans les actions de développement : l'expérience de la coopération suisse au Niger

*in : L'expérience de la coopération suisse au Niger  
Berne, Direction du Développement et de la Coopération Suisse  
1999 (extraits)*

243

**A**u début des années 1990, le Bureau de la Coopération Suisse au Niger s'est penché sur la prise en compte des femmes au sein des projets et des institutions partenaires pour constater que, malgré certaines tentatives d'intégration, celles-ci restaient le plus souvent des bénéficiaires ou des acteurs de second plan. Il était donc nécessaire de revoir la démarche pour introduire la prise en compte, non seulement des femmes, mais aussi des relations entre les hommes et les femmes dans les projets et se recentrer sur un développement équilibré hommes-femmes.

## **Une théorie "politiquement correcte"**

Un premier séminaire de formation organisé en 1993, avec l'appui de consultants africains et de la Division développement équilibré hommes-femmes<sup>1</sup> était destiné à initier les cadres nigériens des institutions partenaires au concept et à la grille d'analyse Genre de la DDC. Malgré une adhésion théorique au concept, chacun ressentait fortement la distance entre cette théorie et la réalité nigérienne. S'exprimèrent les craintes de prendre des risques, de s'exposer, d'oser bousculer la répartition traditionnelle des rôles entre les hommes et les femmes, l'appréhension de devoir remettre en cause des rapports sociaux davantage basés sur la dépendance que sur l'équité.

Le constat de ces résistances amena à mettre sur pied une autre formation, réalisée cette fois-ci par une équipe nigérienne. Elle était axée sur le travail sur soi-même à partir des expériences concrètes et des vécus personnels afin de mieux situer les aspirations des femmes et des hommes, de mieux com-

prendre les relations hommes-femmes dans leur milieu culturel. On utilisa pour la première fois la technique des jeux de rôle. Parallèlement, on tenta de formuler des propositions pour favoriser les pratiques conciliables, tant au niveau personnel qu'au niveau professionnel, avec un développement équilibré.

## **Passer de la théorie à la pratique**

A l'issue de ces rencontres, la question restait posée de comment transposer et appliquer concrètement ce concept sur le terrain d'intervention, dans les projets, au niveau des animateurs mais aussi des villageois et des partenaires de travail.

Le choix fut donc fait de poursuivre le travail de formation en s'adressant cette fois-ci aux personnes travaillant directement sur le terrain, c'est-à-dire aux animateurs des projets et à leurs partenaires ONG ou services publics. Pour chaque projet et chaque organisation partenaire, un atelier fut organisé.

Sans perdre de vue le concept et les grilles d'analyse théoriques, il s'agissait d'aborder la problématique de la formation au genre tout en proposant une approche compatible avec la réalité humaine, culturelle et sociale du Niger. La démarche, relativement nouvelle, s'est construite peu à peu au fil du déroulement de l'expérience et s'est avérée extrêmement enrichissante.

Le fait de former l'ensemble du personnel d'un projet aide à mieux comprendre la transversalité de l'approche et évite la marginalisation des femmes. L'équipe du projet doit comprendre que l'intégration du genre se fait à toutes les étapes et dans tous les domaines du projet, de la conception à la mise en œuvre et que sa promotion ne peut être le fait que de l'ensemble de l'équipe et pas du, ou le plus souvent de la "chargé/e des questions genre".

Ces formations se sont basées sur deux principes :

- l'apprentissage du concept passe par un travail d'introspection personnelle permettant à chacun d'identifier les blocages qu'il véhicule par rapport à cette approche ;
- fournir aux participants des éléments qui leur permettent de comprendre la réalité sociale en terme de genre et de faire des propositions pratiques et concrètes dans leur institution et sur leur terrain.

## **Avant toute chose, briser la carapace**

Le travail sur soi-même constitue un élément clef pour la promotion du genre. Dans un contexte culturel et social comme celui du Niger, il est important de percevoir, d'identifier les différents blocages qu'on peut ressentir par rapport à cette approche. Le but de ce travail, au travers de différents exercices, est d'ouvrir des brèches dans les carapaces de chacun /chacune afin qu'ils/elles parviennent à prendre un certain recul par rapport aux rôles

sociaux auxquels ils se conforment dans leur vie privée et professionnelle.

Cette partie de la formation qui fait appel aux jeux de rôles et au vécu personnel et met à jour les stéréotypes sociaux dominants rencontre un grand succès auprès des participants. Il leur permet de s'interroger sur le bien-fondé, les avantages, les inconvénients des rôles qu'ils sont amenés à remplir (chef de famille, épouse, jeune fille à marier, etc.). La mise en confiance obtenue grâce au travail d'animation donne la possibilité aux participants de verbaliser, face au groupe, les craintes, les aspirations, les frustrations personnelles liées à ces rôles<sup>2</sup>. Ce travail permet à des hommes et des femmes d'élargir leur perception de l'autre genre et de mieux comprendre le type de rapports qu'ils entretiennent avec lui.

Le "portrait type" qui consiste à décrire, par groupes, l'autre sexe, révèle l'image que chacun se fait de l'autre et de lui-même. Le portrait est bien souvent surprenant et pas toujours facile à accepter<sup>3</sup>.

## L'analyse sociale selon le genre

La difficulté consiste à dépasser les stéréotypes sociaux pour revenir à la réalité. Pour beaucoup d'agents de développement, l'approche Genre constitue en premier lieu une menace de l'ordre institué entre les hommes et les femmes dans la société nigérienne. Ces craintes ne sont évidemment pas sans fondements dans la mesure où l'approche genre sous-tend la notion de transfert de pouvoir et propose une modification des rôles sociaux.

Cette remise en question que suppose l'approche genre les pousse à se réfugier dans une tendance à décrire une société uniforme où tout le monde fonctionne de la même manière, où les changements sont difficiles, voire impossibles. L'Islam est utilisé de la même façon. Pourtant, les règles sociales sont le résultat d'une alchimie entre de multiples codes sociaux, culturels, légaux et religieux: la tradition et le droit coutumier, l'héritage colonial, l'Etat, son administration, le code civil, l'islam, le Coran<sup>4</sup>. La tendance est souvent de projeter du milieu rural<sup>5</sup> une image idéale, souvent figée. On ne prend pas toujours en compte les mutations, les transformations qui ont pu s'y produire les dix ou vingt dernières années. Même dans un contexte professionnel, dans le cadre d'une analyse ou d'une étude de milieu, cette tendance persiste et constitue un frein à l'observation et à l'écoute réelle.

## L'analyse sociale avec des "lunettes genre"

Les différentes formations étant chaque fois destinées à un projet spécifique, il fut relativement facile de pratiquer un tel exercice à partir du contexte social local. L'observation "avec des lunettes genre" oblige que l'on s'attache le plus fidèlement possible à la réalité tangible et qu'on mène diligence pour éviter d'en référer aux stéréotypes sociaux en vigueur<sup>6</sup>. Les parti-

cipants aux ateliers prennent ainsi conscience de la grande part de subjectivité qui peut intervenir dans leur interprétation de la réalité. Il doivent pouvoir poser les bonnes questions du point de vue du genre et déterminer pour toute chose qui la fait, qui la paye, qui en est responsable, à qui elle appartient.

L'écart entre la représentation sociale (stéréotypes) et la réalité montre que le changement social n'est pas obligatoirement un bouleversement, mais peut être également un facteur de progrès social. L'analyse collective de la réalité sociale, culturelle et historique en terme de genre permet de s'éloigner de ces schémas figés. Elle met en évidence les mutations passées et actuelles et amène à une perception dynamique de la société où les transformations s'opèrent de toutes façons, où les codes se mélangent et s'imbriquent.

### **L'importance de l'impact en terme de relations hommes-femmes**

L'étude des différentes actions menées par les projets ou ONG au niveau local permet aux participants de toucher du doigt la différence entre l'approche "femmes" (IFD – Intégration des femmes au développement) et l'approche genre. La première met l'accent sur "l'action avec les femmes" alors que la seconde se préoccupe en premier lieu de l'impact de toute action sur les femmes et sur leurs relations avec les autres groupes sociaux. Les participants réalisent ainsi que des actions pensées à l'origine comme favorables aux femmes n'ont pas eu que des effets positifs sur leurs conditions de vie. Exemples à l'appui, on parvient à montrer que l'approche Genre ne se limite pas aux actions destinées aux femmes : des actions ciblant d'autres groupes peuvent avoir un effet positif sur les femmes et sur l'ensemble de la communauté<sup>7</sup>. Les exemples sont peu nombreux compte tenu du fait que c'est essentiellement l'approche "femmes" qui a été développée jusque là.

On attire également l'attention des participants sur les éléments clefs de l'étude d'impact : la charge de travail des femmes est déjà importante, leur temps est limité, le faible taux d'alphabétisation des femmes, la difficulté des femmes à se consacrer à la formation, etc.

### **Rester dans le domaine du possible**

Avant d'engager des actions favorables au genre, et donc porteuses de changement, il importe de déterminer si elles rentrent dans le champs du possible et de voir si elles peuvent être initiées sans entraîner de blocages. Les limites de l'approche sont fixées par le contexte social et culturel en présence. Lors des ateliers nous avons pu constater par exemple que certaines tâches domestiques ne sont pas transférables d'un sexe à l'autre : elles restent chargées d'une valeur symbolique encore trop forte pour pouvoir être dépassée<sup>8</sup>. Par contre, l'apport d'une nouvelle technologie peut faciliter le transfert de certaines techniques vers les hommes (la charrette pour le transport du bois

ou de l'eau).

Ces lieux du genre doivent être définis très localement et ponctuellement car les choses peuvent varier d'un village à l'autre, d'un quartier à l'autre, d'un groupe à l'autre, d'un moment à l'autre. L'approche doit rester modulable au sein du projet ou de l'ONG<sup>9</sup> et les intervenants attentifs à toute disponibilité. Bien souvent les villageois surprennent les animateurs par leur ouverture et leur souplesse. Les freins peuvent se situer au niveau des animateurs, agents ou cadres du projet ou de l'ONG. La communauté villageoise qui fait face à une réalité économique de plus en plus difficile est prête à assumer certains changements si elle les juge susceptibles d'améliorer ses conditions de vie<sup>10</sup>.

*L'essentiel de cette expérience a été consignée dans une brochure intitulée : "Genre et Développement – Une approche nigérienne". Un fichier d'outils destiné aux ONG et projets de développement est actuellement en préparation et constitue la suite logique du premier document. Ces documents sont disponibles auprès de :  
Coopération Suisse, B.P. 728 – Niamey – Niger.*

## Notes

<sup>1</sup> - Section Ressources Humaines de la Direction du développement et de la Coopération à Berne (DDC)

<sup>2</sup> - Les hommes ont pu dire combien ils ressentent lourdement l'obligation qui leur est faite de subvenir aux besoins de la famille ; les femmes avouent que pour elles l'acte sexuel est souvent assorti de violence ; les jeunes hommes célibataires expriment le sentiment qu'ils ont de "n'être rien" puisque pas encore chef de famille.

<sup>3</sup> - Il a quelquefois fallu une heure de discussion pour faire admettre aux groupes des hommes que "l'intelligence" que les femmes s'étaient attribuée comme qualité était tout à fait légitime... A l'inverse, ils ne pouvaient accepter que le regard des femmes remettent en cause la supériorité qui leur est socialement conférée.

<sup>4</sup> - Cette multiplicité de référence est en général défavorable aux femmes. En matière d'héritage, on se réfère le plus souvent au Coran qui attribue une demi-part à la fille contre une part au garçon. Mais cette règle n'est pas appliquée pour l'héritage foncier qui tombe lui, sous la juridiction coutumière qui stipule qu'on ne donne pas la terre à la fille (à l'origine, afin d'éviter le démantèlement de l'exploitation familiale). On lui prête une terre en échange pour qu'elle puisse cultiver, mais elle ne la possède pas, elle ne peut pas jouir comme un propriétaire de sa terre, c'est-à-dire la revendre.

<sup>5</sup> - Le phénomène d'urbanisation étant très récent au Niger, la plupart des agents de développement sont issus du milieu rural, bien qu'ils l'aient en général quitté à l'occasion de l'entrée au collège vers l'âge de 14 ans.

<sup>6</sup> - Si on parle de l'agriculture, la représentation sociale spontanée est "l'homme cultive le champ familial et la femme s'occupe des cultures de case". La réalité après observation et analyse est moins simple : "La femme effectue les semailles, participe aux sarclages et à la récolte du champ familial ; elle cultive également son propre champ ; elle peut aussi pratiquer les cultures maraîchères avec un groupement féminin".

<sup>7</sup> - La violence envers les femmes par exemple doit être abordée avec les hommes, sinon on ne pourra avoir de modification de la situation.

<sup>8</sup> - Si le puisage de l'eau peut être fait par un homme, il est inconcevable que l'homme puisse porter un canari ou unealebasse sur la tête. De même, l'homme peut faire des grillades en public mais ne peut faire la cuisine dans une marmite.

<sup>9</sup> - Il semble difficile au Niger, en milieu rural, qu'une femme dirige des hommes. Une femme sous-préfet nommée dans une région où les tribus maraboutiques sont importantes a été rejetée par la population. Mais dans un village proche de Niamey, un groupement féminin particulièrement actif soutenu par une ONG a pu obtenir la construction d'une école alors que le chef du village la réclamait en vain depuis plus de 10 ans. Les villageois ont admis que ce pouvait être un motif suffisant pour qu'une femme soit désignée comme chef de village.

<sup>10</sup> - Dans un projet, les villageois ont dû convaincre l'animateur de former des secouristes femmes, les hommes n'ayant pas su assurer une bonne gestion du stock de médicaments ou ayant abandonné leur poste pour partir en migration.

# Comment mettre en œuvre le concept d'autonomie

*Jan Pronk*

*Women in development : advancing towards autonomy (2<sup>ème</sup> partie)  
in : Policy and Development : Analysis and Policy  
La Haye, Ministry of Foreign Affairs, 1992, p. 14-23 (extraits)*

*Discours prononcé devant les spécialistes du programme Femmes et  
Développement réunis en atelier de perfectionnement.*

249

*Traduit de l'anglais par Colette Galland*

## **(...) Jusqu'à quel point peut-on appliquer l'autonomie ?**

Ceci m'amène à la troisième catégorie de commentaires sur l'autonomie, à savoir la possibilité de la mettre en œuvre. Certaines personnes s'inquiètent du fossé existant entre la politique et l'application des politiques en faveur des femmes et du développement (cf. Rookhuizen, Wesemael-Smit, Schrijvers). Elles ont raison, car c'est à l'usage que l'on peut juger de la qualité d'une chose. Il y a beaucoup à faire dans les années à venir pour que soit structurellement appliqué le programme de développement en coopération afin de respecter les exigences opérationnelles d'autonomie. Il faudra mettre en œuvre des mesures méthodologiques et fonctionnelles importantes pour combler l'écart entre la politique et la mise en œuvre et parvenir ainsi à une véritable réalisation opérationnelle de la politique d'autonomie. Permettez-moi de citer cinq mesures que nous avons prises et qui sont actuellement en cours de réalisation.

## 1 – L'introduction de Femmes et Développement en tant que thème prioritaire dans l'ensemble du programme Coopération et Développement

Nous avons décidé de faire de Femmes et Développement une priorité obligatoire dans le programme de Coopération et Développement. Tout d'abord Femmes et Développement veut être désigné comme un fer de lance dans les programmes des Pays Bas. La tâche du personnel en charge de ce programme-pilote ne se limite pas à planifier des projets spécifiques pour les femmes. Son principal travail consiste à conseiller, préparer et conduire les politiques afin d'être sûr que ce programme demeure une composante essentielle de toutes les activités de développement entreprises par le Ministère. La deuxième conséquence de cette décision, donner la priorité à Femmes et Développement, signifie que toutes les activités, qu'elles soient bilatérales ou multilatérales ou non-gouvernementales, commerciales, bénéficiant de cofinancement, en rapport avec des activités de recherches ou autres, doivent répondre à un ensemble de critères fondamentaux. Pas plus mais pas moins. Trois ensembles de critères sont devenus obligatoires : l'environnement, la pauvreté, les femmes et le développement.

## 2 – Introduction de cibles spécifiques pour les femmes et le développement

Le temps des approches décontractées et des simples directives est révolu. Pour la première fois désormais, des objectifs concrets sur Femmes et Développement sont établis. Nous voulons introduire des critères de procédure aussi bien que des critères d'impact. Pour ce qui est des procédures, nous avons décidé d'utiliser ceux de l'OCDE/CAD/Femmes et Développement. (Organisation de coopération et développement économique/Comité d'aide au développement)

Je cite à nouveau le document *Un monde de différences* : "En 1998 au moins 50 % des dépenses engagées dans les programmes néerlandais au profit des femmes et financés par des programmes bilatéraux répondront aux critères OCDE/CAD/Femmes et développement." (*Un monde de différences*, 1990, p. 206). Les critères CAD/Femmes et Développement sont des critères de procédures destinés à garantir la participation du groupe cible aussi bien qu'un rapport d'expertise Femmes et Développement dans les différentes phases du projet. Ils se présentent comme suit :

- les femmes des pays bénéficiaires qui seront impliquées dans le projet, avec priorité donnée aux femmes appartenant à la population cible, doivent être consultées sur le but du projet. Le cahier des charges du projet doit expliquer clairement comment les femmes seront consultées ;
- les femmes des pays bénéficiaires impliquées dans le projet avec

priorité pour les femmes appartenant à la population cible doivent être des participantes actives pendant l'application du projet ; c'est à dire que le cahier des charges doit expliquer clairement comment les femmes seront impliquées dans la mise en œuvre :

– les entraves à l'encontre de la participation féminine dans le projet seront identifiées dans le cahier des charges et des mesures seront proposées pour surmonter ces difficultés ;

– on doit utiliser les expertises Femmes et Développement tout au long du déroulement du projet pour s'assurer de la pleine participation des femmes, et le cahier des charges doit stipuler précisément comment cette expertise et les critères Femmes et Développement seront appliqués.

Le but général de 50 % en 1998 sera étendu à tous les principaux pays et régions sur lesquels nous concentrons notre aide pour le développement. Les chiffres à atteindre dans les quatre années à venir pour Femmes et Développement dans des pays et régions données seront précisés dans le plan de politique pour les pays et les régions de 1992-1995 et seront publiés à la fin de cette année. Deuxièmement et en plus de ces critères de procédure, les critères d'impact seront développés à partir de deux objectifs : l'un négatif l'autre positif. Le point négatif précise qu'aucun programme financé par des fonds néerlandais ne doit aboutir à la détérioration de la situation des femmes. Le point positif veut qu'un pourcentage non encore déterminé de projets aboutisse à un résultat positif, c'est-à-dire à une plus grande autonomie des femmes.

### **3 – Introduction des outils nécessaires**

Afin d'atteindre les objectifs, à la fois négatifs et positifs, nous développons des outils appropriés capables de contrôler le processus de prise de décisions administratives pour l'allocation de fonds et pour la mise en œuvre des programmes, c'est-à-dire le déroulement du projet. C'est la troisième mesure importante que nous avons prise. Fondamentalement, cela revient à développer un système d'évaluation, de surveillance et de compte-rendu.

On a beaucoup travaillé par le passé pour développer des outils susceptibles de rendre opératoire la politique Femmes et Développement. Permettez-moi de citer l'exemple des quatre documents du secteur Femmes et Développement publiés en 1988 et 1989 qui fournissaient pour les domaines de l'agriculture, de l'eau, de l'écologie/environnement et de la santé des directives et une liste de contrôles utiles pour évaluer les projets et les programmes. La Communauté européenne, d'autres pays donateurs et des ONG se servent aussi de ces documents. Le cinquième document sur femmes et éducation sera publié prochainement.

A partir de là, nous allons faire un pas de plus afin de couvrir non seulement des domaines particuliers, mais également des programmes intégrés

en élaborant des scénarios sur l'évaluation des impacts des projets sur les femmes. Ils offriront des techniques de procédure propres à favoriser l'intégration des femmes et l'approche "autonomie" pendant le déroulement du projet.

L'impact de l'évaluation du projet sur les femmes constituera une sorte de scénario méthodologique du cycle du projet en cours avec une panoplie d'outils pour vérifier si l'évaluation et la conclusion du projet obéissent aux critères d'autonomie CAD/Femmes et Développement. La détection et la divulgation précoces et systématiques de l'impact sur l'autonomie des femmes dans un programme de coopération au développement peut prévenir l'apparition de conséquences négatives. Afin d'être à même de juger si un projet aboutit à plus d'autonomie il faut connaître les principes de base comme les résultats finaux. Nous avons l'intention de développer ce que l'on appelle un Profil Femmes et Développement dans ces régions, par exemple une province dans un pays où les Pays-Bas ont un programme important de coopération et développement. Ce profil devra fournir les données de base sur la position des femmes dans cette région. Les éléments économiques, politiques, socioculturels et physiques fournissent une description complète. Il est important de fonder la recherche sur un dialogue avec les femmes de cette zone.

Dans un certain nombre de programmes et de projets spécifiques le profil Femmes et Développement devra être complété par des études plus approfondies d'Impact sur les femmes (Women Impact Studies, WIS). Une telle étude décrit la position actuelle des femmes et prévoit les conséquences possibles des interventions proposées. Grâce à deux types de profil, un profil d'activité et un profil d'accès et de contrôle, le WIS fournit des données traduites en indicateurs permettant de vérifier les programmes et autres interventions à la lumière des critères d'autonomie. Ces critères procèdent des objectifs positifs de l'impact sur les femmes et le développement dont j'ai parlé.

Nous distinguons dans les pays quatre critères d'autonomie applicables en fonction des conditions locales :

- la position économique des femmes sera renforcée du point de vue du contrôle sur le revenu et les moyens de production sans augmentation substantielle de la charge de travail ;
- la position politique et organisationnelle des femmes sera renforcée en ce qui concerne la participation ou le contrôle sur les aménagements organisationnels et indépendants dans la structure du projet. De même pour l'organisation dans le district, la zone ou le village, ainsi qu'au niveau régional et national ;
- dans la zone du projet, l'autonomie des femmes sera renforcée dans l'image qu'elles ont d'elles-mêmes, ou que les autres (les hommes ) ont des femmes, comme seront combattus les principaux préjugés à leur encontre.
- l'autonomie physique des femmes sera renforcée. C'est-à-dire les femmes gagneront en maîtrise de leur propre corps, contrôleront leur

fécondité, leur sexualité et l'on reconnaîtra ou prêtera attention à leurs problèmes de santé.

Nous avons l'intention, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1992, d'introduire la règle selon laquelle un projet ne devrait pas entraîner la détérioration de la situation des femmes à la lumière de ces quatre critères. Si la conception d'un projet ne satisfait pas cette condition, il doit être reformulé ou abandonné. Dans le courant de l'année 1992, pendant laquelle on aura respecté ces critères, des objectifs d'impact positif seront formulés pour l'année 1993 et les suivantes.

Si à la fin d'un projet, l'évaluation, basée sur les critères d'autonomie, montre que la situation des femmes a été renforcée sur au moins un des quatre critères, sans que les autres aient été affaiblis, nous en concluons que les objectifs de développement ont été atteints ou, si l'on veut, que le programme s'est révélé positif en faveur des femmes. Tous ces plans sont développés dans le cadre du programme pilote Femmes et Développement. Il existe dans cette perspective une collaboration étroite avec les autres programmes pilotes sur l'environnement et avec les unités de conseils techniques du Ministère, qui sont tous deux responsables du développement de cibles chiffrées, d'objectifs et de contrôles comparables sur les programmes d'environnement et de lutte contre la pauvreté.

253

Les évaluations des programmes sur les Femmes et le Développement, sur la lutte contre la pauvreté et l'environnement seront reliées les unes aux autres et formeront ensemble une étape dans le déroulement du programme. De plus, le programme pilote Femmes et Développement doit non seulement développer et affiner des instruments d'évaluation, mais il doit également avoir une responsabilité particulière dans l'évaluation du projet lui-même. Tout projet proposé susceptible de s'appliquer aux femmes sera soumis au programme pilote Femmes et Développement aux fins d'avis techniques et d'évaluation. Les projets ne répondant pas aux critères seront amendés ou rejetés.

#### **4 – Renforcement de l'expertise**

Afin de rendre tout ceci possible, nous avons besoin de plus d'expertises dans le système, et ceci m'amène à la quatrième série de mesures importantes. Pour cela nous avons d'abord renforcé le nombre d'experts Femmes et Développement au ministère et dans les ambassades. Bien sûr au Ministère on trouve dans le programme pilote Femmes et Développement l'ensemble des expertises sur ce sujet. Il a sa propre place dans les procédures de prise de décisions. Mais bien sûr cela ne suffit pas ; aussi tout le personnel reçoit des formations spécifiques et régulières au ministère afin d'améliorer le déroulement du financement et du projet. Sur le terrain, le nombre des spécialistes sur

cette question est augmenté. D'ici 1992, seize spécialistes Femmes et Développement seront opératoires. Pour l'atelier d'aujourd'hui, dix spécialistes sont revenues aux Pays-Bas avec leurs collègues des pays où elles travaillent. Je les salue tout spécialement. Les spécialistes Femmes et Développement jouent un rôle essentiel pour traduire et identifier les besoins et les contraintes rencontrées par différentes catégories de femmes. Afin de vous permettre d'agir plus rapidement et plus efficacement, une fois identifiés les programmes destinés à améliorer l'autonomie (par exemple le soutien aux groupes locaux et le renforcement d'experts locaux), vous aurez la possibilité, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1992, de réclamer une part des fonds du programme pilote qui seront envoyés en attendant aux ambassades concernées. (...)

## 5 – Les fonds Femmes et Développement

Ceci m'amène à la cinquième et dernière série de mesures, l'augmentation des fonds alloués au programme pilote Femmes et Développement. Le budget de ce programme doit passer de 17 millions de florins ( 50,15 millions de FF) en 1991 à 35 millions (109,25 millions de FF) en 1995. Ces ressources pourront être utilisées dans deux programmes principaux :

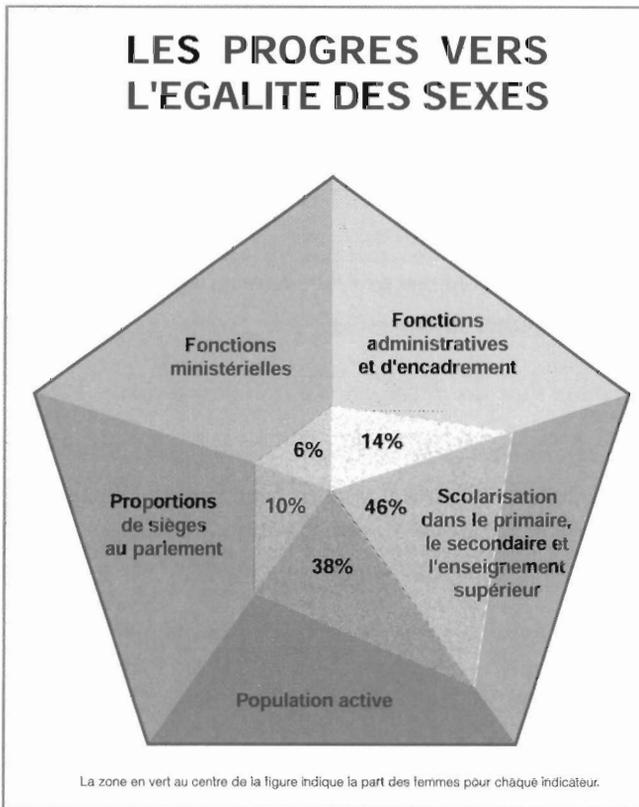
- rendre opérationnelles les politiques de développement en faveur des femmes, notamment en apportant de l'aide aux programmes novateurs et efficaces ;
- aider les mouvements internationaux de femmes, les réseaux en particulier.

Finalement, après tout ce que j'ai dit, il apparaît clairement qu'il faut changer de comportement envers les femmes, y compris parmi le personnel impliqué dans le processus de décision sur la coopération au développement. Au lieu de regarder les femmes comme des sujets passifs, nous devons les reconnaître comme actrices responsables de leur situation. Il faudra en conséquence changer la façon d'aborder le problème des femmes tel qu'il prévaut encore au Ministère.

Toutefois Joke Schrijvers nous a mis en garde contre une utilisation trop rigide et venant d'en haut de l'approche autonomie, avec des recettes universelles, prêtes à l'emploi. Ce serait effectivement une contradiction dans les termes. On ne peut imposer l'autonomie. L'autonomie signifie par définition une approche participative, issue de la base. Par participation des femmes, je ne veux pas dire permettre aux femmes de participer à des idées et des programmes déterminés par d'autres. Au contraire, ce sont les gens concernés qui, par le biais de l'analyse et de la connaissance de leur propre situation, déterminent leurs stratégies et leurs programmes.

Ce qu'il faut c'est créer les conditions préalables. Cela nécessite une aide et un dialogue constants. En fournissant l'aide financière et institution-

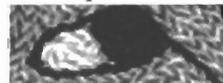
nelle aux organisations et réseaux de femmes et en favorisant l'autonomie, nous permettons aux femmes de faire entendre leurs voix et de contribuer directement à la transformation de la société. Ce sont les programmes et les projets, par lesquels passe l'aide technique et financière allouée aux organisations gouvernementales et aux ONG, faisant participer un maximum de femmes qui seront choisis et mis en oeuvre. J'ai essayé de fournir une panoplie d'outils capables de les rendre opérationnels. Les femmes auront des souhaits spécifiques et des idées d'action selon leur pays ou leur région, leur classe, leur origine ethnique, leur âge et d'autres facteurs socio-économiques. Nous pourrions ainsi concevoir et réaliser des projets sur mesure.



Tout n'a cependant pas encore été dit concernant la conception et la réalisation d'un projet permettant le choix et la participation optimale des femmes. C'est pourquoi lorsque nous recherchons des méthodes et des vérifications, il doit y avoir une collaboration étroite entre les groupes de femmes et les chercheurs dans les pays en développement qui travaillent sur la base du dialogue. Ce dialogue est également la réponse finale à la critique de Dick Bol concer-

nant le choc prétendu entre autonomie et culture.

Je me rends compte que j'ai présenté un programme ambitieux. Mais lorsque je considère la vitesse avec laquelle les concepts tout comme les expériences pratiques sur le développement se sont développés en moins de vingt ans, je suis persuadé que le processus de professionnalisation de la politique Femmes et Développement continuera à progresser rapidement.



## Bibliographie

Andersen, Cecilia ; Baud, Isa (sous la dir.). – *Women in Development Cooperation : Europe's Unfinished Business*. – Genève : Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI), 1987. – 268 p. – (Eadi Books : Series n° 6)

Bard, Christine ; Perrot, Michelle (préf.). – *Un siècle d'antiféminisme*. – Paris : Fayard, 1999. – 481 p.

Bisilliat, Jeanne (sous la dir.). – *Relations de genre et développement : femmes et sociétés*. – Paris : ORSTOM, 1992. – 326 p. – (Colloques et séminaires)

Bisilliat, Jeanne (sous la dir.). – *Femmes du Sud, chefs de famille*. – Paris : Karthala, 1996. – 410 p. (Hommes et sociétés)

Boserup, Ester. – *La femme face au développement économique*. – Paris : PUF, 1983. – 315 p.

Buvinic, Mayra (ed.) ; Lycette, Margaret A. (ed.) ; Mac Gee, Willima Paul (ed.). – *Women and Poverty in the Third World*. – London, Baltimore : The John Hopkins University Press, 1983. – 321 p.

Cloutier, Luce. – *Femmes, rapports sociaux de sexe et stratégies de développement en Afrique de l'Ouest*. – Québec : Centre Sahel, 1993. – 59 p. multigr. (Notes et travaux n° 29)

Coquery-Vidrovitch, Catherine. – *Les Africaines : histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe siècle*. – Paris : ed. Desonquères, 1994. – 395 p.

Delphy, Christine. – “Penser le genre, quels problèmes ?” in : *Sexe et genre : de la hiérarchie des sexes* / Hurtig, MC. (ed.) ; Rouch, H. (ed.). – Editions du CNRS, 1991. – p. 89-101

Eliou, Marie (sous la dir.). – *Femmes et développement ou les métamorphoses d'un développement au masculin*. – Genève : Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI), 1983. – 165 p. (Eadi Books : Séries n° 2)

Elson, Diane. – *Male Bias in the Development Process*. – Manchester : Manchester University Press, 1991. – 288 p.

Enda Tiers Monde. – *Femmes et africaines : un double combat*. – Revue Environnement Africain, n° 39-40, 1997. – 234 p.

Faludi, Susan. – *Blacklash : la guerre froide contre les femmes*. – Paris : Editions des Femmes Antoinette Foulque : Paris, 1993. – 572 p.

Fraisse, Geneviève. – *La raison des femmes*. – Paris : Plon, 1992. – 294 p.

Fraisse, Geneviève ; Balibar, F. ; Rousseau-Dujardin ; David-Ménard, M. ; Sissa, G. ; Tort, M. – *L'exercice du savoir et la différence des sexes*. – Paris : L'Harmattan, 1991. – 175 p.

Guillaumin, Colette. – *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. – Paris : Editions Côté Femmes, 1992. – 239 p.

Héritier, Françoise. – *Masculin, féminin : la pensée de la différence*. – Paris : Odile Jacob, 1996. – 332 p.

Hirata, Hélène (ed.) ; Sénotier, Danièle (ed.). – *Femmes et partage du travail*. – Paris : Syros, 1996. – 281 p. (Alternatives sociologiques).

Hurtig, M.C. (ed.) ; Kail, M. (ed.) ; Rouch, H. (ed.) – *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes*. – Paris : Editions du CNRS, 1991. – 281 p.

Isis International. – *Femmes et développement : outils pour l'organisation et l'action*. – Lausanne : Editions d'en bas ; Paris : l'Harmattan, 1988. – 252 p.

Jacquet, Isabelle ; Mignot-Lefebvre, Yvonne (préf.). – *Développement au masculin/féminin : le genre outil d'un nouveau concept*. – Paris : L'Harmattan, 1995. – 184 p.

Labrecque, Marie-France (sous la dir.). – *L'égalité devant soi : sexes, rapports sociaux et développement international*. – Ottawa : Centre de recherches pour le développement international (CRDI), 1994. – 352 p.

Mathieu, Nicole-Claude. – *L'arrondissement des femmes : essais en anthropologie des sexes*. – Cahiers de l'Homme, 1995. – 251 p.

Mathieu, Nicole-Claude. – *L'anatomie politique : intériorisation du sexe et idéologies*. – Paris : Coté-Femmes, 1991. – 291 p.

Michel, Andrée. – *Recherches sur les femmes et le développement*.  
– L'Homme et la société, vol. 25, n° 99–100, 1991/1–2. – p. 159-168

Moser, Caroline. – *Gender Planning and Development : Theory, Practical Training*. – London : Routledge, 1993. – 285 p.

Oakley, A. – *Sex Gender and society*. – London : Temple Smith, 1972

Paulme, Denise (coord). – *Femmes d'Afrique Noire*. – Mouton, 1960. – 280 p.

Perrot, Michelle ; Duby, Georges. – *Histoire des femmes en Occident*.  
– cinq volumes. – Paris : Plon, 1991

Preiswerk, Yvonne (sous la dir.). – *Créativité, femmes et développement*.  
– Berne : Commission nationale suisse pour UNESCO ; Genève : Institut universitaire d'études du développement (IUED) ; Berne : Direction du développement et de la coopération (DDC), 1996. – 265 p.

*Les rapports sociaux de sexe*. – Les Cahiers du GEDISST (CNRS), n°3, 1992

Ryckmans, Hélène (collab.) ; Charlier, Sylvie (collab.) ; Corral, Namur (collab.), *Le monde selon les femmes (collab.)*. – *Relations de genre et mondialisation des marchés*. – Les Cahiers Alternatives Sud, vol V, n° 4, 1998. – 183 p. (publié par le Centre Tricontinental de Louvain-la-Neuve et L'Harmattan)

Rauber, Isabel. – *Generao y Poder : Ensayo – Testimonio*. – Buenos Aires : Ed. Union de Mujeres Argentinas (UMA), 1998. – 253 p.

Seager, Joni. – *Atlas des femmes dans le monde : émancipation ou oppression : un paysage contrasté*. – Paris : Editions Autrement, 1998. – 127 p. (collection Atlas / Monde)

*Le sexe des sciences : les femmes en plus*. – Autrement, n° 6, 1992. – 205 p. (série Sciences en société)

UNICEF. – *El ajuste invisible : los efectos de la crisis economica y las mujeres pobres*. – UNICEF. Oficina Regional para America Latina y Caribe : Bogota, 1989. – 253 p.

Weekes-Vagliani, Winifred. – *Participatory Development and Gender*. – Paris : OCDE, 1994. – 65 p. multigr. (Technical Paper)

Zimbalist-Rosaldo, Michelle (ed.) ; Lamphere, Louise (ed.). – *Woman, Culture and Society*. – Stanford University Press California, 1974. – 352 p.

# Ressources documentaires et sites Internet

## SÉLECTIONS DE RESSOURCES FRANCOPHONES

### • Sites sur Internet

#### Afrique francophone

##### **\* La toile d'elles / SYNFEV-ENDA Tiers Monde**

Ce bulletin électronique bimensuel des femmes d'Afrique francophone est publié par Synergie Femmes et développement (SYNFEV) de l'ENDA en partenariat avec d'autres agences

4 rue Kleber. BP 3370. Dakar. Sénégal

site Internet : <http://www.enda.sn/synfev/synfev.htm>

Courrier électronique : [synfev@enda.sn](mailto:synfev@enda.sn)

##### **\* Famafrique**

Famafrique est l'une des réalisations du projet Inforoutes au féminin en Afrique francophone, réalisée par ENDA-Tiers Monde, avec le soutien du Fonds francophone des Inforoutes (AUPELF – Paris / France), en partenariat avec Inter Press Service, agence d'information du Tiers Monde (Cotonou / Bénin) et les Pénélopes, agence française d'information des femmes dans le monde (Paris / France)

Premier site Internet créé par et pour les organisations de femmes en Afrique francophone agissant dans le domaine du développement.

Site Internet : <http://www.famafrique.org>

Courrier électronique : [famafrique@famafrique.org](mailto:famafrique@famafrique.org)

#### Canada

##### **\* Netfemmes**

Ce réseau électronique est une initiative du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) de Montréal, en partenariat avec des groupes de divers pays

Site Internet : <http://www.netfemmes.org>

## **Europe**

---

**\* L'Annuaire au féminin - Planète femmes**

Bases de données, ressources documentaires, informations événementielles

Site Internet : <http://www.iway.fr/femmes/région>

**\* Réseau Anaïs**

Outil d'information et de communication pour les femmes africaines, en particulier les francophones. Il facilite l'appropriation des technologies

Site Internet : <http://www.anais.org>      Courrier électronique : [info@anais.org](mailto:info@anais.org)

**\* IBISCUS Système d'information pour le développement**

Réseau de centres de documentation situés en France et en Afrique. IBISCUS produit une banque de données, différents services en ligne et propose des formations en informatique documentaire.

Site Internet : <http://www.ibiscus.fr>      Courrier électronique : [ibiscus@ibiscus.fr](mailto:ibiscus@ibiscus.fr)

**\* Les Pénélopes**

Agence française d'information des femmes dans le monde

Site Internet : <http://www.mire.net/penelopes>

Courrier électronique : [penelope@planete.net](mailto:penelope@planete.net)

## ***Centres de ressources***

---

*Les centres de ressources ci-dessous offrent de la documentation en différentes langues sur le thème "femmes et développement", sur le suivi des conférences et des activités des Nations unies, ainsi que sur les initiatives des groupes et organismes régionaux, nationaux et internationaux.*

## **Afrique francophone**

### **Sénégal**

---

**\* Institut " Genre et développement " du CODESRIA**

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique

BP 3304. Dakar.Sénégal

Site Internet : <http://www.wsi.cso.uiuc.edu/CAS/codesria/codesria.htm>

Courrier électronique : [codesria@sonatel.senet.net](mailto:codesria@sonatel.senet.net)

## **Togo**

---

**\* Unité de recherches démographiques (URD) de l'Université du Bénin**

Le centre de documentation de l'URD rassemble de nombreux documents sur les femmes togolaises et les femmes africaines. Il produit une banque de données bibliographiques.

Adresse : BP 12971. Lomé.Togo. Téléphone : (228) 22 49 25

Adresse électronique : [anomenyo@syfed.tg.refer.org](mailto:anomenyo@syfed.tg.refer.org)

## **Tunisie**

---

**\* CREDIF (Centre de recherches, d'études, de documentation et d'information sur la femme)**

Le CREDIF mène des études et des recherches sur la femme tunisienne et la femme maghrébine, collecte des données et des documents sur les femmes, crée des banques de données et anime des activités d'information. Il participe au réseau REMIF (Réseau maghrébin d'information sur la femme).

Adresse : Av. du Roi Abdelaziz El Saoud, Rue 7131. El Manar II. 2092 Tunisie

Téléphone : (216) 1 882 893 / 887 436

261

## **Amérique du nord**

### **Canada**

---

**\* CRDI (Centre de recherche pour le développement international)**

Le centre de documentation du CRDI produit une banque de données disposant de nombreuses références sur " Femmes et développement ". D'autre part, le CRDI publie et diffuse des ouvrages sur les problématiques concernant les femmes du Sud.

Adresse : P. O. Box 8 500. Ottawa ON Canada. K1G 3H9

Téléphone : (613) 236-6163

Site Internet : <http://www.irdc.ca>

Courrier électronique : [info@idrc.ca](mailto:info@idrc.ca)

**\* Réseau femmes**

Echange femmes Nord-Sud du Canada. Réseau actif dans la préparation de la " Marche des femmes pour l'an 2000 "

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)

Adresse : 110, rue Ste Thérèse. Bureau 101. Montréal. Québec. Canada H2Y 1E6

Téléphone : (514) 876 1180

Site Internet : <http://www.cdeacf.ca>

Courrier électronique : [reseau@cdeacf.ca](mailto:reseau@cdeacf.ca)

## Europe

### **Belgique**

---

**\* Le monde selon des femmes**

Echanges d'expériences Nord-Sud entre groupes de femmes.

Adresse : Quai du Commerce 9 – 1000 Bruxelles

Téléphone : (32) 2 2250 12 62

Courrier électronique : monde.femmes@skynet.be

Bulletin d'information : Palabres

### **France**

---

**\* CEDID-IRD (Centre de documentation et d'information scientifique pour le développement) de l'Institut français de recherche pour le développement (IRD) / ex ORSTOM**

Dans le cadre du Projet documentaire "Femmes du Tiers Monde", le CEDID recueille l'information en partenariat avec des organisations des pays du Sud et du Nord pour produire une banque de données sur toutes les thématiques propres à l'étude des relations de genre, à la situation des femmes dans les différents pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie-Pacifique.

Adresse : 213, rue La Fayette. 75480 Paris cedex 10

Téléphone : (33) 1 48 03 75 94 / 75 95 / 75 96

Site Internet : <http://www.ird.fr>

Courrier électronique : [trefeu@ird.fr](mailto:trefeu@ird.fr)

**\* Femmes et changements**

Réseau international d'échange d'informations, de coopération et de solidarité de femmes engagées dans le changement de leur société.

Adresse : 14 Passage Dubail. 75010 Paris – Téléphone : (33) 1 44 65 00 66

**\* Femmes sous lois musulmanes (FSLM = WLUML)**

Ce réseau publie des dossiers sur le statut et les droits des femmes dans les pays vivant sous lois musulmanes.

Adresse : BP 23. 34790 Grabels

## Suisse

---

### \* e f i (espace femmes international)

Espace de solidarité avec les luttes des femmes du monde. Recueille et diffuse de l'information sur les femmes, le développement, la santé, les droits de la femme... notamment en français.

Adresse : 2, rue de la Tannerie. 1227 Carouge

Téléphone : (41) 22 300 26 27

Courrier électronique : efi-geneve@swissonline.ch

### \* Bibliothèque de l'IUED (Institut universitaire d'études du développement)

Adresse : 24, rue Rothschild. Case Postale 136. 1211 Genève 21

Téléphone : (41) 22 906 59 40

Site Internet : <http://www.unige.ch/iued/biblio>

Courrier électronique : bibiued@unige.ch

263

## Ouvrages de références

\* Galland, Colette ; Tréfeu, Thérèse ; Lalonde, Christiane. – *Femmes du Sud : sources d'information pour le développement*. – Paris : CEDID-ORSTOM, IBISCUS, ministère français de la Coopération, 1995. – 188 p. (Réseaux documentaires pour le développement)  
Diffusion : CEDID (voir adresse ci-dessus)

\* *Women's information services and networks : a global source book*. – London, Amsterdam : Oxfam Royal Tropical Institute (KIT), International Information Centre and Archives for the Women Movement (IIAV), 1999. – 176 p. (Critical reviews and bibliographies series)  
Diffusion : IIAV. Obiplein 4. 1094 RB Amsterdam (Pays Bas)  
site : <http://iiav.nl>  
Courrier électronique : info@iiav.nl

\* *Catalogue collectif de la documentation femme*. – Tunis : CREDIF, 1996.  
Diffusion : CREDIF (voir adresse ci-dessus).



---

Achevé d'imprimer par Corlet, Imprimeur, S A  
14110 Condé-sur-Noireau (France)  
N° d'Imprimeur 43801 - Dépôt légal janvier 2000

*Imprimé en U E*



**afed**  
Paris

**efi**  
Genève

Nous avons voulu, avec ce livre, créer un espace de connaissance autour de la thématique genre et développement, apporter des outils de réflexion aux femmes francophones, et aux hommes bien évidemment, et cela dans un esprit d'ouverture envers nos devancières – anglaises, américaines, latino-américaines – qui ont repris des concepts féministes ou en ont forgé de nouveaux pour les adapter aux situations spécifiques créées par les politiques et les projets de développement : repères intellectuels pour toutes celles et tous ceux qui cherchent, avec bonne volonté, à comprendre la formidable complexité du développement afin que leur action soit plus efficace, plus complète, et non plus source de distorsions socioéconomiques préjudiciables à tous, ou pire, source de détresses matérielles et psychologiques.

Les **Cahiers Genre et Développement** sont un recueil de documents de référence sur la notion de genre et l'analyse des problèmes de développement qu'elle permet. Ils ne constituent pas un "manuel", mais proposent de manière accessible, en langue française, un choix de documents, historiques pourrait-on dire, sur la thématique "genre et développement" : articles théoriques, analyses sectorielles, outils de planification selon le genre, données de base, bibliographies, adresses utiles (Internet, centres de documentation). Ce matériel est notamment constitué par des traductions, des synthèses ou des extraits.

– **Direction scientifique** : *Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur*

**Jeanne Bisilliat**, anthropologue, a mené pendant vingt ans des études en Afrique de l'Ouest sur les rapports homme/femme ainsi qu'au Brésil sur les relations de genre, l'urbanisation et la citoyenneté. Elle a enseigné à l'Institut d'études du développement économique et social (IEDES) de Paris sur Genre et Développement. Auteure de nombreux articles, elle a dirigé plusieurs ouvrages collectifs sur ces questions. Jeanne Bisilliat est présidente de l'association femmes et développement (a f e d).

**Christine Verschuur** est anthropologue, actuellement chargée du séminaire Genre et Développement à l'Institut universitaire d'études du développement, IUED, à Genève. Elle travaille depuis de nombreuses années sur ce thème, notamment dans des projets de recherche sur les rapports sociaux entre hommes et femmes, mais aussi dans des programmes de formation ou dans des évaluations de projets de développement. Christine Verschuur est membre de l'association "espace femmes international" (e f i).



9 782738 488558

ISBN : 2-7384-8855-2